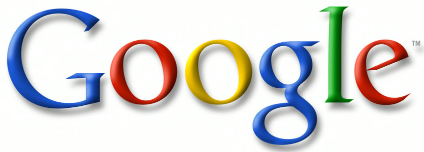










Chaussard
IIEL

LES

ANTENORS MODERNES.

T. III.

HOMME,

Frontispice T. III.



Lafitte Del.

Massacre, proscription de cent mille Familles Protestantes.

LES
ANTENORS MODERNES,
OU
VOYAGES
DE CHRISTINE ET DE CASIMIR
EN FRANCE,
PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XIV:

ESQUISSE DES MŒURS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES MÉMOIRES SECRETS DES DEUX EX-SOUVERAINS; CONTINUÉS PAR HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES.

Par Chaussard

Avec des Planches gravées à l'eau-forte, d'après les Dessins de M. Lafitte

Le Siècle fut plus grand que son Héros.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

1806.

SUITE DES VOYAGES DE CHRISTINE, OU VOYAGE DE CASIMIR.

LIVRE NEUVIÈME.

SOMMAIRE GÉNÉRAL.

GALERIE ÉROTIQUE. LES PLAISIRS. LES INTRIGUES. LA COUR. LES VOLUPTÉS.

Personnages introduits sur la Scène :

Le Roi de Pologne, CASIMIR, (devenu abbé de Saint-Germain-des-Prés); NINON (avec laquelle il vit); l'abbé DE CHOISY, BUSSY-RABUTIN; la comtesse D'OLONNE, la comtesse DE FIESQUE, LA VALLIÈRE, MONTESPAN, les Filles d'honneur, etc., Madame de SÉVIGNÉ, Madame LA FAYETTE, Mesdames DE VILLE-DIEU, LA SUZE; l'abbé DE RANCÉ, le Fondateur de la Trappe; le comte DE LUDE, LA FEUILLADE, l'abbé FOUQUET.

CHAPITRE PREMIER.

Lettre de Bussy-Rabutin à Madame *. Caractère du roi de Pologne (1), tour-à-tour jésuite, cardinal, roi, et abbé de Saint-Germain-des-Prés.**

« Le roi de Pologne agite ici fort nos Dames : il a des pierreries, dont elles ont toutes envie... Il est fort recherché, c'est depuis votre départ; les femmes font encore moins de façon de faire ces premier pas vers les couronnes.

» Sa Majesté est à Sainte-Reine, où elle prend les eaux. Elle me fait souvent l'honneur de venir se promener ici, et de trouver ma maison jolie. Elle a d'honnêtes gens à sa petite Cour, et nous lui faisons la nôtre assiduement. Cela nous amuse : elle a un fond d'esprit et de savoir qui, avec beaucoup de bonté, la rend fort aimable.

» Ce Prince tombe de deux jours l'un en apoplexie. Je ne croyois pas qu'on fût sujet à ce mal comme à la migraine. C'est que les rois ne sont pas faits comme les autres hommes. On

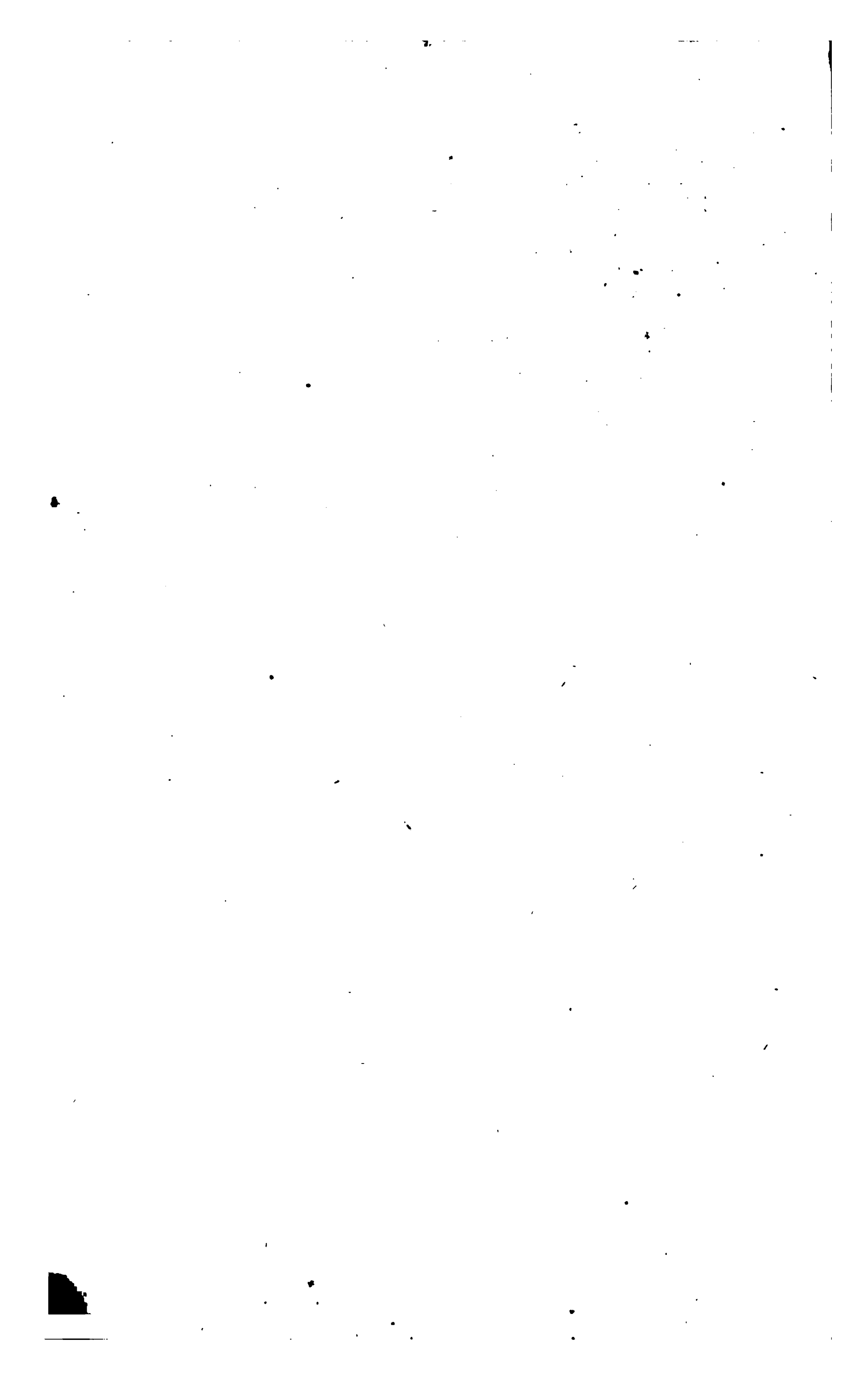
(1) Juin 1770. Lett. de Bussy.

dit que la P.... l'est allée voir pour l'épouser, ou pour lui faire donner l'extrême-onction.

» Les souverains qui méprisent des couronnes, sont des personnes rares, qu'on doit souhaiter de voir préférablement à tout le monde. J'ai eu l'honneur de voir souvent celui-ci, et d'avoir de longues conversations avec lui. Il est homme de bon sens et a du savoir : ça été une vie fort mêlée que la sienne. Il a été jésuite, cardinal et roi ; il a été prisonnier d'État en France pendant vingt-deux mois.

» Après la mort du Roi, son frère, il épousa sa veuve. En montant sur le trône, et devant et après, il a fait des actions héroïques à la guerre ; il a encore un cheval sur lequel il s'est trouvé à vingt-deux batailles ; et enfin, mêlant quelqu'égard pour son salut à l'amour de son repos, il est devenu particulier.

» Ecclésiastique, peu de gens approuvent son abdication ; car on trouve l'ambition si honorable, qu'on n'a garde de ne pas mépriser ceux qui la méprisent. Pour moi, qui ne me serois pas détrôné, si j'avois été à sa place, je ne laisse pas de trouver fort beau ce qu'il a fait, sachant que ce n'a pas été par foiblesse.



LES

ANTENORS MODERNES.

T. III.

DE L'IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME,
RUE DE SORBONNE, N°. 4.

peut faire de miracles en sa faveur; un sot éveillé l'emportera toujours auprès d'elle, sur un honnête homme sérieux. La gaîté des gens la préoccupe; elle ne jugera pas si on entend ce qu'elle dit. La plus grande marque d'esprit qu'on lui peut donner, c'est d'avoir de l'admiration pour elle; elle aime l'encens, elle aime d'être aimée, et pour cela elle sème afin de recueillir; elle donne de la louange pour en recevoir; elle aime généralement tous les hommes, quelqu'âge, quelque naissance et quelque mérite qu'ils aient, et de quelque profession qu'ils soient; tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. Entre les hommes, elle aime mieux un amant qu'un ami; et parmi les amans, les gais que les tristes; les mélancoliques flattent sa vanité, les éveillés son inclination; elle se divertit avec ceux-ci, et se flatte de l'opinion qu'elle a bien du mérite d'avoir pu causer de la langueur à ceux-là.

Elle est d'un tempérament froid, au moins si on en croit feu son mari; aussi lui avoit-il l'obligation de sa vertu, comme il disoit : Toute sa chaleur est à l'esprit. A la vérité elle récompense bien la froideur de son tempéra-

ment; si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée; si l'on regarde l'intention, c'est une autre chose. Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens cocu devant Dieu.

Cette belle, qui veut être à tous les plaisirs, a trouvé un moyen sûr, à ce qu'il lui semble, pour se réjouir sans qu'il en coûte à sa réputation : elle s'est fait amie de quatre ou cinq prudes, avec lesquelles elle va en tous les lieux du monde; elle ne regarde pas tant ce qu'elle fait, qu'avec qui elle est; en ce faisant, elle se persuade que la compagnie honnête rectifie toutes ses actions, et pour moi je pense que l'heure du berger, qui ne se rencontre d'ordinaire que tête-à-tête avec toutes les femmes, se trouveroit plutôt avec celle-ci au milieu de sa famille. Quelquefois elle refuse hautement une partie de promenade publique, pour s'établir à l'égard du monde, dans une opinion de grande régularité, et quelque temps après, croyant marcher à couvert sur le refus qu'elle aura fait éclater, elle fera quatre ou cinq parties de promenades particulières. Elle aime naturellement les plaisirs : deux choses l'obligent quelquefois de s'en

priver : la politique et l'inégalité ; et c'est par l'une ou par l'autre de ces raisons-là, que bien souvent elle va au sermon le lendemain d'une assemblée. Avec quelques façons qu'elle donne de temps en temps au public, elle croit préoccuper tout le monde, et s'imagine qu'en faisant un peu de bien et un peu de mal, tout ce qu'on pourroit dire, c'est que l'un portant l'autre, elle est honnête femme. Les flatteurs, dont sa petite cour est pleine, lui en parlent bien d'une autre manière. Ils ne manquent jamais de lui dire qu'on ne sauroit mieux accorder qu'elle le fait, la sagesse avec le monde, et le plaisir avec la vertu.

Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se laisse un peu trop éblouir aux grandeurs de la Cour : le jour que la Reine lui aura parlé, et peut-être demandé seulement avec qui elle sera venue, elle sera transportée de joie, et longtemps après, elle trouvera moyen d'apprendre à tous ceux desquels elle voudra attirer le respect, la mainère obligeante avec laquelle la Reine lui aura parlé. Un soir que le Roi venoit de la faire danser, s'étant remise à la place qui étoit auprès de moi : Il faut avouer, me dit-elle, que le Roi a de grandes qualités, je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. Je ne pus

m'empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle lui donnoit ces louanges, et de lui répondre : on n'en peut douter, Madame, après ce qu'il vient de faire pour vous. Elle étoit alors si satisfaite de Sa Majesté, que je la vis sur le point, pour lui témoigner sa reconnoissance, de crier : *Vive le Roi !*

Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bornes à leur amitié, et qui feroient tout pour leurs amis, à la réserve d'offenser Dieu : ces gens-là s'appellent amis jusqu'aux autels ; l'amitié de madame de Sévigné a d'autres limites. Cette belle n'est amie que jusqu'à la bourse ; il n'y a qu'elle de jolie femme, qui se soit déshonorée par l'ingratitude : il faut que la nécessité lui fasse grand peur, puisque pour en éviter l'ombre, elle n'appréhende pas la honte. Ceux qui la veulent excuser, disent qu'elle défère en cela au conseil de gens qui savent ce que c'est que la faim, et qui se souviennent encore de leur pauvreté : qu'elle tienne cela d'autrui, ou qu'elle ne le doive qu'à elle-même, il n'y a rien de si naturel que ce qui paroît dans son économie.

La plus grande application qu'ait madame de Sévigné, est à paroître tout ce qu'elle n'est

pas ; depuis le temps qu'elle s'y étudie, elle a déjà appris à tromper ceux qui ne l'avoient guère connue, ou qui ne s'appliquent pas à la connoître ; mais comme il y a des gens qui ont pris en elle plus d'intérêt que d'autres, ils l'ont découverte, et se sont aperçus, malheureusement pour elle, que tout ce qui reluit n'est pas or.

Madame de Sévigné est inégale jusqu'aux prunelles des yeux et jusqu'aux paupières ; elle a les yeux de différentes couleurs ; et les yeux étant le miroir de l'ame, ces inégalités sont comme un avis que donne la nature à ceux qui l'approchent, de ne pas faire un grand fond sur son amitié.

Je ne sais si c'est parce que ses bras ne sont pas beaux, qu'elle ne les tient pas trop chers, ou qu'elle ne s'imagine pas faire une faveur, la chose étant si générale ; mais enfin les prend et les baise qui veut ; je pense que c'est assez pour lui persuader qu'il n'y a point de mal, qu'elle croit qu'on n'y a point de plaisir. Il n'y a plus que l'usage qui pourroit la contraindre ; mais elle ne balance pas à le choquer plutôt que les hommes, sachant bien qu'ayant fait les modes, quand il leur plaira, la bienséance ne sera plus renfermée dans des bornes si étroites.

J'ai eu l'honneur de lui donner ici une fête dont elle ne fut pas l'héroïne.

Premièrement, figurez-vous dans le jardin du Temple, que vous connoissez, un bois que deux allées croisent : à l'endroit où elles se rencontrent, il y avoit un assez grand rond d'arbres, aux branches desquels on avoit attaché cent chandeliers de crystal; dans un des côtés de ce rond, on avoit dressé un théâtre magnifique, dont la décoration méritoit d'être bien éclairée, comme elle l'étoit; et l'éclat de mille bougies que les feuilles des arbres empêchoient de s'échapper, rendoit une lumière si vive en cet endroit, que le soleil ne l'eût pas éclairé davantage; aussi, par cette même raison, les environs en étoient si obscurs, que les yeux ne servoient de rien. La nuit étant la plus tranquille du monde, d'abord la comédie commença, qui fut trouvée fort plaisante : après ce divertissement, vinrent quatre violons qui, ayant joué des ritournelles, jouèrent des branles, des courantes et de petites danses. La compagnie n'étoit pas si grande qu'elle étoit bien choisie; les uns dansoient, les autres voyoient danser, et les autres, de qui les affaires étoient plus avancées, se promenoient avec leurs maîtresses dans des allées, où on se

touchoit sans se voir. Cela dura jusqu'au jour; et, comme si le ciel eût agi de concert avec moi, l'aurore parut quand les bougies cessèrent d'éclairer. Cette fête réussit si bien, qu'on en manda les particularités par-tout, et, à l'heure qu'il est, on en parle avec admiration. Il y en eut qui crurent que madame de Sévigné, en cette rencontre, n'étoit que le prétexte de madame de Précy; mais la vérité fut que je donnois cette fête à madame de Monglas, sans le lui oser dire, et je crois qu'elle s'en doute sans m'en rien témoigner.

— Parlez-moi de vos courtisans délicats et fêtés par-tout. — Réputation usurpée le plus souvent : vous en jugerez par les portraits du comte de Lude, de Vivonne et du marquis de la Feuillade.

Le comte de Lude a le visage petit et laid, beaucoup de cheveux, la taille belle : il étoit né pour être fort gras, mais la crainte d'être incommode et désagréable lui a fait prendre des soins si extraordinaires pour s'amaigrir, qu'enfin il en est venu à bout. Véritablement sa belle taille lui a coûté quelque chose de sa santé; il s'est gâté l'estomac par des diètes qu'il a faites, et le vinaigre dont il a usé. Il est adroit à cheval, il danse bien, il fait des

armes, il est brave, il s'est fort bien battu contre Vardes, et on lui a fait injustice quand on a douté de sa valeur. Le fondement de cette médisance est que, toute la jeunesse de sa volée, ayant pris parti dans la guerre, il s'est contenté de faire une campagne en volontaire; mais cela vient de ce qu'il est paresseux et aime ses plaisirs : en un mot, il a du courage et n'a point d'ambition; il a l'esprit doux, il est agréable avec les femmes, il en a toujours été bien traité, et il ne les aime pas long-temps. Les raisons que l'on voit de ses bonnes fortunes, outre la réputation d'être discret, sont la bonne mine, et d'avoir de grandes parties pour l'amour; mais ce qui le fait réussir par-tout sûrement, c'est qu'il pleure quand il veut, et que rien ne persuade tant les femmes qu'on aime, que les larmes. Cependant, soit qu'il lui soit arrivé des malheurs tête-à-tête, soit que ses envieux veulent que ce soit sa faute de n'avoir point d'enfans, il ne déshonore pas trop les belles qu'il aime. Madame de Sévigné est une de celles pour qui il a eu de l'amour; mais sa passion finissant lorsque cette belle commençoit d'y répondre, ces contre-temps l'ont sauvée, ils ne se sont pu rencontrer; et comme il l'a toujours

vue depuis, quoique sans attachement, on n'a pas laissé de dire qu'elle l'avoit aimée, et bien que cela ne soit pas vrai, c'étoit toujours le plus vraisemblable à dire : il a été pourtant le foible de madame de Sévigné, et celui pour qui elle a eu plus d'inclination, quelque plaisanterie qu'elle en ait voulu faire.

Le Feuillade n'est pas tout à fait, pour un homme, ce que madame de Monglas est pour une femme; ce sont des mérites différens : celui-ci néanmoins a quelque faux brillant qui peut éblouir d'abord les étourdis, mais qui ne trompe pas les gens qui font des réflexions. Il a les yeux bleus et vifs, la bouche grande, le nez court, les cheveux frisés et un peu ardens, la taille belle, les genoux en dedans; il a trop de vivacité, il parle fort et veut toujours être plaisant, mais il ne fait pas toujours ce qu'il veut, cela s'entend avec les honnêtes gens; car pour le peuple et les esprits médiocres, avec qui il ne faut qu'avoir la bouche ouverte pour rire ou parler, il est admirable. Il a l'esprit léger et le cœur dur jusqu'à l'ingratitude; il est envieux, et c'est lui faire outrage que d'avoir de la prospérité; il est vain et fanfaron, et à son avènement dans le monde, il nous avoit si souvent dit

qu'il

qu'il étoit brave, qu'on se faisoit conscience d'en douter; cependant on se fait conscience aujourd'hui de le croire.

Le comte de Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du Roi, et pour qui naturellement Sa Majesté a de l'inclination, a de gros yeux bleus à fleur de tête, dont les prunelles à demi-cachées sous les paupières, lui font des regards languissans contre son intention. Il a le nez bien fait, la bouche petite et relevée, le teint beau, les cheveux blonds, dorés, et en quantité; véritablement il a un peu trop d'embonpoint; il a l'esprit vif et il imagine bien, mais il songe trop à être plaisant; il aime à dire des équivoques et des mots à double sens; et, pour se faire admirer, les fait souvent au logis, et les débite, comme des impromptus, dans les compagnies où il va; il s'attache fort vîte d'amitié aux gens sans aucun discernement, soit qu'il leur trouve du mérite ou non; il s'en lasse encore plus vîte. Ce qui fait un peu plus durer son inclination, c'est la flatterie; mais qui ne l'a point admiré, a beau être admirable, il n'en fera pas grande estime. Il est hardi à la guerre et timide en amour; cependant qui l'eût voulu croire, il avoit mis à mal toutes femmes qu'il avoit en-

trepris, et la vérité est qu'il a échoué auprès de certaines Dames qui, jusques-là, n'avoient refusé personne.

CHAPITRE III.

Les Maximes érotiques. Histoire de la Vallière (1).

— On m'a dit que vous aviez composé un recueil de maximes érotiques.

Le galant Bussy tira de sa poche un cahier de papier lié par des rubans couleur de rose, et nous lut ce qu'il appeloit le *Code* ou *les Maximes de l'Amour.*

Si l'on peut espérer de se faire aimer d'une Coquette.

Ne vous rebutez pas; un sot iroit se pendre;
Ne vous rebutez point, vous la verrez changer,
Attendez l'heure du berger;
Tout vient à temps, qui peut attendre.

(1) Mém. et Lett. de Bussy. Mém. du Temps. Saint-Simon. Galerie de l'anc. Cour.

Sur le don des Larmes en Amour.

Les sots qui pleurent à propos
Sont préférés aux diseurs de bons mots.

Laquelle est préférable de la Prude ou de la Coquette.

Vous demandez quelle victoire
Seroit plus selon mon desir ?
La prude donne plus de gloire,
La coquette plus de plaisir.

Sur les Plaintes.

Églé, c'est ma faute ou la vôtre ;
Examinons un peu nos feux,
Et nous verrons que l'un des deux
A toujours plus d'amour que l'autre.

Même Sujet.

On voit toujours l'amour dans le dépit,
Et jamais dans l'indifférence;
Et lorsque l'on fait tant de bruit,
On aime encor plus qu'on ne pense.

Sur la Jalousie.

C'est un grand bourreau de la vie
Que l'excès de la jalousie;
Mais je tiens qu'on seroit encor plus tourmenté
De l'extrême tranquillité.

Sur l'Absence.

L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent:
Il éteint le petit, il allume le grand.

Sur la Haine.

Haïr, ah! c'est promettre encore de l'amour;
Je trouve bien plus de distance
De l'amour à l'indifférence,
Que de la haine à l'amour.

Les Vous *et les* Tu.

L'un et l'autre est indifférent,
Je n'en voudrois aucun prescrire ni défendre;
Le Vous me paroît plus galant;
Mais je trouve le Toi plus tendre.

De l'Hymen, de l'Amour.

Assembler l'Hymen et l'Amour,
C'est mêler la nuit et le jour.

Même Sujet.

Vouloir épouser la belle,
Mon cher, c'est rompre avec elle,
Un peu plus honnêtement,
Que par votre changement.

Sur l'Amour.

Il faut que votre flamme augmente nuit et jour,
Et l'excès, ailleurs condamnable,
Est la mesure raisonnable,
Que l'on doit donner à l'Amour.

En Maxime.

Quand on n'aime pas trop, on n'aime pas assez.

Les Confidences.

Un confident n'est pas fort nécessaire;
Si l'on peut s'en passer, on ne fait pas trop mal;
Car autrement, pour l'ordinaire,
Le confident devient rival.

Du Premier et du Second Amour.

Le premier amour est extrême,
Mais les feux ne sont pas constans;
Et la seconde fois qu'on aime,
On aime moins, mais plus long-temps.

Sur l'Intérêt.

Les amans sur les biens sont comme les Chartreux,
Tout doit être commun entre eux.

Ils passèrent dans une galerie où se trouvoient les portraits des beautés les plus célèbres de la Cour. Bussy raconta à l'amant de Ninon leurs intrigues les plus secrettes, et lui fit voir un livre très-proprement relié en guise d'*Heures*, et où tous les saints du cocuage étoient en figure, avec prières accomodées au sujet.

La conversation tomba naturellement sur la disgrace que lui avoit suscitée l'Histoire des Gaules. Bussy soupira profondément, et dit: j'ai payé bien cher deux mauvais vers. — On assure qu'ils étoient composés pour madame de la Vallière.

Que Déodatus (1) est heureux
De baiser ce bec amoureux,
Qui va de l'une à l'autre oreille.

— Quoi! vous les connoissez? Il faut convenir que perdre toutes ses charges, sa fortune, et être mis à la Bastille pour de telles billevesées, est un peu dur. On me laissa en pri-

(1) Surnom de Louis XIV.

son fort long-temps; mais les Rois ont de si grands intérêts, que ceux d'un pauvre particulier sont bientôt oubliés. — Il n'est que trop vrai, répondit Casimir; mais racontez-moi l'histoire de la Vallière.

Avant sa faveur, mademoiselle de la Vallière avoit été aimée éperduement d'un lieutenant aux Gardes-Françaises. A son retour de l'armée, cet officier va chez *Madame*; court à l'appartement de sa maîtresse, voit des visages importuns et nouveaux, est refusé positivement; sort la rage dans le cœur. Un ami lui apprend qn'elle aime le Roi; lui fait le détail de cette affreuse nouvelle, et l'enivre du poison de la jalousie, avec toute la franchise d'une indiscrette amitié. Ce malheureux amant s'écrie : « Tout est perdu pour moi ! » et se perce de son épée. Mademoiselle de la Vallière donna des larmes à cet infortuné.

Jamais femme n'a aimé plus franchement un homme que madame de la Vallière n'aima Louis XIV. Cette favorite étoit si modeste et si peu ambitieuse, qu'elle n'avoit jamais dit au Roi qu'elle eût un frère, à plus forte raison n'avoit-elle rien demandé pour lui. Il étoit encore jeune, et avoit fait sa première campagne parmi les cadets de la maison du Roi.

Louis XIV, faisant sa revue, s'aperçut que sa maîtresse sourioit amicalement à un jeune homme qui, de son côté, l'avoit saluée d'un air de connoissance. Le soir même le Monarque demanda d'un ton sévère et irrité quel étoit ce jeune homme; elle se troubla d'abord, puis enfin répondit que c'étoit son frère : le Roi s'en étant assuré, lui fit des graces distinguées (1).

Bientôt elle porta dans son sein des preuves de sa première foiblesse : heureusement son terme vint à minuit. Le lendemain le bruit se répand à la Cour que la Vallière est accouchée. Aimant mieux mourir que de laisser soupçonner sa fragilité, elle se lève, s'habille et reçoit la Reine qui, pour aller à la messe, étoit obligée de passer dans son appartement : ce secret étoit son unique consolation. Madame de Soissons la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un avocat, jeune et jolie, dont elle faisoit ses délices, et qu'elle destinoit au Roi. Mademoiselle de la Vallière ayant un jour passé devant cette fille, sans la saluer, la comtesse dit assez haut à madame de Ventadour : « Je savois bien que la Vallière étoit boiteuse, mais je ne savois pas qu'elle fût aveugle. » La

(1) Et telle fut l'origine des ducs de la Vallière.

Vallière s'en plaignit au Roi, qui défendit le Louvre à madame de Soissons. Pour s'en venger, celle-ci écrivit, de concert avec le marquis *de Vardes* son amant, et le comte *de Guische*, amant de *Madame*, une lettre supposée, par laquelle le Roi d'Espagne instruisoit sa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la glissa dans le lit de la Reine : la *Molina*, une de ses femmes, la trouva et la remit au Roi. Cette lettre troubla la paix de la famille royale.

Environ six mois après la naissance de mademoiselle *de Blois*, le Roi, devenu plus galant et plus amoureux, fit ériger les terres de Vaujour et de Saint-Cristophe en duché, en pairie, sous le nom de la *Vallière*, en faveur de la mère et de la fille qui fut légitimée par les mêmes lettres. Elles furent données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de mai 1667, et registrées au parlement le 13 du même mois. Louis XIV y parla en amant plus qu'en Roi. « *Les bienfaits que les Rois exercent dans leurs États*, est-il dit dans le préambule de ces lettres patentes, *étant la marque extérieure du mérite de ceux qui les reçoivent, et le plus glorieux éloge des sujets qui en sont honorés, nous avons cru ne pouvoir*

mieux exprimer dans le public, l'estime toute particulière que nous faisons de la personne de notre très-chère bien aimée, et très-féale Louise-Françoise de la Vallière, qu'en lui conférant les plus hauts titres d'honneur, qu'une affection très-singulière, excitée dans notre cœur, par une infinité de rares perfections, nous a inspirés depuis quelques années en sa faveur ; et quoique sa modestie se soit souvent opposée au desir que nous avions de l'élever plus tôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualités, néanmoins l'affection que nous avons pour elle, et la justice ne nous permettant plus de différer les témoignages de notre reconnoissance, pour un mérite qui nous est si connu, ni de refuser plus long-temps à la nature les effets de notre tendresse, pour Marie-Anne, notre fille naturelle, en la personne de sa mère, nous lui avons fait acquérir, de nos deniers, la terre de Vaujour en Touraine, et la baronie de Saint-Christophe en Anjou, qui sont deux terres également considérables par leur revenu et par le nombre de leurs mouvances ; mais faisant réflexion qu'il manqueroit quelque chose à notre grace,

si nous ne rehaussions les valeurs de ces terres, par un titre qui satisfasse tout ensemble à l'estime qui provoque notre libéralité, et au mérite du sujet qui la reçoit; mettant d'ailleurs en considération que notre chère et bien aimée Louise-Françoise de la Vallière est issue d'une maison très-noble et très-ancienne, et dont les ancêtres ont donné, en diverses occasions importantes, des marques signalées de leur zèle au bien et avantage de cet État, et de leur valeur et expérience dans le commandement des armées : A CES CAUSES, etc. »

A la naissance de Louis XIV et de la Vallière, cette Demoiselle avoit eu recours à la muse de Benserade, et l'avoit prié de passer chez elle, sans le prévenir de son dessein. Ce poète étoit aimable et avantageux en se rendant chez la nouvelle favorite, il croit aller à un rendez-vous. Pénétré de son bonheur, il se jette en entrant à ses genoux; ce bonheur est si grand, qu'il a peine à le croire. *Eh non, ce n'est pas cela,* lui dit mademoiselle de la Vallière en le relevant, il s'agit d'une réponse, et elle lui montra la lettre du Roi qu'elle venoit de recevoir.

On attribue à madame de la Vallière un

sonnet sur l'inconstance du Roi son amant; il est probable que *Pélisson*, ou quelqu'autre bel-esprit, en fut le véritable auteur.

Tout se détruit, tout passe, et le cœur le plus tendre,
Ne peut d'un même objet se contenter toujours;
Le passé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les siècles futurs n'en doivent point attendre.

La constance a des lois qu'on ne veut point entendre;
Des desirs d'un grand Roi, rien n'arrête le cours :
Ce qui plait aujourd'hui, déplait en peu de jours;
Cette inégalité ne sauroit se comprendre.

Louis, tous ces défauts font tort à vos vertus;
Vous m'aimiez autrefois.... et vous ne m'aimez plus!
Mes sentimens, hélas! diffèrent bien des vôtres!

Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui donnez-vous un cœur comme le mien;
Ou, que n'avez-vous fait le mien comme les autres!

Elle avoit bien raison, une nouvelle favorite étoit sur les rangs; cependant loin d'être née sans pudeur, madame de Montespan (1) étoit naturellement éloignée de la galanterie; et si elle devint maîtresse du Roi, ce fut la faute de son mari plutôt que la sienne. Elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle étoit aimée; elle l'assura qu'une fête que le Roi donnoit, étoit pour

(1) Née en 1641; morte en 1707.

elle; elle le pressa, le conjura, avec les plus fortes instances, de l'emmener dans ses terres de Guienne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le Roi l'eût oubliée. Rien n'y put déterminer Montespan, qui ne fut pas long-temps à s'en repentir. Le projet de sa femme avoit été d'abord de gouverner le Roi, par l'ascendant de son esprit; elle croyoit qu'elle lui feroit toujours desirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui accorder jamais. A sa première grossesse, elle se désespéroit; elle devint maigre, jaune et si changée, qu'on ne la reconnoissoit pas: mais à la seconde grossesse, elle se consola, et porta dans les autres l'imprudence aussi loin qu'elle pouvoit aller: rendons cependant justice à leur piété. Ces deux amans, pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, pour faire leur jubilé. Madame de Montespan vint à Paris, visita les églises, pria et pleura ses péchés. Le Roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire en pareille circonstance. Le jubilé fini, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendroit à la Cour : elle devoit y être par sa naissance et par sa charge, et il ne parut pas impossible d'y vivre chrétiennement ; mais pour éviter les inconvéniens de la surprise, si

les deux amans venoient à se rencontrer sans y être préparés, il fut conclu que le Roi se rendroit chez madame de Montespan, et que les Dames les plus respectables de la Cour, seroient présentes à cette entrevue. Mais insensiblement ils s'écartèrent de la compagnie, se parlèrent à voix basse dans une embrâsure, pleurèrent et se dirent ce qu'on a coutume de dire en pareil cas ; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrônes, et passèrent dans une autre chambre où ils demeurèrent fort long-temps : de cette conversation advint au bout de neuf mois le duc du Maine.

Ce qui rend cette femme odieuse, c'est sa dureté. Ce trait peint une ame de bronze. Un jour que le carrosse de madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme, mesdames de *Montausier*, de *Richelieu*, et quelques autres, qui étoient avec elles, en furent effrayées et saisies, comme on l'est d'ordinaire en pareilles occasions : la seule madame de Montespan ne s'en émut pas, et elle reprocha même à ces Dames leur foiblesse. « Si c'étoit, leur disoit-elle, une véritable compassion, vous éprouveriez le même sentiment, en apprenant que cette aventure est arrivée loin de vous. »

Son mari est un original. M. de Montespan jouoit un jour au lansquenet; sa carte, qui étoit un roi de cœur, fut la première prise; et comme il pestoit un peu, une présidente voulant faire le bel esprit, lui dit : « Ah! Monsieur, ce n'est pas le roi de cœur qui vous a fait le plus de mal! » M. de Montespan, aigri par la perte, et par la réflexion de cette présidente, lui répondit : *Si ma femme est à un louis, vous êtes à trente sous.*

Il n'en sentit pas moins profondément sa blessure; il frémit à la nouvelle d'une intrigue dont il avoit toujours rejeté le soupçon. Il reprocha à sa femme son ingratitude, ses perfidies, tant d'amour pour elle, tant de riches partis sacrifiés à cet amour. Madame de Montespan, forte de l'appui du Roi, répond aux reproches par des insultes et des mépris; soutient que son commerce avec le Roi a toute l'innocence de l'amitié, et le menace de se délivrer de ses importunités, par son exil. Montespan indigné réplique que, dans sa maison, il ne connoît de maître que lui-même, et lève la main sur celle qui en réclame un autre. « Il m'aime, lui dit la Marquise; frappez, si vous l'osez. » L'emportement du mari n'est point calmé par cet aveu; il outrage sa femme

et de la main et de la voix. Madame de Montespan pousse de grands cris; on accourt, on la trouve noyée dans ses pleurs. La Reine, Mademoiselle, toute la Cour crient contre un époux si féroce. Le Roi irrité qu'on traite si mal une Dame de laquelle il n'a eu encore que des espérances, ordonne à Montespan de la respecter désormais, et lui défend de l'emmener en province.

Le Monarque si terrible à l'égard de l'époux, sut récompenser un fidèle serviteur, quoique les grands, et sur-tout les rois, voient rarement de bon œil ceux que le hasard, ou quelques circonstances particulières ont rendus confidens ou témoins de leurs foiblesses. Louis XIV eut pour témoins des siennes, un de ses Gardes, que le devoir de sa consigne avoit placé à l'entrée d'un appartement, dont l'intérieur ne se trouva point fermé aux regards des passans, dans un moment où la pudeur du Monarque et de la nouvelle favorite (madame de Montespan) exigeoit le plus ténébreux mystère. Leurs yeux se portèrent sur le Garde, à l'instant même qu'ils s'aperçurent de leur négligence. Leur premier soin fut de s'assurer qu'aucun autre n'avoit été mis dans la confidence de leurs amours. Le Garde les

tranquillisa

tranquillisa sur ce point, en déclarant au Monarque qu'il avoit pris sur lui d'outre-passer sa consigne, en interdisant, à plusieurs personnes, un passage ouvert au public en toute autre circonstance : il finit par demander au Roi sa protection auprès des officiers supérieurs, qui ne manqueroient pas de l'inquiéter à ce sujet. Louis XIV lui sut gré de cette précaution, et pour l'en récompenser, et s'assurer de sa discrétion par la reconnoissance, il lui donna le gouvernement de Coignac ; et voilà comment on fait ici fortune. — Il me paroît que vous ne l'avez pas faite. — Et je puis vous assurer que ce n'est pas ma faute, j'ai tenu journal de courtisan. — Je desirerois le voir. — Il est triste.

CHAPITRE IV.

Journal d'un Courtisan. Importance d'un mot en affaires. Histoire du duc de Mazarin (1).

Il étoit tard ; on se sépara pour le lendemain, Casimir fit alors ressouvenir Bussy de la parole qu'il lui avoit donnée ; il tira de nouveau

(1) Mém. de Bussy. Mém. du Temps.

un cahier de sa poche, il avoit pour titre : *Journal d'un Courtisan ;* il lut : Le 16 juin 1658, je reçus cette lettre de Son Eminence.

MONSIEUR,

Je vous confirme ici le compliment que j'ai donné ordre à un de mes gentilshommes de vous faire, *pour le bien que vous avez servi* le jour de la bataille.

Votre très-affectionné serviteur,

le cardinal MAZARINI.

Le 6eme. de juillet, du Bec-Crespin, comte de Moret, vint trouver le maréchal de Turenne de la part du Cardinal, pour lui dire que le Roi étoit à l'extrémité, et qu'il ne croyoit pas qu'il dût s'avancer davantage avec l'armée. Il me dit que le Cardinal l'avoit chargé de m'assurer qu'il étoit mon ami et mon serviteur ; qu'il s'attendoit à moi quand il auroit besoin de ses amis.......

Voici ce que je lui écrivis là-dessus.

MONSEIGNEUR,

J'ai dit à M. le comte de Moret, que Votre Eminence pouvoit compter sur moi et sur mes

amis, quand tous ses serviteurs lui seroient infidèles. Je vous l'écris encore, et je vous supplie très-humblement de garder cette lettre, pour montrer à tout le monde que je suis un homme sans honneur, si je manque jamais à vous servir envers et contre tous, et d'être toute ma vie,

de Votre Eminence,

Monseigneur,

le très-humble, très-obéissant
et très-passionné serviteur,

BUSSY-RABUTIN.

Du Camp de Dixmude, ce 6 juillet 1658.

Cependant, nous étions aux écoutes et dans le silence où met d'ordinaire l'attente d'un grand évènement. Enfin, le 11ème. de juillet, nous apprîmes que le Roi étoit hors de péril; et, par le même courrier, je reçus cette lettre du Cardinal.

Monsieur, *je ne puis pas m'empêcher de vous dire, en réponse* de la lettre que M. le comte de Moret m'a rendue de votre part, que j'estime, au point que je le dois, les pro-

(1) *Ibid*, page 36.

testations *qu'il vous a plu* de me faire de votre amitié, et que je n'oublierai rien pour vous donner des marques de la mienne et de mon estime, étant de tout mon cœur,

Monsieur,

votre très-affectionné serviteur,

le cardinal MAZARINI.

A Calais, ce 9 juillet 1658.

Avec toutes ces belles assurances de l'amitié du Cardinal, je n'eus point ce que j'avois demandé, et Créquy eut le commandement du corps de réserve. Le chagrin que j'en eus, joint aux chaleurs extraordinaires qu'il faisoit, et aux fatigues que je m'étois données, me fit tomber malade......

Le lendemain du jour que fus arrivé à Calais, le Roi me fit l'honneur de m'envoyer faire compliment sur ma maladie, par Nogent le père, et le Cardinal y vint lui-même. Dieu sait après cela si je reçus des visites des courtisans! je n'y pouvois fournir; il n'y eut personne à la table qui ne fît sa cour de dire du bien de moi, et qui ne me crût sur le point de recueillir le fruit de mes services......

Le 28ème. de juillet, le Cardinal gardant le

lit pour quelque ressentiment de goutte, j'eus une grande conversation avec lui : je lui dis qu'il y avoit vingt ans que j'étois mestre-de-camp d'infanterie; que j'avois passé depuis par tous les emplois généraux; que j'avois partout fait mon devoir; qu'il savoit les services que j'avois rendus en 1652 pendant la guerre civile ; que depuis ce temps-là (où la presse n'étoit pas si grande qu'à présent de se déclarer son serviteur) je l'avois toujours fait jusques ici le plus hautement du monde, et que cependant j'avois la douleur de voir qu'on venoit de donner à Créquy le corps de réserve à commander ; que j'étois dans l'emploi lorsqu'il étoit encore au collége..... Il finit cette conversation par me promettre positivement de me faire avoir un gouvernement après Moret et Cossé, ses créatures. . . . . .

Le second d'août, le Cardinal repartit de Bergues pour Calais, et moi, ne faisant que languir et ne pouvant me remettre à l'armée, je le suivis, et je m'en vins prendre les eaux de Sainte-Reine à Bussy, par ordre de Guénaut, premier médecin de la Reine-Mère.

. . . .

Je me consumois en demandes inutiles : mon attente fut trompée.

Voilà comment le Cardinal me traita après tant de services de ma part, et de si belles promesses de la sienne.

. . . .

Dans ce temps-là je fus d'une partie de plaisir à la campagne, qui fit bien du bruit. Je l'écrivis et la montrai un an après à madame de ****, pour lors de mes amies; elle en fit une histoire à sa mode, qu'elle fit courir dans le monde quand nous nous brouillâmes; mais voici naturellement comme elle se passa.

Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du Roi, voulant aller passer les fêtes de Pâques à Roissy, qui est une terre à quatre lieues de Paris, qui lui venoit du côté de sa femme, proposa à Manciny, neveu du cardinal Mazarin, et à l'abbé le Camus, aumônier du Roi, d'être de la partie, lesquels ne s'en firent pas presser. Deux jours après qu'ils y furent, le comte de Guiche et Manicamp l'ayant appris, les allèrent trouver, menèrent avec eux le jeune Cavois, lieutenant au régiment des Gardes. Aussitôt qu'ils y furent arrivés, Manciny et l'abbé s'enfermèrent dans leurs chambres, se défiant des emportemens du comte de Guiche et de Manicamp : le lendemain, jour du Vendredi-saint, ils en partirent de grand

matin, et revinrent à Paris. Quand Vivonne et les autres l'eurent appris, ils proposèrent de m'envoyer prier de les aller voir. Vivonne m'écrivit un billet, et moi, n'ayant alors rien à faire à Paris, je montai à cheval et je les allai trouver. Je les rencontrai qu'ils venaient d'entendre le service. Un moment après nous envoyâmes à Paris quérir quatre des petits violons du Roi, et nous nous mîmes à table. Après dîner nous allâmes courir un lièvre avec les chiens du Tilloy; pour moi qui n'aime point la chasse, je m'en revins bientôt au logis, où, ayant trouvé les violons, je me divertis à les entendre : je n'eus pas pris ce plaisir une heure durant, que je vois entrer dans la cour le comte de Guiche, au galop, qui menoit un homme par la bride de son cheval comme un prisonnier de guerre, et Manicamp derrière avec un fouet de postillon pour le presser. Je courus pour savoir ce que c'étoit; je trouvai un homme vêtu de noir, assez âgé, qui avoit la mine d'un honnête homme : il me fit pitié; et ayant témoigné au comte de Guiche que je condamnois son procédé; le bonhomme prit la parole et me dit qu'il entendoit raillerie. Je le menai dans la salle où il me conta qu'en s'en retournant à Paris de sa maison de campagne, il

avoit rencontré ces Messieurs; que le comte de Guiche, qui l'avoit abordé le premier, lui ayant demandé qui il étoit, il lui avoit répondu qu'il étoit le procureur de M. le Cardinal, nommé Chantereau; que le comte de Guiche lui avoit dit : Ah ! M. Chantereau, je uis fort aise de vous avoir rencontré; il y a long-temps que je vous cherchois : j'ai ouï faire bon récit de votre capacité, et pour moi j'ai toujours fort aimé la chicanne. Que sur cela il avoit bien vu que c'étoit de la jeunesse qui vouloit rire, et qu'il avoit pris son parti de ne se point fâcher. Il me fit cette relation avec la même exactitude qu'il auroit fait une information. Je lui dis qu'il avoit fait en galant homme, et je lui fis apporter du vin, pendant qu'on faisoit manger l'avoine à son cheval. Après cela il nous quitta fort content de la compagnie, et particulièrement de moi. Les violons recommencèrent à jouer jusqu'au souper que nous passâmes gaîment, mais sans débauche; nous les menâmes au parc où nous fûmes jusqu'à minuit. Le samedi nous nous levâmes fort tard, et nous passâmes le reste de la journée à nous promener dans des calèches. Comme nous avions impatience de manger de la viande, nous voulûmes faire *médianoche*. Ce repas-là

ne fut pas si sobre que les autres; nous bûmes fort, et sur les trois heures après minuit, nous nous allâmes coucher. Nous étant levés à onze heures du matin le jour de Pâques, nous ouîmes la messe dans la chapelle du château: nous dinâmes et nous nous en retournâmes à Paris, où, à l'entrée de la ville, chacun s'en alla de son côté.

Nos ennemis et ceux qui, sans haïr, ne laissent pas de couper la gorge, se souvinrent de nous à la Cour. Ils savoient qu'un des plus grands plaisirs qu'ils pouvoient faire au Cardinal, étoit de lui fournir des prétextes de ne pas faire du bien à ceux à qui il en devoit, et de se venger de ses ennemis. Ils lui dirent donc la partie de Roissy, et qu'on y avoit fait mille choses contre le respect qu'on doit à Dieu et au Roi.

Il avoit des raisons particulières de haïr, de craindre, ou de se défier de tous ces Messieurs: pour moi, il eût été bien aise de me faire une querelle pour me faire perdre, ou du moins pour différer les récompenses qu'il me devoit. Tout cela fit résoudre le Cardinal de se servir de cet avis aux occasions; et, pour cacher le mal qu'il nous préparoit sous des apparences d'une justice fort exacte, il commença par

exiler, à Brissac, Manciny son neveu, et l'abbé le Camus à Meaux, et fit courir le bruit qu'il s'étoit fait à Roissy mille impiétés, dont les dévots, disoient-ils, avoient fait des plaintes à la Reine.

Le peuple qui grossit tout, et qui fait bien plus de cas du merveilleux que du véritable, décida bientôt de ce qui s'étoit fait à Roissy. Il dit d'abord qu'on y avoit baptisé des grenouilles, et puis il revint à un cochon de lait; d'autres qui vouloient rafiner sur l'invention, disoient qu'on avoit tué un homme et mangé de sa cuisse : enfin il n'y eut guère d'extravagances à imaginer qui ne fût dite. Cependant ayant eu avis que la Reine elle-même en avoit parlé comme d'une affaire odieuse et pleine de scandale, je résolus de lui en parler. Je lui dis donc que j'avois appris qu'on disoit mille sottises de notre voyage de Roissy, et que même on en avoit entretenu Sa Majesté; que je la suppliois très-humblement, par l'intérêt que je savois qu'elle prenoit aux choses qui regardoient la religion, de vouloir bien éclaircir la vérité, et de faire ordonner un maître des requêtes pour aller informer sur les lieux : que le métier que j'avois fait depuis vingt-cinq ans, ne m'avoit pas rendu fort délicat sur la

dévotion, mais que personne n'étoit moins impie que moi; que quoique ma fortune fût très-médiocre, après les services que j'avois rendus, je ne laissois pas d'avoir des envieux, qui, ne me pouvant attaquer sur la fidélité au Roi et sur le courage, parce qu'il eût été trop difficile de désabuser le public là-dessus, m'attaquoient sur le libertinage, contre la réputation duquel un homme de guerre ne s'est pas d'ordinaire si fort précautionné; que cependant je me soumettois à perdre la vie, si l'on me pouvoit convaincre d'avoir jamais fait la moindre action scandaleuse.

La Reine me dit qu'elle n'en doutoit pas; qu'elle savoit que j'avois toujours bien servi, et particulièrement dans la guerre civile; qu'il étoit vrai qu'on m'avoit accusé d'être un peu libertin, et même d'avoir écrit quelque chose de ce caractère-là, ce qu'elle n'avoit pas voulu croire.

Cependant le bruit de cette affaire diminuoit au Louvre tous les jours, et augmentoit à la ville.

Je reçus à Paris, le 14ème. de juillet, cette lettre de Sa Majesté.

« Monsieur le comte de Bussy-Rabutin,
» étant mal satisfait de votre conduite, je vous

» fais cette lettre pour vous dire qu'aussitôt
» que vous l'aurez reçue, vous ayez à partir
» de ma bonne ville de Paris, et à vous ache-
» miner incessamment en votre maison en
» Bourgogne, et à n'en point partir que vous
» n'en ayez permission expresse de moi. A
» quoi m'assurant que vous satisferez, je ne
» vous ferai la présente plus longue ni plus
» expresse, priant Dieu qu'il vous ait, M. le
» comte de Bussy Rabutin, en sa sainte garde.
» Ecrit à Fontainebleau, le 10 juillet 1659. »

Signé, Louis.

Et plus bas, le Tellier.

Cet ordre me surprit extrêmement; je n'y obéis pas sur l'heure, parce que j'avois quelques affaires à Paris; et cependant j'envoyai un courrier au Cardinal, par lequel je lui écrivis une lettre suppliante avec la rage dans le cœur.

Je reçus en réponse de vaines promesses, auxquelles j'aurais dû être las d'avoir recours.

Le 22 février, 1660, nous allâmes, Vivonne et moi, saluer le prince de Condé à Saint-Maur : il me fit mille carresses; et comme il me demandoit si j'avois permission d'aller à

la Cour, je lui dis en riant que non, et que j'avois envie de le supplier de me comprendre dans son amnistie. Il me répondit qu'il le vouloit bien, et trouva plaisant qu'un homme qui avoit toujours servi le Roi, fût en état de lui parler ainsi, à lui qui venoit de porter les armes contre son maître.

Il fallut encore essuyer les mystères du Cardinal; enfin l'abbé Fouquet me vint dire de sa part, au bout de six semaines, que je pouvois aller au Louvre quand je voudrois.

L'impertinente coutume qui duroit alors, de porter les premières nouvelles, et de rendre les premiers honneurs ou les premiers devoirs au premier Ministre, m'empêcha d'aller d'abord au Roi: cela étoit tellement établi depuis le ministère du Cardinal de Richelieu, que les favoris ne nous savoient aucun gré de le faire, et si nous y eussions manqué, ils nous eussent regardé comme des gens qui n'eussent pas voulu dépendre d'eux, et dès-là notre fortune étoit échouée.

J'allai donc d'abord trouver le Cardinal à son logis; il avoit la goutte. Sitôt qu'il me vit: Ah! vous voilà, me dit-il, pauvre exilé. Oui Monsieur, lui répondis-je, me voici avec autant de zèle pour Votre Eminence, que si je

venois de recevoir de grandes graces. Bien, reprit-il, il faut désormais prendre garde à votre conduite; car les dévots sont alertes. Je ne pus m'empêcher de sourire, voyant qu'il prétendoit encore me faire croire que l'on m'avoit chassé sur les plaintes des dévots contre moi. Quand je serai bien avec Votre Eminence, lui dis-je, Monsieur, les dévots ne me feront point de mal.

Il vit bien qu'il ne m'avoit pas persuadé, et m'ayant dit que nous nous verrions une autre fois plus long-temps, je sortis de sa chambre et je m'en allai au Louvre saluer le Roi.

. . . .

(1) Le 29ème. d'août 1661, le Roi partit de Fontainebleau, en poste, pour son voyage de Bretagne.

Le 5ème. de septembre, Artagnan, sous-lieutenant de la compagnie des Mousquetaires du Roi, dont Manciny, duc de Nevers, étoit capitaine, arrêta, par ordre de Sa Majesté, le surintendant Fouquet au château d'Angers, où il fut détenu quelque temps, puis mené à Amboise, puis à Vincennes, puis à Moret, puis à la Bastille, et enfin à Pignerolle. Il n'avoit jamais tant fait de voyages que depuis qu'il fut arrêté.

(1) *Ibid*, page 94.

Comme le Roi avoit nommé ceux qui le devoient accompagner en Bretagne, et que j'étois bien éloigné *de recevoir la grace d'être nommé*, je résolus de le suivre de mon chef. Il est vrai que je ne fus pas à Blois, que j'appris que Sa Majesté retournoit; de sorte que je vins passer à Cheverny, où je fus quatre jours, et de là je m'en revins à Paris.

Le lendemain du jour que j'y fus arrivé, je reçus de la Cour une lettre d'un de mes amis, par laquelle il me mandoit que le bruit étoit que dans une des cassettes du surintendant, on avoit trouvé la démission de ma charge; que le Roi en vouloit disposer, et que je me hâtasse d'y aller pour y mettre ordre. . . . .

Je vis, depuis ce temps-là, dans le visage du Roi quelque froideur extraordinaire pour moi. On fit alors un état nouveau des pensions, sur lequel non-seulement je ne fus point couché pour ma personne, comme furent beaucoup d'officiers de cavalerie sous ma charge, mais encore on ne me paya plus de ma pension de mestre-de-camp-général. J'avalois toutes ces couleuvres sans me plaindre, dans l'espérance de quelque guerre, et dans l'attente du cordon bleu à la première promotion, et cependant je ne ralentissois ni mes de-

voirs ni mes assiduités auprès du Roi ; je composois même mon visage, en sorte qu'il n'y remarquât aucun changement, et je le faisois assurer de temps en temps, par le comte de Saint-Aignan, de ma résignation à ses volontés.

Une vie si désagréable et pleine de tant de mortifications, me fit enfin tomber malade d'une fièvre tierce, le 29ème. de septembre : elle me quitta après cinq accès ; et, croyant me rétablir plus promptement en changeant d'air, je retournai à Paris, mais la fièvre me reprit en double tierce huit jours après. . . . .

Le premier de novembre 1661, la Reine accoucha d'un fils, à midi, à Fontainebleau.

Dans ce temps-là j'appris qu'on parloit de faire des chevaliers au jour de l'an prochain ;

J'en écrivis au Roi et à Rose, secrétaire du cabinet, pour présenter une lettre à Sa Majesté. J'écrivis au maréchal de Turenne pour m'y servir, comme il me l'avoit offert ; j'écrivis à M. le Tellier et à la Mesnardière, lecteur du Roi. . . . .

Je résolus, sur les lettres de mes amis, d'aller à Fontainebleau ; je m'y fis donc porter en brancard.

. . . .

Je

Je me levai, et ayant prié mon ami Saint-Aignan de me mettre en un endroit où je pusse parler au Roi commodément et un peu à loisir, il le fit.

Je dis à Sa Majesté que je la venois supplier de se souvenir de moi dans la promotion qu'elle alloit faire; que je pouvois lui dire véritablement que j'avois quatre choses pour mériter cet honneur-là, que personne en France n'avoit que moi toutes ensemble.

Qu'il n'y avoit pas en France un gentilhomme de plus ancienne maison que la mienne.

Que j'avois vingt-sept années de services à la guerre et dans des charges considérables, où j'avois été assez heureux pour servir utilement.

Qu'il y avoit huit ans que j'étois mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, qui étoit une charge unique, et qui avoit toujours fait obtenir l'ordre à ceux qui l'avoient possédée;

Et que, pour la quatrième raison, je n'avois reçu aucune récompense de la Cour.

Que je n'alléguois pas ces choses-là à Sa Majesté comme prétendant qu'elles me donnassent aucun droit; que je savois bien que c'étoit une pure grace qu'elle faisoit à qui il lui plaisoit; mais que je croyois que les choses

que je venois lui dire, me rendroient plus digne de la recevoir; et en achevant je lui présentai un placet qui disoit les mêmes raisons; il le prit, et me dit assez gracieusement qu'il y songeroit. . . . .

Depuis j'ai été mis à la Bastille, et obligé de me démettre de ma charge.

CHAPITRE V.

L'Importance d'un mot en affaires. Le duc de Mazarin. Anecdotes (1).

Le roi de Pologne, pour éviter au Comte des souvenirs affligeans, détourna la conversation. Je l'ai vu, dit-il, tout dépend d'un moment dans les affaires. — Tout dépend d'un mot, et j'en ai pour preuve la mésaventure de Lauzun.

En quittant la Cour, le duc de Mazarin voulut se défaire de la charge de Grand-Maître de l'artillerie. Lauzun en eut vent, et alla la demander au Roi, qui la lui promit, mais sous le secret, et lui fixa le jour du Conseil des

(1) Mém. Hist. Saint-Simon.

finances pour le déclarer. Ici on va voir l'importance d'un mot en affaires, et le prix d'une minute. « Ce jour arrivé, Lauzun va attendre
» le Roi dans la pièce qui précédoit celle du
» Conseil. Il y trouva Nyert, premier valet-
» de-chambre en quartier, qui lui demande
» amicalement pourquoi il vient. Lauzun, sûr
» de son affaire, croit s'acquérir cet homme,
» en lui apprenant ce qui va être déclaré en
» sa faveur. Nyert lui en fait un compliment,
» regarde sa montre comme par réflexion,
» s'aperçoit, dit-il, qu'il a encore le temps
» d'exécuter un ordre pressé et court, que le
» Roi lui a donné. Il quitte Lauzun, monte
» quatre à quatre les marches d'un petit esca-
» lier, au haut duquel étoit le cabinet de tra-
» vail de Louvois, et lui dit en deux mots ce
» que Lauzun vient de lui apprendre.

» Louvois haïssoit Lauzun, ami de Colbert
» son rival; il en craignoit la faveur et les
» hauteurs dans une charge qui avoit tant de
» rapports nécessaires avec son département
» de la guerre. Il embrasse Nyert, le renvoie
» promptement à son poste, le charge de quel-
» ques papiers pour servir d'introduction,
» descend, trouve dans cette pièce Lauzun
» et Nyert. Celui-ci fait l'étonné de ce que

» Louvois paroît vouloir entrer, et lui repré-
» sente que le Conseil n'est pas fini. *N'im-
» porte*, répond le Ministre, *j'ai quelque
» chose de très-pressé à dire au Roi*, et il
» entre. Le Roi va à lui, le tire dans l'embrâ-
» sure d'une fenêtre, et lui demande ce qu'il
» veut.

» Sire, dit-il, je sais que *Votre Majesté va
» déclarer M. de Lauzun Grand-Maître de
» l'artillerie, et qu'il attend cette faveur au
» sortir du Conseil. Votre Majesté est pleine-
» ment maîtresse de ses graces et de ses
» choix; mais je crois de son service d'oser
» lui représenter l'incompatibilité qui est
» entre M. de Lauzun et moi. Votre Majesté
» le connoît haut et absolu: il voudra tout
» changer dans l'artillerie, sans consulter.
» Cette charge a une connexion si néces-
» saire avec le département de la guerre,
» qu'il est impossible que le service s'y fasse
» quand il y aura une mésintelligence dé-
» clarée entre le Grand-Maître et le Secré-
» taire d'Etat; et le moindre inconvénient
» sera que Votre Majesté soit tous les jours
» importunée de nos prétentions récipro-
» ques, dont il faudra qu'elle soit juge à
» tout moment.* Le Roi, très-piqué de voir

» son secret su par celui auquel il vouloit prin-
» cipalement le cacher, réfléchit un moment,
» et dit à Louvois : *Cela n'est pas encore fait*,
» et va se rasseoir au Conseil. On sort ; Lau-
» zun se présente. Le Roi passe et ne dit mot.
» Vingt fois dans la journée Lauzun se montre
» avec affectation, et le Roi de garder le si-
» lence. Lauzun en parle enfin au petit cou-
» cher. Le Roi répond froidement : *Cela ne*
» *se peut encore ; je verrai.* Quelques jours
» s'étant écoulés, Lauzun se procure une con-
» versation particulière avec le Roi, et après
» quelques demandes et répliques, somme au-
» dacieusement le Monarque de sa parole. Le
» Roi répond qu'il en est dégagé, parce qu'il
» n'a promis la charge que sous secret, au-
» quel Lauzun a manqué. Là dessus, celui-ci
» s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au
» Roi, tire son épée, en casse la lame sous son
» pied, et jure que jamais il ne servira un
» prince capable de lui manquer si *vilaine-*
» *ment* de parole. Le Roi tenoit sa canne, il
» la jeta par la fenêtre : *Je serois fâché, dit-il,*
» *d'en avoir frappé un homme de qualité*,
» et il sort. Lauzun sort aussi, crie comme un
» fou qu'il est perdu, et en effet est arrêté le
» lendemain, et conduit à la Bastille. »

—C'est un singulier caractère que ce duc de Mazarin, auquel Lauzun comptoit succéder.

— On dit que le premier a sa maison pour prison, sur ce qu'il a cassé ou brûlé pour plus de quatre cent mille francs de statues, ou de tableaux, parce que c'étoit des nudités. M. C... ayant découvert ce beau dessein, avant qu'il l'eût exécuté, lui avoit envoyé un ordre du Roi pour l'en empêcher.

Son travers d'esprit pervertit ses plus excellentes qualités. On ne peut avoir plus d'esprit, ni plus agréable. Il est de la meilleure compagnie, magnifique, fort instruit; il vivoit dans l'intime familiarité du Roi, qui ne cessa jamais de l'aimer et de lui en donner des marques, quelque chose qu'il eût fait pour être oublié. Il est fils du maréchal *de la Meilleraye*, à qui il succéda dans les gouvernemens de Bretagne, de Nantes, de Brest, du Fort-Louis, de Saint-Malo. Son père s'opposa, tant qu'il put, à la volonté du cardinal Mazarin, son ami intime, qui choisit son fils, comme le plus riche parti qu'il connût, pour en faire son héritier, en lui donnant son nom et sa nièce. Le Maréchal qui avoit de la vertu, disoit que tant de biens lui faisoient peur, et que leur immen-

sité accableroit un jour sa famille. Sa femme lui a apporté vingt-huit millions. Il a en outre le gouvernement d'Alsace, de Brisack et de Béfort, et le grand bailliage de Haguenau, qui seul est de trente mille livres de rente. Le Roi le mit dans tous ses conseils, lui donna les entrées des premiers Gentilshommes de la chambre, et le distingua dans toutes les occasions. Il fut fait lieutenant-général dès 1654, et avoit beau jeu à devenir maréchal de France et général d'armée... La piété toujours si propre à faire valoir les talens, empoisonna, par les travers de son esprit, tous ceux qu'il tenoit de la nature et de la fortune. Il fit courir le monde à sa femme avec le dernier scandale; il devint ridicule au monde et insupportable au Roi par les visions qu'il prétendoit avoir, sur la vie que le Monarque menoit avec ses maîtresses.

Un jour, il vint dire à Louis XIV, l'ange Gabriel m'a apparu; il vous instruit par ma voix que votre vie scandaleuse.... Il m'est aussi apparu, répondit le Roi, en l'interrompant, et il m'a dit que vous étiez un fou. Aussitôt il lui tourna le dos.

Enfin il se retira dans ses terres, où il

est devenu la proie des moines, qui profitent de ses foiblesses, et puisent dans ses millions. Il mutile les plus belles statues, barbouille des chefs-d'œuvre de peinture, fait des loteries de son domestique; en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Selon lui, le sort marque infailliblement les volontés du Ciel. Le feu prît un jour au château de Mazarin, chacun accourut pour l'éteindre; et lui de chasser ces coquins, qui, disoit-il, vouloient s'opposer au bon plaisir de Dieu. Il aime qu'on lui fasse des procès, parce qu'en perdant un bien qui ne lui appartenoit pas, disoit-il, s'il gagnoit, il conservoit en sûreté de conscience, celui que la justice lui laissoit; il défend, dans toutes ses terres, aux filles et femmes de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvaises pensées que cela peut leur donner. Il voulut faire arracher les dents de devant à ses filles, parce qu'elles étoient belles, et qu'il craignoit que leur beauté ne les énorgueillît.

La soirée fut égayée par une aventure piquante. Le matin, Bussy avoit placé aux côtés de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés la fameuse comtesse des Barres. Casimir en fut

dupe autant qu'il pouvoit l'être. Lorsqu'elle fut sortie, il demanda à Bussy l'histoire de ce singulier hermaphrodite : celui-ci qui aimoit à conter, ne se fit pas prier et commença en ces termes.

Histoire de la comtesse des Barres.

Le père de M. l'abbé de Choisy, étoit fils d'un provincial qui fut introduit à la Cour d'une manière assez extraordinaire. Il revenoit d'une petite terre nommée Balleroy, qu'il avoit en Normandie. Etant arrivé à Meulan, le marquis d'O, alors surintendant des finances, survint en même temps dans l'hôtellerie ; ils font connoissance, soupent ensemble, jouent aux échecs. M. de Choisy, qui n'étoit pas sot, se laisse donner mat. Le surintendant le trouva si fort à son gré, et fut si content de la capacité qu'il lui montra, dans une longue conversation qu'ils eurent entr'eux, qu'il l'introduisit à la Cour, et l'employa depuis, dans les affaires les plus importantes, sans que son nom parût jamais dans aucun traité. Le Roi Henri III, le fit conseiller d'Etat. M. de Choisy fut fort aimé de ce Monarque, de même que de son successeur.

Je reviens à M. l'abbé de Choisy. Sa mère étoit de la maison de Hurault de l'Hôpital, et arrière-petite-fille du chancelier de ce nom. Madame de Choisy étoit une femme distinguée par sa politesse et par son esprit; qualités qui lui attirèrent l'estime de toute la Cour. Il paroît qu'elle étoit elle-même assez persuadée de son mérite. Sire, dit-elle un jour au Roi, avec hardiesse, voulez-vous devenir *honnête homme? Ayez souvent des conversations avec moi.* Il crut son conseil et lui donnoit deux fois la semaine des audiences réglées qu'il payoit par une pension de huit mille livres.

L'abbé étoit un enfant mignon. La mère par une fausse tendresse l'éleva comme une demoiselle. *Le moyen après cela,* comme il le dit souvent lui-même, *de faire un grand homme.* Madame de Choisy avoit eu ce fils à plus de quarante ans; et comme elle vouloit absolument encore être belle, un enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit partout, la faisait paroître encore jeune. On affectoit sur-tout d'habiller le poupon en fille, toutes les fois que M. le duc d'Orléans venoit au logis, et il y venoit au moins deux ou trois fois la semaine.

L'Abbé avoit les oreilles percées; des diamans, des mouches, etc.

Monsieur, qui aimoit aussi tout cela, lui faisoit toujours cent amitiés, dès qu'il arrivoit suivi des nièces du cardinal Mazarin, et de quelques Filles de la Reine. On mettoit Monsieur à la toilette, on le coîffoit; il avoit un corps pour lui conserver sa taille : le corps étoit en broderie. On lui ôtoit son juste-au-corps, pour lui mettre un manteau de femme et des jupes. Tout cela se faisoit, disoit-on, par l'ordre du Cardinal, qui vouloit le rendre efféminé, de peur qu'il ne fît de la peine au Roi, comme Gaston avoit fait à Louis XIII. Quand Monsieur étoit habillé et paré, on jouoit à la petite frisure, c'étoit le jeu à la mode; et sur les sept heures on apportoit la collation; mais il ne paroissoit point de valets. L'Abbé également en juppe alloit à la porte de la chambre, prendre les plats et les mettoit sur des guéridons autour de la table. Il donnoit à boire, il en étoit assez bien payé par quelques baisers au front, dont ces Dames l'honoroient.

Madame de Brancas y amenoit souvent sa fille, qui a été depuis la princesse

d'Harcourt ; elle l'aidoit à faire ce petit ménage ; mais quoiqu'elle fût fort belle, les Filles de la Reine préféroient leur singulière compagne à cette Princesse, sans doute, parce que, malgré les cornettes et les jupes, elles sentoient en lui quelque chose de masculin.

Si nous l'en croyons, on lui trouvoit beaucoup de grace, habillé en fille. Il n'avait point de barbe. On avoit eu soin, dès l'âge de cinq ou six ans, de le frotter tous les jours avec une certaine eau qui fait mourir le poil dans sa racine, pourvu qu'on s'y prenne de bonne heure. Ses cheveux noirs faisoient paroître son teint assez beau, quoiqu'il ne l'eût pas fort blanc.

Telle fut la vie qu'il mena jusqu'à dix-huit ans. Il la quitta pendant quelques années ; mais la reprit bientôt et vérifia l'axiome d'Horace :

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diu.

Après la mort de sa mère, il continua de s'habiller en femme. Il n'étoit jamais autrement à la maison ; et on l'a vu jusque dans l'âge

mur habillé de cette manière, dans les compagnies, et même à l'église.

Il était âgé de vingt-deux ans, quand madame de Choisy mourut.

Il fallut toutefois quitter des passe-temps si agréables, pour prendre des leçons en Sorbonne : l'abbé y fit briller plus d'une fois la vivacité de son esprit.

Il en revint cependant à sa première mascarade, et qui le croiroit par suite d'une plaisanterie de madame de la Fayette, soutenu du suffrage de M. de la Rochefoucauld.

On vit donc l'Abbé sans cesse avec des habits de femme. Il faisoit ainsi des visites; alloit à l'église, au sermon, à l'opéra, à la Comédie. Il sembloit qu'on y fût accoutumé. Il se faisoit nommer par ses laquais, madame de Ganzy, et se fit peindre par Ferdinand.

L'abbé de Choisy comptoit mener longtemps à Paris une vie si délicieuse, et si conforme à ses inclinations, lorsque la sagesse de M. le duc de Montausier renversa ce projet. Ce seigneur avoit amené M. le Dauphin à l'opéra et l'avoit laissé dans une loge avec madame la duchesse d'Uzès, sa fille, pour aller faire des visites en ville. L'opéra étoit commencé depuis une demi-heure, quand

madame d'Uzès aperçut l'abbé de Choisy dans une loge, de l'autre côté du parterre. Ses pendans d'oreilles brilloient d'un bout de la salle à l'autre. Madame d'Uzès l'aimoit fort. Elle eut envie de le voir de plus près, et lui envoya dire de la venir trouver. Il y alla aussitôt; et l'on ne sauroit exprimer toutes les amitiés que le petit Prince lui fit : il avoit environ douze ans. L'abbé de Choisy avoit une robe à fleurs d'or, dont les paremens étoient de satin noir; des rubans couleur de rose, des diamans et des mouches. On le trouva fort mignon. M. le Dauphin voulut qu'il demeurât dans sa loge, et lui fit part de la collation qu'on lui servit. Son cœur nageoit dans la joie, quand tout-à-coup M. de Montausier arriva. Madame d'Uzès lui apprit le nom de notre héros, et lui demanda s'il ne le trouvoit pas bien à son gré? C'étoit peu connoître ce seigneur, de présumer qu'il honoreroit de son approbation un si ridicule déguisement. Après l'avoir considéré quelque temps : *J'avoue*, lui dit-il, *Monsieur ou Mademoiselle (car je ne sais comment il faut vous appeler) j'avoue que vous êtes belle; mais en vérité, n'avez-vous pas de honte de porter un pareil habillement, et de faire la femme,*

puisque vous êtes assez heureux pour ne pas l'être? Allez, allez vous cacher; M. le Dauphin vous trouve fort mal comme cela.
« *— Vous me pardonnerez, Monsieur, re-*
» *prit le petit Prince, je la trouve belle*
» *comme un ange.* »

On ne peut exprimer la mortification de notre jeune coquette. Elle prit le parti d'aller demeurer trois ou quatre ans dans une province où elle ne seroit point connue et où elle pourroit faire la belle tant qu'il lui plairoit.

L'abbé de Choisy, après avoir examiné la carte, et considéré mûrement dans quel lieu il pourroit continuer, sans péril, le rôle qu'il avoit commencé, crut qu'il n'y avoit aucune ville dans le royaume qui lui convînt mieux que celle de Bourges. Il n'y avoit jamais été. Ce n'étoit pas un passage pour l'armée, et il y pouvoit jouer le personnage qu'il lui plairoit, sans crainte d'être reconnu. Mais, pour agir avec plus de prudence, il voulut lui-même aller sonder le terrain. Il partit dans le Carrosse de Bourges, avec son seul valet-de-chambre, nommé Bonju. C'étoit un homme de confiance, attaché à lui dès l'âge le plus tendre. Il eut soin de prendre une perruque blonde, afin de se mieux déguiser; car il avoit les cheveux

noirs. Ils arrivèrent à la meilleure hôtellerie ; et dès le lendemain, l'abbé de Choisy se promena dans la ville, et s'informa s'il n'y avoit point de maison de campagne à vendre dans le voisinage. On lui dit que le château de Crépon étoit en décret, et qu'il appartenoit à un trésorier de France, nommé M. Gaillot. Il alla voir la maison, et trouva un lieu charmant ; une maison bâtie depuis vingt ans, qu'on vouloit vendre toute meublée ; un parc de vingt arpens ; des parterres, des potagers, des eaux plates, un petit bois, de bonnes murailles ; et au bout du parc une grande grille de fer, donnant sur un ruisseau qui auroit pu porter batteau, s'il n'y avoit eu dessus plusieurs moulins où l'on alloit moudre la plus grande partie de la farine pour la ville de Bourges. Mais il remarqua, que vis-à-vis du parc, il se trouvoit une vaste place où il n'y avoit point de moulins, et où il pourroit y avoir une petite berge pour se promener. Il fut charmé du château et de sa situation. On lui apprit que le décret se poursuivoit au Châtelet de Paris. Il n'en voulut pas savoir davantage. Impatient de se faire adjuger la seigneurie de Crépon.

Dès qu'il fut arrivé ; il alla trouver les pro-

cureurs

cureurs qui poursuivoient cette affaire. Ils lui dirent que la terre avoit été adjugée à vingt-un mille livres, et que pour y revenir, il falloit tiercer, c'est-à-dire, en donner vingt-huit mille livres. On lui avoit dit à Bourges qu'elle valoit plus de dix mille écus. Il en avoit envie; il tierça, et fut envoyé en possession de la terre. Acarel, son homme d'affaire, la prit en son nom, et lui en fit le même jour une déclaration. Cet homme à qui son maître avoit fait part de son dessein, partit quelque temps après, pour aller prendre possession de cette terre. M. Gaillot, qui gagnoit sept mille francs qu'il n'espéroit pas, le reçut à bras ouverts. Celui-ci lui dit que la terre étoit pour une jeune veuve nommée Madame la Comtesse des Barres, qui vouloit s'y venir établir; il conserva le concierge; et M. Gaillot lui promit d'avoir l'œil à tout, jusqu'à ce que Madame la Comtesse fût arrivée. Acarel revint enchanté de cette nouvelle acquisition. Son maître brûloit d'envie de partir, mais il fallut plus de six semaines pour faire les préparatifs. Il écrivit à ses frères qu'il alloit voyager pendant deux ou trois ans, et qu'il laissoit sa procuration générale à M. Acarel.

Bonju avoit une femme fort adroite, qui

coîffoit parfaitement Madame la Comtesse des Barres. (C'est le nom que je lui donnerai dans la suite.) Mais quand celle-ci lui eut dit qu'elle ne vouloit plus quitter l'habit de femme, la Bonju lui conseilla de continuer à se faire couper les cheveux à la mode. Elle suivit son avis; il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. La Comtesse se fit faire deux habits magnifiques d'étoffes d'or et d'argent, et quatre habits plus simples, mais fort propres. Elles eut des garnitures de toutes sortes de rubans, des coîffes, des gants, des manchons, des éventails, et tout ce qui convenoit à une femme. Elle congédia tous ses valets, sous prétexte de voyager. Ensuite elle loua une petite chambre garnie auprès du Palais; et Bonju alla louer dans le faubourg Saint-Honoré une maison pour un mois, où il fit conduire un carrosse, quatre chevaux, un cheval de selle. Il arrêta aussi un bon cocher, un cuisinier, un palfrenier pour servir de postillon, une femme-de-chambre, trois laquais, deux grands et un petit pour porter la queue à Madame. Elle fit repeindre son carrosse en ébène, et y fit mettre une cordelière pour marquer la veuve; après quoi ils montèrent dans un carrosse de louage qui les attendoit à

la porte. Ils allèrent à la maison du faubourg Saint-Honoré, où les nouveaux domestiques reconnurent Madame la comtesse des Barres pour leur maîtresse. Elle avoit eu soin de mettre dans les coffres de son carrosse, sa vaisselle d'argent, et sous ses pieds sa cassette de pierreries qu'elle ne perdoit pas de vue. Tout l'équipage partit le même jour. A la première couchée, en descendant de carrosse, la comtesse vit un objet qui lui donna quelque frayeur; un de ses cousins-germains, sur la porte de l'hôtellerie; mais elle n'ôta pas son masque; et pour éviter tout inconvénient, elle partit le lendemain matin avant qu'il fût éveillé.

En arrivant à Bourges, elle alla descendre chez M. Gaillot, à qui Acarel avoit mandé le jour et l'arrivée de Madame la Comtesse. M. Gaillot vint au-devant d'elle, dans son carrosse, à un quart de lieue de la ville. Il monta dans celui de la Comtesse; Acarel et la Bonju montèrent dans le sien. La Comtesse étoit bien aise de s'entretenir avec M. Gaillot, pour s'instruire plus à fond des mœurs et des coutumes des habitans. Elle arriva chez lui, et dès le lendemain elle alla voir sa maison de campagne, qui lui plut encore davantage que la première fois, et y fit porter tous ses

meubles. Il fallut pourtant qu'elle demeurât quatre ou cinq jours chez M. Gaillot, jusqu'à ce que tout fût rangé. Elle ne vit personne à Bourges, et ne fit aucune visite. Elle alloit seulement à la messe; et lorsqu'elle s'apercevoit qu'on avoit envie de la voir, elle ôtoit son masque pour un moment; ce qui redoubloit la curiosité. Enfin, elle alla s'établir tout de bon à Crépon. Elle y trouva un Curé, fort homme de bien, et nullement bigot. Il aimoit l'ordre et la joie; et savoit fort bien allier les devoirs de sa profession avec les plaisirs de la vie. Elle connut d'abord qu'elle s'en accommoderoit à merveilles. Elle lui apprit son humeur, afin qu'il s'y conformât; cela étoit juste, et l'assura qu'elle ne vouloit point qu'il se contraignît pour elle, parce qu'elle ne se contraindroit pas pour lui. Elle lui fit entendre qu'elle seroit fort assidue aux offices divins; qu'elle tâcheroit d'avoir de bons prédicateurs pendant le carême ; qu'elle aurait soin des pauvres; qu'elle le prioit d'être de ses amis, et de venir dîner et souper chez elle, sans façon, qu'elle n'en mettroit pas plus grand pot-au-feu. Elle avoit toujours à dîner un bon potage et deux grosses entrées, un gros bouilli, et deux assiettes d'entremets, de bon pain, de

bon vin ; le rôti du soir tout prêt à mettre à la broche, quand il arrivoit quelqu'un.

Il y avoit dans le village deux ou trois gentilshomme, peu favorisés des biens de la fortune. Le Curé amena à la Comtesse le chevalier d'Honnecourt, homme d'un esprit doux et médiocre ; mais d'une beauté ravissante, et qui ne l'ignoroit pas. Il avoit été mousquetaire et avoit fait trois ou quatre campagnes ; mais le métier lui ayant paru trop rude, il avoit recommencé, après, à reprendre des lièvres. Il fit d'abord le passionné ; la Comtesse ne répondit point à ses soupirs. Elle se persuada qu'il ne la trouvoit belle, que parce qu'il la croyoit riche. Elle le traita pourtant fort honnêtement et souffrit ses assiduités.

Quand sa maison fut rangée, elle alla à Bourges. Elle affecta d'abord de prendre un habit fort honnête, mais fort simple ; des dentelles médiocres, point de diamans ; des boucles d'oreille d'or, une coiffure modeste ; des coiffes qu'elle n'ôta point dans ses visites ; des rubans noirs, point de mouches. Elle descendit chez M. et Madame Gaillot, qui la menèrent chez M. du Coudrai, lieutenant-général. C'étoit un homme extrêmement laid, mais de représentation, et qui avoit

beaucoup d'esprit. Il la reçut avec de grandes distinctions, et lui présenta sa femme et sa fille. Sa femme avoit cinquante ans et encore des restes de beauté. La fille en avoit quinze ou seize, si vive et de si bonne humeur, qu'elle plaisoit dès le premier moment qu'on la voyoit.

Tandis que la comtesse des Barres étoit chez le Lieutenant-Général, on annonça une visite. C'étoit la marquise de la Grise avec sa fille, qui parut fort jolie à la Comtesse. A son grand regret, elle n'eut pas le temps de l'examiner; la nuit alloit tomber; elle revint chez elle, après avoir lié en peu de temps, une forte amitié avec la Lieutenante-Générale, qui, dès le lendemain, lui rendit sa visite.

Elle lui montra les appartemens, mieux rangés et meublés, que lorsque la maison appartenoit à M. Gaillot; sa grande chambre étoit magnifique; une tapisserie de Flandre des plus fines, un lit de velours incarnat avec des franges d'or, des canapés, des siéges de commodités, qu'elle avoit fait de ses vieilles juppes, une cheminée de marbre. Il ne manquoit que des miroirs; mais elle en eut de fort beaux quinze jours après. Madame la marquise du Trone étant morte dans son château, à trois ou quatre lieues de

Bourges; ses meubles furent vendus. La Comtesse acheta, bon marché, deux trumeaux de glace, deux glaces de cheminée, un grand miroir, et un chandelier de cristal, dont elle orna sa chambre. Elle avoit de plein-pied une anti-chambre, une grande chambre, un cabinet et une gallerie dans le retour du jardin, et dans le double du bâtiment, une chambre à coucher, un petit oratoire et deux garde-robes, avec un degré de dégagement. De l'autre côté de l'escalier, étoit une salle à manger, avec un petit degré qui montoit depuis la cuisine. Elle avoit aussi un appartement bas qu'elle destinoit aux hôtes, sans compter un corridor qui règnoit le long du bâtiment, où il y avoit cinq ou six chambres avec de bons lits. Elle mena Madame la Lieutenante-Générale par toute la maison; elle lui donna un excellent dîner. La Lieutenante l'invita à son tour, à lui faire l'honneur d'aller dîner chez elle le jeudi suivant, lui promettant qu'elle y feroit trouver les principales Dames de la ville, qui mouroient d'envie de voir la nouvelle Comtesse.

Elle s'y rendit au jour marqué, avec ses plus beaux atours. Elle n'avoit jusques-là paru à Bourges que fort négligée. Elle mit un corps de robe, d'une étoffe à fond d'argent, brodé de

fleurs naturelles, une grande queue traînante, la juppe de même. Sa robe étoit attachée des deux côtés, avec des rubans jaunes et argent, et gros nœuds par derrière, pour marquer la taille. Son corps étoit fort haut, rembouré par-devant, pour faire croire qu'elle avoit de la gorge. On lui avoit mis, dès l'enfance, des corps qui la serroient extrêmement, et faisaient élever la chair qui étoit grasse et potelée. Elle avoit aussi un très-grand soin de son col, qu'elle frottoit tous les jours avec de l'eau de veau, et de la pommade de pieds de moutons, ce qui rend la peau douce et blanche. Elle étoit coîffée avec ses cheveux noirs, à grosses boucles, ses grands pendans d'oreilles de diamans, une douzaine de mouches, un collier de perles fausses, plus belles que les fines, et qui passoient aussi pour fines. Elle avoit changé à Paris sa croix de diamans, qu'elle n'aimoit point, contre cinq poinçons à mettre dans ses cheveux. Sa coîffure étoit garnie de rubans jaunes et d'argent; ce qui faisoit un bel effet avec des cheveux noirs: point de coîffe; on étoit alors au mois de juin; un grand masque qui lui cachoit toutes les joues, de peur du hâle; des gants blancs, un éventail. Telle étoit sa parure. On n'eût jamais deviné l'abbé de Choisy.

Elle monta dans son carrosse avec la Bonju, à onze heures et demie, pour aller à Bourges, et arriva à midi chez la Lieutenante-Générale, qui alloit monter en carrosse, et qui voulut rester chez elle, lorsqu'elle vit la Comtesse des Barres. Mais celle-ci l'en empêcha, quand elle sut que la Lieutenante-Générale alloit à la messe, à l'église cathédrale. C'étoit la messe des paresseux. Toutes les belles de la ville y étoient, et tous les galans. Les deux Dames montèrent en carrosse, et allèrent à l'église, où l'on examina attentivement la Comtesse. Sa parure, sa robe, ses diamans, la nouveauté, tout attira les yeux de l'assemblée. Après la messe, elles remontèrent en carrosse, et la Comtesse des Barres eut le plaisir d'entendre dans la foule plusieurs voix, qui disoient : *voilà une belle femme !* Le Lieutenant-Général donna la main à la Comtesse, à la descente du carrosse. Elle trouva dans l'appartement la marquise de la Grise et sa fille, M. et Me. Gaillot, et l'abbé de Saint-Symphorien, dont l'abbaye étoit à deux lieues de Bourges. C'étoit un vieillard de beaucoup d'esprit, qui se sentoit encore de la galanterie du temps passé. *Madame*, lui dit-il, *on m'en avoit beaucoup dit, et j'en trouve encore davantage.*

Elle répondit à ses civilités, et embrassa Madame de la Grise de même que sa fille, qu'elle baisa cinq ou six fois ; foible prélude de ce qui arriva dans la suite ! C'étoit une beauté accomplie. La Comtesse qui vouloit venir à ses fins, raccommoda la coîffure de Mademoiselle de la Grise, et dit à sa mère : *Madame, j'ai auprès de moi une femme qui m'a élevée ; elle est fort adroite ; c'est elle qui me coîffe ; il me semble qu'on me trouve assez bien.* Toute la compagnie s'écria qu'on ne pouvoit être mieux coîffé, et qu'on voyoit bien qu'elle venoit de Paris, où les Dames ont le bon air. *Madame*, continua la fausse Comtesse, *si vous voulez me confier Mademoiselle votre fille, pour huit jours, je vous réponds qu'elle saura coîffer parfaitement. Je lui ferai étudier ce joli métier-là, trois heures par jour. Je ne la perdrai point de vue. Elle couchera avec moi. Ce sera ma petite sœur.* Madame de la Grise fut charmée de la proposition de la Comtesse, et lui dit, qu'elle auroit l'honneur de la voir chez elle, pour la remercier de toutes les bontés qu'elle témoignoit à sa fille. La Comtesse n'insista pas davantage, et l'on se mit à table.

Après dîner, on passa dans un grand cabi-

net, où la musique attendoit la compagnie. Elle étoit composée d'un théorbe, d'un dessus, d'une basse de viole et d'un violon; une Demoiselle touchoit du clavecin, et prétendoit accompagner, mais elle le faisoit fort mal; ce n'étoit pas sa faute. Elle s'en étoit défendu autant qu'elle avoit pu. L'organiste de la cathédrale qui devoit faire ce personnage étoit malade; et Madame la Lieutenante-Générale vouloit absolument un concert bon ou mauvais. Il commença, et visa d'abord au charivari. La Comtesse donna quelques avis à la Demoiselle; lui dit que son clavecin étoit d'un demi-ton trop bas; qu'il falloit faire des pauses, et observer des silences en certains endroits. Les conseils furent inutiles. La Demoiselle n'en savoit pas assez pour en profiter. *Madame*, dit le vieil Abbé à la Comtesse, vous parlez comme si vous saviez parfaitement la musique. Mettez-vous là; accompagnez. La Comtesse n'en fit point de façon après que la Demoiselle fut sortie de sa place. Elle voulut donner d'abord une idée de sa capacité; et après avoir joué quelques préludes de fantaisie, elle en vint à la descente de Mars, où il faut beaucoup de légéreté de main. Tous les musiciens virent bien qu'elle en savoit plus qu'eux, et la priè-

rent de régler leur concert. Elle y consentit sans peine. Elle accompagnoit à livre ouvert toute sorte de musique, et même la musique italienne. On joua avec un si grand plaisir, qu'il étoit huit heures qu'on ne croyoit pas qu'il en fût six.

La Bonju vint avertir la Comtesse que son carrosse étoit prêt. Celle-ci n'aimoit pas à se mettre en chemin de nuit, avec ses pierreries. Elle prit congé de la compagnie, qu'elle pria de la venir voir. On lui promit, et l'on tint exactement parole. Dès le lendemain, la Comtesse vit arriver un carrosse à midi. C'étoit la Marquise de la Grise et sa fille, le Lieutenant-Général, sa femme et leur fille, avec l'abbé de Saint-Simphorien. Elle vit le carrosse par la fenêtre. Elle étoit véritablement dans son négligé; une robe-de-chambre de taffetas incarnat, un fichu, une échelle de rubans blancs, des cornettes à dentelles, avec des rubans incarnat sur la tête; de petites boucles d'oreilles d'or,, mais pas une mouche. Elle descendit et les reçut avec la même joie, que si elle eût été bien parée. *Mesdames, leur dit-elle, vous m'avez vue de toutes les façons. Je ne sais, Madame*, dit le vieil Abbé, *laquelle de toutes les façons vous est la plus avan-*

tageuse; mais je sens bien qu'il y a quarante ans que j'aurois mieux aimé la bergère que la princesse. On se mit à rire. La Comtesse proposa à la compagnie d'aller dans le jardin. Elle la mena jusques au bois, afin de donner le temps à son cuisinier de mettre à la broche. Une demi-heure après on vint dire qu'on avoit servi.

La comtesse des Barres, dont le cœur étoit enflammé pour Mademoiselle de la Grise, l'entretint en particulier, sous prétexte de lui montrer quelque chose sur le clavecin. *Ma belle enfant*, lui dit-elle, *vous ne m'aimez point.* La petite fille se jeta à son cou, au lieu de lui répondre. *Parlez-moi avec franchise*, poursuivit la Comtesse. *Seriez-vous bien-aise de venir passer huit jours avec moi ?* Elle se mit à pleurer de joie, et l'embrassa avec tant de tendresse, que la Comtesse connut bien que son petit cœur étoit touché. *Mais*, continua celle-çi, *Madame votre mère y consentira-t-elle?* Ma chère mère en meurt d'envie, *mais elle n'oseroit vous en parler; elle a peur que ce que vous avez dit là-dessus ne soit un compliment. Oh bien, ma chère enfant*, répliqua la Comtesse, en lui donnant un bai-

ser, *je ferai tomber le discours sur votre coîffure, et nous verrons ce qu'elle dira.*

Elles rentrèrent aussitôt dans la chambre où étoit la compagnie; et sous prétexte de donner des ordres, la Comtesse fit la leçon à Bonju, que sa maîtresse appela un moment après. *Mademoiselle*, lui dit-elle, *voyez un peu la coîffure de Mademoiselle de la Grise. Comment la trouvez-vous? En vérité, Madame*, répondit la Bonju, *c'est dommage qu'une si belle personne, et qui a de si beaux cheveux, soit si mal coîffée à l'air de son visage.* Elle fit remarquer ensuite, que Mademoiselle de la Grise avoit trop de cheveux sur le front, et que les boucles qui accompagnoient son visage, l'offusquoient et cachoient ses belles joues. La Comtesse prit la parole, et dit à la marquise de la Grise: *Voulez-vous bien, Madame, que je vous envoie demain Mademoiselle Bonju, pour coîffer Mademoiselle de la Grise, vous verrez quelle différence il y aura....* Le vieil Abbé l'interrompit, en lui disant: *Est-il juste, Madame, que vous vous priviez de vos gens? Vous offrîtes hier à Madame de la Grise de garder sa fille pendant huit jours, et de la rendre*

savante en coîffure. Si Madame la Comtesse, dit la Lieutenante-Général, *m'en offroit autant pour ma fille, je la prendrois au mot. Et moi*, dit la petite fille, *j'en serois bien-aise. Ah ! Mademoiselle*, s'écria mademoiselle de la Grise, *n'allez pas sur notre marché. Mes belles Demoiselles*, reprit la Comtesse en riant, *je garderai chez moi celle qui m'aimera le mieux. C'est moi*, s'écrièrent-elles toutes deux, en même temps, en se jetant à son cou. Leur petite dispute réjouit fort toute la compagnie. *Ne vous fâchez point*, leur dit-elle, *nous avons de quoi vous contenter toutes deux l'une après l'autre. Il est juste*, dit Madame de la Grise, *que ma fille passe la première et la voilà toute prête. Je n'en suis point jalouse*, dit la Lieutenante-Générale, *pourvu que la mienne ait son tour. Comme il vous plaira*, répond la Comtesse; *je les aime fort toutes deux, et je serai ravie de leur rendre un petit service* (1).

Il fut résolu que Mademoiselle de la Grise demeureroit à Crépon chez la comtesse des Barres, et que Mademoiselle du Coudray y viendroit après, faire le même apprentissage.

(1) Suite des Mém. publiés par le grave abbé d'Olivet.

La compagnie s'en retourna à Bourges ; et dès le soir, on apporta à Mademoiselle de la Grise ses coîffures de nuit et du linge.

La Comtesse envoya chercher le Curé pour souper. Il amena le chevalier d'Honnecourt. Elle leur présenta sa petite pensionnaire qui rioit aux Anges.

Après souper, elle renvoya le Curé et le Chevalier. Elle eut impatience de se coucher, et crut que la petite fille en avoit aussi envie qu'elle. La Bonju coîffa de nuit Mademoiselle de la Grise, et la fit coucher la première dans le lit à la petite ruelle. La Comtesse y entra peu de temps après, et ce que l'on auroit peine à croire, s'en tint à de petites libertés assez peu criminelles. Elle ne voulut pas pousser ses conquêtes plus loin la première nuit.

Le lendemain, il survint plusieurs visites du voisinage, qui ennuyèrent la petite fille, et lui firent dire à la Comtesse : *Belle Madame*, (c'étoit le nom qu'elle lui donnoit), *que je trouve la journée longue!* Celle-ci entendit le sens de ces paroles, et dès qu'elles furent couchées, elle se dédommagea pleinement de la perte de la nuit précédente.

Les délices de l'amour ne faisoient pas

à

oublier à la Comtesse ce qu'elle avoit promis à madame de la Grise. La Bonju s'appliqua à l'instruction de cette jeune pensionnaire, et lui apprit à coîffer. Mais ses leçons, par les conseils de sa maîtresse, durèrent plus de quinze jours. Quelque temps après, madame de la Grise arriva à Crépon. La Comtesse avoit défendu à la petite fille, de raconter à sa mère ce qui s'étoit passé entr'elles. Madame de la Grise trouva sa fille parfaitement coîffée. Le moment de la séparation arriva. Madame de la Grise ramena sa fille à Bourges, et mademoiselle du Coudray prit sa place, comme on en étoit convenu ; mais elle ne resta que huit jours. La Bonju lui apprit à coîffer en très-peu de temps, elle coucha avec la comtesse des Barres, qui la trouvant plus fine et mieux instruite que mademoiselle de la Grise, ne prit aucune liberté avec elle.

Deux jours après, on dit à la Comtesse que l'Intendant de la Province étoit arrivé à Bourges. Elle crut qu'il étoit de son devoir et de son intérêt de l'aller voir. Elle lui rendit visite, habillée fort modestement. Elle avoit seulement des boucles d'oreilles de diamans, et trois ou quatre mouches. La Lieutenante-Générale la présenta à l'Inten-

dant. L'étant allée voir à son tour, elle mit ce jour-là le plus bel habit qu'elle eût, se coîffa avec des rubans jaune et argent, n'oublia pas ses grands pendans d'oreilles, son collier de perles, et une douzaine de mouches. Enfin, elle mit tout en usage pour paroître belle.

L'Intendant arriva à midi avec le Lieutenant-Général, sa femme et sa fille. Dès que la Comtesse aperçut son carrosse, elle descendit pour le recevoir. Il parut surpris de la beauté de la maison, et de la propreté des meubles. Pendant qu'il visitoit les appartemens, madame et mademoiselle de la Grise arrivèrent avec l'abbé de Saint-Simphorien. On se mit à table. La chère fut grande et délicate. On passa ensuite dans un cabinet où la musique étoit toute prête. La Comtesse avoit fait venir les musiciens de Bourges, et prit le clavecin pour accompagner. *Comment*, dit l'Intendant, *madame la Comtesse en est aussi?* Elle ne répondit que par trois ou quatre pièces de Chambonniers qu'elle joua toute seule, e tle concert commença. Il étoit composé d'un dessus, d'une basse de viole, d'un théorbe, d'un violon et du clavecin. L'Intendant parut charmé. Le concert dura jusqu'à six heures

du soir, qu'on alla à la promenade. Après quoi vint la collation. La Comtesse proposa de donner la comédie à l'Intendant. Elle avoit appris à mademoiselle de la Grise, une scène de *Polieucte*. *Allons, Mademoiselle,* lui dit-elle, *prenez le chapeau de monsieur l'Intendant. Il vous portera bonheur. Vous serez Sévère et moi Pauline.* On commença. L'intendant ne pouvoit se lasser de faire des exclamations. *J'ai ouï*, disoit-il *la Duparc ; elle n'approche pas de madame la Comtesse. Eh! Monsieur*, reprit-elle, *c'est mon premier métier.* (Elle ne mentoit pas.) *J'avois une mère qui avoit composé une troupe parmi les voisins et voisines*; *et tous les jours nous jouions, ou Cinna ou Polieucte, ou quelqu'autre pièce de Corneille.* La petite de la Grise ne joua pas mal. La nuit approchoit. On rentra dans le parc. La compagnie s'en retourna fort contente de la réception de la Comtesse.

Madame de la Grise voulut régaler l'Intendant. Elle consulta la comtesse des Barres sur la manière dont elle s'y prendroit. Celle-ci lui conseilla de lui donner un bon souper, un bal; point de musique. On ne pouvoit lui rien donner de nouveau en ce genre. *Si*

vous voulez, Madame, ajouta-t-elle en riant, *je me ferai encore comédienne pour l'amour de vous. Mademoiselle de la Grise fait assez bien son petit personnage; il est surprenant qu'elle joue si bien. Je ne lui ai donné que cinq ou six leçons. Encore autant, elle fera mieux que moi. Un petit voyage à Crépon ne lui seroit pas inutile. Elle se fortifieroit encore dans sa coîffure. Madame,* répondit madame de la Grise, *vous avez trop de bonté pour ma fille. J'ai peur d'en abuser.* Elle ne laissa pas de la faire appeler. *Ma fille,* lui dit-elle, *voulez-vous bien aller passer cinq ou six jours avec madame la Comtesse?* Elle ne répondit point; mais elle courut à sa chambre faire son petit paquet, qu'elle apporta elle-même sous son bras. A peine furent-elles arrivées à Crépon qu'elles se mirent à table, et ensuite au lit, où la Comtesse employa fort bien son temps.

Le lendemain il lui vint dans l'esprit qu'elle étoit bien impolie, de n'avoir donné, depuis six semaines, aucun signe de vie à M. et madame Gaillot. Elle leur envoya sur-le-champ son carrosse, avec une lettre par laquelle elle les prioit instamment de venir passer deux ou

trois jours dans leur maison, leur disant qu'ils en étoient toujours les maîtres. Ils ne se firent pas presser; ils vinrent le même jour avant midi. On se promena après le dîner; il n'y eut pas un coin dans le parc qu'ils ne voulussent voir, et toujours pour admirer les augmentations que la Comtesse avoit faites. On rentra après beaucoup de fatigues; on soupa, et madame Gaillot pressa la Comtesse de se coucher. *Je ne suis point accoutumée*, dit-elle, *à m'endormir de si bonne heure; mais je ne serai pas fâchée de me coucher, cela me reposera; à condition que nous causerons jusqu'à minuit.* On la frisa, on mit ses cheveux sous des papillottes, on attacha ses cornettes; on lui mit une camisole chamarée de dentelle d'Alençon; elle ôta ses boucles d'oreilles de diamans, et en mit de petites d'or: ses mouches tomboient assez d'elles-mêmes. Elle se mit au lit. *Toutes les Dames ne vous ressemblent pas*, lui dit madame Gaillot, *et il faut être aussi belle que vous êtes, pour avoir si peu besoin de secours étrangers. Votre miroir vous suffit, et vous dit continuellement que vous avez tout par vous-même.* Mademoiselle de la Grise se coucha ensuite auprès de la fausse Comtesse, qui eut une joie extrême de

tromper les yeux des spectateurs, et de goûter tous les plaisirs, sans que personne soupçonnât son bonheur.

Le lendemain le Curé et le chevalier d'Honnecourt soupèrent au château de Crépon. Madame Gaillot pressa la Comtesse de se coucher comme la veille. *Ce n'est pas de même*, dit la prétendue Comtesse; *la compagnie est plus grosse, il faut y faire plus de façon.* Elle se laissa pourtant persuader. *Ce ne seroit pas pour moi, Madame, que vous vous contraindriez*, dit le Curé. Mademoiselle de la Grise suivit l'exemple de la Comtesse; et comme elles ne se firent pas d'abord de petites caresses, ainsi que la nuit précédente : *Vous ne vous aimez donc plus aujourd'hui*, dit madame Gaillot; *vous ne vous baisez point. M. le Curé*, répartit la Comtesse en riant, *ne le trouveroit peut-être pas bon.* Moi! Madame; *et qu'y a-t-il de plus innocent? c'est une sœur aînée qui baise sa cadette.* Avec cette permission elle joua le même rôle que la nuit précédente. *C'est ma petite femme*, disoit-elle au Curé. *Vous êtes donc aussi mon petit mari*, s'écria la petite fille. *Je serai ton petit mari*, dit la Comtesse, *et tu seras ma petite femme. Voilà M. le Curé qui y con-*

sentira aussi. De tout mon cœur, dit-il en riant; et moi, dit M. Gaillot, *je m'offre à nourrir tous les enfans qui viendront de ce mariage.* Peut-être manquoit-il à mademoiselle de la Grise qu'un peu plus de connoissance de ce qu'elle faisoit et du sexe de la Comtesse, pour un véritable mariage.

Voilà donc une affaire faite, dit madame Gaillot; *voilà madame la Comtesse mariée! ses amans n'ont qu'à chercher fortune ailleurs.* Elle s'exprimoit ainsi malicieusement à cause du chevalier d'Honnecourt, qui ne trouvoit pas le mot pour rire dans toute cette scène.

Les jours et les nuits qui suivirent, se passèrent aussi agréablement. Ce fut une plaisanterie perpétuelle sur ce mariage. M. et madame Gaillot s'en retournèrent à Bourges, et en parlèrent à tout le monde; et lorsque madame de la Grise alloit voir la Comtesse: *Comment, mon beau Monsieur*, lui dit-elle en riant (elle n'en avoit pas sujet), *vous épousez ma fille sans me le dire? Au moins, Madame*, répondit la Comtesse, *ç'a été en bonne compagnie et en présence du Curé.* Les deux époux avoient encore trois jours à demeurer ensemble, et ils les employèrent fort bien; ils

s'écoulèrent enfin plus promptement qu'on n'auroit voulu.

La fin de ces aventures n'a rien de piquant; les petites filles furent mariées à temps, la fausse Comtesse décampa à temps, tout se fit à temps.

Mais n'admirez-vous pas les mœurs du siècle? Il est vrai que l'Abbé l'édifie et le scandalise tour-à-tour; il fait également une partie de plaisir ou un livre de dévotion, un sermon ou une chanson; il sera missionnaire si besoin est. Je lui ai conseillé de se faire académicien; il a assez d'esprit pour cela, et il peut broder l'histoire fort joliment.

CHAPITRE VI.

Aventures des Filles de la Reine (1).

Casimir reprit le lendemain la route de Paris; il n'y étoit bruit que des aventures des Filles d'honneur. Voici ce que l'on racontoit.

(1) Mém. de Motteville, de Caylus.

Cette troupe vive et folâtre étoit sous la garde de la duchesse de Navailles, dame d'honneur de la jeune Reine. Elle devoit sa place au cardinal Mazarin. Quelques droits contestés entre elle et la Surintendante, la brouillèrent avec la comtesse de Soissons. Celle-ci qui, non plus que ses autres sœurs, n'avoit pas marqué la moindre sensibilité à la mort du Cardinal, s'avisa de reprocher à madame de Navailles, qu'en résistant à la nièce, elle se montroit ingrate envers l'oncle. *Madame,* lui répondit celle-ci, *si M. le Cardinal pouvoit revenir au monde, il seroit plus content de mon cœur que du vôtre.*

Dans ce poste, la vigilance de la Dame d'honneur avoit sans cesse à combattre contre les ruses des jeunes Seigneurs, sans pouvoir compter d'être secondée par celles qu'elle défendoit. Du nombre de ces Filles peu inclinées à la résistance, étoit mademoiselle de la Motte-Houdancourt, une des filles de la Reine. La comtesse de Soissons l'instruisoit et la formoit à plaire au Roi, autant pour conserver par elle son crédit auprès du Monarque, que pour mortifier la Dame d'honneur.

Madame de Navailles s'alarma de quelques démarches qui marquoient, de la part du Roi,

un dessein formé de s'introduire dans son bercail ; elle lui en parla comme une Chrétienne et une honnête femme. D'abord il ne montra pas d'avoir ces petites harangues désagréables, ensuite il en parut mal satisfait; mais ce fut d'une manière si polie, qu'elle ne crut pas devoir craindre sa colère. Mais enfin le desir de la victoire, et le dépit que l'opposition fait naître dans l'ame des hommes, et particulièrement des Souverains, se firent fortement sentir dans le cœur du Roi. Il insinua à la duchesse de Navailles qu'elle s'exposoit au péril de lui déplaire, et lui fit défendre par le Tellier de se mêler de la conduite des Filles de la Reine. On lui proposa même, par son ordre, plusieurs manières de s'accommoder aux volontés du Roi, avec quelques honnêtes apparences. Elle répondit au Ministre que ce ne seroit pas satisfaire à ses obligations que de cesser de faire son devoir, et que tant qu'il plairoit à Sa Majesté de lui laisser la charge, elle en feroit la fonction le mieux qui lui seroit possible.

Le Roi alors se fâcha tout de bon, et lui dit qu'elle devoit craindre ce qu'il pouvoit faire contre elle, et se retenir de lui désobéir, par la considération de ses propres intérêts. *J'y ai*

bien songé, Sire, répondit-elle; je vois tous les malheurs que la perte de vos bonnes graces peut me causer; c'est de Votre Majesté que mon mari et moi tenons toute notre considération et notre fortune, lui la lieutenance des Chevaux-Légers et le gouvernement du Hâvre; moi la place de Dame d'honneur. Votre Majesté peut nous les ôter; mais cette privation ne peut changer la résolution que j'ai prise de satisfaire aux devoirs de ma conscience. Je vous en conjure, Sire, ajouta-t-elle en se jetant à ses pieds; *cherchez ailleurs que dans la maison de la Reine, qui est la vôtre, les objets de vos plaisirs et de vos inclinations.* Le Roi gronda et fut chagrin; mais le lendemain, madame de Navailles étant dans la chambre de la Reine-Mère, il s'approcha d'elle, et lui tendit la main d'un air doux et favorable, comme s'il lui eût demandé la paix. Il fit cette action, non-seulement en grand Prince qui sait se vaincre lui-même, mais en honnête homme trop raisonnable pour refuser son estime à qui la méritoit.

Ce repentir ne passa pas le moment; le Roi continua ses entreprises; il y étoit encouragé par les railleries de la Surintendante, qui ap-

peloit la Dame d'honneur une *fanfaronne de vertu*, et se moquoit de la patience du Monarque à souffrir les entraves qu'on mettoit à ses plaisirs. Ces picoteries agaçoient l'amour-propre du Roi. Croyant suivre les conseils d'une amie, il se laissoit aller aux inspirations d'une ambitieuse, qui ne cherchoit qu'à détruire l'autorité de sa rivale. Sort ordinaire des grands, qui, outre qu'ils ont comme les autres hommes à combattre les passions qui se fortifient dans leur propre cœur, ont encore à résister aux passions de ceux qui les approchent.

Dans la perplexité où se trouvoit madame de Navailles, ne voulant pas se conduire par ses seules lumières, elle alla consulter un homme pieux et savant, qui lui dit qu'elle étoit obligée de perdre tous ses établissemens, plutôt que de manquer à son devoir par aucune complaisance criminelle. Ce ne fut pas sans répandre une grande abondance de larmes, et sans souffrir l'agonie où la mettoit la cruelle alternative de tout perdre, ou manquer à son devoir, qu'elle se résolut de suivre le conseil le plus dangereux pour ce monde. Une fois déterminée, elle n'hésita plus, et sans conter aucune con-

sidération humaine, elle fit fermer, par des grilles de fer, toutes les issues qui pouvoient laisser au Roi des entrées clandestines dans l'appartement des Filles d'honneur.

Cette hardiesse n'eut pas alors les suites que madame de Navailles appréhendoit; le Roi se contenta de lui ôter le gouvernement des Filles, et de le donner à la Surintendante. Quelques courtisans trouvèrent que la Dame d'honneur n'avoit pas assez ménagé le Roi, dont elle divulguoit les foiblesses par les précautions publiques qu'elle prit. D'autres soutenoient qu'elle devoit, comme elle fit, tout sacrifier, politique et arrangemens, aux obligations de sa place; mais s'il y eut diversité sur la justice rigoureuse de l'action, tout le monde s'accorda sur la droiture de l'intention. Il n'en fut pas de même du zèle inconsidéré de la maréchal Duplessis, à l'occasion d'une crainte que laissa entrevoir la Reine-Mère, qu'il ne se formât une liaison entre son fils et mademoiselle de Pons, sa nièce: de Fontainebleau, où étoit la cour, elle l'enleva brusquement, et la conduisit à Paris. Cet excès de précaution, que la Reine n'avoit pas demandé, fut attribué au desir de se donner l'air d'une grande régularité, et généralement blâmé, parce qu'il com-

promettoit, sans cause suffisante, l'honneur du Roi et celui d'une fille de condition qui n'avoit besoin que de quelque avertissement.

CHAPITRE VII.

Les Modes (1).

La comtesse des Barres avoit demandé à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, l'honneur d'entretenir avec lui une correspondance. Celui-ci se prêta de bonne grace à la plaisanterie, et pour commencer il lui adressa cette lettre sur les modes qui couroient alors.

Comme je sais, Madame, que vos provinciales ont beaucoup de curiosité pour les modes nouvelles, je fus dernièrement chez une de ces femmes qui ne parlent que jupes et bagatelles; j'y trouvai trois ou quatre personnes de son caractère, et je fis aussitôt tourner la conversation sur le chapitre des modes. Voici ce qui s'y passa. Elles parlèrent

(1) *Mercure Galant.*

d'abord de la manière d'orner l'intérieur des appartemens, et des peintures que l'on y faisoit faire; et elles dirent que l'on ne faisoit plus de si grandes dépenses en plafonds, qu'on ne les remplissoit plus de figures, et que l'on peignoit aujourd'hui les appartemens neufs de trois manières, qui consistent à les peindre en marbre, la seconde à y faire mettre une couleur blanche, avec des filets d'or seulement; et la troisième, à les peindre en bleu et blanc, à la manière de Trianon. Voici ce que j'ai recueilli d'ailleurs de cette conversation érudite.

On ne ferme plus les cheminées pendant l'été, avec des volets de bois, mais on les laisse ouvertes, et on fait attacher dans le fond, des perspectives peintes sur des toiles; on y figure aussi de petits rochers, où l'on y place des pots de fleurs et de la verdure.

Les couchettes de bois doré, et ornées de sculptures, sont plus que jamais à la mode, on met au dessus des cristaux en forme d'aigrettes; on commence à dorer les chaises de même que les couchettes, et à établir beaucoup de sculpture dans le haut des dossiers; on les fait toutes grandes avec des dossiers fort hauts.

On ne met plus de tapis sous les lits, ceux qui en avoient de beaux de Perse et de Turquie,

en tapissent leurs alcoves. Les rideaux des fenêtres se font présentement de damassé, et l'on y met du point. Ce n'est plus la coutume de se servir des devans de fenêtres de tapisserie, on les fait peindre de la même manière que la chambre, et l'on y met quantité de carreaux longs et étroits, desquels on se sert sur les fenêtres.

On ne remplit plus les chambres de cabinets, parce qu'on les fait trop petites, mais on les multiplie dans les anti-chambres.

Le Trianon de Versailles a fait naître à tous les particuliers, le desir d'en avoir; presque tous les grands seigneurs qui ont des maisons de campagne, en ont fait bâtir dans leur parc, et les particuliers au bout de leur jardin. Les bourgeois qui se vouloient épargner la dépense de ces petits bâtimens, ont fait habiller des masures en Trianon, ou du moins quelque cabinet de leur maison ou quelque guérite.

On porte toujours de ces belles robes peintes et remplies de fleurs et de figures, dont M. Gautier a fait un si grand trafic; mais au lieu qu'il y avoit auparavant beaucoup de verdure dans les bouquets de fleurs, on n'y met présentement presque plus de vert, et l'on fait sortir les fleurs du fond des arabesques,

besques. On ajouta que l'on commençoit à faire des jupes de la même manière, aussi bien qu'à peindre des toiles fines, ce qui est très-nouveau : toutes celles que nous avons vues jusques à présent, n'étant qu'imprimées.

On parla encore des boutons de jayet et d'émail, des rubans ondés, et des rubans de Trianon, aussi bien que des montres carrées avec des miroirs derrière. On n'approuve pas cette mode, parce que l'on dit que les coins peuvent blesser.

Les coîffes de réseau ont été mouchetées, après vitrées; les mouches ont été d'abord travaillées avec la coîffe, et n'étoit que ronde, et quelque temps après on y a cousu de véritables mouches de toutes sortes de grandeurs. Cette mode est des plus nouvelles, aussi bien que celle des jupes de point d'Angleterre, imprimées sur de la toile, et montées sur du taffetas avec des agrémens de relief. Ces jupes ont été communes dès leur naissance; et s'étant trouvées belles et à bon marché, presque toutes les femmes en ont achetées. Laissons-les s'en parer, et parlons des cravates de campagne à la mode; les unes sont des rabats attachés aux chemises, qu'on noue en cravates, et les autres ont presque une demi-

aune de hauteur, et pendent jusques à la ceinture, où on les arrête après avoir passé le bout dans une des gances du juste-au-corps. Les hommes ne portent pas seulement des cravates longues, les longues manches sont de retour, et ne sont présentement pas moins à la mode que le tabac. Tout le monde en prend, les femmes même s'en servent. Comme les modes ne peuvent changer de même pour le manger, et que chaque chose croît en sa saison, on change souvent l'ordre de servir ; et c'est pourquoi, au lieu de mettre toutes les viandes dans un grand plat, accompagné de deux assiettes, on sert présentement trois assiettes et deux petits plats. Les modes vont même jusqu'à la chandelle, et l'on en fait présentement de carrées, que tous ceux qui les voient prennent pour de la cire. Les parfums ont perdu leur crédit, leur odeur est trop forte et fait mal au cerveau, et tous les gens de qualité portent présentement de petits sachets à la royale. Les jeux même sont sujets à l'empire de la mode, et celui de l'*ombre* est maintenant en grand crédit. Je crois, Madame, qu'il n'est pas besoin de tant d'exemples pour prouver l'inconstance des hommes.

LIVRE DIXIÈME.

SÉJOUR DE CASIMIR A PARIS.

SOMMAIRE GÉNÉRAL.

INTÉRIEUR DE LA CAPITALE, OU TABLEAU DE PARIS TEL QU'IL ÉTOIT A CETTE ÉPOQUE.

PHYSIONOMIE PHYSIQUE ET MORALE DE CETTE GRANDE CITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Lettre de Casimir au Jésuite de ...., en Pologne. Tableau physique de Paris à cette époque (1).

Vous ressemblez à bien d'autres auteurs, vous voulez parler de ce que vous ne connoissez pas, et décrire ce que vous n'avez jamais vu; votre description sera cependant exacte et vos jugemens vrais, si vous tracez l'une et si vous établissez les autres sur les mémoires que je vais vous fournir, d'après mes observations et celles que mes moines ont recueillies.

Je vous envoie un tableau de Paris tel qu'il existe aujourd'hui : je partagerai ma lettre en diverses parties, selon l'ordre des matières qui se présenteront.

La situation d'une île, la force d'un lieu enfermé par deux larges canaux, dut plaire à des Gaulois belliqueux et indépendans.

Mais ce qui favorisa le plus leur établissement, ce qui contribua à l'étendre, ce fut la

(1) Histoire de Paris, par Sauval, par Felibien. Essais historiq. de Sainte-Foix, etc.

fertilité du territoire des environs et particulièrement la richesse des communications que leur ouvroit la Seine, cette rivière fameuse qui, depuis sa source jusqu'à son embouchure, reçoit dix-sept rivières, et toutes portant bâteau; c'est par ce canal qu'arrivent jusques dans le cœur de Paris, tout ce que produisent la Beauce, la Brie, la Champagne, la Picardie, la Bourgogne, la Normandie, etc.

Mais tant de rivières jointes ensemble, et tous leurs présens étoient trop peu encore: le Rhône, la Loire, la Saône, la mer Océane, et la Méditerranée, contribuent également à enrichir Paris; et de fait, par le moyen de la Seine qui se perd dans la mer au Hâvre-de-Grâce, les dépouilles de l'Océan y abondent; et de même par des canaux et des écluses qui joignent maintenant la Seine à la Loire, le Nivernois, l'Orléanois, la Sologne, le Blaisois, la Touraine, l'Anjou, le Berry, le Poitou, lui payent le tribut de leurs productions.

Du Rhône enfin, et de la Saône, lui viennent toutes celles du Dauphiné, du Lyonnois, du Languedoc et de la Provence, sans mettre en ligne de compte tant de richesses que l'Orient répand sur les côtes de ces deux dernières provinces.

A cette situation si avantageuse, se joint la fertilité du territoire des environs : arrosé d'une infinité de sources, de ruisseaux et de rivières ; les sites en sont pittoresques et variés. Ce sont des plaines, des valons, des collines, des montagnes, des forêts, tout y semble fait non-seulement pour la commodité, mais encore pour le charme de la vie.

La forêt d'Orléans, celle de Livri, de Bondy, de Vincennes et de Boulogne, toutes dans le voisinage, fournissent les bois de chauffage et de construction ; le plâtre se tire des inépuisables carrières de Montmartre.

Du côté du septentrion, depuis la Seine s'étend une longue et plate campagne abondante en bleds : et du côté du midi s'élève une montagne qui commence à l'autre bord de la rivière ; mais si fertile encore qu'on pourroit l'appeler le grenier et le cellier de la France.

Cette pente douce et imperceptible qu'on aperçoit de Paris, et qui règne depuis Montlhéri jusqu'à Poissy, est toute chargée de vignes.

Longjumeau, Sceaux, Bagneux, Chatillon, nous envoient d'assez bons vins blancs : Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, Surenne (1), Ruel,

(1) Est-ce à la vieillesse des plans ou du sol dégénéré,

Vanvres, Issi, Port-au-Pré, en fournissent de clairets, mais pétillans, mais délicieux, mais pleins d'esprit et de feu : l'empereur Julien en faisoit grand cas. Aussi ne les sert-on que sur les meilleures tables.

Les marais qui forment ce grand demi-cercle, autour du quartier que nous appelons la ville, produisent tant de légumes et de tant d'espèces, que le pauvre aussi bien que le riche y a part, et en peut avoir aisément. On attribue à l'usage de mêler les légumes aux autres alimens la disparition des maladies qui, telles que la lèpre, le scorbut, etc., faisoient autrefois de si grands ravages.

ou à la quantité et à la qualité des fumiers dont les vignerons ont rempli leurs vignes, qui, en augmentant par leur chaleur humide, la quantité, ont diminué la qualité en les privant d'esprit et de vivacité, qu'il faut attribuer la cause qui a fait dégénérer d'une telle sorte ces vins ?

CHAPITRE II.

Population, Consommation (1).

Ces faubourgs, ces places, ces ponts, et tant de rues, sont remplies de vingt-cinq mille maisons qu'occupent plus de quatre cent vingt mille habitans, sans comprendre les religieux, les enfans de famille, les écoliers, les clercs, les valets et les vagabonds; et ne faisant passer que pour une seule maison chaque couvent en particulier, ainsi que les hôtels, les hôpitaux, les colléges, et les communautés.

Dans les six corps des marchands se trouvent deux mille sept cent cinquante-deux maîtres, et plus de cinq mille garçons de boutique.

Dans les quinze cents cinquante-une communautés d'artisans, on compte dix-sept mille quatre-vingt maîtres, trente-huit mille compagnons, et six mille apprentis.

Le nombre de tireurs de bois flotté va jusqu'à quatre cents; celui de porteurs d'eau jusqu'à six cents, et jusqu'à dix-sept cents celui

(1) Ouvr. cités.

des porteurs de chaises. Les crocheteurs font un corps de deux mille quatre cents au moins. On fait état de quatre mille carrosses roulans et d'autant de chevaux : on porte à quatre cents quatre-vingt-deux mille quatre cents le nombre des hommes capables de porter les armes.

Pour tant d'hommes il faut par an six cents muids de sel, huit cents barils de maquereaux, deux mille barils de saumon, autant de morue; vingt-trois mille barils de harengs, dix-neuf mille muids de charbon, vingt-sept mille porcs, cinquante mille bœufs, soixante-dix mille veaux, quatre cent seize mille moutons, quatre-vingt mille deux cent muids de bled, deux cent soixante mille poignées de morue; et quant aux bêtes seize mille muids d'avoine, et six millions de bottes de foin. Paris est le véritable Gargantua de Rabelais.

CHAPITRE III.

Ponts, Portes, Faubourgs, Hôtels, Maisons, Jardins.

On y compte onze grands ponts, tous de pierre, hormis deux; et tous, hormis cinq, couverts de maisons uniformes et alignées aux rues qui y conduisent.

Celui que nous appelons le Pont-Neuf est le plus beau de tous.

Des places publiques dont la ville est ornée, la place Dauphine, la place Royale, la place des Victoires et de Vendôme, sont les plus accomplies.

De dix-neuf portes qui lui servent d'entrée, celles de Saint-Denys et de Saint-Antoine sont les plus renommées, la dernière à raison de ses bastions, de la Bastille et de son arc de triomphe, érigé en l'honneur de Henri III; l'autre à cause que d'ordinaire nos rois font par-là leur entrée, et qu'après leur mort c'est encore par-là qu'on les porte à Saint-Denys.

Les douze faubourgs qui environnent la ville, sont autant de grosses villes eux-mêmes.

Les maisons jusqu'à Henri IV, n'étoient que de bois et de plâtre; celles du pont Notre-Dame furent faites de briques, sous Louis XII; elles semblèrent alors si superbes, qu'on en parloit comme d'une merveille.

Mais sous le règne de Louis XIII, de la plus grande et de la plus belle ville du royaume qu'elle étoit, elle est devenue en vingt ans la plus superbe ville du monde; et Louis-le-Grand, en ajoutant chaque jour à sa magnificence, semble vouloir en égaler l'éclat à celui de son règne.

Le Louvre doit avoir une étendue si vaste, qu'il semble que ce soit le projet d'un esprit audacieux qui ait voulu éprouver les forces d'un grand roi, et lasser sa magnificence.

Il n'y a pas de maison au monde d'une plus imposante ordonnance, que le Palais d'Orléans (1). Il n'y en a guère de plus agréable que le Palais-Royal; on n'en voit point où les appartemens soient plus riches et en plus grand nombre qu'au Palais-Mazarin, à l'Hôtel-Seguier, à ceux de Sennetère et de la Vrillière; on n'en sauroit trouver de mieux situé que celui de Bretonvilliers.

(1) Le Luxembourg.

Il n'y a pas quinze ans que l'on regardoit les hôtels de Soissons, de Lesdiguières, de Chevreuse, de Guémené, de Chaulnes, de Sulli, de Liancourt, d'Effiat, d'Aumont, de Saint-Paul, de Jears, et le Petit-Luxembourg, comme les derniers efforts du luxe; à peine maintenant ose-t-on les comparer à celle de Fontenai ou d'Aubert, qu'on appelle l'Hôtel-Sallé, non plus qu'au logis d'Amelot de Bisseuil, qui étincelle d'or et d'azur de toutes parts, et à ceux de Lionne, secrétaire d'État, de la Bazinière, de Beauvais, de Desbordes, de Ruart, des deux Guenegault, des deux Monnerots, et de plusieurs autres qui ont fait fortune par les concussions et le brigandage; et cependant ce n'est rien en comparaison du luxe qu'ils étalent à la campagne.

Combien de montagnes applanies, de valons comblés, pour tirer à la ligne des avenues d'arbres devant leurs maisons de plaisance, pour y faire venir de l'eau, en dépit de la nature, par des aqueducs de pierre. Le maréchal d'Effiat, le surintendant Fouquet, Galland et Bardier, ont dépensé des millions pour créer le Rainci, Saint-Mandé et Petit-Bourg et Chilli. Bouteiller a prodigué davantage pour bâtir les caves près de Pons; le président

de Maisons a mieux réussi qu'eux à Maison proche Saint-Germain. Meudon, maison de plaisance bâtie magnifiquement par les ducs et cardinaux de Guise, a été embellie et accrue de beaucoup par Servien, surintendant des finances. Une terrasse élevée à grand frais jusqu'au comble des montagnes voisines, en a rendu l'entrée plus grande que n'est la place Royale; et pour en venir là il lui a fallu enterrer une partie du bourg, et faire une montagne pendante en précipice, où la nature elle-même, les princes de Guise et leur fortune, avoient laissé une profonde vallée.

A Saint-Cloud, Ervrart a trouvé le moyen d'avoir un jet d'eau de quatre-vingt-dix pieds.

Monnerot l'aîné, à Sèvres, s'est joué de l'eau avec plus d'artifice que les Romains à Tivoli et à Frascati.

La duchesse d'Aiguillon et le surintendant Fouquet, à Ruel et à Vaux, ont fait plus qu'eux.

Je passe sous silence Essonne ou Chanteneste, si célèbre par tant de machines, dont l'inventif Hesselin s'étoit servi.

Je laisse encore la cascade de Saint-Cloud, quoique ce soit la plus grande et la plus ma-

gnifique qui se voye : mais je ne saurois oublier Liancourt, où l'eau se joue continuellement en cent différentes manières, et où l'on admire un pré carré de cent arpens, entouré de deux larges canaux, et de deux allées d'arbres à quatre rangs chacune.

Mais rentrons dans Paris. On y compte plus de deux mille hôtels ou palais, embellis de jardins magnifiques. On peut ajouter que ce n'est qu'à Paris qu'il y a des jardins dignes de ce nom : les vignes de Rome, qu'on fait tant valoir, ne sont en comparaison que des vergers et des parcs mal entendus ; ceux de Paris abondent de fleurs, sont remplis de fruits rares et excellens.

Au faubourg Saint-Victor, dans le jardin royal des Plantes, et dans celui des Apothicaires du faubourg Saint-Marceau, vous trouverez les simples et les arbres qu'on nourrit à Montpellier et à Padoue, et d'autres qui semblent vouloir chacun un climat à part, et que la nature avoit cachés aux dernières extrémités de la terre.

L'assiette du Jardin du Roi est incomparable, par la variété des lieux sombres ou creux, relevés ou exposés au soleil ; par l'aspect d'une vaste campagne qui y tient, et semble

en faire partie, par celui de la rivière, dont la fraîcheur se mêle à celle des ombrages.

Qui pourroit louer assez dignement les Tuileries, ce chef-d'œuvre de Le Nôtre, où son génie a su agrandir aux yeux le terrain; la beauté de ceux de l'Arsenal, du Luxembourg, du Palais-Royal, du Temple où se voient les plus beaux maronniers de la terre.

Distinguons le jardin du Val-de-Grace, comme l'un des plus grands et des mieux cultivés.

Je pourrois citer ceux des communautés et de plusieurs particuliers, dont les beautés ne le cèdent point à celles des jardins du Roi et des Princes.

CHAPITRE IV.

Colléges, Bibliothèques.

L'ART des Vitruves ne s'est pas moins perfectionné.

A l'exemple des anciens, les architectes de notre temps ont entrepris aussi bien qu'eux, non-seulement des temples, des palais, des

ponts; des places et des théâtres magnifiques; mais ce que les Romains n'ont jamais fait, ni à Rome, ni à Constantinople, ils ont construit à Paris des colléges et des hôpitaux, à qui l'Europe entière ne sauroit rien opposer de pareil.

Il y a des villes plus petites que le collége de Navarre. L'école, la bibliothèque, l'église, la Sorbonne enfin toute entière, révèlent toute la grandeur, toute la magnificence du cardinal de Richelieu, mais il n'y a point de collége qui ne le cède à celui des Quatre-Nations, qu'on vient d'entreprendre en face, et presque à l'envi du Louvre. La fondation des colléges a amené celle des bibliothèques, le nombre des livres s'est multiplié à ce point, qu'on croit que maintenant il s'en trouvera davantage dans la seule ville de Paris, que dans tout le reste du monde.

Tous les gens de lettres ont des bibliothèques considérables : les avocats, les conseillers du Châtelet, les auditeurs et les maîtres des comptes : il n'y a pas même jusqu'aux écoliers, aux partisans et aux femmes, qui n'en aient de fort nombreuses, et la plupart de ces gens-là, plus par ostentation que par nécessité.

Les partisans, qui ne savent que compter

et

et acheter, se sont avisés d'avoir de belles bibliothèques, simplement en apparence. On couvre les murailles de tablettes peintes, dorées, et fermées de fil d'archal. Ensuite, les ayant ornées de pentes de velours, couronnées de clous dorés et terminées d'un molet d'or: on y place, au lieu de livres, des couvertures de maroquin du Levant, où sur le dos, en lettres d'or, est élevé le nom des auteurs les plus célèbres.

Ces bibliothèques ridicules ne laissent pas que de coûter fort cher; sans parler de ces tablettes et de leurs ornemens. La dépense des couvertures seules, forme un objet considérable. Un relieur de l'Université m'a assuré, il n'y a pas long-temps, que ses confrères et lui, en avoient fait à un seul financier, pour dix mille écus.

Cette grande passion pour les livres, a assemblé ce grand nombre de libraires que nous avons vu sur le Pont-Neuf, et que nous voyons encore aujourd'hui au Palais et dans l'Université; mais dont le nombre s'est tellement multiplié dans tous ces endroits-là, qu'au Palais on en compte autant ou plus que d'autres marchands; et quant au quartier de l'Université, pour loger le reste, on a été contraint d'en

étendre les anciennes bornes, depuis Saint-Yves jusqu'à la rivière.

Les plus riches bibliothèques sont celles des couvens, et je citerai la mienne (1); la bibliothèque des prêtres de l'Oratoire excelle en langues orientales : celle du procureur-général du Harlay, en statuts de l'Empire, de royaumes, de pays, de religions, de villes : celle du président de Thou, en reliures, en impressions et en beau papier. C'est la mieux choisie qu'on puisse voir, et elle l'est tellement, que le président de Thou, qui l'a faite, n'étoit pas plutôt averti qu'on imprimoit un livre en Allemagne, qu'en même temps il y envoyoit du grand papier exprès, afin de le rendre mieux conditionné.

J'ai souvent ouï dire à Naudé que la bibliothèque du Roi l'emportoit sur la Vaticane, la Florentine et toutes celles de l'Europe, pour la rareté et l'excellence des manuscrits.

Le vaisseau de la bibliothèque des Feuillans n'est pas grand, mais ses tablettes sont enrichies de pilastres corinthiens, de menuiserie, où sont enfermés les livres défendus, en quoi elle excelle, et qui leur sont venus de quelques

(1) De l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

ministres convertis, qui se sont rendus de leur ordre.

La bibliothèque Mazarine n'est pas seulement la plus longue et la plus large de toutes, mais encore la plus riche. Je n'en ai point vue qui lui puisse être comparée, pas même la Vaticane ni l'Ambroisienne.

On compte que le père de la Haye, cordelier, a donné plus de six mille volumes à son couvent, seulement sur l'Ecriture-Sainte, sans plusieurs autres. Colbert, ministre d'Etat, en a amassé plus de huit mille en peu d'années. Le prince de Condé, les Minimes et l'abbé de Sainte-Croix, maître des requêtes, en ont huit à dix mille chacun. Le président de Lamoignon en a dix mille.

Les religieux de Saint-Germain-des-Prés, ceux de Saint-Victor et les prêtres de l'Oratoire, dix ou douze mille. Le procureur-général de Harlay et les Feuillans treize ou quatorze mille. Quinze mille chez le président de Thou; dix-sept à dix-huit mille en Sorbonne; vingt mille au collége des Jésuites. Près de vingt-quatre mille chez le chancelier Séguier. Vingt-cinq mille dans la Mazarine. Quarante mille, ou guère moins chez le Roi. Avant la dissipation de la bibliothèque Mazarine, il y en avoit u squ'à quarante-cinq mille.

CHAPITRE V.

Industrie des Charpentiers et des Architectes (1).

La nécessité de bâtir à Paris, en des lieux fort serrés, et où les places sont extraordinairement chères, a réveillé l'esprit des charpentiers pour la coupe des bois, et celui des architectes pour la coupe des pierres.

Au coin de la rue des Vieux-Augustins, il y a un escalier rond, et de bois, à plusieurs étages, fort aisé, vide dans le milieu, suspendu en l'air, admiré de tous les maîtres, quoique ce ne soit que l'ouvrage d'un compagnon charpentier.

A la rue de la Grande-Friperie de la Halle, dans une maison à deux boutiques; et dans une autre semblable de la Vallée-de-Misère, sur le bord de l'eau, on m'a fait encore voir une autre sorte d'escalier de charpente, que les maîtres n'estiment guère moins. Il est pratiqué dans une toise de largeur, sert à deux ménages, conduit à des étages différens, est

(1) Ouvr. cités.

distribué de manière que ces ménages n'ont aucune communication entr'eux, et ne se rencontrent non plus que si chacun avoit son escalier et sa maison à part.

Les Chartreux, dans l'une de leurs cellules, ont un escalier double, à quatre noyaux, d'autant plus digne d'être estimé que l'invention en est nouvelle.

Depuis peu les hôtels des gens de qualité et riches, ont été embellis de grands escaliers sur des voûtes fort aisées; vides dans le milieu, suspendus en l'air, ou portés sur des voûtes fort accroupies et surbaissées. Il ne s'en est point encore fait qui vaille celui du palais des Tuileries, conduit par Philibert de Lorme.

CHAPITRE VI.

Quelques Monumens de la Sculpture (1).

Goujon, grand sculpteur, a conduit les bas-reliefs de la fontaine Saint-Innocent, du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de la frise de l'ancien corps-de-logis du Louvre,

(1) *Ibid.*

et de la porte de l'escalier, outre quatre cariatides de grandeur colossale qu'on admire dans la salle des Suisses.

François-l'Heureux et Martin le Fevre, ont fait en concurrence, deux lions qu'on voit sur le portail des religieuses de Saint-Anastase, de la vieille rue du Temple.

Les anges du maître-autel de Saint-Nicolas-des-Champs, le crucifix de Saint-Gervais, du noviciat des Jésuites et de Saint-Jacques de la Boucherie, sont de la conduite de Sarrasin.

Je ne vous parle point des statues équestres de Henri IV et de Louis XIII, qui passent pour des chefs-d'œuvre, ni des trésors d'architecture, de peinture, de sculpture, que renferment nos églises, ni de la grandeur et de la beauté de nos théâtres (1).

(1) Il y auroit un ouvrage très-curieux à faire, ce seroit de montrer les progrès que les sciences et les beaux-arts, et même les lettres, ont faits depuis ce siècle beaucoup trop vanté.

CHAPITRE VII.

Les Boues de Paris (1).

Terminons cet article de pompe et de magnificence par un chapitre sur les boues qui salissent le sol et qui infectent l'atmosphère de Paris.

Tous les ans il se lève cent mille francs pour charrier les boues de Paris; cependant il n'y a point de ville au monde plus boueuse, ni si sale; et quoiqu'on ait assez fait de propositions pour la rendre nette, jamais elles n'ont été écoutées, ou parce que la chose passoit pour impossible, ou parce que c'est un revenu considérable pour quelques grands qui en profitent.

Ces boues, au reste, sont noires, puantes, d'une odeur insupportable aux étrangers, qui pique et se fait sentir trois ou quatre lieues à la ronde : de plus, cette boue, outre sa mauvaise odeur, quand on la laisse sécher sur de l'étoffe, y laisse de si fortes taches qu'on ne

(1) *Ibid.*

sauroit les ôter sans emporter la pièce, et ce que je dis des étoffes se doit entendre de tout, parce qu'elle brûle tout ce qu'elle touche; ce qui a donné lieu au proverbe : *Il tient comme boue de Paris.*

CHAPITRE VIII.

Physionomie morale de la grande Cité. De la Roue de Fortune et des Loteries (1).

DEPUIS l'élévation soudaine des partisans, c'est une allusion assez marquée de leur sort que ce jeu de loterie dont la fureur s'est emparée de toutes les classes.

La loterie a été pratiquée d'abord par des amans et par des personnes libérales. Ils donnoient après des festins deux sortes de billets : dans la moitié ils écrivoient les noms de tous les conviés; dans l'autre, les choses magnifiques qu'ils leur vouloient donner, et ils se servoient du hasard pour les distribuer entr'eux.

A Paris, les femmes et leurs amis, les gens

(1) *Ibid.*

d'affaires, ont fait des loteries, qui n'étoient qu'or, argent, pierreries. Les princesses ont voulu donner ce divertissement à leurs amies et à leurs familiers; mais malgré leurs soins et leurs dépenses, l'éclat en a presque toujours été effacé par celui des amies des gens d'affaires.

Après les loteries de magnificence, sont venues les loteries de dévotion. Quoique le nombre de personnes dévotes de Paris soit presque infini, et que pour contribuer à leur piété, on fasse imprimer tous les ans un almanach spirituel, où sont marquées les fêtes, les indulgences, les prédications et les conférences de piété qui se font chaque jour dans les églises et les hôpitaux de cette ville, j'ai eu néanmoins bien de la peine à découvrir trois loteries instituées par charité. Madame la présidente de Herses, madame Traversé et madame de Lamoignon, trois Dames d'une vertu exemplaire, firent la première. Ces Dames touchées de la misère des esclaves d'Alger, s'avisèrent de se mettre à la mode une fois en leur vie, pour retirer quelques Chrétiens de la servitude où ils gémissoient.

Sur un modèle si charitable, madame la présidente de Nesmond, a fait, depuis, une

loterie de onze à douze mille livres, pour subvenir aux frais de l'édifice de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet sa paroisse, qu'on commence à rebâtir. A la même époque, une petite colonie de Dames qualifiées, fit une autre loterie de charité d'une espèce toute singulière. Ce ne fut en faveur ni de leur paroisse, ni des esclaves, mais en faveur de leur confesseur, religieux de l'ordre de Saint-Augustin.

D'autres, sous le nom de quelques religieuses fainéantes, ont fait une loterie des instructions de la passion, et en ont distribué les fouets, la corde, l'échelle, aux hommes et aux Dames de la Cour, que'lles jugeoient dignes de ces peines.

On s'est avisé de se traiter par loterie, afin de manger à la mode, et d'une façon nouvelle. Comme aux loteries ordinaires, on faisoit autant de billets qu'on étoit de conviés. Au contraire, les billets blancs étoient les meilleurs; aussi s'appeloient-ils billets francs, parce que les personnes à qui ils arrivoient, assistoient francs et quittes à la petite fête de leur voisinage. Les billets marqués étoient les mauvais billets, parce qu'ils

coûtoient de l'argent à ceux à qui le sort les distribuoit, et qu'ils excitoient la compagnie à railler les malheureux à qui ils étoient échus.

Pour continuer ce jeu après le repas d'une autre sorte qui ne fût pas moins singulière, on distribuoit des lots d'alliance, d'amitié, de parenté, de mariage même. Ces nouveaux parens se réjouissoient avec leurs nouvelles parentes de leur récente affinité; les neveux vouoient un respect inviolable à leurs belles-tantes; les pères juroient un amour immortel à leurs belles-filles. Quand le sort marioit un homme d'esprit à une fille qui en avoit davantage, ces nouveaux mariés représentoient si naïvement les honnêtes déportemens des nouveaux mariés, que des personnes de leur connoissance ont pris souvent le jeu pour une vérité.

Vous dirai-je qu'une des plus belles soirées de l'hiver de l'année 1657, une troupe d'abbés, d'hommes et de garçons de ma connoissance, se marièrent par voie de loterie avec des Dames et Demoiselles, des filles et des femmes de leur voisinage; mais comme ils étoient onze de notre sexe, et

dix de l'autre, on arrêta de mettre deux hommes dans le gros billet. On proposa d'y placer le nom de deux abbés qui se rencontrèrent dans l'assemblée, ce qui fut reçu tout d'une voix, et par acclamation. En cette occasion la fortune, par un de ses tours ordinaires, favorisa les uns et badina avec les autres. A la plus belle, à la plus jeune et à la plus heureuse demoiselle de la compagnie, elle délivra le gros lot, ou les deux abbés. Quelques-uns se plaignirent de la loterie, d'autres se louèrent du hasard qui les avoit mariés, et avouèrent que leurs mariages étoient les premiers bons mariages du monde, et que le sort avoit fait ce que l'amour, la raison et la bonne conduite n'ont peut-être su faire jusqu'à présent.

Ce passe-temps étoit à la fin devenu si commun, que pendant quelques mois on ne s'occupoit presque plus à Paris de régaler les Dames de bal, de comédie. On prenoit tant de plaisir à la loterie et à ses aventures, qu'on ne parloit plus que de donner loterie. On mit ses meubles, ses livres, ses bijoux, son argenterie même en loterie. Les coquettes y auroient, je crois, mis leur per-

sonne. On commença avec quelque bonne foi, on finit par la friponnerie; et de tant de Dames qui se sont mêlées de ces tours de souplesse, je ne sais si pas une autre s'en est repentie, que celle qui renvoya à M. le Prestre, cent pistoles par son confesseur, le jour de la Pentecôte de l'année passée.

Une Dame du Marais, qui ne manque ni de beauté, ni d'esprit, en fit une, où elle engagea ses plus proches parens et ses meilleurs amis d'une manière aussi plaisante que délicate. Elle leur fit sentir tacitement, qu'elle l'avoit concertée avec tant d'art, qu'elle contraindroit la fortune de leur dispenser des flacons, des bassins, des chenets d'argent, et ses autres meilleurs lots; mais elle les pria de leur faire présent de toute cette argenterie pour le salaire de son artifice et de la confidence dont elle les honoroit. Néanmoins, soit qu'elle ne leur eût pas assez clairement exposé son intention, ou qu'ils eussent plus d'avarice que d'amour, ils ne lui laissèrent point recueillir les fruits qu'elle attendoit de son artifice.

Quelques plaisans ajoutent qu'à cette loterie, une bourse de jetons échut à un

joueur, qu'un brasier d'argent arriva à un galant homme qui aimoit ardemment et qui n'étoit pas moins aimé. Que ceux qu'on ne considéroit point en l'hôtel de cette personne, n'eurent que des railleries, qu'il leur fallut endurer patiemment; et que si les uns reçurent le prix de l'estime qu'on faisoit d'eux, les autres y payèrent les frais de leur mauvaise destinée.

Ce seroit chose superflue et ennuyeuse de charger cette histoire de toutes les gentillesses dont quantité de belles ou de laides ont usé pour gratifier par la voie de la loterie leurs favoris. Il suffit de vous dire qu'elles en ont plus fait que vous n'en sauriez imaginer; les uns ne composoient leurs loteries que de billets blancs; les autres assuroient leurs créanciers sur ces loteries; d'autres avant que d'y mettre, convenoient des lots qui leur arriveroient. Celles-là revendoient bien chèrement ce qu'elles avoient eu à fort bon marché; débitoient de l'orfèvrerie d'argent de Metz au prix de l'argent de Paris; retenoient d'autorité leurs meilleurs lots; amusoient par leur affetterie ceux à qui elles les avoient fait tomber, et les flattoient de trom-

peuses espérances. En un mot, la plupart des Dames qui ont fait des loteries, y ont tant gagné, pour parler d'elles avec discrétion, que les libérales comme les avares se sont laissé tenter au gain qu'on y faisoit.

CHAPITRE IX.

Suite de la Physionomie morale de la grande Cité. Du Royaume d'Argoterie (1).

Nous venons de considérer la friponnerie des classes supérieures; descendons et voyons-la organisée parmi les gueux dont les refuges ordinaires sont les cours de Miracles. Mais il n'y en a point de plus célèbre, que celle qui conserve encore, comme par excellence, le nom de la cour des Miracles. Elle consiste en une place d'une grandeur très-considérable, et en un très-grand cul-de-sac puant, boueux,

(1) Rien ne peint mieux l'absence totale de police, je veux dire de civilisation, qu'une pareille société dans la société. *Voyez* les 3 vol. *in-folio* de Sauval sur Paris.

irrégulier, qui n'est point pavé. Autrefois il confinoit aux dernières extrémités de Paris; à présent il est situé dans l'un des quartiers des plus mal bâtis, des plus sales et des plus reculés de la ville, entre la rue Montorgueil, le couvent des Filles-Dieu, et la rue-neuve Saint-Sauveur, comme dans un autre monde. Pour y venir, il se faut souvent égarer dans de petites rues vilaines, puantes, détournées; pour y entrer, il faut descendre une assez longue pente de terre, tortue, raboteuse, inégale. J'y ai vu une maison de boue à demi-enterrée, toute chancelante de vieillesse et de pourriture, qui n'a pas quatre toises en carré, et où logent néanmoins plus de cinquante ménages, chargés d'une infinité de petits enfans légitimes, naturels et dérobés. On m'assura que dans ce petit logis et dans les autres, habitoient plus de cinq cents familles, entassées les unes sur les autres.

Comme, en la rue des Francs-Bourgeois, on ne sait en ce lieu ce que c'est que de payer boues, lanternes, loyers, et autres taxes et impositions, on s'y nourrit de brigandages; on s'y engraisse dans l'oisiveté, dans la gourmandise et dans toutes sortes de vices

et

et de crimes. Là, sans aucun soin de l'avenir, chacun jouit à son aise du présent, et mange, le soir, avec plaisir, ce qu'avec bien de la peine, et souvent avec bien des coups il a gagné tout le jour; car, on y appelle gagner, ce qu'ailleurs on appelle dérober : et c'est l'une des lois fondamentales de la cour des Miracles, de ne rien garder pour le lendemain. Chacun y vit dans une grande licence; personne n'y a ni foi ni loi; on n'y connoît ni baptême, ni mariage, ni sacremens. Il est vrai qu'en apparence ils semblent reconnoître un Dieu : pour cet effet, au bout de leur cour, ils ont dressé dans une grande niche, une image de Dieu le père, qu'ils ont volée dans quelqu'église, et où tous les jours, ils viennent adresser quelques prières: des filles et des femmes, les moins laides, se prostituent pour deux liards, les autres pour un double, la plupart pour rien. Le jour il ne se trouve en ce lieu, que ceux qui sont tellement malades, qu'ils ne se peuvent remuer : le reste plein de santé en sort de bon matin; teigneux en apparence, la mort sur les lèvres, et par de faux gémissemens en impose aux yeux des simples,

auxquels il tâche de couper la bourse et d'attraper quelque charité.

Si vous desirez être mieux informé de la vie de ces fripons, il vous faut savoir qu'il s'en trouve de plusieurs espèces. Les uns sont *argotiers* ou *gueux ;* les autres *coupeurs de bourse ;* les autres *voleurs de nuit* et *de grands chemins*, tous libertins ; les voleurs et les coupeurs de bourse néanmoins le sont bien davantage que les autres. Ce sont gens sans lois, sans disciplines. Les *argotiers* au contraire ont un roi, des lois et un royaume composé d'un nombre presque infini de sujets disciplinés ; il n'est pas permis à tout le monde d'être *coupeur de bourse ;* pour le devenir, il faut entr'autres choses, faire deux chefs-d'œuvre, en présence des maîtres.

Le jour pris pour le premier, on attache au plancher et aux solives d'une chambre, une corde bien bandée où il y a des grelots, avec une bourse ; il faut que celui qui veut être passé maître, ayant le pied droit sur une assiette posée au bas de la corde, et tournant à l'entour le pied gauche, et le corps en l'air, coupe la bourse, sans balancer le corps, et sans faire sonner les grelots ; s'il y manque en la moindre

chose, on le roue de coups; s'il n'y manque pas, on le reçoit maître. Les jours suivans on le bat autant que s'il avoit manqué, afin de l'endurcir aux coups, et on continue de le battre, jusqu'à ce qu'il soit devenu insensible. Alors pour faire son second chef-d'œuvre, ses compagnons le conduisent en quelque lieu grand et public, comme, par exemple, le cimetière Saint-Innocent: s'ils y voient une femme à genoux devant la Vierge, ayant sa bourse pendue au côté, ou une autre personne avec une bourse aisée à couper, ou quelque chose semblable facile à dérober, ils lui commandent d'aller faire ce vol, en leur présence, et à la vue de tout monde. A peine est-il parti qu'ils disent aux passans, en le montrant au doigt: voilà un coupeur de bourse qui va voler cette personne. A cet avis chacun s'arrête et le regarde, sans faire démonstration de rien. A peine a-t-il fait le vol, que les passans, et les délateurs le prennent, l'injurient, le battent, l'assomment, sans qu'il ose, ni déclarer ses compagnons, ni même faire semblant de les connoître. Cependant force gens s'assemblent et s'avancent pour voir, ou pour apprendre ce qui se passe. Ce malheureux et ses camarades

les pressent, les fouillent, coupent leurs bourses, vident leurs poches ; et faisant plus de bruit et plus les mauvais que tous les passans ensemble, tirent subtilement de leurs mains leur nouveau maître, et se sauvent avec lui et avec leurs vols, durant que chacun se plaint de sa perte, sans savoir à qui s'en prendre.

Après que ce gueux a fait cette dernière épreuve, appelée la perfection du chef-d'œuvre, les maîtres lui donnent leur attache, et l'enrôlent dans une compagnie; ils lui permettent de couper des bourses par-tout où son capitaine le dépêchera; et si auparavant il a été bien frotté pour devenir maître, en revanche il frotte bien, il aide même à bien frotter ceux qui le veulent être, et tâche de se venger sur eux avec usure des coups qu'il a reçus.

Sans parler de toutes leur autres coutumes, l'une des principales de leurs corps, ou peut-être la fondamentale, c'est qu'ils ne sont jamais seuls ; toujours ils marchent en compagnie, ou suivis ordinairement d'un, quelquefois de deux de leurs compagnons : et ce n'est pas pour avoir des amis qui puissent les défendre, quand on les surprend sur le fait,

mais pour avoir des receleurs à qui ils puissent fier leurs vols, pour qu'on ne les surprenne pas entre leurs mains.

De peur que par leur nombre, ils ne se nuisent les uns aux autres, aux halles, à l'église et semblables lieux publics, ils savent combien ils y doivent être, pour ne pas s'y rencontrer davantage. Dans un endroit fort caché, et connu seulement d'eux, le premier qui s'y rend, met seulement un dé qu'il tourne, à son arrivée, sur le côté marqué d'un point, celui qui vient après le retourne sur le deux, l'autre sur le trois, et ainsi jusqu'à ce que le sixième gueux l'ait mis sur le six. Alors s'ils doivent être plus, le septième apporte un autre dé, qu'il met sur l'un, que le huitième pose sur le deux, et que le reste change de la même sorte que le premier, jusqu'à ce que le nombre des coupeurs de bourse, qui doivent venir en ce lieu, soit entièrement complet.

Pour les Argotiers, ce sont des pauvres que vous voyez aux foires, aux pardons et aux marchés : ils sont tant qu'ils composent un royaume; ils ont un roi, des lois, des officiers, des états et un langage tout particulier. Des écoliers débauchés en ont jeté, à ce qu'on dit, les pre-

miers fondemens, ayant associé avec eux des gueux, coupeurs de bourse et des voleurs.

On tient par tradition que leur jargon est le même que firent entr'eux les premiers merciers qui allèrent aux foires de Niort, de Fontenai et d'autres villes du Poitou. Leurs officiers se nomment Cagoux, Archi-suppôts de l'Argot, Orphelins, Marcandiers, Rifodés, Malingreux et Capons, Piètres, Polissons, Francsmitoux, Calots, Sabouleux, Hubins, Coquillarts, Courtaux de Boutanche. Leur roi prend d'ordinaire le nom de Grand-Coësve, quelquefois de roi de Thunes, à cause d'un scélérat appelé de la sorte, qui fut roi trois ans de suite, et qui se faisoit traîner par deux grands chiens, dans une petite charette, et mourut à Bordeaux sur une roue.

Quoiqu'on lui enlève tous les jours ses sujets et ses officiers, qu'on les emprisonne dans Bicêtre et dans la Salpétrière, le royaume argotique fleurit et ne laisse pas de subsister toujours.

Le Grand-Coësve y reçoit tous ceux qui se présentent. D'abord il leur fait enseigner par ses Cagoux à accommoder une drogue faite avec une herbe nommée *esclaire*,

ou avec du lait, du sang et de la farine, pour contrefaire des ulcères, des blessures et autres plaies. Après il leur fait apprendre à faire de la graisse, pour empêcher les chiens d'aboyer dans les villages, et mille autres tours de souplesse. Pour devenir officiers, il faut avoir un magasin de masques, de haillons, d'emplâtres, de potences, de bandages et d'autres épouvantails. Pour monter sur le trône, il faut avoir été Cagou, ou Archi-suppôt de l'Argot, et porter un bras, une jambe ou une cuisse à demi-rongée, en apparence, de gangrène, ou de pourriture, mais en effet si aisée à guérir, qu'en un jour elle peut se rendre aussi saine que jamais. Ses habits royaux sont faits de haillons rapetassés et bigarés de mille couleurs : tous les ans, il tient ses états-généraux.

J'ai dit que les premiers officiers du royaume Argotique s'appellent Cagoux et Archi-suppôts; comme ils prennent bien de la peine, ce sont les seuls qui ne lui paient rien. Ces derniers sont des écoliers et des prêtres débauchés, qui enseignent le langage argotique aux nouveaux venus, et qui le modifient et le réforment à leur volonté. Ceux-là tranchent des

gouverneurs de provinces et apprennent aux apprentis les choses que j'ai dites : ils répandent dans les villes et dans les lieux de leur gouvernement, tous ceux dont le Grand-Coësve leur confie la conduite : ils les mènent aux États ; ils répondent de leurs actions ; quand ils ont fait quelque vol, dont on se vient plaindre à eux, ils en ordonnent comme il leur plaît : leur nombre est proportionné au nombre des provinces : il n'y en a qu'un dans chacune, et ils peuvent gueuser partout leur gouvernement, contrefaisant les pauvres honteux, et les personnes de conditions ruinées ou dévalisées.

Mais faisons passer en revue les sujets de l'Argot comme les héros de l'Iliade.

Ces misérables qui, l'épée au côté, contrefont les soldats estropiés, sont *Narquois* ou *gens de la petite flambe :* ces petits coquins que, avant l'établissement de l'Hôpital-général, nous voyions mendier, en tremblant dans les rues de Paris, trois ou quatre de compagnie, se nomment *Orphelins :* ces grands pendards qui vont d'ordinaire deux à deux, vêtus d'un bon pourpoint et de méchantes chausses, criant qu'ils sont de bons mar-

chands ruinés par les guerres, par le feu, ou par de semblables accidens, s'appellent *marcandiers:* ces hommes qui gueusent ordinairement avec leurs femmes, leurs enfans et un certificat en main, lequel porte qu'ils ont été brûlés avec tout leur bien, du feu du ciel, ou par fortune, prennent le nom de *Rifodés.* Quant aux *Malingreux*, il y en a de deux espèces ; les premiers ont le ventre dur et enflé, ainsi que des hydropiques, les autres ont un bras, une jambe, ou une cuisse pleine d'ulcères, et demandent l'aumône dans les églises, pour aller en pélerinage à Saint-Méca, où ils feignent d'avoir voué une messe : les *Piètres* ne marchent qu'avec des potences : les *Courtaux de Boutanche* ne gueusent que l'hiver : les *Polissons* vont quatre de bande, avec un pourpoint sans chemise, un chapeau sans fond, le bissac et la bouteille sur le côté.

Selon quelques-uns, les *Francsmitous* ont autour du front un méchant mouchoir sale, et contrefont les malades, appuyés sur un petit bâton, haut seulement jusqu'à portée de la main, fléchissant les jambes et le corps de foiblesse ; selon d'autres, ils se

lient le bras en haut de telle sorte que leur pouls ne bat point, et que se laissant quelquefois tomber, ils ne semblent pas seulement être prêts à mourir aux bonnes gens qui viennent à leur secours, mais même aux médecins et aux chirurgiens qui, ne leur sentant point l'artère au bras, croient qu'ils vont rendre l'ame. Les *Capons* sont aussi, selon quelques-uns, des larrons et des coupeurs de bourse, qui mendient dans les cabarets de Paris. Les *Callots* feignent d'être guéris de la teigne et de venir de Sainte-Reine. Les *Hubins* disent et montrent avec un certificat, qu'un chien ou loup enragé les a mordus, et qu'ils vont faire le voyage de Saint-Hubert. Les *Coquillarts* ont fait le pélerinage de Saint-Jacques ou de Saint-Michel, et vendent bien leurs coquilles à ceux même qui en reviennent. Les *Sabouleux* contrefont les malades de suinte avec un morceau de savon en la bouche, qui jette bien de l'écume; ils ont la tête pleine de blessures, pour s'être tourmentés et débattus : ces derniers sont les plus fidèles sujets du Grand-Coësve, et lui payent plus gros tribut qu'aucun autre de ses officiers.

Tous ensemble ne se portent mal qu'en apparence ; ils sont aussi sains les uns que les autres : tous les maux que je viens de déduire, ils se les font et s'en guérissent eux-mêmes.

Ils se lient le plus fortement qu'ils peuvent avec une bande fort étroite ; si c'est une jambe, ils dansent dessus ; si c'est un bras, ils s'y appuient, ainsi des autres, jusqu'à ce que la partie devienne bien enflée. Cela fait, ils la déplient, puis y mettent à l'heure même de l'*esclaire*, qu'ils y laissent toute la nuit, et qui a la propriété de couvrir toute la peau de cloches. Le matin ils les coupent ; et comme il en sort de l'eau rousse, ils l'arrêtent avec de la poirée, qui la convertit en boue. Après tout, pour rendre ces plaies plus vraies et plus vilaines, il les entourent de sang de bœuf détrempé avec de la farine, et preparé, comme j'ai dit, par leurs apprentis. Une jambe en cet état, s'appelle *une jambe de Dieu.* Aussi est-il tellement difficile de la mettre au point qu'il faut, que c'est le plus grand coup de maître des Argotiers, et que ceux qui en viennent à bout sont considérés comme les grands du royaume Argotique et estimés les plus riches.

Benserade vient de les mettre sur la scène, sous le titre de Ballet des Gueux.

On en a beaucoup ri, et moi je gémissois d'un pareil spectacle, qui me sembloit une accusation solennelle contre le Gouvernement qui tolère un brigandage si scandaleux.

LIVRE ONZIÈME.

SÉJOUR DE CASIMIR A PARIS.

SOMMAIRE GÉNÉRAL.

LES ARTS LIBÉRAUX, LA POÉSIE, LA MUSIQUE, LA DANSE, LES SPECTACLES, etc. LES MONUMENS PUBLICS.

Galeries de Portraits. *Mademoiselle Serment* (*l'amie de Quinault*); *la divine Martel*; *Lambert*; *Baptiste l'aîné*; *Quinault*; *Lully*; *Racine*; *Boileau*; *Molière*; *la Fontaine*; *Bossuet*; *Fléchier*; *Montausier*; *le Dauphin*; *Dacier*; *Perrault*; *le Bernin*; *Colbert*; *le Brun*; *le Veau*; *Lainez le Poète*, etc.

CHAPITRE PREMIER.

Assemblée chez Mademoiselle Serment. Quinault. Lulli. Anecdotes. Caractère de la Musique. Ses progrès. Eloges. Critiques (1).

L'ABBÉ de Saint-Germain-des-Prés consacroit sa vie aux arts et aux voluptés. Le matin occupé avec ses moines de recherches savantes et curieuses, le soir il alloit souper chez Ninon ; ne l'ayant pas trouvée cette fois, il se rendit chez mademoiselle Serment, surnommée la Philosophe, auteur de plusieurs poésies françaises et latines (2), qui manquent, il est vrai de chaleur et de force, mais recommandables par le sentiment et la raison qui les ont dictées. Souvent se rassembloient chez elle et Corneille et Pavillon et Quinault, à qui elle avoit inspiré un attachement fort

(1) Mém. Vie de Quinault. Ménagiana. Les deux âges du Goût et du Génie. Anecd. Litt., etc.

(2) *Voyez* le Recueil Académique, publié par Guyonnet de Vertron, sous le titre de la *Nouvelle Pandore*. Paris, 1698, 2 vol. *in*-12.

tendre. Elle passoit pour la muse qui inspiroit le poète et qui même retouchoit ses vers. Elle n'en convint pas avec l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, quoiqu'il la pressât de satisfaire sa curiosité sur cet article. Mais la conversation s'engageant de plus en plus sur les compositions lyriques de Quinault, elle dit à Casimir :

Louis XIV ayant goûté l'opéra, qui ne faisoit que de naître en France, engagea Quinault dans cette carrière à laquelle il étoit destiné ; pour l'encourager, il lui accorda une pension de 2,000 livres. Ce poète reconnoissant chanta les louanges du Roi, son bienfaiteur, dans les prologues de ses opéra. — On pourroit peut-être lui reprocher d'avoir porté un peu trop loin ces sortes de louanges. — On a tellement accoutumé ce Prince à la flatterie qu'il ne la reconnoît pas même dans les prologues (1) des opéra de *Quinault.* Sans avoir ni voix ni musique, il chante lui-même dans son particulier les endroits de ces prologues les plus à sa louange ; et quelquefois au grand couvert où il y a des violons, il fre-

(1) Après la bataille d'Hochstet, un Prince d'Allemagne dit malignement à un prisonnier français : « Monsieur, fait-on encore des Prologues en France? »

donne entre ses dents les mêmes éloges, quand on joue les airs des paroles.

Lulli voulant s'attacher Quinault de manière à pouvoir en disposer, lui a proposé de passer un écrit, par lequel ce dernier s'obligeroit de fournir un opéra tous les ans, et *Lulli* de lui payer 4000 liv. pour chaque opéra. *Quinault* a accepté l'offre de *Lulli.* Voici comme s'arrangent le poète et le musicien: Quinault dresse plusieurs sujets. Ils les portent au Roi, qui en choisisit un. Alors Quinault écrit un plan du dessin et de la suite de sa pièce; il donne une copie de ce plan à Lulli, et celui-ci voyant de quoi il est question dans chaque acte, et quel en est le but, prépare à sa fantaisie des divertissemens, des danses, des chansonnettes de bergers, etc. Quinault compose ses scènes, et aussitôt qu'il en a achevé quelques-unes, il les montre à l'Académie Française, dont il est membre. »

Quinault est, après Racine, le poète qui parle le mieux au cœur. C'est toujours l'expression du sentiment, et l'expression la plus harmonieuse, la plus naturelle. Tendre, délicat, énergique, souvent même sublime, sans

dureté

dureté ni contrainte; il dit tout ce qu'il veut dire, il peint tout ce qu'il peut peindre. Les termes, les couleurs les plus propres semblent prévenir son choix. On peut lui reprocher d'avoir trop étendu, trop développé le sentiment, dans des scènes faites pour être chantées. Il ne laisse rien à dire au musicien. Mais comme toute la musique se borne au récitatif, espèce de déclamation plus soutenue qu'au théâtre français, il pourroit justifier par-là ce défaut, qui ne sera pas facilement imité.

Le vrai talent de *Quinault* est pour la poésie lyrique; mais il se méprit d'abord, et fit des tragédies, et des comédies (1). Il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il composa sa première pièce, intitulée *les Rivales*. Les comédiens étoient alors dans l'usage d'acheter les pièces de théâtre; au moyen de quoi le profit de la recette ne se partageoit point avec les auteurs. Tristan, le maître et l'ami de Quinault, leur proposa d'accorder au poète le neuvième de la recette de chaque représentation, tant qu'on

(1) Ce ne fut que dix ans après l'éclat des satires de Boileau, que Quinault travailla pour la scène lyrique. Jusque-là, il n'avoit fait que des tragédies qui enrichirent les comédiens, lui valurent plus de 100 mille écus, et une réputation plus brillante que sa fortune.

joueroit cette pièce dans sa nouveauté. Cette condition fut acceptée de part et d'autre et a fait loi depuis.

Quinault vient d'être reçu à l'Académie Française ; devenu bel-esprit en titre, il a voulu acquérir une charge qui lui donnât quelque rang dans le monde; en conséquence, il s'est fait Auditeur-des-Comptes.

Messieurs de la Chambre-des-Comptes prétendoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une compagnie aussi grave que la leur, de recevoir dans leur corps un homme qui, pendant plusieurs années, avoit paru sur les théâtres, pour y faire représenter des tragédies et des comédies. Je fis alors les vers suivans :

Quinault, le plus grand des auteurs,
Dans votre corps, Messieurs, a dessein de paroître:
Puisqu'il a fait tant d'*auditeurs*,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

Comment la Chambre-des-Comptes auraitelle pu d'ailleurs refuser le poète, lorsque les Secrétaires du Roi viennent de recevoir le musicien? — J'ignore les particularités de cette anecdote. — Je puis vous en instruire.

Il y avoit long-temps que Louis XIV avoit accordé des lettres de noblesse à Lully. Quelqu'un vint lui dire, qu'il étoit bienheureux

que le Roi l'eût ainsi exempté de suivre la route commune, qui est d'acheter une charge de Secrétaire du Roi; que s'il avoit eu à passer par cette porte, elle lui auroit été fermée et qu'on ne l'auroit pas reçu. Un homme de cette compagnie s'étoit même vanté qu'on refuseroit le musicien, s'il osoit se présenter. Pour avoir le plaisir de narguer ses ennemis, Lully garda ses lettres de noblesse, sans les faire enregistrer et ne fit semblant de rien. On rejoua à Saint-Germain-en-Laye la comédie et le ballet du *Bourgeois-Gentilhomme*, dont il avoit composé la musique. Il exécuta lui-même le rôle du *Mufti*; et quoiqu'il n'eût qu'un filet de voix, il vint à bout de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi lui en fit des complimens. Lully saisit cette occasion. « Sire, dit-il, j'avois dessein d'être Secrétaire du Roi; mais ces Messieurs ne voudront plus me recevoir. — Ils ne voudront plus vous recevoir, répartit le Monarque? ce sera bien de l'honneur pour eux. Allez, voyez M. le Chancelier. » Lully alla du même pas chez M. le Tellier, et le bruit se répandit qu'il alloit être Secrétaire du Roi. Cette compagnie ne manqua pas d'en murmurer. « Voyez, disoit-elle, le moment que prend ce farceur, encore

essoufflé des gambades qu'il vient de faire sur le théâtre. Prétendre à une charge, à un titre honorable, vouloir entrer au sceau ! » M. de Louvois, sollicité par MM. de la Chancellerie, et qui étoit de leur corps, parce que tous les Secrétaires d'État doivent être Secrétaires du Roi, reprocha à Lully sa témérité, et lui dit qu'elle ne convenoit pas à un homme comme lui, dont le grand mérite étoit de faire rire. « Eh ! tête-bleue, répondit Lully, vous en feriez autant, si vous le pouviez. » Enfin, le Roi parla à M. le Tellier. Les Secrétaires du Roi étant venus faire des remontrances à ce ministre, sur ce que Lully avoit traité d'une charge parmi eux, et sur l'intérêt qu'ils avoient qu'on le refusât, pour l'honneur du corps; M. le Tellier leur répondit en termes encore plus humilians que ceux dont le Roi s'étoit servi. Quand il fut question des provisions, elles furent expédiées sans difficulté. Le jour de sa réception, Lully donna un magnifique repas aux anciens de sa compagnie, et le soir un plat de son métier, l'opéra où l'on jouait le Triomphe de l'Amour : il y assista vingt ou trente de ces Messieurs, qui, comme de raison, occupoient ce jour-là les meilleures places, et qui écoutèrent, avec un sérieux admirable,

les menuets et les gavottes de leur confrère le musicien. Tout l'opéra apprit, avec joie, que son seigneur, s'étant voulu donner un nouveau titre, n'en avoit pas eu le démenti. M. de Louvois même ne crut pas devoir garder sa mauvaise humeur. Ayant rencontré Lully à Versailles : *Bonjour, mon confrère*, lui dit-il en passant ; ce qui s'appela un bon mot de M. de Louvois.

Lully vint à entrer dans cet instant. On continua de parler de Quinault; on jeta même en avant que Lully ne devoit le succès de sa musique qu'aux vers de Quinault. — Sans doute, répondit-il, en plaisantant, il n'est pas fort difficile de mettre en chant des vers foibles. — Vous éprouveriez bien d'autres difficultés si on vous fournissoit des vers énergiques. Lully, animé par ce défi, court au clavecin; et après avoir cherché un moment ses accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie :

Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera, sur ma fille, une main criminelle,
Déchirera son sein, et d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux.

Tous les auditeurs se crurent présens à cet affreux spectacle; les sons dont Lully animoit ces paroles leur firent dresser les cheveux sur

la tête. — Si je puis former un orchestre (1) vous entendrez bien autre chose, dit le musicien.

L'artiste fougueux, plein du sentiment de l'inspiration, ajouta : Je ferai jouer pour moi seul le dernier opéra dont le public n'a pas senti les beautés (2). Il sortoit ; un jeune homme lui présenta un cannevas de prologue. Lully, après y avoir jeté un coup d'œil, tira un crayon de sa poche et effaça l'*n*, qui ter-

(1) Lully se plaignoit de n'avoir pas d'orchestre; c'est qu'il n'existoit pas encore de musique pour les instrumens. Les vingt-quatre violons du Roi passoient parmi nous, pour l'élite des musiciens de l'Europe. Lully, dont le premier talent fut de jouer du violon, en forma lui-même une seconde école. On nomma ses élèves les *petits violons*. Mais ces *petits* l'emportèrent sur les *grands*. Lallouette, Colasse, Verdier, Baptiste le père, Joubert, Marchand, Rebel père et Lalande, furent tous de cette école. On sait que la plupart ne se bornèrent point à exécuter la musique de leur maître, ils en composèrent eux-mêmes, qu'on exécutoit encore il y a 50 ans.

(2) Il le fit. Cette singularité fut rapportée à Louis XIV, qui jugea que, puisque Lully trouvoit son opéra bon, il devoit l'être. Il le fit exécuter devant lui. La Cour et la Ville changèrent de sentiment. Cet opéra étoit *Armide*.

minoit le mot *fin* du prologue, de manière qu'on lut *fi* du prologue. Lorsqu'il se fut retiré, Baptiste le père, élève jaloux de ce maître, dit : Avant que Lully eût donné des opéra, on chantait les petits airs de Lambert ; on les a même encore chantés depuis. C'est Lambert qui, le premier a saisi ces tours de chant et d'expression qui constituent, en partie, notre musique vocale. Il en est à cet égard, l'instituteur ; Lully n'a fait que le suivre et l'imiter. Or, Lambert étoit Français ; il n'avoit point voyagé en Italie ; il n'étoit élève d'aucun Italien. Pourquoi donc attribuer à cette nation la gloire d'avoir créé notre musique ? Passe encore pour notre opéra, mais du moins faudra-t-il ajouter que ce prétendu fils a bien augmenté le domaine qu'il reçut de sa mère.

Lully d'ailleurs, vint en France très-jeune. Il eut le temps de se plier au goût national. Il paroît sur-tout avoir singulièrement étudié le génie et la prosodie de notre langue. Son récitatif prouve qu'il connoissoit l'une et l'autre (1). Il rend presque toujours l'expression du poète ; souvent même il y ajoute ; mais il exprime beaucoup mieux qu'il ne peint. Les

(1) Une partie de son récitatif a été conservé par Gluck, dans l'opéra d'*Armide*.

grands tableaux sont rares dans ses opéra ; quoique le poète lui en ait souvent fourni la matière. Lully n'a point fait assez usage du *chromatique*, de cette heureuse dégradation de sons qui peint à l'esprit et qui étonne l'oreille. J'en citerai pour exemple l'invocation magique de Médée dans l'opéra de *Thésée ;* la peinture qu'elle-même y fait de ses crimes ; quelques autres morceaux du même genre. C'étoit le cas de déployer toutes les ressources d'une harmonie sombre, d'y jeter ces traits de force que la mélodie seule ne peut produire. Lully ne l'a point fait. — Il répond pour se justifier, qu'il manque d'instrumens, et que le défaut de moyens l'a seul empêché de remplir son objet.

D'où vient donc que toutes les ouvertures, toutes les symphonies des opéra de Lully se ressemblent? C'est toujours le même ton, la même marche. — Avouons, cependant, que toute foible qu'est chez lui la musique instrumentale, il doit être envisagé comme l'instituteur de ce genre parmi nous. C'est lui qui le premier, dans les airs de violon, a fait chanter toutes les parties, avec un agrément presqu'égal. Auparavant on ne considéroit que le chant de dessus ; la basse et les autres

parties n'étoient regardées que comme simple accompagnement. Lully fit encore d'autres innovations: on lui doit l'usage avantageux des dissonnances. — Oui, il a donné à ce genre une consistance qu'il n'avoit pas encore. Il a découvert la mine ; mais il n'en tire pas ce qu'elle renferme de plus précieux.

Il paroît que vous vous êtes occupé de votre art profondément. — J'ai fait quelques recherches. — Vous devriez nous les communiquer. — Volontiers.

La musique fut très-accueillie sous le règne de François Ier., prince à qui nulle partie des arts n'étoit indifférente. Il paroît qu'on dansoit à sa Cour, sur quelques airs de nos anciens noëls. On mit en musique les chansons de Marot ; on nota ses pseaumes, chantés encore aujourd'hui chez les Protestans. Nous chantons encore nous-mêmes d'autres airs, dont nous ignorons précisément la date ; mais qui, à coup sûr, sont d'une date ancienne. De ce nombre est l'air des Folies-d'Espagne. Baïf, sous le règne de Henri III, établit dans sa maison, une espèce d'académie de musique, ou plutôt un concert, que le Monarque honora souvent de sa présence. C'est le premier exemple d'un pareil établissement parmi

» opéra, afin que l'exemple d'un homme » qui auroit fait une telle fortune à compo- » ser de la musique, engageât tous les autres » musiciens à faire tous leurs efforts pour par- » venir au même point que lui. » — Tant il est vrai que les ministres savent bien faire valoir les résolutions de leur maître.

CHAPITRE II.

Comment Quinault influa sur la mollesse des premières Pièces de Racine. Histoire de ce Poète. Anecdotes curieuses. Analyse de ses Pièces. De la Tragédie. Racine et Corneille (1).

On revint à Quinault. Mademoiselle Serment soutint une opinion qui parut assez probable, quoiqu'étrange ; c'est que le doucereux Quinault avoit été le premier modèle de Racine. — Il en a depuis suivi un plus pur, c'est Euripide. — Un vieux comédien dit à M. Racine : vous venez après un homme inimitable, qui a porté la tragédie au degré le plus sublime. Vous ne réussirez jamais, si vous

(1) Mém. du Temps. Mélang. de Saint-Evremont. Volt. Mél. t. XLVII. Ouvr. cités. Anecd. dramat.

ne traitez pas l'amour aussi tendrement que le jeune Quinault; vous faites des vers mieux que lui; si vous traitez les passions, vous surpasserez Corneille. — Ce comédien avoit raison; il mit Racine sur la route des succès. — Elle appartenoit à son génie. J'adopte la remarque; il chercha d'abord le chemin et faillit s'égarer : il voulut traiter Théagène et Chariclée, sujet de roman et non de tragédie. — Il y a véritablement quelque chose de la mollesse de Quinault dans les amours épisodiques qui défigurent les Frères Ennemis et Alexandre. Racine se ressentit peut-être toujours de cette première imitation, mais son génie, Boileau et les Grecs, déterminèrent sa seconde manière, car il ressemble en cela à Raphaël, qui peignit d'abord d'après le Pérugin, ensuite d'après lui-même, et enfin d'après l'antique. — Avez-vous lu le passage ajouté au dialogue des héros de roman? — Oui, et je sais que cette critique de la tragédie d'Alexandre, chagrina également et Racine et Boileau. — Racine disoit à Boileau, en lui parlant de cette même tragédie, qu'il avoit une facilité surprenante à faire des vers. « Je veux vous apprendre, dit Boileau, à composer avec peine des vers faciles, et vous avez assez de talent pour le savoir bientôt. »

Racine disoit que Despréaux lui avoit tenu parole, et il avouoit hautement qu'il ne se croyoit pas plus redevable du succès de la plupart de ses ouvrages aux préceptes d'Horace et d'Aristote, qu'aux sages et judicieux conseils d'un ami si éclairé.

— Cette pièce a donné lieu à une anecdote assez piquante.

Un bel-esprit se trouvant à un sermon auprès d'un abbé, celui-ci faisoit des contorsions épouvantables et des grimaces de désespéré, en répétant sans cesse ces mots : O Racine, Racine! Après le sermon, le bel-esprit, curieux de savoir ce qui agitoit si fort cet ecclésiastique, prit la liberté de le lui demander avec l'air de l'intérêt. « Eh quoi,
» Monsieur, lui dit l'Abbé, vous ne savez pas
» ce qui arriva à Racine au sujet de sa tra-
» gédie d'Alexandre; il la donna d'abord à la
» troupe de Molière, et elle n'eut pas de
» succès, mais l'ayant fait jouer ensuite à l'hôtel
» de Bourgogne, par d'excellens acteurs, elle
» enleva tous les suffrages. Voilà, Monsieur,
» une partie de ce qui m'arrive à moi-même.
» C'est moi qui ai composé le sermon que
» vous venez d'entendre; c'est, au dire des
» connoisseurs, un discours parfait; je l'ai

» donné à débiter à ce bourreau : voyez quel
» effet cela produit dans sa bouche ! mais je
» ferai comme Racine, je lui ôterai mon
» sermon, et je le ferai prêcher par quelqu'un
» qui s'en acquittera mieux que lui. » — Vous savez que Racine, avant de donner cette tragédie au public, la lut à Corneille, qui eut la franchise de lui dire : « Cette pièce me fait
» voir en vous de grands talens pour la poésie,
» mais ces talens ne sont point pour le tra-
» gique. » — Jalousie. — Corneille, jaloux d'un débutant obscur, le grand et le simple Corneille jaloux !... Non. Il étoit juste. La pièce n'est point tragique. S'il eût été jaloux, il n'auroit pas averti de ses défauts celui qui devint son rival par suite de cette réponse même. — Mais rapprochons ces deux grands hommes qui arriveront à l'immortalité par deux routes différentes, et remarquons d'abord qu'une bonne tragédie est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Nous eûmes long-temps un théâtre avant que d'avoir des chefs-d'œuvre de cette espèce. Les monstrueuses productions des Hardy et des Garnier, étoient bien éloignées d'y atteindre. Mairet essaya le premier de débrouiller ce chaos ; sa tragédie de Soliman, qui précéda toutes les pièces de

Corneille, et même celle de Rotrou, est selon la règle des trois unités (1). Sa Sophonisbe l'emporta long-temps sur celle de Corneille; mais aucun de ces deux drames ne doit être cité comme un modèle à suivre. C'est dans le Cid, c'est dans Cinna, dans les Horaces, dans Rodogune, qu'il faut chercher ces grands efforts de génie qui rendent Corneille si supérieur à tout ce qui l'a précédé. Jamais on ne portera plus loin l'énergie des caractères et celle de l'expression; l'art de varier ses plans et ses moyens; l'art de placer ses personnages dans une situation embarrassante et de les en tirer avec facilité : enfin l'art d'étonner son auditoire par des raisonnemens imprévus et par des réponses qu'il prévoyoit encore moins. Mais, osons le dire, Corneille donne plus au raisonnement qu'à la sensibilité. On l'admire plutôt qu'il ne touche. Presque toujours ses personnages sont dans une perspective immense, et n'ont rien qui les rapproche de nous. Ses héroïnes, même celles qu'il rend amoureuses, expriment plutôt l'orgueil que l'amour; j'en excepte Chimène dans le Cid, et Camille, dans Horace. En un mot, le sen-

(1) On doit à Scudéry l'observation de la règle des vingt-quatre heures.

timent le plus ordinaire, et presque le seul que nous inspire Corneille, c'est l'admiration. C'en est bien assez pour avoir obtenu et conservé le titre de grand. — Descartes a mis l'admiration au rang des passions. Il n'y avoit que deux ressorts tragiques, la terreur et la pitié; Corneille en a trouvé un troisième.

— Corneille seroit au dessus de tous les tragiques de l'antiquité, s'il n'avoit été au dessous de lui en quelques-unes de ses pièces. Il est si admirable dans les belles, qu'il ne se laisse pas souffrir ailleurs médiocre. S'il ne ravit nos esprits, ils emploieront leurs lumières à connoître avec dégoût, la différence qu'il y a de lui à lui-même. Il est permis à quelques auteurs de nous émouvoir simplement. Avec Corneille, nos ames se préparent à des transports; mais Corneille, pour l'avoir fait trop souvent, s'est imposé la loi de le faire toujours: qu'il supprime ce qui n'est pas assez noble, il laissera admirer des beautés qui ne lui sont communes avec personne.

Il est inégal comme le Génie. Celui de Molière l'a parfaitement compris et caractérisé (1).

(1) Un jour que Baron étoit chez Molière, deux personnes qui sortoient de voir une tragédie de Cor-

Dans la tragédie, Corneille ne souffre point d'égal, ni Racine de supérieur : la diversité des caractères permet la concurrence, si elle ne peut établir l'égalité. Corneille se fait admirer par l'expression d'une grandeur d'ame héroïque, par la force des passions, par la sublimité du discours : Ra-

neille, vinrent visiter Molière. Celui-ci étant occupé, ces personnes commencent à s'entretenir de la tragédie, à en faire les plus grands éloges, assurant qu'il n'y a jamais eu de poète comme Corneille, et qu'on ne peut faire de plus beaux vers. Molière ayant fini son travail : « Hé bien, Messieurs, vous sortez donc de la » tragédie; et vous êtes assez bons pour croire que cette » pièce est de Corneille? — Comment! s'écrient-ils. — » Oui, reprend, Molière; je vais vous apprendre com» ment le bonhomme travaille. Il y a vingt ans qu'un » Lutin l'a pris en amitié, et vient le voir fort souvent. » Lorsqu'il voit le bonhomme fort occupé, fort em» barrassé, il lui dicte une douzaine, une vingtaine de » vers, mais de ces vers que font les Lutins, et que » les hommes ne feroient jamais. Le bonhomme, en» chanté, écrit sous la dictée, et le Lutin, charmé de » lui faire niche, disparoît en riant. Le bonhomme » cherche, travaille, sue. Le Lutin revient le voir, » et lui dicte encore quelques vers. Voilà ce que c'est » que les pièces de Corneille. »

Jamais on n'a porté un jugement plus vrai et qui fasse plus d'honneur à ce grand homme.

cine trouve son mérite en des sentimens plus naturels, en des pensées plus nettes, dans une diction plus pure et plus élégante; le premier enlève l'ame, l'autre gagne l'esprit: celui-ci ne donne rien à censurer au lecteur; celui-là, ne laisse pas le spectateur en état d'examiner. Dans la conduite de l'ouvrage, Racine, plus circonspect, ou se défiant de lui-même, s'attache aux Grecs, qu'il possède parfaitement; Corneille profitant des lumières que le temps apporte, trouve des beautés qu'Aristote ne connoissoit pas.

Le jeune la Grange Chancel, élève de Racine, se trouvoit dans cette société. On savoit que Racine s'épanchoit volontiers avec lui. On parut curieux de connoître les détails de la vie du poète. La Grange leur dit: au milieu des études sérieuses, dont on occupoit l'enfance de Racine, à Port-Royal-des-Champs, le roman grec *des Amours de Théagène et de Chariclée*, lui tomba par hasard entre les mains. Il le dévoroit, lorsque le sacristain *Claude Lancelot*, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre et le jeta au feu. Le jeune Racine trouva le moyen d'en avoir un autre exemplaire qui eut le même sort. Enfin, il s'en procura un troisième;

et pour n'en plus craindre la privation, il l'apprit par cœur, et le porta ensuite au Sacristain, en disant : *Vous pouvez encore brûler celui-ci comme les autres.*

Il était né pour sentir et pour peindre l'amour. Il a formé et idolâtré l'actrice la plus célèbre de ce temps.

La profonde sensibilité de Racine fait son bonheur et son tourment. *Subligny*, connu par ses critiques contre Racine, mit au jour une comédie qui n'est qu'une satire d'*Andromaque*. Cette mauvaise comédie fut jouée avec quelque succès par la troupe du Roi; elle est, en France, l'origine de ce genre malheureux, qu'on appelle *parodie*.

— Ce *Subligny* n'a-t-il pas une fille qui parut, la première, comme danseuse à l'opéra? car auparavant, c'étoient des hommes déguisés, qui, en dansant, représentoient les femmes. — Précisément. Je ne parlerai point de la lutte de Pradon, des injustes dédains de madame Deshoulières; cette guerre n'a humilié que ses auteurs.

La tragédie de *Phèdre* est la seule pièce de Racine, où la passion de l'amour soit peinte avec toutes les fureurs tragiques, dont elle est susceptible. — Encore y est-elle dé-

figurée par la froide intrigue d'*Hippolyte* et d'*Aricie.* — Quand *Arnauld* reprocha cet épisode à l'auteur, en lui disant : *pourquoi cet Hippolyte amoureux ?* Racine qui sentoit ce défaut aussi bien que lui, se contenta de répondre : *Eh ! Monsieur, sans cela, qu'auroient dit les petits-maîtres ?*

Croiroit-on qu'un jeune régent du collége de Louis-le-Grand, se proposa d'examiner dans un discours qu'il prononça à la rentrée des classes, si Racine étoit poète ou chrétien : *Racinius an Christianus an Poeta ?* et qu'il décida que cet illustre tragique n'étoit ni l'un, ni l'autre, *nec Christianus, nec Poeta.* — C'étoit une sottise qui ne méritoit pas la moindre attention. — L'empressement des Jésuites à désavouer leur confrère, prouve incontestablement, qu'ils étoient tous persuadés qu'il n'étoit pas homme à souffrir patiemment un pareil outrage.

Parmi ses talens, il compte celui de bien déclamer. Après avoir vu représenter ses tragédies, on peut lui appliquer ce mot d'Eschine sur Démosthènes. « Que seroit-ce si vous l'aviez entendu lui-même ? »

Louis XIV aime beaucoup à l'entendre lire, parce qu'il lui trouve un talent singu-

lier pour faire sentir les beautés d'un ouvrage. Il dit un jour à Racine de lui chercher quelque livre propre à l'amuser, pendant une indisposition, qui l'obligeoit à se tenir au lit. Racine lui proposa les vies de Plutarque. *C'est du gaulois*, dit le Roi. Racine substitua si habilement les mots en usage, à ceux qui avoient vieilli, que Louis XIV prit grand plaisir à cette lecture. Dans une autre occasion, il lut à Auteuil, devant Boileau, M. Nicole et quelques autres de ses amis, l'*Œdipe* de Sophocle qu'il traduisoit sur-le-champ. « *J'ai vu nos meilleures pièces représentées par nos meilleurs acteurs*; *rien n'a jamais approché du trouble où me jeta dans cette occasion le débit du poète.*

Depuis Andromaque, Racine ne fit représenter aucune pièce, qu'il n'eût envie de la faire suivre par Alceste. Il m'en a souvent récité des morceaux, mais il l'a jetée au feu. La difficulté de rendre vraisemblable l'évènement qui devoit amener la catastrophe, le détermina, sans doute, à ce sacrifice. Une raison à peu près semblable lui fit abandonner le sujet d'Iphigénie en Tauride; il avoit aussi projeté de faire un Œdipe; mais il dit qu'il ne

veut point imiter Sophocle, parce qu'il est inimitable. Cet homme dont le cœur est si tendre, a l'esprit le plus mordant. Il suffiroit de répéter ses épigrammes; aussi Despréaux répondit-il à ceux qui l'accusent d'être malin : *Racine l'est bien plus que moi.* Leurs amis communs, tels que Molière, Chapelle, etc., se défient plus du premier que du second, qu'ils trouvent seulement trop vif et trop emporté.

Il est même né avec plus de talent que moi pour la satire, ajoute Despréaux, en citant ces vers de Bajazet sur Ibrahim :

L'imbécille Ibrahim traîne une longue enfance,
Indigne également de vivre et de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

Despréaux lui-même ne trouve pas grace auprès de son ami, quand il lui échappoit quelque chose qui donne prise au sarcasme. Un jour qu'il avoit avancé à l'Académie des Inscriptions une proposition ou fausse ou ridicule, Racine ne s'en tint pas à une simple plaisanterie : il revint à la charge si souvent, que Despréaux perdit patience, et s'écria : *Hé bien, oui, j'ai tort; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir orgueilleusement raison.*

Ce grand poète a la faiblesse de vouloir passer pour courtisan. Louis XIV le voyant un jour à la promenade, avec M. de Cavoye dit: Voilà deux hommes que je vois bien souvent ensemble; j'en devine la raison; Cavoye avec Racine se croit bel esprit, Racine avec Cavoye se croit courtisan.

J'ai vu quelques parties de sa correspondance avec Boileau. Les lettres du satirique respirent l'abandon, la tendresse la plus aimable; il emploie les expressions les plus affectueuses vis-à-vis de Racine, qu'il appelle constamment son ami. Les lettres du tragique sont froides, retenues; point d'épanchement, de la contrainte même, et, en sa qualité de gentilhomme de la chambre, il ne donne à Boileau que du *très-cher monsieur*.

CHAPITRE III.

La Fontaine. Bonhommie. Génie (1).

Le bonhomme par excellence, c'est La Fontaine. Savez-vous l'anecdote relative à son dernier opéra? Il venoit de donner l'Astrée. Il se plaça dans une loge, derrière des dames qui ne le connoissoient point. A chaque endroit du poëme, il s'écrioit : « Cela est dé« testable. » Ennuyées de l'entendre toujours répéter la même chose : « Monsieur, lui di» rent-elles, cela n'est pas si mauvais : l'auteur » est un homme d'esprit ; c'est M. de La » Fontaine. Eh ! Mesdames , reprit-il sans » s'émouvoir, la pièce ne vaut pas le diable; » et ce La Fontaine que vous défendez, est » un stupide : c'est lui-même qui vous parle. » Il sortit après le premier acte, et s'en alla au café Marion, où il s'endormit dans un coin. Un homme de sa connoissance entra; et surpris de le voir, il s'écria : « Comment donc,

(1) Daquin, Marmontel, la Harpe, Champfort, Naigeon, Vigneul de Marville, etc.

» M. de La Fontaine est ici ? Ne devroit-il » pas être à la première représentation de » son opéra ? » A ces mots, l'auteur se réveilla, et dit en bâillant : « J'en viens ; j'ai » essuyé le premier acte, qui m'a si prodi-» gieusement ennuyé, que je n'ai pas voulu » en entendre davantage. J'admire la patience » des Parisiens ! (1) »

La Fontaine, ce conteur si aimable, la plume à la main, n'est plus rien dans la conversation. Madame de La Sablière lui dit un jour : *En vérité, mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit ;* mot qui seroit aussi vrai, en le retournant d'une manière plus sérieuse. — *Vous n'auriez pas tant d'esprit, si vous n'étiez pas si bête.*

Il s'avise rarement d'entamer la conversation ; et comme il est presque toujours préoccupé, il y place souvent des idées ou des réflexions bizarres et singulières, auxquelles on ne s'attend guère. Il étoit un jour chez Despréaux, avec plusieurs personnes d'une érudition distinguée, Racine, entr'autres, et Boileau le docteur. On y parloit depuis longtemps de S. Augustin et de ses ouvrages ;

(1) J.-J. Rousseau a imité ce trait de La Fontaine lors de la représentation de *Narcisse*.

mais *La Fontaine*, tranquille et silencieux, n'avoit point encore pris part à cette conversation, lorsque s'éveillant tout-à-coup au nom de S. Augustin : *Croyez-vous*, s'écria-t-il, en s'adressant à l'abbé Boileau, que saint Augustin eût plus d'esprit que *Rabelais* ? Le Docteur, interdit de la question, et le parcourant des yeux, avec surprise : *Prenez garde*, répondit-il, *M. de La Fontaine*, *vous avez un de vos bas à l'envers*. Ce qui étoit vrai.

Passionné pour les belles-lettres, il est non-seulement incapable des conversations ordinaires, mais son indifférence va jusqu'à l'oubli de lui-même et des objets qui le regardent de plus près. Il eut un fils en 1660, qu'il garda fort peu de temps auprès de lui. M. de Harlay, premier président, l'avoit adopté, et s'étoit chargé de son éducation et de sa fortune. Il y avoit déjà plusieurs années que *La Fontaine* l'avoit perdu de vue, lorsqu'on les fit se rencontrer dans une maison où l'on vouloit jouir du plaisir et de la surprise du père. *La Fontaine*, en effet, ne se douta point que ce fût son fils. Il l'entendit parler, et témoigna à la compagnie, qu'il lui trouvoit de l'esprit et de très-bonnes dispositions. L'on saisit ce moment pour lui dire que c'étoit son fils ;

mais sans être plus ému : *Ah!* répondit-il ; *j'en suis bien aise.*

—Peut-être y a-t-il dans ce mot plus de malice naïve que d'indifférence.

Malgré l'apparente apathie de ce poète, dès qu'on peut, ce qui est rare et difficile, le tirer de ses rêveries et l'intéresser, il montre une chaleur et une vivacité qui font crier à Boileau lui-même : « *Gare La Fontaine!* »

Mais rarement il commence la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y est si distrait, qu'il ne sait ce que disent les autres. Il rêve à toute autre chose, sans qu'il puisse dire à quoi il rêve. Voici ce dont j'ai été témoin, comme acteur.

« Trois de complot, par le moyen d'un quatrième, qui avoit quelque habitude auprès de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la ville, à une maison consacrée aux Muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaisir de jouir de son agréable entretien. La compagnie étoit bonne, la table propre et délicate, et le buffet bien garni. Point de compliment d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. *La Fontaine* garda un profond silence, et on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit autre

chose à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre et but de même. Le repas fini, on commença à souhaiter qu'il parlât; mais il s'endormit. Après trois quarts d'heure de sommeil, il revint à lui; il vouloit s'excuser sur ce qu'il étoit fatigué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il faisoit étoit bien ſait. On s'approcha de lui; on voulut le mettre en humeur, et l'obliger à laisser voir son esprit; mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sais où, et peut-être alors animoit-il ou une grenouille dans les marais, ou une cigale dans les prés, ou un renard dans sa tannière: car durant tout le temps que *La Fontaine* demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une machine sans ame. On le jeta dans un carrosse, et nous lui dîmes adieu pour toujours. Jamais gens ne furent plus surpris, et nous nous disions les uns aux autres: Comment se peut-il faire qu'un homme qui a su rendre spirituelles les plus grosses bêtes du monde, et leur faire parler le plus charmant langage qu'on ait jamais ouï, ait une conversation si sèche, et ne puisse pas, pour un quart d'heure, faire venir son esprit sur ses lèvres, et nous avertir qu'il est là? »

Cet homme, en apparence si insensible,

remplit avec courage les devoirs de l'amitié, et semble ne vivre que pour elle. Qui ne connoît la belle élégie où il déplore l'infortune du surintendant Fouquet (1), son bienfaiteur: il ose y implorer pour lui la clémence d'un maître irrité. Il y mêle en poète philosophe, des leçons de morale qui naissent du sujet.

—Mais parlons de ses fables.—*La Fontaine*, dans ses fables, non-seulement a ouï dire ce qu'il raconte, il croit le voir encore. Ce n'est pas un poète qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante, c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent vous-même: son érudition, son éloquence, sa philosophie, sa politique, tout ce qu'il a d'imagination, de mémoire et de sentiment, il met tout en œuvre de la meilleure foi du monde, pour vous persuader; et ce sont tous ces efforts, c'est le sérieux avec lequel il mêle les plus grandes choses avec les plus petites, c'est l'importance qu'il attache à des jeux d'enfans, c'est l'intérêt qu'il prend pour une belette et un lapin, qui font qu'on est tenté de s'écrier à chaque instant, *le bonhomme!* On

(1) Parmi les hommes de lettres qui avoient reçu des bienfaits de ce surintendant, *Pélisson* et *La Fontaine* furent les seuls qui élevèrent la voix en sa faveur.

le disoit de lui dans la société: *son caractère n'a fait que passer dans ses fables.* C'est du fond de ce caractère que sont émanés ces tours si naturels, ces expressions si naïves, ces images si fidelles; et quand La Motte en vers dignes de Chapelain, a dit:

Du fond de sa cervelle un trait naïf s'arrache.

ce n'est certainement pas le travail de *La Fontaine* qu'il a peint.

S'il raconte la guerre des vautours, son génie s'élève. *Il pleut du sang:* cette image lui paroît encore foible; il ajoute pour exprimer la dépopulation:

Et sur son roc Prométhée espéra
De voir bientôt une fin à sa peine.

La querelle des deux coqs pour une poule lui rappelle ce que l'amour a produit de plus funeste:

Amour, tu perdis Troye.

Deux chèvres se rencontrent sur un pont trop étroit pour y passer ensemble; aucune des deux ne veut reculer: il s'imagine voir;

Avec Louis-le-Grand,
Philippe Quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence.

Un renard est entré la nuit dans un poulailler :

Les marques de sa cruauté
Parurent avec l'aube. On vit un étalage
De corps sanglans et de carnage...
Peu s'en fallut que le soleil
Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide, etc.

S'il veut peindre les désastres de la peste, il a le style de la chose :

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel, en sa fureur,
Inventa pour punir les crimes de la terre,
. . . .
Les tourterelles se fuyoient;
Plus d'amour, partant, plus de joie.

Il évite avec soin tout ce qui a l'air de la plaisanterie; s'il lui en échappe quelque trait, il a grand soin de l'émousser :

A ces mots l'animal pervers,
C'est le serpent que je veux dire.

Voilà une excellente épigramme ; et le poète s'en seroit tenu là, s'il avoit voulu être fin ;

mais

mais il vouloit être, ou plutôt il étoit naïf; il a donc achevé,

> C'est le serpent que je veux dire,
> Et non l'homme; on pourroit aisément s'y tromper.

De même dans ces vers qui terminent la *fable* du rat solitaire;

> Que désignai-je, à votre avis,
> Par ce rat si peu secourable ?
> Un moine? non, mais un Dervis.

Il ajoute :

> Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

La finesse du style consiste à se laisser deviner; la naïveté, à dire tout ce qu'on pense.

La Fontaine nous fait rire, mais à ses dépens, et c'est sur lui-même qu'il fait tomber le ridicule. Quand pour rendre raison de la maigreur d'une belette, il observe *qu'elle sortoit de maladie*. Quand pour expliquer comment un cerf ignoroit une maxime de Salomon, il nous avertit que *ce cerf n'étoit pas accoutumé de lire*. Quand, pour nous prouver l'expérience d'un vieux rat, et les dangers qu'il avoit courus, il remarque que

> *Même il avoit perdu sa queue à la bataille.*

Quand pour nous peindre la bonne intelligence des chiens et des chats, il nous dit :

Ces animaux vivoient entre eux comme cousins ;
Cette union si douce et presque fraternelle,
Édifioit tous les voisins.

Nous rions, mais de la naïveté du poète, et c'est à ce piège si délicat, que se prend notre vanité.

Parmi les fables de *La Fontaine*, on n'en connoît qu'une seule qui soit de son invention, et dont on ne trouve nulle part l'original. C'est celle intitulée : *Le Rat qui s'est retiré du monde*. Elle est une de ses meilleures fables. Le bonhomme, avec la finesse qui lui est particulière, y *daube* les moines et les *fustige* sur leur peu de charité.

Toutes les fables de La Fontaine sont marquées au coin de la philosophie. Plutarque et Platon étoient ses lectures favorites ; on se rappelle qu'il avoit fait orner sa chambre de tous les bustes des Sages de l'antiquité, et qu'il l'appeloit le cabinet des philosophes.

Il tomba dangereusement malade il y a quelque temps, et faillit mourir. On imprima pieusement une relation de la conversion de notre poète ; on y détaille avec une sorte de complaisance, toutes les momeries sacerdo-

tales auxquelles on l'a forcé de s'astreindre. On voit de plus que cette relation est celle d'un prêtre, par l'espèce d'ennui qu'elle distille de ligne en ligne; mais au dernier résultat, cette fraude pieuse ne prouve en aucune manière la conversion de *La Fontaine*; tout ce qu'elle démontre clairement, c'est qu'un vicaire de Saint-Roch a tourmenté sans pitié un homme bon par excellence, qui, sans avoir la religion du prêtre, avoit celle de l'honnête homme (1).

Le cilice qu'on dit avoir été porté par *La Fontaine*, est encore une de ces ruses monacales, dont le sacerdoce étoit jadis si prodigue ; car quels sont les témoins ? la garde-malade et le vicaire de Saint-Roch. Ce témoignage ne peut être admis aux yeux de la saine raison, il n'est bon, tout au plus, que pour convaincre quelques dévotes du Marais.

(1) Depuis, le poète Linnières répandit dans Paris l'épigramme suivante :

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint;
Pélisson (*) est mort en impie,
Et *La Fontaine* comme un Saint.

(*) Pélisson mourut sans avoir pu recevoir les derniers sacremens, et on administra à *La Fontaine* tous les secours spirituels.

Une preuve qui détruit tout cet échafaudage de pieux mensonges, c'est que *La Fontaine*, relevé de sa première maladie, oublia les sermons du vicaire de Saint-Roch, et se mit de nouveau à faire des contes.

La Fontaine croit en Dieu, et ne peut admettre les dogmes de la religion chrétienne; la bonté d'un Dieu ne peut, à ses yeux, s'allier avec l'éternité des peines. Ce qui doit démontrer jusqu'à l'évidence que sa conversion ne fut jamais sincère; c'est que, dans sa convalescence, il composa la fable du Cerf malade, où il énonce en termes clairs et précis, que non-seulement on l'a tourmenté avec un acharnement incroyable, et qu'outre ces tourmens, les médecins et l'apothicaire l'ont ruiné par leurs drogues, et les consolateurs, par leur appétit.

Il en coûte à qui vous reclame,
Médecins du corps et de l'ame!
O temps! O mœurs! j'ai beau crier,
Tout le monde se fait payer.

Un de ses confesseurs l'exhortant à réparer du moins le scandale de sa vie par des aumônes : « Je n'en puis faire, répondit *La Fontaine*, je n'ai rien; mais on fait une édition de mes Contes, et le libraire doit m'en

faire présent de cent exemplaires, je vous les donne ; vous les ferez vendre pour les pauvres. » Dom Jérôme, qui a rapporté cette anecdote, a assuré que le confesseur, presque aussi simple que le pénitent, étoit venu le consulter, pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

La simplicité de *La Fontaine* lui fait regarder ses Contes comme des préservatifs de la séduction, il s'écrie, avec une confiance que la trempe seule de son caractère peut sauver du soupçon de fausseté.

. . . .

J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
A se garder des piéges divers.
Sotte ignorance en fait trébucher mille,
Contre une seule à qui mes vers nuiront.

. . . .

Il dit encore dans un de ses prologues :

Iroit-il, après tout, s'alarmer sans raison,
Pour un peu de plaisanterie?
Je craindrois bien plutôt que la cajolerie
Ne mît le feu dans la maison.
Chassez les soupirans, belles, souffrez mon livre,
Je réponds de vous corps pour corps....

. . . .

Mais, pour bons tours, laissez-les là ;
Ce sont choses indifférentes;
Je n'y vois rien de périlleux:
Les mères, les maris, me prendront aux cheveux
Pour dix ou douze contes bleus !
Voyez un peu la belle affaire !
Ce que je n'ai pas fait, mon livre iroit le faire?....

Depuis ce qu'on appelle sa conversion, il est retourné encore à son péché, et a composé quelques nouveaux contes du même genre que les autres ; par exemple *la Clochette.* Il semble que ce soit à cette récidive qu'il fasse allusion dans le prologue de ce conte :

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole !
J'avois juré, même en assez beaux vers,
De renoncer à tout conte frivole !
Et quand juré? C'est ce qui me confond;
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.
Puis, fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment !..........

D'ailleurs les Contes de *La Fontaine*, où la décence est blessée et par le fond et par les détails, sont en assez petit nombre, et plusieurs sont entièrement irréprochables; par

exemple, celui du *Faucon* (1), qui est d'un intérêt si touchant. Il n'y a personne qui ne soit attendri, lorsque le malheureux Frédéric, auquel il ne reste plus rien que son faucon, le tue, sans balancer, pour le diner de sa maîtresse, de cette même femme jusques-là toujours insensible, et à qui son amour a tout sacrifié.

Hélas! reprit l'amant infortuné,
L'oiseau n'est plus, vous en avez diné.
L'oiseau n'est plus, dit la veuve confuse:
Non, reprit-il, plut au Ciel vous avoir
Servi mon cœur, et qu'il eût pris la place
De ce faucon! Mais le sort me fait voir
Qu'il ne sera jamais en mon pouvoir
De mériter de vous aucune grâce.
Dans mon pallier, rien ne m'étoit resté;
Depuis deux jours la bête a tout mangé:
J'ai vu l'oiseau, je l'ai tué sans peine;
Rien coûte-t-il quand on reçoit sa Reine.

Rien ne peint mieux la naïveté du bonhomme que le trait suivant.

Il a fait un conte, dans lequel, conduit par sa matière, il met dans la bouche d'un

(1) Ce conte a fourni aux auteurs du Vaudeville le sujet d'une pièce charmante, qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir.

moine une allusion fort indécente à ces paroles de l'Evangile : *Domine, quinque talenta tradidisti mihi, etc.*; et par un tour d'imagination, dont *La Fontaine* seul peut être capable, il l'avoit dédié au docteur *Arnaud*. Il a fallu que Racine et Boileau lui fissent sentir combien la dédicace d'un conte licentieux, à un homme grave, et à un homme tel qu'*Arnaud*, choquoit le bon sens.

On parla de la Psyché. — Le roman de *Psyché et Cupidon*, un peu trop long à la vérité, et trop mêlé d'épisodes, abonde en détails gracieux qui avertissent qu'on lit *La Fontaine*, et font mieux sentir par la comparaison ce qui manque au récit d'*Apulée*. Il faut sans doute rendre justice à l'invention de cette fable de Psyché : c'est la plus ingénieuse et la plus intéressante de toutes celles de l'antiquité. Mais elle est racontée dans l'original avec un sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût : il y a des pensées ridiculement recherchées. *La Fontaine* l'a rendue beaucoup plus agréable, en y mêlant ce badinage qui naissoit si facilement sous sa plume. Ce n'est pas non plus *Apulée* qui auroit fait cette chanson

que Psyché entend dans le palais de l'amour, et qui semble composée par le dieu lui-même :

Tout l'Univers obéit à l'Amour,
Belle Psyché, soumettez-lui votre ame.
Les autres dieux à ce dieu font la cour,
Et leur pouvoir est moins doux que sa flamme.
Des jeunes cœurs c'est le suprême bien.
Aimez, aimez : tout le reste n'est rien.
Sans cet amour, tant d'objets ravissans,
Lambris dorés, bois, jardins et fontaines,
N'ont point d'attraits qui ne soient languissans,
Et leurs plaisirs sont moins doux que ses peines.
Des jeunes cœurs, c'est le suprême bien.
Aimez, aimez : tout le reste n'est rien.

Ce roman est mêlé de vers et de prose. Il est à remarquer qu'en général la prose est supérieure aux vers, si l'on excepte le tableau délicieux de Vénus portée sur les eaux, dans une conque marine, et l'hymne à la Volupté. *La Fontaine* qui s'est représenté dans son roman de Psyché, sous le nom de *Polyphile*, nom qui signifie aimant beaucoup de choses, a justifié le nom qu'il s'est donné par ces vers qui terminent cet hymne, dont on vient de parler.

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas; viens-t'en loger chez moi;

Tu n'y seras pas sans emploi ;
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne; enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien ;
Jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique.
Viens donc; et de ce bien, ô douce Volupté !
Veux-tu savoir au vrai la mesure certaine ?
Il m'en faut pour le moins un siècle bien compté,
Car, trente ans, ce n'est pas la peine.

On voit que ceux qui disent de *La Fontaine* que c'est un véritable enfant, le connoissent bien, puisqu'enfin c'est le propre des enfans d'être heureux à peu de frais et de s'amuser de tout.

La Fontaine possède cette sensibilité douce, naïve, attirante, qui convient si bien au genre d'écrire, qu'il a choisi, et qui donne à tout ce qu'il dit un attrait irrésistible. Il paroît même que dans sa jeunesse, il a eu quelques passions amoureuses. Il en rappelle le souvenir avec une sorte d'attendrissement voluptueux, à la suite de la fable des deux Pigeons.

J'ai quelquefois aimé ; je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le Firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux,
Honorés par les pas, éclairés par les yeux

De l'aimable et jeune bergère,
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis, engagé par mes premiers sermens!
Hélas! quand reviendront de semblables momens?
Faut-il que tant d'objets si doux et si charmans,
Me laissent vivre au gré de mon ame inquiète!
Ah! si mon cœur osoit encor se renflammer!
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer?

Ces citations conduisirent à cette réflexion que *La Fontaine* n'étoit un si grand écrivain, que parce qu'il écrit d'après son cœur.

CHAPITRE IV.

Boileau. Malignité. Talent. Vertu. Anecdotes. Ses Pensées familières (1).

MONTCHESNAY, qui avoit pris part à la conversation, dit à Casimir, si vous voulez entendre demain une partie des notes que j'ai rédigées d'après mes conversations avec Boileau, vous serez convaincu qu'on peut

(1) Commentateurs : Brossette, Saint-Marc, Palissot, la Harpe, Bolœana, par Montchesnay, Bayle, Vigneul Marville, etc.

être un grand poète sans avoir de la sensibilité. — On assure qu'il est privé d'un de ses plus précieux organes. Jamais il n'a possédé ce qu'on appelle la machine de Corneille. Il étoit encore enfant, lorsque querellant un dindon comme il querelle aujourd'hui un mauvais auteur, il en fut renversé malheureusement et béqueté si outrageusement qu'il se vit dès-lors voué pour la vie au célibat.

Le lendemain Casimir se rendit chez M. de Montchesnay, qui avoit préparé un repas tel qu'il est décrit dans la troisième satire. Les convives ne s'en accomodèrent pas. Une porte s'ouvrit tout-à-coup et laissa voir un festin somptueux et délicat : après le diner, M. de Montchesnay tira un cahier et lut.

Furetière, faisoit des satires sur différens sujets : dès qu'il en vit quelques-unes des premières de M. Despréaux, il en fut surpris, et avoua sincèrement qu'elles étoient au dessus des siennes : j'ai lu vos satires avec un plaisir sensible, dit-il un jour à ce nouvel auteur, et je suis charmé de celle qui commence par ce vers :

Mais je ne crois pas que vous en fassiez jamais une aussi belle.

« Muse, changeons de style, et quittons la satire. »

Il commença dès-lors à publier les ouvrages de M. Despréaux, qui alarmèrent d'abord tous les auteurs : l'esprit étoit à la mode, et la poésie en profitoit : on pouvoit parler d'un sonnet, d'un madrigal et de quelqu'autre ouvrage, sans déshonorer une conversation. Les gens de qualité s'entretenoient souvent de ces nouvelles satires, et prioient M. Despréaux d'aller les lire chez eux. Tous les auteurs qui y étoient nommés, s'effarouchèrent et cabalèrent pour en empêcher l'impression. Barbin qui les regardoit comme un moyen assuré de se dédommager des pertes qu'il pouvoit avoir faites sur d'autres ouvrages, les demanda à l'auteur; et dans le temps qu'il craignoit de ne pouvoir obtenir la permission de les imprimer, on vint tout-à-propos le charger des œuvres de Montreuil : il y joignit ces satires, et les présenta à monsieur le Chancelier sous ce titre.

« Recueil des œuvres de Montreuil, et des » satires de * * *. »

Les examinateurs ne s'aperçurent pas de cette ruse, et Barbin à qui le public en est redevable, obtint son privilége.

Quand Montreuil se détermina à mettre ses œuvres au jour, il ne prévit pas sans

doute, qu'elles hâteroient l'impression d'une satire, où son nom rime si heureusement à recueil.

Lorsque ces satires parurent, il y eut contre le jeune Despréaux un déchaînement presqu'universel de la part de tout le haut, et de tout le bas Parnasse. M. Fourcroi, fameux avocat qui outre qu'il étoit extrêmement malin, en vouloit d'ailleurs à M. Despréaux, fit courir par toute la ville un imprimé, conçu en ces termes :

« On fait savoir à tous ceux qui n'ont pas lieu d'être satisfaits des satires nouvelles, qu'ils ayent à se trouver un tel jour, et à telle heure, chez le sieur Rollet, ancien procureur, où se tiendra le bureau des mécontens desdites satires, afin d'aviser aux intérêts des honnêtes-gens mêlés dans icelles. »

On s'en plaignit à monsieur le Chancelier, qui parut d'abord en colère contre Barbin ; mais après qu'il l'eut écouté, il vit bien que le mal n'étoit pas si grand qu'on le lui avoit fait.

On vit pourtant une infinité d'auteurs déchaînés contre M. Despréaux. Boursaut, qui s'étoit mis à la tête des combattans, fit une comédie pour jouer la satire du repas ; il la donna à la troupe de l'hôtel de Bourgogne :

mais en trois jours, M. Despréaux obtint du Parlement une défense de jouer cette pièce, et l'arrêt fut affiché à leur porte. — Cela n'étoit point généreux, car en fait de satire, la représaille est de droit légitime. — Je continue :

Chapelain étoit regardé comme un des oracles de l'hôtel de Rambouillet : le duc de Montausier, qui, d'ailleurs, l'honoroit de son amitié, trouva mauvais qu'on l'eût confondu dans des satires, avec tant d'autres poètes, et se déclara ouvertement pour lui. M. Despréaux l'alla voir à la Cour, et lui trouva un visage serein. J'ai lu vos ouvrages avec plaisir, lui dit le duc de Montausier, personne ne les estime autant que moi : mais je dois vous dire, que vous avez tort d'attaquer tant de gens. Le maréchal de Créqui passoit dans ce temps-là; il s'arrêta pour être témoin de cette conversation : Quoi, dit-il au duc de Montausier, vous blâmez Despréaux de ce qu'il a critiqué tant de mauvais poètes? Nous devrions tous l'en remercier; il nous en défera, ou ils se corrigeront.

Les esprits commencèrent à se calmer. Beaucoup de gens se repentirent d'avoir pris au sérieux des querelles qui pouvoient les amuser si agréablement.

C'est la fatale nécessité de la rime qui a attiré à l'abbé Cotin tous les brocards répandus contre lui dans les satires de M. Despréaux. Ce poète récitoit à Furetière la satire du repas, et se trouvoit arrêté par un hémistiche qui lui manquoit.

Si l'on n'est plus à l'aise, assis dans un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne....

Vous voilà bien embarrassé, lui dit Furetière; et que ne placez-vous là l'abbé Cotin? Il ne falloit pas le dire deux fois; ce qui justifia la vérité de ces deux vers suivans :

Et malheur à tout nom qui, propre à la censure,
Pût entrer dans un vers sans rompre la mesure.

Il juge assez plaisamment de son frère l'abbé Boileau, en disant de lui, que s'il n'étoit Docteur de Sorbonne, il seroit Docteur de la Comédie Italienne.

M. Bayle agite une assez plaisante question dans ses lettres, ou questions au Provincial. Il suppose que M. Despréaux eût été choisi pour remplir la place de Cotin à l'Académie, et paroît en peine de savoir de quelle manière le successeur se seroit tiré de l'éloge de fondation

dû

dû à son prédécesseur, suivant les statuts académiques. Je rapportai la chose à M. Despréaux, qui me dit qu'à la vérité il auroit fallu marcher un peu sur la cendre chaude ; mais qu'à la faveur des défilés de l'art oratoire, il se seroit échappé d'un pas si délicat. Il n'y a rien, disoit-il, dont la rhétorique ne vienne à bout. Un bon orateur est une espèce de charlatan, qui sait mettre à propos du baume dans les plaies. C'est, lui répliquai-je, ce que vous avez bien prouvé par votre lettre de raccommodement à M. Perrault.

M. Despréaux me disoit que dans sa jeunesse, il avoit eu dessein de travailler à la vie de Diogène le cynique, qui n'avoit été qu'ébauchée, et même défigurée, par Diogène Laërce; que c'étoit un historien trop sec, et qui dégoûtoit les leeteurs. « J'aurois, disoit-il, donné un modèle de la plus parfaite gueuserie, et beaucoup plus plaisante et plus originale que celle de Lazarille de Tormes, et de Gusman d'Alfarache. Jamais homme n'a eu tant d'esprit que ce cynique : il venoit après Socrate, qui avoit emporté le prix de la philosophie; c'étoit un homme qui faisoit par sagesse ce que fit depuis Diogène par vanité. Ce copiste ingénieux, sous son extra-

vagance apparente, entreprit de se faire une réputation plus grande que celle de Socrate. Le premier avoit une maison, et l'autre dit: un méchant tonneau me servira de maison. Socrate avoit une femme, et même deux, qui pis est; et moi je sais un bon secret pour m'en passer. Il se rouloit dans la canicule sur le sable le plus brûlant, et pendant l'hiver, il se couchoit sur la neige, et s'en faisoit une espèce de couverture. En un mot, c'étoit un Socrate outré : aussi Platon disoit de lui: quand je vois Diogène, il me semble voir Socrate devenu fou. J'aurois, ajoutoit-il, suivi toutes les actions de ce philosophe, et tellement varié sa vie, qu'elle auroit été du goût des lecteurs. Je n'aurois pas oublié que son père fit banqueroute, et que lui-même fit de la fausse monnoie : c'est, continuoit-il, ce que n'auroit eu garde de dire M. Dacier: il veut que tous les gens qu'il traduit, soient des saints. N'ayez pas peur qu'il nous ait parlé des vers amoureux de Platon, ni en quel honneur il les faisoit (1). C'est un homme qui nous fait des saints de tout ce qui passe par sa plume; elle a le don de canoniser les gens, saint Platon, saint Antoine, saint Hié-

(1) Pour la vieille courtisane Archéanasse.

rolés ; je m'étonne qu'il n'ait pas fait une vestale de Faustine, femme de Marc-Aurèle, qui étoit la première débauchée de son temps. Il n'a pas également tenu à madame Dacier que Sapho n'ait été canonisée, comme les autres. Quand on lui reproche qu'elle avoit des inclinations très-libertines, et qu'elle ne se renfermoit pas dans les passions ordinaires à son sexe, Madame Dacier croit la bien défendre, en disant que c'est qu'elle a eu des ennemis (1) : que ne nous disoit-elle que ses amies lui ont fait plus de tort que ses plus grands ennemis ? Pour moi, disoit-il, je crois plus les historiens sur les vices des hommes que sur leurs vertus; et quand on écrit la vie des gens, il ne faut point les ménager sur ce qu'ils ont de criminel; cela gagne créance pour le bien qu'on dira d'eux. J'admire M. Colbert, qui ne pouvoit souffrir Suétone, parce que Suétone avoit révélé la turpitude des Empereurs; c'est par-là qu'il doit être recommandable aux gens qui aiment la vérité. Voulez-vous qu'on vous fasse des portraits de fantaisie, comme en ont tant fait la Scudéri et son frère? Au reste, disoit-

(1) L'auteur d'*Anacharsis* a suivi l'opinion de madame Dacier.

il, dans la vie des hommes célèbres, il faut relever jusqu'à leurs minuties, comme a fait Plutarque ; il n'y a rien qui intéresse tant le lecteur, et cela vaut mieux que toutes ces réflexions vagues que font tous nos historiens. C'est par les faits que les hommes sont louables ou blâmables ; ainsi ce sont les faits qu'il faut soigneusement recueillir et surtout ne point s'appésantir sur la morale, qui sent plus le prédicateur que le narrateur. »

Homère est la belle passion de M. Despréaux, il en vient toujours à lui. C'est un poète, dit-il, que les Graces ne quittent point. Tout ce qu'il écrit est dans la nature, et d'un seul mot il vous fait connoître un homme. Ulysse arrive dans la caverne du Cyclope, Polyphème ne fait qu'une bouchée de deux de ses compagnons. Ulysse lui présente à boire : voilà de bon vin, dit le Cyclope; va, mon ami, je te mangerai le dernier.

Ce que M. Despréaux estime le plus dans Homère, c'est le talent qu'il a d'exprimer noblement les plus petites choses. C'est là, dit-il, où consiste l'art; car les grandes choses se soutiennent assez d'elles-mêmes. Il cite à ce propos une chanson ancienne,

dont l'auteur lui est inconnu, mais dont il admire le naturel.

La charmante bergère
Écoutant ses discours,
D'une main ménagère
Alloit filant toujours,
Et doucement atteinte
D'une si tendre plainte,
Fit tomber par trois fois
Le fuseau de ses doigts.

M. de Harlay de Beaumont, fils du premier président, voulut un jour traiter Homère de haut en bas devant M. Despréaux. — « Il faut, Monsieur, que vous n'ayiez jamais lu Homère, pour parler ainsi : si vous l'aviez lu avec un peu d'attention, vous verriez que c'est un homme qui dit toujours tout ce qu'il faut dire sur un sujet, et qui ne dit jamais plus que ce qu'il faut dire. » Il cita, à ce propos, la harangue du père de Chryséis, qui, dans le premier livre de l'Iliade, vient demander sa fille à Agamemnon.

« Je vous la propose, comme le plus excellent modèle de harangues, en ce qu'en deux périodes, tout au plus, elle renferme une infinité de choses et de circonstances, et qu'il n'appartient qu'à Homère d'être si heu-

reusement laconique. Voilà donc, reprit M. de Harlay, une grande merveille, de ne dire que ce qu'il faut dire? Comment donc, Monsieur, vous n'appelez cela rien, répliqua M. Despréaux? c'est pourtant ce qui manque à toutes vos harangues du parlement.

M. Despréaux ne peut souffrir les sentimens qui n'ont qu'un faux jour de noblesse et de grandeur d'ame. Il se déclare l'ennemi de tout ce qui choque la raison, la nature et la vérité. Voilà ce qui l'anime si fort contre les romans de mademoiselle de Scudéri, qu'il appelle une boutique de verbiage. « C'est un auteur, dit-il, qui ne sait ce que c'est de finir : ses héros et ceux de son frère n'entrent jamais dans un appartement que tous les meubles n'en soient inventoriés ; vous diriez d'un procès-verbal dressé par un sergent ; leur narration ne marche point ; c'est la puérilité même que toutes leurs descriptions (1) : aussi ne les ai-je pas ménagés dans ma poétique :

> S'il parle d'un palais, il m'en dépeint la face,
> Il me promène après de terrasse en terrasse :
> Je saute vingt feuillets, pour en trouver la fin,
> Et je me sauve à peine au travers du jardin.

(1) Tel est le genre qu'on a voulu relever sous le titre de *Poésie descriptive.*

Cependant, ajoute-t-il, combien n'a-t-on point crié contre mes critiques? Le temps fera voir que la Scudéri étoit un esprit faux; c'est à elle qu'on doit l'institution des précieuses. Le fameux hôtel de Rambouillet n'étoit pas tout à-fait exempt de ce jargon, qui a, dieu merci, trouvé sa fin, aussi bien que le burlesque, qui nous a si long-temps tyrannisés. La belle nature et tous ses agrémens ne se font sentir que depuis que Molière et La Fontaine ont écrit.

M. Despréaux ne se lasse point d'admirer Molière, qu'il appelle toujours le contemplateur. Il dit que la nature semble lui avoir révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et les caractères des hommes. Il regrette fort qu'on ait perdu sa petite comédie du *Docteur amoureux*, parce qu'il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans ses moindres ouvrages. Selon lui, Molière pense toujours juste; mais il n'écrit pas toujours juste, parce qu'il suit trop l'essor de son premier feu, et qu'il lui est impossible de revenir sur ses ouvrages. Il a cela de commun avec La Fontaine, chez qui l'on trouve beaucoup de négligences et de termes hasardés, qui au-

roient pu être réparés par une lime attentive et laborieuse ; mais Molière fuit la peine.

Ce fut M. Despréaux qui fournit à Molière l'idée de la scène *des Femmes savantes*, entre Trissotin et Vadius. Moliere étoit en peine de trouver un mauvais ouvrage, pour exercer sa critique, et M. Despreaux lui apporta le propre sonnet de l'abbé Cotin, avec un madrigal du même auteur, dont Molière sut si bien faire son profit dans sa scène incomparable. Le latin macaronique qui fait tant rire à la fin du *Malade imaginaire*, fut encore fourni à Molière par son ami Despréaux, en dinant ensemble avec Ninon de l'Enclos et madame de la Sablière.

M. Despréaux, en distinguant la belle comédie des farces, qui font souvent plus rire que la pièce la mieux conduite et la plus remplie de caractères naturels, me disoit qu'il y avoit deux sortes de rire, l'un qui vient de surprise, et l'autre qui réjouit l'ame intérieurement, et fait rire plus efficacement, parce qu'il est fondé sur la raison. Car, disoit-il, l'effet naturel de la raison c'est de plaire ; et quand vous voyez sur le théâtre une action qui se suit, et des caractères heureusement représentés, vous ne sauriez vous dé-

fendre d'applaudir, si ce n'est par des éclats de rire violens, au moins par une satisfaction que vous sentez au dedans de vous-même. Or, les bouffonneries qui excitent la risée ont véritablement quelque mérite ; mais quand on les oppose au plaisir que produit un caractère naturel et bien touché, c'est un bâtard auprès d'un enfant légitime. Il n'y a que la belle nature et le véritable comique auxquels il appartienne de renvoyer l'esprit légitimement satisfait, et plein d'une délectation sans reproche. Voilà, disoit-il, le seul attrait que les honnêtes gens demandent à la comédie ; et c'est aussi le seul qui peut attirer de la réputation à un auteur.

M. Despréaux prétend que l'amour est un caractère affecté à la comédie, parce qu'au fond, il n'y a rien de si ridicule que le caractère d'un amant, et que cette passion fait tomber les hommes dans une espèce d'enfance. Il en donne pour exemple le personnage de Phædria dans Térence, qui niaise, pour ainsi dire, et fait l'enfant avec son valet, sur ce que sa maîtresse lui a fermé la porte. *Non, dit-il, quand elle me rappelleroit, non, je n'irai pas là.* Il prononce ces dernières paroles sur le ton enfantin, ce qui y donne encore

un nouveau jeu. Il dit que les inégalités des amans, leurs fausses douleurs, leurs joies inquiettes, sont le plus beau champ du monde pour exercer un poète comique ; mais que l'amour pris à la lettre n'est point du caractère de la tragédie, à laquelle il ne peut convenir qu'en tant qu'il va jusqu'à la fureur, et par conséquent devient passion tragique. Il n'est point du tout satisfait du personnage que fait Pyrrhus dans l'Andromaque, qu'il traite de héros à la Scudéri, au lieu qu'Oreste et Hermione sont de véritables caractères tragiques. Il fronde encore cette scène, où M. Racine fait dire par Pyrrhus à son confident :

Crois-tu, si je l'épouse,
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera pas jalouse?

Sentiment puéril qui revient à celui de Perse :

Censen' plorabit, dave, relictâ?

Car Perse n'a en vue que la comédie de Térence, où de pareils sentimens sont en place, au lieu qu'ils sont trop badins ailleurs, et dérogent à la gravité magnifique de la tragédie.

CHAPITRE V.

Molière ou la Philosophie, Le Grand Homme dans son Intérieur Domestique (1).

La dissertation sur la comédie amena l'éloge de Molière (2). — Molière avoit formé le projet de traduire en vers français le poëme de Lucrèce. Mais désespérant de rendre dans un langage mesuré les endroits philosophiques de ce poète, il mit en vers ses morceaux poétiques, et traduisit en prose tout ce qui est, dans Lucrèce, plutôt dissertation que poésie. Sa traduction étoit presque achevée, lorsque son domestique s'avisa un jour de prendre le premier cahier pour en faire des papillotes. Molière, de dépit, jeta le reste au feu.

En effet, dit quelqu'un, Molière a beaucoup cultivé les connoissances philosophiques; elles font souvent le sujet de ses entretiens avec Chapelle. Ils en parloient un jour dans un bateau,

(1) Bayle, Vigneul de Marville, Vie de Molière, de la Guérin. Bret. Cailhava, Palissot, Voltaire, etc.

(2) Né en 1620; mort en 1673.

qui les ramenoit d'*Auteuil* à *Paris*, et n'avoient pour auditeur qu'un *Minime*, qui paroissoit leur prêter une oreille très-attentive. Quoique disciple de *Gassendi*, Molière s'accommodoit assez des principes de *Descartes*. Il voulut, ce jour-là, forcer Chapelle d'avouer que le système physique de ce dernier étoit mille fois mieux imaginé que celui d'*Epicure*, rajeuni par leur maître. Le Minime pris à témoin de cette vérité, parut en convenir par un signe approbatif : Chapelle, toujours fidèle à Gassendi, fait une exposition ingénieuse de son système. Autre signe approbatif de la part du Minime. On s'échauffe, on dispute ; on objecte, on répond, et sur chaque chose que l'un ou l'autre dit, le Minime, sans proférer un mot, applaudit de la main et du geste. Enfin, on arrive devant les *Bons-Hommes*; le Minime se fait mettre à terre, et prend congé de nos philosophes, en louant la profondeur de leur science. Une besace, dont il chargea son bras en sortant, leur apprit que l'arbitre de leur dispute n'étoit qu'un frère quêteur. J'aime assez l'anecdote suivante.

Molière est fort lié avec le célèbre avocat *Fourcroi*, homme redoutable dans la dispute,

par la capacité et la grande étendue de ses poumons. Ils eurent un jour, à table, une conversation fort échauffée en présence de Despréaux. Molière, se tournant du côté du satirique, lui dit : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme celle-là?*

— Je préférerois les Anecdotes du théâtre.
— Je puis vous satisfaire. Lorsqu'en 1659, Molière donna sa comédie des *Précieuses Ridicules*, un vieillard, qui assistoit à cette représentation, charmé d'y trouver un ridicule si bien saisi, se mit à crier du milieu du parterre : *Courage, Molière, voilà la bonne comédie.*

Tout l'hôtel de Rambouillet se trouva à la première représentation de cette pièce, qui fut jouée avec un applaudissement universel. Au sortir de la comédie, *Ménage*, prenant *Chapelain*, son ami, par la main : « Monsieur, lui dit-il, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement ; mais, croyez-moi, il *nous faudra désormais brûler ce que nous avions adoré, et adorer ce que nous avions brûlé.* »

La comédie des *Fâcheux* plut beaucoup à Louis XIV. Un jour que ce Prince sortoit

d'une représentation de cette pièce, il dit à Molière, en voyant passer le comte de *Soyécourt*, insupportable chasseur : « Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. » C'en fut assez. La scène du *Fâcheux Chasseur* fut faite et apprise en moins de vingt-quatre heures; et comme Molière n'entendoit rien au jargon de la chasse, il avoit prié le comte de Soyecourt lui-même de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

L'*Amour Médecin*, petite comédie en prose, fut faite et apprise en cinq jours de temps; c'est la première pièce dans laquelle Molière ait joué les Médecins. Pour rendre cette plaisanterie plus agréable au Roi, il choisit les premiers médecins de la Cour, auxquels il donna des masques faits pour eux. Ces Médecins étoient messieurs *de Fougerais*, *Esprit*, *Guenaut* et *d'Aquin*. Comme Molière vouloit déguiser leurs noms, il pria Boileau de leur en faire de convenables. Il en composa qui étoient tirés du Grec, et qui désignoient le caractère de ces Messieurs. Il donna à M. de Fougerais le nom de *Desfonandrès*, qui signifie *tueur d'hommes*; à M. Esprit, qui bredouilloit, celui de *Balsis*, qui signifie *jappant*, *aboyant*. *Macroton*

fut le nom qu'il donna à M. Guenaut, parce qu'il parloit fort lentement; et enfin celui de *Tomès*, qui signifie *saigneur*, fut donné à M. d'Aquin, qui ordonnoit souvent la saignée.

Après avoir ridiculisé les médecins en particulier, Molière les joua en corps, dans sa comédie du *Malade Imaginaire*. Il les poursuivit même hors du théâtre. Etant au dîner du Roi, ce Prince lui dit : *Vous avez un médecin* (1); *que vous fait-il?* « Sire, répondit Molière, nous causons ensemble; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. »

Molière se préparoit à donner son *Georges-Dandin*, lorsqu'on vint lui dire qu'il y avoit dans le monde un *Dandin*, qui pourroit se reconnoître dans sa pièce, et qui avoit assez d'intrigue pour le desservir. « Laissez-moi faire, dit Molière, je viendrai à bout de l'empêcher de remuer, et j'espère même l'intéresser pour moi. » Comme le Dandin en question étoit assidu au théâtre, et censé connoisseur, Molière vint le trouver un jour, et lui demanda une heure pour lui faire une lecture. Notre homme fut si flatté de ce compliment,

(1) C'étoit un homme d'esprit, nommé *Mauvillain*, un des premiers partisans de l'émétique.

que toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain, et courut le soir même annoncer à toutes ses connoissances, que Molière devoit venir lui lire une de ses pièces. Lorsque Molière vint au rendez-vous, il trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui présidoit. La pièce fut trouvée excellente, et lorsqu'elle fut jouée, personne ne la fit mieux valoir que celui qui auroit dû s'en fâcher, puisque les évènemens mis en scène étoient en partie son histoire.

Lorsque le *Bourgeois Gentilhomme* fut joué pour la première fois, devant Louis XIV, le Prince ne s'expliqua point sur cette pièce, et Molière pensoit qu'elle n'avoit pas réussi; quelques Seigneurs même publioient qu'elle étoit détestable. Mais après une seconde représentation, le Roi dit à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce, à la première représentation, parce que j'ai craint d'être séduit par le jeu des acteurs; mais en vérité, Molière, vous n'avez encore rien fait qui m'ait autant diverti, et votre pièce est excellente. » Aussitôt l'Auteur fut accablé de louanges, et les courtisans, sans excepter ceux qui l'avoient le plus critiqué, répétoient tout le bien que le Roi avoit dit de la nouvelle comédie.

La comédie du *Tartuffe* attira beaucoup de tracasserie à notre Auteur. Cette pièce incomparable est une leçon continuelle de morale dans laquelle chaque mot est l'éloge de la Vertu et la satire du Vice. On peut hardiment avancer que les discours de Cléante dans lesquels la vertu vraie et éclairée est opposée à la dévotion imbécille d'Orgon, sont, à quelques expressions près, le plus fort et le plus élégant sermon que nous ayons en notre langue, et c'est peut-être ce qui a révolté davantage ceux qui parloient moins bien dans la chaire que Molière au théâtre. Les faux dévots crièrent au scandale. Cependant une seconde représentation étoit annoncée pour le lendemain ; l'Assemblée étoit des plus nombreuses, et les Acteurs alloient commencer, lorsqu'il survint un ordre du premier Président du Parlement, portant défense de jouer la pièce. Molière dit à l'Assemblée : *Messieurs, nous allions vous donner le Tartuffe; mais M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue.*

Molière inséra, dans *les Fourberies de Scapin*, deux scènes entières *du Pédant joué*, mauvaise comédie de *Cyrano de Bergerac*. Quand on lui reprochoit cette

espèce de plagiat, il répondoit : « Ces deux scènes sont assez bonnes ; elles m'appartenoient de droit. Il est permis de reprendre son bien où on le trouve.

La cinquième scène du troisième acte *des Femmes Savantes* est copiée d'après nature. Ménage y est joué sous le nom de *Vadius*, et l'abbé Cotin, sous celui de *Trissotin*. Cet Abbé étoit vraiment l'auteur du sonnet à la princesse *Uranie*. Il l'avoit composé pour madame de Nemours, et il étoit allé le montrer à *Mademoiselle*, qui s'amusoit de ces petits ouvrages, et qui, d'ailleurs, considéroit l'abbé Cotin, qu'elle honoroit du nom de son ami. Comme il achevoit de lire ces vers, Ménage entra chez la Princesse ; elle les lui montra, sans en nommer l'auteur. Celui-ci les trouva ce qu'ils étoient, détestables ; et nos deux poètes se dirent, à ce sujet, toutes les douceurs que Molière a rimées si agréablement. *Trissotin* étoit appelé *Tricotin* aux premières représentations. L'Auteur avoit affecté de rendre le ton et les gestes de l'original. L'abbé Cotin s'étoit avisé d'écrire contre Boileau et contre Molière. Les satires du premier l'avoient déjà couvert de ridicule ; mais la scène *des Femmes Sa-*

vantes le rendit l'objet de la risée publique. On prétend même qu'il fut si accablé de ce dernier coup, qu'il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau.

Louis XIV a beaucoup d'estime et même d'égards pour Molière. Cela s'explique par deux raisons : d'abord Molière mérite ces égards, et ensuite le Roi qui n'a jamais oublié que les grands du royaume et le clergé ont conspiré contre lui pendant sa minorité, ne néglige aucune occasion de les abaisser et d'élever les hommes d'une condition inférieure. Voilà pourquoi il relègue la vieille noblesse dans les châteaux, l'envoie sur les champs de bataille, l'enferme dans l'œil de bœuf. Voilà pourquoi, après de longs services, tout est refusé aux nobles et accordé aux roturiers, classe favorisée, mais disponible. C'est ainsi que Mansard, Le Nôtre et jusqu'au farceur Lully, ont obtenu des lettres de noblesse. C'est ainsi que Molière est protégé d'une manière éclatante : il est en quelque sorte considéré comme le vengeur du trône, lorsqu'il traduit sur la scène les ordres de l'État, trop long-temps influençans et trop long-temps redoutables.

Un trait peu connu va révéler toute la poli-

tique du monarque. Molière est valet-de-chambre de Sa Majesté; vous concevez la basse jalousie de ceux qui ne sont que des valets-de-chambre : faire le lit du Roi avec un auteur et un comédien qui pis est, quelle humiliation pour ces grands hommes ! Molière dévoroit en silence leurs ridicules ou plutôt s'en réjouissoit, parce qu'il voyoit ainsi s'enrichir les couleurs de sa palette. Cependant le Roi à qui rien n'échappe, résolut de faire cesser cette espèce de scandale.

Pour bien entendre l'anecdote, il faut savoir qu'il étoit anciennement d'usage de placer le soir, dans la chambre du Roi, un poulet, une bouteille de vin et un petit pain. — « Pourquoi l'a-t-on oublié, dit un jour Louis XIV à son lever? » Aussitôt on court, et les courtisans de s'empresser encore plus que les valets, de faire servir Sa Majesté. Le Roi boit et mange ; et s'adressant à Molière : « Comment avez-vous diné hier? — Sire, à merveille, car on a servi pour moi seul un repas de douze personnes. » Le Roi le savoit, et voulant punir l'insolence des valets-de-chambre qui avoient refusé de communiquer avec Molière, il poussa négligemment son verre, après avoir bu, du côté de l'auteur

comique, et lui dit : « Prenez ce verre, » Molière, buvez; et emportez le reste du » poulet. — Mais Sire...... — Obéissez, je » vous l'ordonne. » Molière obéit, et en sortant, il se voit entouré des Ducs et Pairs, comme une Puissance. C'étoit à qui l'inviteroit à diner. Il accepta le couvert du duc de Brancas.

Le lendemain Louis XIV lui redit encore à son lever : « Eh bien, Molière, comment » avez-vous diné? — Sire, comme un Duc. » — Allez, Molière, je savois bien que je » vous ferois diner en bonne compagnie. » Depuis ce moment, c'est à qui fêtera Molière.

L'heure de la comédie approchoit; l'affiche annonçoit *l'Ecole des Femmes* : on s'empressa de s'y rendre. Molière, disoit M. de Montchenay, citateur éternel, dont l'esprit vivoit aux dépens de celui des autres, Molière a puisé l'intention, et même les détails de cette pièce, chez Straparole (1), Lafontaine (2) et

(1) Straparole, *Nuit VIe*, *Fable* du premier Volume.

(2) La Fontaine *le Maître en Droit*: c'est à La Fontaine que Molière doit le portrait de cet Arnolphe, qui rit des malheurs arrivés aux maris, et qui se trouve

Scarron (1). — Mais l'ensemble, mais les détails, mais l'art du dialogue, mais la perfection enfin du sujet, tout appartient à Molière.

Ils étoient près du théâtre, ils aperçurent en passant devant l'hôtel de Guénégaut deux femmes exposées par arrêt devant le public. L'une d'elles ressembloit à mademoiselle Molière; une foule de personnes se pressoit pour les voir. Casimir et Montchenay furent aussi curieux que les autres. Ils s'approchèrent; ils aperçurent dans la foule un comédien de leur connoissance qui, ne demandant pas mieux que de s'égayer aux dépens de ses camarades, les mit au fait de l'aventure et leur raconta l'histoire suivante :

Un président de Grenoble, nommé L***, qui étoit devenu amoureux de mademoiselle Molière, en la voyant sur le théâtre, cherchoit par-tout Paris quelqu'un qui pût lui en donner connoissance; il alloit souvent chez une femme

ensuite au rang des infortunés. *Le Maître en Droit* enseigne lui-même à son rival le moyen de séduire les Romaines. Ce trait est plaisant; celui de Molière est plus fort : Arnolphe prête de l'argent à son rival pour qu'il réussisse.

(1) Scarron, *la Précaution inutile*, nouvelle, tome I, des dernières Œuvres de Scarron.

appelée *le Doux*, dont la profession étoit de s'entremettre dans ces sortes d'intrigues ; il lui témoigna qu'il souhaitoit connoître mademoiselle Molière, et qu'il ne tiendroit pas à la dépense, pourvu qu'elle pût le satisfaire. La chose n'eût pas été difficile, pour peu que la le Doux eût eu d'habitude avec cette actrice; mais par malheur elle ne la connoissoit point: cependant elle imagina que, sans se donner beaucoup de peine, elle pouvoit employer la Tourelle dans cette affaire, et que la ressemblance de ces deux créatures mettroit celle-ci à même de jouer le personnage de la comédienne. Elle déclara donc au président qu'elle ne connoissoit pas mademoiselle Molière, mais qu'elle avoit une amie qui la gouvernoit absolument, qu'elle la feroit pressentir sur ce chapitre, et que, dans quelques jours, elle lui en diroit des nouvelles. Le président la conjura de ne rien négliger pour le rendre heureux, l'assurant qu'elle pouvoit compter sur sa reconnoissance. Il ne fut pas plus tôt sorti, qu'elle envoya chez la Tourelle, à qui elle dit qu'elle venoit de trouver une bonne dupe, dont on pouvoit tirer grand parti; qu'elle se tînt prête pour le jour qu'elle lui indiqua ; et sur-tout qu'elle s'étudiât à bien contrefaire

mademoiselle Molière. Dès le lendemain, le président vint pour savoir le succès de la négociation. La le Doux, qui vouloit faire valoir ses peines, lui répondit que les choses n'alloient pas si vîte qu'il s'imaginoit; qu'on lui avoit promis de parler à mademoiselle Molière, et qu'il falloit se donner un peu de patience. Le président la conjura de prendre à cœur cette affaire, et de ne rien épargner de ce qui pouvoit la faire réussir. Chaque jour il venoit savoir où en étoient les choses, et s'il y avoit lieu d'espérer. Enfin, quand la le Doux eut pris le temps qu'il falloit pour examiner les difficultés de sa commission, elle alla trouver le président, et lui dit avec transport, qu'elle venoit de surmonter tous les obstacles qui s'opposoient à son bonheur, et qu'elle avoit parole de la demoiselle Molière, pour se trouver chez elle le lendemain. L'amoureux président promit de n'oublier jamais le service qu'elle lui rendoit. On prit l'heure du rendez-vous, et il s'y trouva long-temps avant la demoiselle, qui s'y rendit sous un habit fort négligé, comme si elle eût appréhendé d'être reconnue. Elle affecta l'éternelle toux de la Molière, ses mines, son air imposant; ne parla que de vapeurs, et joua si bien son rôle, qu'un

homme plus connoisseur y eût été trompé : elle fit beaucoup valoir l'obligation qu'on lui avoit de sa complaisance à paroître dans un lieu dont le nom seul lui faisoit horreur. Le président lui répondit qu'elle n'avoit qu'à prescrire la reconnoissance qu'elle vouloit qu'il en eût, et que tout ce qu'il avoit au monde étoit à sa disposition. La Tourelle fit fort l'opulente ; et après s'être long-temps défendue, elle lui dit qu'elle consentoit à recevoir un présent de lui, pourvu que ce présent fût de peu de valeur ; qu'enfin elle n'acceptoit qu'un collier pour sa fille qui étoit alors au couvent. Notre galant magistrat la mena presqu'aussitôt sur le quai des Orfèvres, où il la pria de le choisir tel qu'il lui plairoit. Elle persista à ne le vouloir que d'un prix modique. Ce désintéressement étoit un nouveau charme pour monsieur L*** : il continua plusieurs jours de la voir, toujours au même endroit, où elle le pria en grâce de ne jamais lui parler au théâtre, parce que ses camarades avoient une extrême jalousie contr'elle, et qu'elles seroient charmées de trouver une occasion de la perdre. Il lui obéissoit, et se contentoit d'aller voir jouer mademoiselle Molière, qu'on admiroit alors, avec raison, dans le rôle de *Circé*, dont elle s'acquittoit parfaitement.

Monsieur L*** étant allé un jour à la comédie, ne put s'empêcher de faire des complimens à mademoiselle Molière, qu'il croyoit être réellement celle avec qui il avoit eu des rendez-vous; mais mademoiselle Molière, accoutumée à ces sortes de complimens, ne faisoit aucune attention à ce qu'il lui disoit; elle ne voyoit dans monsieur L***, qu'un homme qui la trouvoit à son gré, et qui étoit bien aise de le lui faire connoître. Pour le président, il étoit hors de lui-même, de voir avec quelle indifférence elle recevoit ses douceurs. La pièce lui paroissoit d'une longueur insupportable. Impatient d'apprendre sa destinée, il fut à la porte de la loge où elle se déshabilloit, et il y entra avec elle dès que la comédie fut finie.

Cette actrice est fort impérieuse, et la liberté de monsieur L*** lui parut insultante. Ce n'est pas qu'il ne soit permis d'entrer dans les loges des comédiennes; mais il faut du moins que ce soient gens qu'elles connoissent. Mademoiselle Molière qui, jusqu'à ce jour, n'avoit pas même aperçu cet homme, fut on ne peut pas plus surprise de sa hardiesse; et pour l'en punir, elle résolut de ne rien répondre à tout ce qu'il lui diroit. Il crut d'abord qu'elle n'osoit parler en présence de la femme-de-

chambre qui la déshabilloit; cette fille étoit un nouvel obstacle pour le président, et comme il ne vouloit pas témoigner son inquiétude devant elle, il faisoit signe à sa maîtresse de la renvoyer, et qu'il avoit quelque chose à lui dire. Mademoiselle Molière n'avoit garde de répondre à des signes qu'elle n'entendoit pas; mais notre amant, qui croyoit être assez d'intelligence avec elle, pour qu'elle dût comprendre cette façon de s'exprimer, prenoit son silence pour des marques de colère ou d'infidélité; et l'envie qu'il avoit d'apprendre ce qui causoit cette froideur, l'obligea de s'approcher et de lui demander ce qui l'avoit empêchée de se trouver au rendez-vous de l'après-dinée. La demoiselle lui répondit d'un ton très-haut, qu'elle n'entendoit rien à ce qu'il vouloit dire. Il demanda, en baissant encore plus la voix, si l'on pouvoit parler devant cette fille. L'actrice, étonnée de ce discours, lui répliqua d'un ton encore plus élevé : « Je ne crois pas avoir rien d'assez mystérieux avec vous, pour devoir prendre ces sortes de précautions, et vous pourriez vous expliquer avec moi devant toute la terre. »

L'aigreur avec laquelle elle acheva ces mots, fit entièrement perdre patience au pré-

sident, qui lui dit : « J'approuverois votre procédé, Mademoiselle, si, depuis que je vous connois, j'avois fait quelqu'action qui dût vous déplaire; mais je n'ai rien à me reprocher, et quand vous manquez au rendez-vous que vous m'avez donné, et que je viens tout inquiet, dans la crainte qu'il ne vous soit arrivé quelqu'accident, vous me traitez comme le plus coupable des hommes. »

Il seroit impossible de bien représenter l'étonnement de mademoiselle Molière. Plus elle considéroit le président, moins elle se souvenoit de lui avoir jamais parlé ; et comme il avoit tout l'extérieur d'un honnête homme, l'émotion avec laquelle il continuoit ses reproches, lui marquant d'ailleurs que ce ne pouvoit être une simple plaisanterie, sa surprise augmenta si fort, qu'elle ne savoit que croire de tout ce qu'elle voyoit. Le président, de son côté, ne pouvoit comprendre d'où venoit le silence de cette actrice. « Enfin, lui dit-il, donnez-moi une bonne ou une mauvaise raison qui vous paroisse justifier un procédé pareil au vôtre. »

Il cessa de parler pour entendre la réponse de mademoiselle Molière; mais elle n'étoit pas encore revenue de son étonnement, et la cons-

ternation du président ne cessoit d'augmenter. C'étoit une chose plaisante de les voir se regarder tous deux sans se rien dire; ils s'examinoient avec une attention qui, s'ils eussent eu des spectateurs, n'eût pas manqué de les divertir beaucoup. Enfin, la demoiselle Molière, résolue de s'éclaircir sur une aventure qui lui paroissoit extraordinaire, demanda au président, avec un grand sérieux, ce qui pouvoit l'obliger à lui dire qu'il la connoissoit; qu'elle avoit pu croire, au commencement, que c'étoit une plaisanterie; mais qu'il la poussoit si loin, qu'elle ne pouvoit plus la supporter. Elle insista particulièrement sur le rendez-vous qu'il prétendoit lui avoir donné, ce qui étoit une énigme à laquelle elle ne comprenoit rien. « Ah! Dieu! s'écria le président, peut-on avoir l'audace de dire à un homme qu'on ne l'a jamais vu, après ce qui s'est passé entre vous et moi! je suis fâché que vous m'obligiez d'éclater et de manquer aux égards qu'un homme doit à toutes les femmes; mais vous ne méritez pas qu'on se tienne dans les moindres bornes avec vous, après m'être venu trouver vingt fois dans un lieu comme celui où nous nous sommes vus; pour demander si je vous connois, il faut que vous soyez la dernière des créatures. »

On juge bien que mademoiselle Molière, de l'humeur dont elle étoit, ne fut pas insensible à ces duretés. Croyant que c'étoit une insulte que le président vouloit lui faire, elle dit à sa femme-de-chambre d'appeler ses camarades. « Vous me faites plaisir, lui dit cet amant furieux, et je souhaiterois que tout Paris fût ici, pour rendre votre honte publique. — Insolent! j'aurai bientôt raison de votre extravagance, lui répliqua l'actrice. »

Dans ce moment, une partie des comédiens entrèrent dans sa loge, où ils trouvèrent le président dans une fureur inconcevable, et la demoiselle si fort en colère, qu'elle pouvoit à peine articuler deux mots de suite. Elle expliqua pourtant le mieux qu'elle put, à ses camarades, ce qui l'avoit obligée de les envoyer chercher. De son côté, le président leur conta les raisons qu'il avoit d'en user ainsi avec la demoiselle Molière, leur protestant, avec mille sermens, qu'il la connoissoit pour l'avoir vue dans un lieu de débauche, et que le collier qu'elle portoit au cou, étoit un présent qu'il lui avoit fait. La demoiselle, que ces paroles rendirent encore plus furieuse, voulut lui donner un souflet; mais il la prévint et lui arracha son collier, croyant, avec la plus

grande certitude, que c'étoit le même qu'il avoit acheté sur le quai des Orfèvres. A cet affront, que la comédienne ne crut pas devoir supporter, elle fit monter tous les gardes du spectacle ; on ferma la porte, et l'on envoya chercher un commissaire, qui fit conduire le magistrat en prison, où il resta jusqu'au lendemain, qu'il en sortit sous caution, soutenant toujours qu'il prouveroit ce qui l'avoit forcé de traiter ainsi mademoiselle Molière; car il ne pouvoit se persuader que ce ne fût pas elle qu'il avoit vue chez la le Doux.

La comédienne qui demandoit de grandes réparations contre le président, fit informer de cette affaire; elle fut confrontée devant l'orfèvre, croyant que cette seule preuve détruiroit l'erreur du président; mais elle fut bien autrement désolée, quand l'orfèvre assura que c'étoit la même à qui il avoit vendu le collier. Elle étoit inconsolable de ne pouvoir justifier son innocence; elle faisoit faire des perquisitions par-tout Paris, de la le Doux, qui s'étoit cachée à la première nouvelle de cette aventure. On eut beaucoup de peine à la trouver; enfin on en vint à bout, et elle avoua que c'étoit par son moyen que le président avoit vu une fille, qui, par la ressemblance

qui étoit entr'elle et la demoiselle Molière, avoit déjà trompé un très-grand nombre de personnes; et que c'étoit de cette ressemblance que provenoit l'erreur. La Tourelle fut prise à son retour, et mademoiselle Molière en eut une joie inexprimable, car elle espéroit par-là faire tomber tous les bruits qui avoient couru dans le monde, à son désavantage. Elle faisoit travailler avec soin au procès de sa rivale; et comme elle étoit riche, et que la Tourelle n'avoit de ressource que ses bonnes fortunes journalières, l'affaire se termina à la satisfaction de mademoiselle Molière. Malgré l'injustice qu'il y a à punir ces femmes d'une faute dont cette actrice pourroit leur donner des leçons, la le Doux et la Tourelle sont exposées devant l'hôtel de Guénégaut, où loge la demoiselle Molière, qui, satisfaite d'avoir obtenu une pleine vengeance, croit s'être parfaitement rétablie dans l'opinion publique.

La conversation continua sur la femme de Molière. — On a donné moins de louanges au Poète que l'on n'a dit de douceurs à sa femme. Elle est fille de la défunte Béjard, comédienne de campagne, qui faisoit la bonne fortune de quantité de jeunes Languedociens, dans le temps de l'heureuse naissance de celle que

nous

nous connoissons aujourd'hui sous le nom de mademoiselle Molière. Il seroit très-difficile, dans une galanterie si confuse, de dire qui en étoit le père; tout ce qu'on en sait est que sa mère assuroit que dans son déréglement, excepté Molière, elle n'avoit jamais pu souffrir que des gens de qualité, et que pour cette raison, sa fille étoit d'un sang fort noble; aussi est-ce la seule chose que la pauvre femme lui a toujours recommandée, de ne s'abandonner qu'à des personnes d'élite. On l'a crue fille de Molière, quoiqu'il ait été depuis son mari; cependant on n'en sait pas bien la vérité.

Molière épousa la petite Béjard quelque temps après avoir établi sa troupe à Paris. Il fit quelques pièces de théâtre, entr'autres *la Princesse d'Elide*, où sa femme qui joua le rôle de la Princesse parut avec tant d'éclat, qu'il eut tout lieu de se repentir de l'avoir exposée au milieu de la jeunesse brillante de la Cour. A peine fut-elle à Chambord, où le Roi donnoit ce divertissement, qu'elle devint folle du comte de Guiche, et que le comte de Lauzun devint fol d'elle. On fit apercevoir à Molière que le grand soin qu'il avoit de plaire au public lui ôtoit la faculté d'examiner la

conduite de sa femme, et que pendant qu'il travailloit pour divertir tout le monde, tout le monde cherchoit à divertir sa femme. La jalousie réveilla dans son ame la tendresse que l'étude avoit assoupie; il courut aussitôt faire de grandes plaintes à sa femme en lui reprochant les soins extrêmes avec lesquels il l'avoit élevée, la passion qu'il avoit étouffée, ses manières d'agir qui avoient été plutôt celles d'un amant que celles d'un mari, et que pour récompense de tant de bontés, elle le rendoit la risée de toute la Cour.

La Molière, en pleurant, lui fit une espèce de confidence des sentimens qu'elle avoit eus pour le comte de Guiche, dont elle lui jura que tout le crime avoit été dans l'intention, et ajouta qu'il falloit pardonner le premier égarement d'une jeune personne à qui le manque d'expérience fait faire d'ordinaire ces sortes de démarches; mais que les bontés qu'elle reconnoissoit en lui pour elle, l'empêcheroient de retomber dans de pareilles foiblesses.

Molière, persuadé de sa vertu par ses larmes, lui fit mille excuses de son emportement et lui remontra avec douceur que ce n'étoit pas assez pour la réputation que la pureté de conscience nous justifiât, qu'il falloit encore

que les apparences ne fussent pas contre nous, sur-tout dans un siècle où l'on trouve les esprits disposés à croire mal, et fort éloignés de juger les choses avec indulgence.

Elle recommença bientôt le même train de vie avec plus d'éclat que jamais. Molière, averti par des gens mal intentionnés pour son repos, de la conduite de son épouse, renouvela ses plaintes avec plus de violence qu'il n'avoit encore fait; il la menaça même de la faire enfermer. Celle-ci, outragée de ses reproches, pleura, s'évanouit, et obligea son mari, qui avoit un grand foible pour elle, à se repentir de l'avoir mise en cet état. Il s'empressa fort à la faire revenir, en la conjurant de considérer que l'amour seul avoit causé son emportement, et qu'elle pouvoit juger du pouvoir qu'elle avoit sur son esprit, puisque malgré tous les sujets qu'il avoit de se plaindre d'elle, il étoit prêt de lui pardonner, pourvu qu'elle eut une conduite plus réservée.

Un époux si extraordinaire auroit dû lui donner des remords et la rendre sage; sa bonté fit un effet tout contraire, et la peur qu'elle eut de ne pas retrouver une si belle occasion de s'en séparer, lui fit prendre un ton fort haut, lui disant qu'elle voyoit bien par

qui ces faussetés lui étoient inspirées; qu'elle étoit rebutée de se voir tous les jours accusée d'une chose dont elle étoit innocente; qu'il n'avoit qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvoit plus souffrir un homme qui avoit toujours conservé des liaisons particulières avec la de Brie (1), qui demeuroit dans leur maison, et qui n'en étoit point sortie depuis leur mariage.

Les soins que l'on prit pour appaiser la Molière, furent inutiles : elle conçut, dès ce moment, une aversion terrible pour son mari, et lorsqu'il vouloit user des priviléges qui lui étoient dus par le mariage, elle le traitoit avec le dernier mépris. Elle porta les choses à une telle extrémité, que Molière, qui commençoit à s'apercevoir de ses méchantes inclitions, consentit à la rupture qu'elle demandoit incessamment depuis leur querelle : si bien que sans arrêt du Parlement, ils demeurèrent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble.

(1) La de Brie, comédienne de la troupe que Molière trouva établie à Lyon, la première fois qu'il y joua. Il devint amoureux de cette femme, en fut aimé et l'attira dans sa troupe.

Cependant, ce ne fut pas sans se faire une fort grande violence, que Molière résolut de vivre avec elle dans cette indifférence; et si la raison lui faisoit regarder sa femme comme une personne que sa conduite rendoit indigne des caresses d'un honnête homme, sa tendresse lui faisoit envisager la peine qu'il auroit de la voir sans user des priviléges que donne le mariage.

Chapelle, qui avoit entendu une partie de la conversation, ne put s'empêcher d'y prendre part; « Molière y rêvoit un jour dans son jardin d'Auteuil, dit-il, quand je l'abordai, et le trouvai plus inquiet que de coutume. Je lui en demandai plusieurs fois le sujet. Comme il avoit quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, il résista autant qu'il put; mais comme il étoit alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager, et m'avoua de bonne foi que la manière dont il étoit forcé d'en user avec sa femme, étoit la cause de l'accablement où il se trouvoit. Je le raillai de ce qu'un homme comme lui, qui savoit si bien peindre le foible des autres hommes, tombât dans celui qu'il blâmoit tous les jours, et je lui fis voir que

le plus grand ridicule de tous, étoit d'aimer une personne qui ne répondoit pas à la tendresse que l'on a pour elle. Pour moi, ajoutai-je, je vous avoue que si j'étois assez malheureux pour me trouver en pareil état, et que je fusse fortement persuadé que la personne que j'aimerois accordât ses faveurs à d'autres, j'aurois tant de mépris pour elle, qu'il me guériroit infailliblement de ma passion. Encore avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas si c'étoit une maîtresse, et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, peut vous payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez qu'à la faire enfermer; ce sera même un moyen assuré de vous mettre l'esprit en repos...—N'avez-vous jamais été amoureux, me dit Molière, en m'interrompant? — Je l'ai été *comme doit l'être un homme de bon sens*, lui répliquai-je; mais je ne me serois pas fait une si grande peine pour une chose que mon bonheur m'auroit conseillé de faire, et je rougis pour vous de vous trouver si incertain. — Je vois bien que *vous n'avez encore rien aimé*, me répondit-il, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour même. Je ne vous rapporterai

point une infinité d'exemples qui vous feroient connoître la puissance de cette passion; je vous ferai seulement un récit fidèle de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître de soi, quand elle a une fois pris sur nous l'ascendant que le tempérament lui donne d'ordinaire. Pour vous répondre donc sur la connoissance parfaite que vous dites que j'ai du cœur de l'homme, par les traits que j'en expose tous les jours au public, je demeurerai d'accord que je me suis étudié autant que je l'ai pu à connoître leur foible; mais si ma science m'a appris qu'on pouvoit fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il étoit impossible de l'éviter, j'en juge tous les jours par moi-même.

Molière me fit ensuite l'histoire de son mariage, puis il ajouta, après quelques réflexions : je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n'étoit pas ma femme; mais si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à un tel point qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts; et quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être la même difficulté à

détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être poète pour aimer de cette manière; mais pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais aimé véritablement.... N'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne serve qu'à me faire connoître ma foiblesse, sans pouvoir en triompher? — Je vous avoue à mon tour, lui dis-je, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensois; mais il faut tout espérer du temps; continuez cependant vos efforts, et je ne doute point que le succès ne les couronne. »

— Tel est donc le sort de ce bel-esprit. Au milieu des acclamations de toute la Cour, brillant de gloire, l'admiration de toute la France et des pays étrangers, il est rongé de mille chagrins domestiques. Son mariage lui ravit l'honneur et le repos, il n'a pas même la consolation de haïr sa croix, je veux dire la personne qui lui cause tant de troubles. C'est bien ici que l'on peut dire : *Médecin, guéris-toi toi-même;* Molière qui divertissez tant le Public, divertissez-vous vous-même. Vous jouez tout le monde; vous donnez de si bons conseils aux

pauvres Cocus, profitez tout le premier de vos railleries. Il a peut-être dit mille fois avec Horace : J'aimerois mieux passer pour le plus chétif de tous les auteurs, et être content, que d'avoir un si grand esprit, un génie si admirable et si admiré, et de souffrir tant d'inquiétudes (1).

CHAPITRE VI.

Bossuet ou l'Orateur (2).

Ils avoient été enchantés de la comédie, ils ne le furent pas moins du sermon, le lendemain.

Bossuet venoit de tonner dans la chaire évangélique. Casimir étoit ébranlé et ravi au septième ciel : il étoit près de tomber aux pieds du père de l'église, lorsque le hasard lui fit entendre les paroles suivantes : « Bossuet

(1) *Prætulerim scriptor delirus inersque videri*
Dum mea delectent mala me vel denique fallant
Quàm sapere et ringi.

HORAT. lib. II, épist. II, vers. 125 et seq.

(2) Mém. de Saint-Simon. Histoire du Temps. Maury. du Vauxcelles, etc.

devroit être cardinal, archevêque de Paris, mais il n'y parviendra jamais..... Il est marié secrètement.» Casimir reconnut dans celui qui prononçoit ces paroles le duc de Saint-Simon; il se mêla dans la société qui fut ravi de l'accueillir, et le duc continua en ces termes :

« Bossuet n'était encore que chanoine à Metz, suivant les uns sous-diacre, suivant les autres simple tonsuré, lorsqu'il épousa secrètement Mademoiselle *Desvieux de Mauléon*, d'une bonne famille de robe, de beaucoup d'esprit, d'une vertu éminente. Ses talens l'amenèrent à Paris : sa femme l'y suivit; quelques-uns disent qu'elle l'y avoit attiré. Mademoiselle Desvieux étoit sans biens : Bossuet qui en acquit insensiblement dans l'église, pourvut d'abord à ses besoins ; ensuite lui donna un état convenable à sa naissance. La vertu de l'un et de l'autre écartoit tout soupçon de galanterie. Parmi leurs domestiques, les uns furent admis au mystère, les autres le découvrirent, et tous ne se tûrent pas: ce bruit parvint jusqu'au Père *de la Chaise*, qui, dans le fort de la dispute sur le molinisme, dit un jour à Bossuet:« Vous êtes, Monseigneur, plus *Mauléoniste* que *Moliniste.* » Dès que le secret fut éventé, on rassembla

plusieurs circonstances, telles que les visites fréquentes du prélat, ses longs séjours à Paris, malgré sa régularité; les voyages de mademoiselle Desvieux à Germigny, maison de campagne des évêques de Meaux; l'accroissement de sa fortune et de son train, et mille autres choses qui accréditèrent le témoignage des domestiques. Ceux qui surent le mariage, le cachèrent par égard pour la religion (1).

(1) Après la mort du Prélat, ses créanciers poursuivirent Bossuet, son neveu, maître des requêtes, pour le paiement d'une maison, achetée à Paris, en 1684, et celui-ci ne s'étant porté héritier que par bénéfice d'inventaire, ils recoururent, par voie de saisie, à mademoiselle Desvieux, qui occupoit la maison depuis l'achat. Celle-ci produisit des actes. Par le premier, Bossuet s'étoit engagé à faire cette acquisition; par le second, il lui en avoit fait une donation pure et simple.

Les créanciers s'obstinant, elle communique son contrat de mariage à son avocat, qui lui répond du succès de son affaire. Le Roi, sur le rapport qui lui en fut fait, donna ordre à l'abbé Bossuet de l'assoupir. Un accommodement réduisit les créanciers au silence. *Themiseuil de Saint-Hyacinthe* souhaitoit fort qu'on le crût issu de ce mariage. Quelques-uns ont pensé que le père de la Chaise s'étoit servi de cette anecdote, pour exclure Bossuet du cardinalat et de l'archevéché de Paris.

» Bossuet, encore enfant, donna d'heureux présages de ce qu'il seroit un jour. Dès l'âge de sept à huit ans il apprenoit par cœur des sermons, qu'il prononçoit de fort bonne grâce. La marquise *de Rambouillet* en ayant ouï parler, souhaita de l'entendre, et fit naître le même desir aux personnes qui, tous les soirs, s'assembloient chez elle. Le jeune Bossuet y fut conduit entre onze heures et minuit, et prêcha avec beaucoup d'agrément et d'assurance. Toute l'assemblée en parut très-satisfaite. Voiture qui, dans la conversation, comme dans ses lettres, couroit toujours après l'esprit, dit, au sujet de l'âge du prédicateur, et de l'heure de la prédication : *En vérité, je n'ai jamais entendu prêcher si tôt, ni si tard.*

» Louis XIV fut si content la première fois qu'il entendit prêcher Bossuet, qu'il fit écrire en son nom, au père du jeune orateur, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

» Bossuet est le seul de nos Orateurs qui puisse soutenir la comparaison avec les anciens. Sans lui, Démosthène seroit le premier, et cela tient à deux choses, d'abord au caractère de l'orateur et ensuite à l'élévation des matières qu'il traite. Il seroit difficile, en effet,

de ne pas être sublime en parlant de l'Infini, de Dieu, de l'Éternité, du Néant; en instruisant les hommes au nom du Ciel, en appelant les Rois et les Peuples aux pieds du Juge Suprême, dont le Tribunal indestructible est assis sur les ruines de tous les Empires.

» On sent qu'à mérite égal, l'Orateur, dont le théâtre est plus restreint et dont l'éloquence n'a point à sa disposition ces grands intérêts, doit, par l'infériorité seule de son sujet, rester au dessous de l'homme, dont le génie est égal à ces hautes spéculations.

» Le caractère de Bossuet est celui d'un prophête, d'un inspiré, d'un poète. Il ne seroit pas mal aisé de prouver que toutes ses oraisons funèbres ont la marche ou plutôt les élans de l'ode. Les apostrophes les plus vives y sont prodiguées; les figures les plus audacieuses lui sont familières. On peut lui appliquer ce qu'il disoit d'Alexandre et du prince de Condé : *Le voyez-vous, comme il vole? Il ne touche pas la terre, il bondit, il s'avance par vives et impétueuses saillies.*

» Enfin, ce qui me fait reconnoître dans cet Orateur, la brûlante inspiration d'un poète, c'est que toutes ses transitions sont de sentiment : dans la plénitude de ses pensées, il se

déborde comme un torrent qui entraîne non-seulement ses auditeurs, mais aussi l'Orateur lui-même.

» Toutes les fois que Bossuet a une oraison funèbre à composer, il lit Homère en grec. Cette lecture élève son style à la hauteur de son sujet : « J'allume, dit ce grand homme, mon flambeau aux rayons du soleil. »

» Bossuet donne à l'étude tout le temps qu'il n'emploie point aux fonctions de son ministère ; rarement se permet-il la promenade : c'est ce que son jardinier lui représenta un jour assez naïvement. Ce prélat l'ayant trouvé sur son chemin, lui demanda comment alloient ses arbres fruitiers : Hé, monseigneur, vous vous souciez bien de vos arbres ; si je plantois dans votre jardin des S. Augustin, des S. Chrysostôme, vous les viendriez voir ; mais pour vos arbres, vous ne vous en mettez guère en peine.

» Lorsque Bossuet alla prêter serment de fidélité entre les mains de madame la duchesse *de Bourgogne* pour la charge de son premier aumônier, cette princesse ne put s'empêcher de dire, dans une de ses saillies ordinaires : *Ah ! la bonne tête que j'ai là à mes pieds.*

» L'oraison funèbre de *Madame*, enlevée à la fleur de son âge, eut le plus rare succès, celui de faire verser des larmes à la Cour. Bossuet fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastrueuse ! nuit effroyable ! où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : *Madame se meurt, Madame est morte.* » L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par les soupirs et les pleurs.

» Dans ses controverses, *Bossuet* n'apporte point assez d'art pour cacher aux autres les sentimens de sa supériorité. On sait le reproche indirect que lui en fit un jour l'archevêque de Reims, *le Tellier*. Bossuet présentant à Louis XIV le célèbre *Mabillon* : *Sire*, dit ce prélat, *j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le plus savant homme de son royaume.* Le Tellier ajouta, *et le plus humble*. En effet, la hauteur ou plutôt la dureté du caractère de Bossuet lui aliène tous les cœurs. Il a annoncé de bonne heure l'esprit de domination et de tyrannie dans l'Eglise. Ce ne sont point les opinions, mais la gloire de Fénélon qu'il avoit besoin d'écraser.

» Un jour, le Roi rencontra par hasard le Saint-Sacrement, que l'on portoit de Versailles

à un de ses officiers ; il l'accompagna pour l'exemple jusques chez le mourant, et ce spectacle le toucha si fort, qu'à son retour, il ne put s'empêcher de faire part à sa maîtresse du trouble de sa conscience. Madame de Montespan dit qu'elle étoit aussi touchée de repentir, et ils résolurent de se séparer. L'évêque de Meaux fut appelé pour les aider dans ce dessein. La dame partit pour Paris ; et l'évêque après avoir eu plusieurs conférences avec le Roi, et après avoir fait, pendant huit jours, plusieurs voyages à Paris, durant lesquels il porta, sans le savoir, des lettres qui ne parloient rien moins que de dévotion, fut bien étonné quand il la vit de retour à Versailles : il le fut bien plus encore lorsque de ce raccommodement il vit naître M. le comte de Toulouse, le dernier des enfans que Madame de Montespan ait eu de Louis XIV.

» L'origine de la fortune de Bossuet à la Cour, est due à M. de Montausier.

» A la mort du président *de Perigny*, qui avoit d'abord été précepteur du Dauphin, le duc de Montausier demanda qu'il fût remplacé par *Bossuet*. Louis XIV, dont l'intention étoit de laisser au premier toute l'autorité de cette éducation, redouta pour le gou-

verneur

verneur l'ascendant d'un homme tel que l'évêque de Meaux : « Sire, lui dit à ce sujet le duc de Montausier, ce n'est pas à moi, mais au prince qu'il est important que le précepteur convienne : d'ailleurs, il ne m'arrivera jamais de rien exiger de contraire à la dignité d'un évêque. »

CHAPITRE VII.

Montausier ou le Stoïque (1).

Le caractère de M. de Montausier est celui d'un ancien Romain.

On ne doit pas dissimuler que, dans sa jeunesse, le duc de Montausier n'ait eu le plus grand foible pour les femmes. N'étant que marquis *de Salles*, et simple cornette dans la compagnie de Chevaux-Légers du comte de Brissac, alors gouverneur de la Lorraine, il s'attacha à une dame de cette province, dont la beauté, et plus encore les sentimens qu'elle avoit pour lui, firent naître dans

(1) Mém. de Saint-Simon; de Motteville. Eloges de Montausier, par MM. Garat et la Cretelle.

son cœur la passion la plus forte. Ils s'aimèrent et firent paroître assez librement leur amour, pendant une année entière; mais un accident vint troubler leur repos; et, par un revers fâcheux, cette dame devint prisonnière. Le marquis fit usage de tout son crédit auprès du Gouverneur, pour adoucir les rigueurs de la prison à une personne si chère; il fut sollicité de faire quelque chose de plus, et la dame prisonnière ne lui offrit pas moins qu'elle-même, pour prix de la liberté qu'elle le pressoit de lui procurer. Mais il fut inaccessible à une tentation si délicate : il fit violence à son cœur, sacrifia, sans délibérer, l'amour, la beauté, l'éclat d'une grande alliance à la fidélité qu'il devoit à son Roi. Sa modestie auroit laissé dans l'oubli cette action héroïque, si la personne même qui en avoit été l'occasion, ne l'eût publiée dans la suite, et ne se fût pas fait un devoir de rendre justice à un homme, dont la fermeté admirable justifioit les sentimens qu'elle avoit eus pour lui.

Un attachement plus solide succéda bientôt à celui dont on vient de rapporter des circonstances si glorieuses pour le marquis *de Salles*. Ce fut vers ce temps-là, qu'il vit, pour la première fois, celle qui devoit régner

constamment sur son cœur, et lui être unie par des liens que la mort seule pouvoit rompre. Jusqu'alors, il n'avoit appris que de la renommée, les grandes qualités de l'illustre *Julie d'Angennes*, marquise *de Rambouillet*; mais une action comparable à celle qu'il venoit de faire en Lorraine, quoique dans un genre différent, lui fit naître la curiosité de voir par lui-même, ce qu'il ne savoit encore que par le rapport des autres.

De deux frères qu'avoit mademoiselle de Rambouillet, le cadet, dans un âge encore tendre, fut frappé de la peste, qui désoloit la capitale du royaume, et qui, après s'être répandue sur le peuple, porta ses ravages jusques dans les palais des grands. Ce fut en cette occasion, que cette héroïne, alarmée du danger de son frère, et de celui auquel son illustre mère vouloit s'exposer en assistant le malade, donna un exemple mémorable de sa fermeté et de sa tendresse. Elle ne put détourner d'abord madame de Rambouillet de la résolution qu'elle avoit prise; mais elle obtint au moins de partager le péril avec elle. Sa jeunesse, sa beauté, la délicatesse de son tempérament, le soin de se conserver une vie, que tout conspiroit à ren-

dre heureuse, tout cela ne put l'empêcher de faire un sacrifice que la religion et la nature même n'exigent point. Elle se renferma dans la chambre du malade, où elle fit consentir madame de Rambouillet à ne point entrer; et seule, au milieu d'un air empesté, elle assista, avec une présence d'esprit et une tranquillité toujours égale, non-seulement son frère, mais encore plusieurs domestiques qui furent attaqués du mal contagieux. Sa tendre charité ne put sauver celui qui en étoit l'objet. Ce frère, dont la vie lui étoit plus chère que la sienne propre, succomba à la violence du mal, entre les bras de son incomparable sœur. Il n'est pas étonnant que ce trait héroïque ait fait naître d'autres sentimens que ceux de l'admiration, dans une ame de la trempe de celle de Montausier.

Quelqu'un félicitoit un jour le marquis de Salles de ce qu'il dépendoit de lui d'être l'ami d'un grand ministre. *Je le voudrois bien,* répondit le marquis, *s'il vouloit des amis, mais je ne le veux pas, parce qu'il ne veut que des esclaves.*

Louis XIV avoit écrit ce billet pour M. le duc *de la Rochefoucauld* : « Je me réjouis, comme votre ami, de la charge de grand-

maître de ma garde-robe, que je vous ai donnée comme votre roi. » Il montra ce billet à M. de Montausier, et ce courtisan véridique eut le courage de lui faire observer, que c'étoit de l'esprit mal employé. Louis supprima le billet (1).

Après la conquête de la Franche-Comté le Roi vint goûter à Saint-Germain le fruit de ses travaux. Il étoit accompagné des plus illustres guerriers qui avoient partagé la gloire de cette expédition. Montausier brillait parmi ces héros; et toute la Cour, soit par une véritable estime, soit uniquement pour parler le langage du maître, s'empressoit à célébrer les louanges du Duc. Mais loin de s'en laisser éblouir, il ne songea qu'à en mériter de nouvelles; et il en mérita bientôt en effet, en s'exposant à un nouveau genre de périls, qui ne demandoit pas moins d'intrépidité et de grandeur d'ame, que ceux qui se trouvent dans les siéges et dans les batailles. On apprit que la peste faisoit sentir à Rouen ce qu'elle a de plus terrible, et que tous les quartiers de cette grande ville en étoient infectés. Le duc de Montausier, plus attentif que personne aux intérêts d'une province,

(1) Ce trait est également attribué au secrétaire Roze.

qui lui étoit confiée, fut des premiers averti du danger dont elle étoit menacée, et ne différa pas d'un moment à voler à son secours. On lui représentoit qu'il étoit contre la sagesse de s'exposer de sang froid à un péril certain; mais il répondoit à ces conseils timides: *Que pour lui, il croyoit les gouverneurs obligés à la résidence, comme les évêques; et que si l'obligation n'en étoit pas si stricte, en toutes circonstances, elle étoit du moins égale, dans les calamités publiques.* La duchesse, son épouse, fut effrayée de sa résolution, et, sans oser l'attaquer ouvertement, elle ne lui fit connoître que ce que son cœur ne pouvoit cacher, les cruelles alarmes où elle alloit être réduite pendant son absence. Mais le Duc surmonta généreusement cet obstacle; et plus touché de l'exemple héroïque de la duchesse, dans une pareille rencontre, que des larmes qu'il lui voyoit répandre, il aima mieux l'imiter que de céder à sa tendresse. Il partit pour Rouen; et s'étant enfermé dans cette ville infortunée, il s'appliqua tout entier au soulagement de ceux que la peste avoit déjà attaqués, et à préserver ceux qu'elle avoit épargnés jusqu'alors. La fureur du mal se ralentit peu à peu; plusieurs

malades furent sauvés; le cours de la contagion fut arrêté dans l'espace de deux mois; l'air fut parfaitement purifié, et tout un grand peuple reconnut devoir son salut au zèle et à l'intrépidité de son gouverneur. Depuis cette époque le duc de Montausier fut regardé par les habitans de Rouen, comme le père de la patrie; et le souvenir de ses bienfaits vivra aussi long-temps dans cette ville, qu'on y conservera la mémoire du terrible fléau qui en fut l'occasion.

Mais ce fut sur-tout dans l'éducation de l'héritier de la couronne qu'il développa le plus grand caractère.

« Mon fils, dit Louis XIV, en présentant M. le duc de Montausier au Dauphin, voilà l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de mieux, pour vous, et pour mon royaume. Si vous suivez ses instructions et ses exemples, vous serez tel que je vous desire. Si vous n'en profitez pas, vous serez moins excusable que la plupart des princes, dont on néglige ordinairement les premières années; et moi je serai quitte envers tout le monde : le choix que j'ai fait me met à couvert de tout reproche. » A ces mots, Montausier tombe

aux genoux de l'enfant auguste qui lui est confié ; et lui baisant avec respect une main qu'il couvre de ses larmes : « Recevez, lui dit-il, Monseigneur, cette marque de soumission et de respect, c'est la seule que, de plusieurs années, puisse vous donner sans crime, un homme qui va devenir votre père et votre maître.

Les courtisans accusoient Montausier de fatiguer le Dauphin. « Pourquoi tant d'exercices, s'écrioient-ils? Pourquoi tant de veilles, tant d'études? La santé du prince est menacée : a-t il besoin de tant de lumières? » La reine trompée, joint sa voix à celle des accusateurs. Le gouverneur reste inébranlable. Il attend que Louis XIV parle. « Je n'ai qu'un fils, dit le roi au milieu de sa Cour, qui attendoit la condamnation de Montausier; mais j'aimerois mieux qu'il mourût, que de le voir sans lumières et sans vertu, et de présager qu'il sera un jour funeste à mes sujets. »

La première fois que M. le Dauphin monta à cheval, étant sorti du parc de Versailles, il demanda ce que c'étoit que des chaumières qui se présentoient à ses yeux : on lui répondit que c'étoient des maisons de paysans; et comme il témoignoit avoir peine à le croire,

M. de Montausier, son gouverneur, le fit descendre de cheval, et l'ayant fait entrer dans la première cabane qui se rencontra : *Voyez*, dit-il, *Monseigneur; c'est sous ce chaume, et dans cette misérable retraite que logent le pere, la mère et les enfans, qui travaillent sans cessè pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim, pour subvenir aux frais de votre table.*

Qui croira, d'après cela, le reproche odieux qu'on a fait à Montausier et à Julie (1), d'avoir été les ministres complaisans des intrigues amoureuses de Louis XIV. — M. le Dauphin venoit de prendre Philipsbourg; le duc de Montausier lui écrivit : « Monseigneur, je ne vous fais pas de complimens sur la prise de Philipsbourg, vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon et *Vauban*. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services d'autrui, et oubliant les vôtres; c'est sur quoi je vous fais mon compliment. »

Mademoiselle *Lefèvre* ayant dédié un

(1) *Voyez* les Mém. de Motteville.

livre à Louis XIV, il ne se trouva personne à la Cour, qui osât l'introduire auprès de Sa Majesté, parce que cette demoiselle, connue, depuis, sous le nom de madame *Dacier*, étoit alors protestante. Le duc de Montausier, instruit de son embarras, offrit de lui rendre ce service. Il la fit monter dans son carrosse, et la présenta elle et son livre à Louis XIV, qui dit fort sèchement qu'il avoit tort d'appuyer des gens de cette religion; que pour lui, il feroit défendre que son nom parût à la tête des livres des huguenots, et qu'il donneroit ordre qu'on saisît tous les exemplaires du livre de mademoiselle Lefèvre. Le duc de Montausier répondit à Sa Majesté, avec cette liberté que seul il osoit se permettre : « Sire, est-ce ainsi que vous favorisez les lettres? Je le dis hautement, un Roi ne doit pas être un bigot. Je remercierai Mademoiselle, au nom du Roi; je lui ferai présent de cent pistoles, et il dépendra de votre Majesté de me les rendre, ou de ne me les rendre pas. »

Les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier que c'étoit lui que le poète avoit en vue, dans la comédie du *Misantrope*. Le duc de Montausier alla voir la pièce, et dit en sortant : » Je voudrois

bien ressembler au Misantrope de Molière. »

Le duc de Montausier, devant aller prendre les eaux, demanda à M. *de Caumartin* un homme de lettres qui pût l'amuser pendant son voyage. On lui donna l'abbé *Fléchier*, et ils partirent. Le premier jour, l'Abbé applaudissoit à tout ce qu'avançoit M. de Montausier, qui disoit tout bas, et d'un air fâché : *Voilà nos flatteurs !* Le lendemain, l'Abbé qui avoit pénétré le caractère de ce Seigneur, ne cessa de le contredire; et ce fut alors que M. de Montausier prit du goût pour lui, et se chargea de sa fortune.

CHAPITRE VIII.

Les Tuileries, le Louvre, le Bernin, Perrault. Anecdotes (1).

Casimir promenoit ses rêveries au jardin de Tuileries; il rencontra Perrault, le frère du célèbre architecte de ce nom.—Après avoir admiré les beautés de l'horizon et le génie de Le Nôtre, Perrault dit à l'abbé de Saint-Ger-

(1) Mém. de Perrault. Vies des Artistes, etc.

main-des-Prés : « On avoit eu la pensée d'interdire au peuple l'entrée de ce jardin.—Est-il possible ? —Rien de plus vrai. »

Quand le jardin des Tuileries fut achevé de replanter, et mis dans l'état où il est : « Allons, » me dit M. Colbert, aux Tuileries, en con- » damner les portes : il faut conserver ce » jardin au roi, et ne le pas laisser ruiner » par le peuple qui, en moins de rien, l'aura » gâté entièrement. » Je trouvai cette résolution bien rude ; et quand je fus dans la grande allée, je dis à M. Colbert : « Vous ne » croiriez pas, Monsieur, le respect que tout » le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a » pour ce jardin. Non-seulement les femmes » et les petits enfans ne s'avisent jamais de » cueillir une fleur, mais même d'y toucher. » — Ce ne sont que des fainéans qui viennent » ici. — Il y vient des personnes qui re- » lèvent de maladie, pour y prendre l'air : » on y vient parler d'affaires, de maria- » ges et de toutes les choses qui se traitent » plus convenablement dans un jardin que » dans une église, où il faudra à l'avenir se » donner rendez-vous. Je suis persuadé que » les jardins des rois ne sont si grands et si » spacieux, qu'afin que tous leurs enfans

» puissent s'y promener. » M. Colbert sourit à ce discours, et dans ce même temps la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisoit pas bien du dégât dans leur jardin. « Point du tout, Monseigneur, répon-
» dirent-ils presque tous en même temps, ils
» se contentent de s'y promener et de re-
» garder. — Ces Messieurs, repris-je, y trou-
» vent même leur compte; car l'herbe ne
» croît pas si aisément dans les allées. »
M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, et ne parla plus d'en faire fermer l'entrée à qui que ce soit.

Comme ils apercevoient le Louvre. — Je desirerois, dit Casimir, savoir de vous-même l'histoire de votre frère et celle du cavalier Bernin. On m'a dit que vous vous en étiez occupé.

— Il y avoit à Paris un certain abbé Bénédetti qui avait fait connoissance avec M. Colbert, du temps qu'il étoit intendant de M. le cardinal Mazarin. Cet abbé, soit qu'il fût ami du cavalier Bernin, soit que le cavalier se le fût rendu ami par des voies que je n'ai point sues, prôna tellement son mérite, et le mit si fort au dessus de tous

les architectes d'Italie, que M. Colbert prit la résolution de le faire venir en France. Quelques-uns disent que le cardinal Barberin fut le premier qui prôna le cavalier Bernin, M. de Bellefonds ensuite, et que ce fut sur le bien qu'ils en dirent, qu'on prit la résolution de le faire venir.

C'est une chose qui n'est pas croyable que les honneurs que l'on fit au cavalier Bernin. Quand M. de Créqui alla prendre congé du pape *Colla Solita Pompa,* il alla ensuite chez le cavalier Bernin, *Colla Medesima,* le prier de venir en France; et quand il partit de Rome, toute la ville fut dans une grande alarme, à ce que l'on dit, pour la crainte que l'on avoit que le Roi ne le retînt en France pour toujours.

Dans toutes les villes par où il passa, les officiers eurent ordre de la part du Roi de le complimenter, et de lui porter les présens de la ville. La ville de Lyon même, qui ne rend cet honneur qu'aux seuls princes du sang, s'en acquitta comme les autres. Des officiers envoyés de la Cour, apprêtaient à manger sur sa route; et quand il approcha de Paris, on envoya au-devant de lui M. de Chambray, seigneur de Chantelou, maître-d'hôtel de Sa

Majesté, pour le recevoir, lui tenir compagnie et l'accompagner par-tout où il iroit. M. de Chantelou fut choisi, parce qu'il savoit très-bien l'italien, qu'il avoit été en Italie où il avoit fait amitié avec le cavalier Bernin, et qu'il avoit pour lui une estime au-delà de ce qui se peut imaginer. Le Cavalier arriva en France sur la fin du mois de mai, et M. de Chantelou alla au-devant de lui jusqu'à Juvisi.

On le logea d'abord à l'hôtel de Fontenac, que M. du Metz, intendant des meubles de la couronne, eut ordre de faire meubler pour lui et pour son fils, et où il établit des officiers pour faire sa cuisine et le servir. Il salua le Roi le 4 juin 1665, jour de la Fête-Dieu, et en fut reçu aussi bien qu'on le sauroit imaginer. Il fit tendre ses dessins dans un cabinet fort propre, où personne n'entroit que lui, M. de Chantelou et M. Colbert.

Le Cavalier proposa, dès qu'il fut arrivé, de faire le buste du Roi; ce fut un bon moyen de faire sa cour. On porta chez lui le plus beau bloc de marbre qu'on pût trouver. Il travailla d'abord sur le marbre, et ne fit point de modèle de terre, selon l'usage des autres sculpteurs : il se contenta de dessiner en pastel deux ou trois profils du visage du Roi,

non, à ce qu'il disoit, pour les copier dans son buste, mais seulement pour rafraîchir son idée de temps en temps, ajoutant qu'il n'avoit garde de copier son pastel, parce qu'alors son buste n'auroit été qu'une copie, qui de sa nature est toujours moindre que son original.

Pendant que le cavalier Bernin travailloit à ce buste, on se disposoit à l'exécution de son dessin pour la façade du Louvre : il fit un devis le plus ample que l'on ait jamais fait, et le plus rempli de précautions inutiles, qu'il falloit cependant regarder comme des effets d'une prudence consommée. Il fit venir de Rome des *murateurs* : c'est ainsi que l'on nomme, en cette ville, ceux que nous appelons ici des maçons, prétendant qu'en France on n'entendoit rien à bâtir. Il vouloit qu'on observât deux choses qu'il est bon de pratiquer en Italie, où l'on se sert de pozzolane au lieu de sable, mais qui ne valent rien en ce pays : la première, d'employer le moellon dans les fondations, sans le dresser un peu avec le marteau, et le poser par assises, mais tel qu'il se présente et sans aucun arrangement. *C'est*, disoit-il, *qu'étant jeté à l'aventure, il fait une meilleure liaison avec le mortier, et un corps plus solide.* En second lieu, il vouloit qu'on

qu'on mouillât le moellon en le mettant en œuvre. Nos entrepreneurs soutenoient vigoureusement le contraire; en sorte qu'il fut résolu qu'on feroit un essai des deux constructions dans la place du palais Mazarin. Les *murateurs* bâtirent à leur manière deux murs de cinq à six pieds de haut, sur lesquels ils firent une voûte de la même construction que les murs, c'est-à-dire, de moellons posés à l'aventure. Nos entrepreneurs élevèrent des murs de la même hauteur et construisirent au dessus une voûte de la même forme et de la même figure que celle des Italiens, avec les mêmes matériaux, mais employés à la manière qu'on le pratique en France. L'hiver ayant passé sur ces deux édifices, la voûte italienne tomba d'elle-même au premier dégel, et la française demeura ferme et se trouva plus forte qu'elle n'étoit quand ils l'achevèrent. Les murateurs furent fort étonnés, et s'en prirent à la gelée qui avoit tout gâté, comme si c'étoit une chose fort extraordinaire qu'il gelât en hiver.

M. Colbert vouloit de la précision, et savoir où et comment le Roi seroit logé, comment le service se pourroit faire commodément. Il croyoit, et avec raison, qu'il falloit parvenir non-seulement à bien loger la personne du

Roi et toutes les personnes royales, mais donner des logemens commodes à tous les officiers, jusqu'aux plus petits qui ne sont pas moins nécessaires que les plus importans. Il ne cessoit de composer et de faire faire des mémoires de tout ce qu'il falloit observer dans la distribution des différens logemens, et fatiguoit extrêmement l'artiste italien. Le Cavalier n'entendoit rien et ne vouloit rien entendre à tous ces détails, s'imaginant qu'il étoit indigne d'un grand architecte comme lui de descendre dans ces minuties. Il s'en plaignoit à M. de Chantelou, et même d'une manière peu respectueuse. « M. Colbert, lui disoit-il, » me traite de petit garçon (ce sont les termes » du journal de M. de Chantelou), avec des » discours inutiles sur des privés et des con- » duits sous terre : il veut faire l'habile et n'y » entend rien ; c'est un vrai *Cocaloné*. » Il ajouta que M. Colbert lui avoit voulu faire faire une *mala creança;* qu'il l'y avoit assez poussé, mais que la raison l'avoit retenu.

Si le Cavalier n'étoit pas content de M. Colbert, ce ministre étoit, de son côté, très-mécontent de lui : il n'en témoignoit pourtant rien au dehors, et parloit toujours de lui avec une estime extraordinaire.

« Un jour M. Colbert dit au cavalier Ber-
» nin : Nous allons nous embarquer dans un
» bâtiment qui coûtera bien des millions;
» mais n'importe, le Roi n'y aura point de
» regret s'il est tel qu'il y a tout lieu d'espé-
» rer. Cependant je fais une remarque que si
» nous n'y prenons garde, il arrivera que,
» dans ce bâtiment où il y aura des salles de
» festins, des salles de comédie, des salons
» d'une grandeur prodigieuse, des galeries
» admirables, et tout ce qui fait la majesté
» d'un grand palais, le Roi sera obligé de
» coucher dans une chambre si petite, que la
» moitié des seigneurs et des officiers qui ont
» droit d'entrer, n'y pourront pas tenir. »

Le Cavalier promit qu'il penseroit à cet inconvénient. Trois jours après, il apporta à l'assemblée du Louvre pour les bâtimens, où étoient M. Colbert et M. de Chambray (auteur de l'excellent ouvrage, *Parallèle de l'architecture ancienne avec la moderne*) frère de M. de Chantelou, et moi-même; il apporta, dis-je, un dessin qu'il tenoit appuyé contre sa poitrine; et, en s'adressant à M. Colbert, il lui dit qu'il étoit persuadé que l'ange qui préside au bonheur de la France l'avoit inspiré; qu'il reconnoissoit sincèrement n'être point capable de

trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande et aussi heureuse que celle qui lui étoit venue dans la pensée. *Io sono intrato*, poursuivit-il, *in un pensiere profondo*. Il prononça ces mots avec une telle emphase, qu'il sembloit qu'il fût descendu jusqu'au fond des enfers. Enfin, après un long discours, capable d'impatienter le plus patient de tous les hommes, il montra son dessin avec le même respect que l'on découvre *il vero ritratto del vero Crucifisso*. Cette profonde pensée n'étoit qu'un petit morceau de papier collé sur un autre où il avoit marqué, avec du jaune, quatre croisées au lieu de trois de l'ancien dessin.

Après que les dessins du Cavalier parurent avoir été suffisamment examinés, le jour fut pris pour mettre la première pierre du fondement de la façade principale du Louvre. Le Roi voulut bien la poser lui-même.

Le Cavalier proposa deux choses pour la construction de ses fondations du Louvre, outre celles qui ont été remarquées ci-devant, d'arroser le moelon et de ne le point arranger. 1°. De faire une retraite de deux pieds sur la troisième assise des fondations, ce qui n'auroit rien valu, parce qu'elle auroit posé sur

la queue des libages de dessous, cette retraite fut réduite à près de la moitié; 2°. de fouiller la terre à plomb, ce qui n'auroit aussi rien valu, et ne fut pas suivi.

— Vous m'avez parlé de ses discours et de ses bons mots, je desirerois les connoître. — Nous en avons pris note; je vous garantis les mots, mais non pas qu'ils soient bons.

Le Bernin estime le Pasquin de Rome (c'est un soldat d'Alexandre qui le soutient lorsqu'il est blessé au siége du Tyr), le plus bel ouvrage de l'antiquité, et ensuite le Torse qu'il disoit être un Hercule.

Il dit que le pape Urbain VIII avoit fait sur sa Daphné l'épigramme qui suit :

Quisquis amans sequitur fugitivæ gaudia formæ,
Fronde manus implet, bacchas seu carpit amaras.

Il disoit à M. le Nonce que c'étoit Dieu qui l'inspiroit en faisant le dessin du Louvre.

Que Michel Ange n'avoit fait en sa vie que neuf ou dix figures, quoiqu'il eût vécu quatre-vingt-douze ans.

Qu'Annibal Carrache, pressé de dire son sentiment sur les figures de Michel Ange, répondit qu'il faudroit avoir vu le corps des hommes du temps de Michel Ange.

Qu'il avoit un grand ennemi à Paris, la grande opinion qu'on avoit de lui. *Il concetto che si trovo di me.*

Qu'on ne pouvoit emplir une fiole à une grosse fontaine, et qu'un foible génie ne pouvoit profiter avec un génie trop fort et trop abondant. Ce génie trop abondant c'étoit lui, et M. le Brun étoit le génie trop foible; c'est ce qu'il révéla au sujet du silence qu'il gardoit sur les ouvrages de M. le Brun.

Il fait trop souvent le bouffon et se plaît à répéter les lazzi suivans : « Un roi dit : Je vole mes sujets. Le Ministre dit: Je vole le roi. Le tailleur dit : Je vole le ministre. Le soldat : Je les vole l'un et l'autre. Le confesseur : Je les absous tous quatre. Et le diable dit : Je les emporte tous cinq. » Mais revenons aux arts : le Cavalier ajoute, que Vigarani n'a aucune intelligence, ni de la perspective, ni du dessin; que son père a sû quelque chose touchant les machines, mais que son fils n'y entend rien, et qu'il fait tout par un valet qui en sait plus que lui.

Il faut achever ce qui regarde le cavalier Bernin. Lorsque les fondations du devant du Louvre furent fort avancées, il demanda à s'en retourner, ne pouvant se résoudre à passer l'hiver dans un climat aussi froid que le nôtre. La

veille de son départ, je lui portai trois mille louis d'or en trois sacs, avec un brevet de douze mille livres de pension par an, et un de douze cents livres pour son fils : il me dit pour toute réponse, que de pareils bonjours seroient bien agréables, si l'on en donnoit bien souvent : qu'à l'égard du brevet, il croyoit qu'il pourroit être payé une année ou deux et pas davantage. Je lui répondis que les promesses du Roi étoient solides, et qu'il n'avoit aucun sujet de pouvoir en douter. On sera surpris d'une si bizarre réception. On lui promit trois mille louis d'or s'il vouloit rester, six mille livres pour son fils, et autant au seigneur Mathias son élève; neuf cents livres au sieur Jules, six cents livres au sieur Cosme Carier, et cinq cents livres à chacun de ses estafiers; et, en cas que le sieur Mathias demeurât seul, on lui promit douze mille livres par an.

Quand il fut question de bâtir sur les fondations du cavalier Bernin, M. Colbert, qui commençoit à se dégoûter du dessin que celui-ci avoit donné, voulut que le Roi, qui étoit à Saint-Germain, vînt voir à Paris le modèle achevé avec beaucoup de soins et de dépense, et que Sa Majesté décidât de l'exécution en

présence de sa Cour, afin d'être disculpé, lui Ministre, envers le public, si ce dessin venoit à être généralement désapprouvé. La veille du jour pris pour cette résolution, je mis sur la table de M. Colbert, un mémoire où j'exposois les raisons qu'il y avoit de ne le pas exécuter. Ce Ministre l'ayant lu, me fit venir pour éclaircir tous les articles; et il entra tellement dans tous les inconvéniens qu'il avoit remarqués, qu'il eût peur que le Roi ne vînt au Louvre avant lui, et ne prît, en présence de toute sa Cour, la résolution d'exécuter ce dessin avant qu'il arrivât. Il fit mettre promptement les chevaux au carrosse, et commanda au cocher d'aller au Louvre le plus vîte qu'il pourroit. Le cocher, qui crut qu'il vouloit aller aux Tuileries, qu'on appeloit aussi quelquefois le Louvre, quand le Roi y logeoit, prit le chemin des Tuileries. M. Colbert s'en étant aperçu, sortit presque tout le corps hors de la portière, et, tout en colère, lui cria : *C'est au vieux Louvre que je veux aller*; car il craignoit d'arriver trop tard. Il apprit avec joie que le Roi n'étoit pas encore arrivé. Dès que Sa Majesté parut, il alla au devant, et lui parla tout bas un temps considérable; il lui repré-

senta apparemment les principaux inconvéniens qu'il y avoit à suivre le dessin du Cavalier : car, après que le Roi eut rejoint les seigneurs de sa Cour, et les courtisans qui s'étoient un peu éloignés pendant qu'il parloit à M. Colbert, il leur demanda ce qu'ils pensoient du dessin du Cavalier, dont le modèle en grand et en petit étoit devant leurs yeux, mais sans donner aucune marque de ce qu'il en pensoit. MM. les Courtisans furent très-embarrassés; car on sait qu'ils ne sont presque tous auprès du Roi que pour être de son avis, et que pour en exagérer la sagesse à l'envi l'un de l'autre. Comme ils avoient peur de ne pas entrer dans le sentiment du Roi, c'étoit un plaisir de voir l'adresse avec laquelle ils parloient sans prendre ni le pour ni le contre: cependant, comme le Cavalier ne s'étoit pas fait aimer, ils penchoient plus vers la critique que vers la louange.

Le Roi ne se déclara point; et, après une conversation vague et indéterminée qu'il eut avec les Seigneurs qui le suivoient, il s'en alla sans rien résoudre, et chacun le suivit sans dire un seul mot.

Trouvant M. Colbert très-embarrassé sur le parti qu'il avoit à prendre, je lui représentai

qu'il n'avoit rien promis au cavalier Bernin; qu'en cas qu'il n'abattît rien de ce que les rois ses prédécesseurs avoient fait construire.

Sur cette observation, le plan du Cavalier fut écarté, et celui de Claude Perrault adopté. Quoique M. Colbert goûtât fort le dessin de Claude Perrault, il ne laissa pas d'en faire faire un à M. le Veau; il les présenta tous deux au Roi, pour choisir celui qui lui agréeroit le plus. J'étois présent lorsque ces deux dessins furent présentés : c'étoit dans le petit cabinet du Roi à Saint-Germain; il n'y avoit que Sa Majesté, son Capitaine des Gardes, M. Colbert et moi. Le Roi nous regarda fort attentivement, ensuite de quoi il demanda à M. Colbert lequel des deux il trouvoit le plus beau et le plus digne d'être exécuté. Ce Ministre dit que, s'il en étoit le maître, il choisiroit celui qui n'avoit point de galerie (on ne donnoit pas encore le nom de péristile à ces rangs de colonnes qui, posés le long d'un bâtiment, forment une espèce de galerie couverte qui communique à toutes les pièces des appartemens). Ce dessin étoit celui de M. le Veau, ce qui m'étonna fort; mais il ne se fut pas plus tôt déclaré pour ce dessin, que le Roi dit : *Et moi, je*

choisis l'autre qui me semble plus beau et plus majestueux. On vit que M. Colbert avoit agi en habile courtisan, qui vouloit donner tout l'honneur du choix à son maître; peut-être étoit-ce un jeu joué entre le Roi et lui.

Pour lever toutes les inquiétudes que M. Colbert pouvoit avoir sur la construction de cet édifice, je le priai de trouver bon qu'on fît un petit modèle (pouce pour pied), du péristile avec de petites pierres de taille de même figure et au même nombre que l'ouvrage en grand. Quand il fut achevé et retenu par de petites barres de fer, grosses proportionnellement à celles qu'on emploieroit dans l'ouvrage effectif, M. Colbert demeura convaincu de la fermeté et de la solidité de tout l'ouvrage où le fer ne porte rien et ne fait que retenir la poussée des architraves, en quoi il y a une si grande force, qu'il n'y a point de pesanteur quelle qu'elle puisse être, qui soit capable de la rompre. Il fut encore pratiqué un vide entre le plafond du péristile et la couverture de dessus, où plusieurs hommes peuvent aller, et travailler sans peine à remédier aux inconvéniens qui pourroient survenir dans la suite des temps.

CHAPITRE IX.

Le Nôtre. Son désintéressement. Ses Talens. Versailles Marly, etc. Les Ignorances. Anecdotes (1).

Cependant ils ne pouvoient se lasser d'admirer le génie de Le Nôtre. — On admire sa vertu. Le Nôtre (2) a été chargé de dessiner les jardins de Versailles. Lorsqu'il eut tracé ses idées sur ce terrain ingrat, il engagea Louis XIV à venir sur les lieux, pour juger de la distribution des principales parties. Il commença par les deux pièces d'eau qui sont sur la terrasse, au pied du château; ensuite il expliqua son dessin pour la double rampe, etc. Le Roi, à chaque grande pièce, dont Le Nôtre lui marquoit la position et décrivoit les beautés, l'interrompoit en lui disant : *Le Nôtre, je vous*

(1) Mém. du Temps. Vies des Artistes.

(2) Né en 1613; mort en 1700. Suivant le plan qu'on a justifié par les remarques précédentes, on réunit ici, sans consulter une chronologie précise, tout ce qui se rapporte au principal personnage.

donne vingt mille francs. A la quatrième interruption, cet artiste, aussi désintéressé que Louis XIV se montroit libéral, dit au Roi d'un ton assez brusque : *Sire, votre Majesté n'en saura pas davantage ; je la ruinerois.*

Le Nôtre vient de faire un voyage en Italie (1). Le pape Innocent XI, instruit de son séjour à Rome, desira de le voir. Après les génuflexions d'usage, Sa Sainteté le fit lever, et demanda à voir les plans de Versailles, dont elle avoit beaucoup entendu parler. Elle ne put concevoir comment on avoit pu sans rivière, fournir à tant de canaux, de fontaines, de cascades et de jets d'eau. *Cela doit coûter des sommes prodigieuses*, dit le Pape. — Saint Père, cela ne passe pas encore *deux cent millions*, répondit Le Nôtre. La conversation ayant changé d'objet : *Je ne crains plus de mourir*, dit cet artiste, *puisque j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, votre Sainteté et le Roi mon maître.* — *Il y a grande différence*, dit le Pape : *Le Roi est un grand Prince victorieux ; je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu : il est jeune et je suis vieux.*

(1) En 1678.

Le Nôtre, charmé de cette réponse, qui témoignoit l'estime que le pontife faisoit de Louis XIV, saute au cou de Sa Sainteté, l'embrasse, et lui dit : *Mon révérend père, vous vous portez bien, et vous enterrerez tout le sacré collége.*

Eh bien, dit en riant le Pape, que puis-je faire pour vous, mon cher Le Nôtre? — Ah! saint père! je suis vieux aussi, si vous pouviez me donner des passions! — Rien n'est plus facile. Venez, venez, monsieur Le Nôtre, et il le mena dans sa bibliothèque, où il lui fit présent des Passions des quatre Evangélistes. De retour chez lui, Le Nôtre écrivit à Bontemps, premier valet-de-chambre du Roi, et lui fit un détail exact de cette conversation. La lettre fut lue au Roi à son lever. Le duc de Créqui, qui étoit présent, dit qu'il gageroit mille louis contre un, que la témérité de Le Nôtre n'avoit point été jusqu'aux embrassemens. « Ne pariez pas, lui répondit le Roi; quand je reviens de la campagne, Le Nôtre m'embrasse, il a pu embrasser le Pape. »

Un jour que Louis XIV se promenoit dans les jardins de Versailles entre Mansard et Le Nôtre : *Il faut en convenir*, leur dit-il, en regardant les façades du Château et la disposi-

tion du parterre, *on ne sauroit mieux réussir que vous avez fait l'un et l'autre. Tout cela est admirable.* Mansard, naturellement fier, et ébloui de sa faveur, goûtoit toute la douceur d'une pareille approbation, lorsque Le Nôtre répondit avec autant d'esprit que de modestie : « *Il y a, SIRE, quelque chose de plus rare encore.* — Quelque chose de plus rare, dit le Roi, surpris? — *Oui, Sire* ; *et c'est de voir le plus grand Roi du monde s'entretenir avec tant de bonté, avec son maçon et son jardinier.* »

Le roi, par une politique dont les troubles civils lui avoient donné idée, se plaisoit autant à élever des roturiers qu'à humilier les grands. Cela explique la quantité de lettres de noblesse qu'il répandit dans le tiers-état. Il en avoit donné à Mansard, il voulut en accorder à Le Nôtre. Mais cet homme illustre conserva dans sa plus haute fortune des sentimens humbles et modestes. Le Roi lui ayant passé au cou le cordon de Saint-Michel, lui indiqua des armes ; il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons, couronnés d'une pomme de chou ! « Sire, ajouta-t-il, pourrois-je oublier ma bêche? Combien doit-elle m'être chère ! N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore ? »

— Tous les artistes n'ont pas eu la même délicatesse que Le Nôtre. — On a sur-tout ruiné le Roi pour amener des eaux : on a commis des bévues énormes. M. Colbert mena un jour M. Hughens à Versailles. Ce Savant ayant vu une tour fort haute sur la chaussée de l'étang de Clagny, me demanda à quel effet on avoit bâti là cette tour : je lui répondis que c'étoit pour élever l'eau de l'étang. « Est-ce, reprit-il, qu'on veut faire une » fontaine sur cette tour? Nullement répondit, » Perrault, c'est pour la faire descendre de-là » dans les réservoirs et à toutes les fontaines. » Il n'étoit point nécessaire, dit M. Hug» hens, de faire monter l'eau sur cette tour; » la pompe l'auroit portée aussi aisément de » l'étang dans les réservoirs, sans aucun en» trepôt, et la dépense de la tour est assuré» ment très-inutile. »

Je compris la chose dans le moment même, et le dis à M. Colbert qui en demeura d'accord sans hésiter, en ajoutant : « Que voulez-vous? Il faut bien payer » son apprentissage. » Mais ce qui est encore bien plus étonnant, c'est qu'on fait la même faute à Marly, où l'on bâtit une tour encore plus large et plus haute, et d'une dépense

incomparablement

incomparablement plus grande que celle de Versailles, et qui n'est pas moins inutile ; car avec la même force qui élève l'eau d'une hauteur immense sur cette tour, on pouvoit la pousser par les tuyaux de conduite dans les réservoirs de Versailles, sans l'élever ainsi. Je ne me mêlois point du tout de ce travail; et comme M. Colbert en savoit autant que moi sur cet article, il ne croyoit point devoir m'en parler.

Encore un trait d'ignorance.—Je vous écoute. — Quand on proposa de faire le canal de Versailles, le sieur Jolli, maître de la pompe du Pont-Neuf, homme qu'on goûtoit fort en ce temps-là, parce qu'il se connoissoit en ce qui regarde les eaux et les forces mouvantes, nivela le terrain, et dit qu'il y avoit dix pieds de pente depuis l'endroit où on devoit le commencer, jusqu'à l'endroit où il devoit finir.

M. Colbert fit venir Messieurs de l'Académie des sciences et leur ordonna de niveler le terrain où l'on vouloit placer le canal ; ils n'y trouvèrent que deux pieds de pente, et l'on n'entreprit le canal que sur leur parole. Ce qu'ils dirent étoit si juste, que le canal ayant été achevé, il ne s'est trouvé que deux

ou trois pouces d'erreur sur la longueur qui est de 900 toises, sur 30 toises de largeur. Le canal qui le traverse et qui va de Trianon à la Ménagerie, a 40 toises de largeur.

Cette grande précision ne vient pas seulement de l'habileté des niveleurs, mais de la bonté du niveau, qui n'a point eu de pareil jusqu'à présent.

Cette bonté consiste particulièrement en trois choses ; l'une, qu'au lieu de la ficelle que les maçons mettent ordinairement à leur niveau, MM. de l'Académie y ont mis un cheveu de femme fort long, qui marque l'aplomb du niveau avec une précision infiniment plus grande, que ne fait le cordeau qui est aux niveaux ordinaires : la seconde, en ce que ce cheveu est enfermé dans un tuyau qui empêche le vent de le mouvoir en aucune sorte. Il y a une ouverture à ce tuyau, à l'endroit où le cheveu marque l'aplomb : cette ouverture est fermée par un verre qui laisse passer la vue : la troisième consiste en ce qu'on met une lunette d'approche sur la traverse du niveau : cette lunette fixe tellement la vue qui vacille toujours quand le niveau est sans lunette, qu'on peut mesurer juste des distances de cent

et deux cents toises, sans se tromper de l'épaisseur d'un cheveu. Tous les ouvriers ne comprenoient point comment on pouvoit parvenir à cette justesse d'opération ; car avec leurs niveaux ordinaires, ils ne pouvoient pas niveler une distance de trente toises, sans se tromper de trois ou quatre pouces.

— Que ce luxe soit faux et puérile, on peut le pardonner, en le méprisant; mais qu'il soit homicide ! .... Quoi ! parce que malgré ces mers de réservoirs qui ont coûté tant de millions, l'eau manque à Versailles, il faut employer les troupes à détourner la rivière d'Eure, pour la faire venir toute entière à Versailles ! — On engloutit dans ces essais ruineux et l'or et les hommes. Dans le camp qu'on y a établi, il est défendu, sous les plus grandes peines, d'y parler des malades, et sur-tout des morts, que le travail, et plus encore les exhalaisons des terres remuées, enlèvent tous les jours ; cependant, non-seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers et ce qu'on y emploie d'officiers-généraux n'ont pas la liberté de s'absenter un quart d'heure.

Le Roi, lassé de la magnificence des grands

édifices, se persuade qu'il lui faut une solitude agréable par sa simplicité. Il a cherché autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il a visité plusieurs endroits. — Il parcourut les côteaux qui découvrent Saint-Germain, et cette vaste plaine, où la Seine circule et s'égare, en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, dont la vue est enchantée ; mais il répondit que cette heureuse situation le ruineroit, et qu'il en vouloit une qui ne lui permît pas de songer à rien de considérable. Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit et profond, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, en forme de collines, avec un méchant village appelé *Marly*. Cette clôture sans vue, et sans moyen d'en avoir, fit tout son mérite. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque, et d'y transporter des terres. Enfin l'hermitage se trouve fait, et ce n'étoit d'abord que pour y coucher deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans. Peu à peu on y a fait des augmentations, et d'accroissemens en accroissemens, on en est venu à couper des collines, à les applanir, pour se ménager une échappée de vue. Enfin, en bâtimens, en jardins, en eaux, en aqueducs,

en machines hydrauliques, en parcs, en forêts, en statues, en peintures, en meubles précieux, Marly l'emporte sur Versailles. — Telle fut la fortune d'un repaire de serpens et de crapauds, choisi dans l'unique vue de n'y pouvoir dépenser ; tel est le mauvais goût de Louis XIV, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus ruineuse, ni la dévotion la plus sincère, ne peuvent émousser.

— On dit que lorsqu'on remit à Louis XIV l'état de sommes que le château et les jardins de Versailles avoient coûtés; après avoir vu le définitif du compte, il le jeta au feu. L'article du plomb pour le château et les conduites d'eau, étoit de trente-deux millions!

CHAPITRE VIII.

Le Souper Epicurien. Le Poète Lainez.

Je vous quitte, dit Casimir à Perrault : je dois souper à Passy avec Chapelle et le poète Lainez (1). — Je le connois : il est de la même

(1) Alexandre Lainez, natif de Chimay; mort à Paris, le 18 avril 1710, âgé de soixante ans.

famille que le père Lainez, second général de la Compagnie de Jésus.

C'est un homme d'une grande érudition pour tout ce qui regarde les belles-lettres ; il sait parfaitement le latin, l'italien, l'espagnol, et possède tous les bons auteurs qui ont écrit dans ces langues. C'est aussi un excellent géographe ; il a voyagé dans les plus beaux pays de l'Europe, et dans une bonne partie de l'Asie, où il s'est appliqué à connoître les mœurs des différens peuples.

Sa mémoire merveilleuse, jointe à son grand savoir, rend sa conversation très-instructive et des plus aimables ; son esprit naturel, enjoué et badin, y donne mille agrémens.

Un homme qui réunit tant de talens, est recherché des personnes du premier mérite, et de tous les amateurs du bel-esprit qui se font une grande fête de pouvoir le posséder.

Il est aussi excellent convive, et jamais personne n'a aimé et chanté les plaisirs de la table avec plus de légéreté et de délicatesse d'esprit, et n'a des saillies plus plaisantes ; il y passe assez souvent dix à douze heures de suite, toujours dans une aimable vivacité ; le bon vin et une société de convives choisis, lui fournissent sans cesse des pensées ingénieuses et

réjouissantes qui font regretter le moment où l'on est obligé de le quitter! Il emploie donc la plus grande partie de son temps à table; il consacre l'autre dans les bibliothèques à la lecture. Un jour un de ses amis fut surpris, après un repas de douze heures, de le voir entrer à huit heures du matin dans la bibliothèque du Roi, pour y rester jusqu'au soir : il lui débita sur-le-champ ce distique latin.

Regnat nocte calix, volvuntur biblia manè,
Cum phœbo Bacchus dividit imperium.

La grande difficulté que Lainez trouve à se contenter sur les ouvrages d'esprit, et la vie libre qu'il mène, et débarassée de tous les soins ordinaires, l'ont empêché de faire imprimer ses ouvrages.

On y trouve une poésie neuve et aisée, convenable à son caractère libre; on y rencontre quelques vers sur des rimes redoublées à la manière de Chapelle dont il tient beaucoup de la façon de vivre.

Il prend assez souvent le nom de nouvel Épicure, en prouvant très-bien que la volupté de l'ancien Épicure étoit fort éloignée de la débauche, et consistoit dans les plaisirs de l'esprit, et dans ceux qui sont permis au galant homme.

Cependant ils arrivent à Passy. Perrault l'aborde, en prononçant :

Dis-nous, ami, je te conjure,
Ce que fait à Passy le nouvel Épicure?

Lainez lui répond par cet impromptu.

Il fait de ses jardins un aimable réduit,
Un esprit libre et sage
Mêlé de badinage,
On l'amuse, on l'instruit.
Dans le fond d'un boccage
Où tout est fait pour le bel âge,
Une lyre à la main, le plaisir le conduit;
S'il va trouver Bacchus sous un charmant ombrage,
Si Vénus l'écarte sans bruit,
Sous quelqu'heureux feuillage
La Débauche le fuit,
La Volupté le suit.

La table est mise au fond d'un bosquet, arrosé par un canal, où se joue un cygne. Le poète lui adresse ces vers.

Cygne voluptueux
Veux-tu savoir entre nous deux
Pourquoi je t'aime!
Tu vis libre avec mille attraits;
Tu bois sans contrainte à longs traits;
Cygne, je bois, je vis de même,
Et Bacchus viendroit chez Rousseau (1),
Régler sur mes plaisirs la volupté suprême,

(1) Fameux marchand de vin.

Si j'avois, pour goûter un Champagne nouveau,
Ce col qui ne te sert que pour boire de l'eau.

On s'assied : la table est chargée de fleurs, de fruits délicieux, de mets exquis et de flacons, et Lainez chante :

Quelle odeur passagère
M'annonce un vin délicieux?
Coulez, coulez esprits, parfumez tous ces lieux,
Venez jouer, venez lutter dans la fougère,
Venez, d'un air victorieux,
Aux doux frémissemens d'une mousse légère,
Triompher à mes yeux :
Je vous vois, je me rends, chers enfans de Champagne,
Versez dans mon esprit mille agrémens divers,
Et lorsqu'un faux brillant règne dans l'Univers,
Qu'un bon goût qui vous accompagne,
Voyage avec Chapelle, instruise chez Montagne,
Et qu'il vienne en passant badiner dans mes vers.

— Je préfère votre inscription pour des pressoirs de Champagne. — Vous n'êtes pas de mauvais goût.

La fable entre mille plaisirs,
Et mille flots badins, conduit par les zéphirs,
Fit naître une Vénus de l'écume de l'Onde;
Que la Grèce murmure, ou que la Fable gronde,
La Champagne, le verre en main,
A l'aspect des pressoirs, que sa liqueur inonde,
La fait naître aujourd'hui de la mousse du vin.

Je vous trouve un peu pâle contre votre coutume. — C'est que je relève d'une maladie assez grave. Connoissez-vous ma convalescence ?— Non.

Bacchus venoit m'offrir un essai de Tocanne,
J'avois la fièvre, et Chambon (1) sur mon lit,
Prêt à me faire prendre un breuvage profane;
A cet aspect ce Dieu frémissant de dépit,
D'un coup de Tyrse qu'il rompit,
Renverse et bouillon et tisanne;
Parmi ce fracas et ce bruit,
La fièvre sort, le frisson fuit,
Lainez s'éveille,
Un ris, un jeu folâtre, un satyre badin,
Lui font baiser une bouteille,
Et tandis qu'ils versent le vin,
Une santé vermeille
Lui met le verre en main.

Au dessert nous sommes surpris par une de ses voisines, Madame Martel, ci-devant Mademoiselle Coulon, dont la beauté fait l'admiration de Paris, et dont l'esprit orné d'une aimable érudition, la distingue entre les personnes de son sexe; Lainez lui adresse ces vers :

(1) Medicin, ami de Lainez.

Le tendre Appelle, un jour, dans ces jeux si vantés,
Qu'Athènes autrefois consacroit à Neptune,
Vit, au sortir de l'onde, étaler cent beautés,
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus un portrait immortel.
Sans cette recherche importune,
Hélas! s'il avoit vu la divine Martel,
Il n'en auroit employé qu'une.

Sur ses pas arrive Philbert, excellent joueur de flûte, bon chanteur, homme très-plaisant; il imite très-bien le baragouin de tous les étrangers qui commencent à parler français, le jargon et l'accent de nos Provinciaux les plus éloignés de la Cour; il contrefait tous les différens caractères et manières de parler de tous les âges, les états et professions des hommes; c'est le vrai singe de la nature. Il imite aussi parfaitement le son des cloches et des carillons en frappant avec un bâton sur une poêle à frire.

Lainez lui dit d'un ton haut, dont il se sert assez souvent: *Philbert, tu m'as réjoui, je t'immortaliserai.* Effectivement il a fait son portrait de cette manière;

Cherchez-vous des plaisirs, allez trouver Philbert;
Sa voix, des doux chants de Lambert,

Passe au bruit éclatant du tonnerre qui gronde (1);
Sa flûte seule est un concert;
La fleur naît sous ses mains dans un affreux désert,
Et sa langue féconde,
Imite, en badinant, tous les peuples du monde,
Si dans un vaste pavillon (2),
Il sonne le tocsin, ou fait un carillon,
En battant une poêle à frire,
Le héros immortel que nous révérons tous,
Devient un homme comme nous,
Il éclate de rire.

Cherchez-vous des plaisirs, allez trouver Philbert,
Sa flûte seule est un concert.

La soirée s'écoula dans les plaisirs. Les amours, les vers, la musique et Comus, assaisonnèrent tour-à-tour une volupté sans cesse variée et renaissante.

Lettre de Poissonnet au Père Mannerschied.

Hélas! je vous annonce la mort de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés. En rentrant de faire la débauche chez le poète Lainez, il a été suffoqué par une apoplexie.

Je vais me rendre, ainsi que vous me l'indiquez, aux Jésuites de la rue Saint-Jacques, où je recevrai des ordres ultérieurs.

(1) Ces deux vers conviennent fort à la voix de Philbert, qui l'adoucissoit ou qui la grossissoit comme il vouloit.

(2) Salon de Marly.

SUPPLÉMENT AUX VOYAGES DE CHRISTINE ET DE CASIMIR,

PAR HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES.

LIVRE DOUZIÈME.

SOMMAIRE GÉNÉRAL.

Supplément aux Observations de CHRISTINE ET DE CASIMIR, par le célèbre Évêque d'Avranches. RELIGION. RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. FINANCES. MISÈRE DU PEUPLE, etc. MALHEURS DE L'ÉTAT. HUMILIATION DE LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER.

Seconde Lettre de Poissonnet au Père Manneschied.

Je vous adresse, mon révérend Père, un portrait de M. Huet, par Madame D. C. Vous savez que les femmes excellent dans l'art de saisir les caractères.

M. Huet s'occupe dans sa retraite, chez les Jésuites de la rue Saint-Jacques, à recueillir les observations sur les objets d'arts et de sciences qui ont pu échapper à l'illustre reine de Suède, et au révérend abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Il est extrêmement lié avec le père la Chaise et il déteste le père le Tellier : il partage le système de tolérance qui caractérise le premier, tandis que le second se montre singulièrement opposé à la réunion des églises, l'objet des travaux de Huet, chimère que son ame honnête embrasse avec transports.

Portrait de Huet, par Mde. D. C.

J'ai beaucoup plus de bien que de mal à

dire de vous, et je puis vous dire franchement ce que je pense, sans vous déplaire.

Vous êtes plus de belle taille que vous n'avez bon air ; vous êtes mieux fait que vous n'êtes agréable ; vous avez le teint trop blanc, et même trop délicat pour un homme, les yeux bleus, plus grands que petits ; les cheveux blond-châtains, le nez bien fait ; la bouche grande, mais aussi propre qu'on la peut avoir ; car vous avez les lèvres incarnates et les dents d'un blanc fort éclatant. Vous avez le front fort grand ; la grandeur de vos traits et l'air de votre visage vous donnent quelque chose de ces médailles qui représentent les hommes illustres. Pour de l'esprit, vous en avez assurément autant qu'on en peut avoir, et votre esprit ressemble à votre visage, il a plus de beauté que d'agrément ; vous l'avez solide et capable de toutes les sciences. Vous avez la mémoire si heureuse, que je crois que vous n'avez rien oublié de tout ce que vous avez su qui mérite d'être retenu. Je crains que la capacité que vous avez pour les grandes choses ne vous donne de l'inapplication et de l'incapacité pour les petites, qui sont de l'exacte bienséance du monde. Vous n'êtes pas pourtant incivil ; mais votre civilité manque

un peu de politesse. Vous êtes reconnu pour un fort honnête homme; vous avez l'ame bonne à l'égard de Dieu, et vous êtes pieux sans être fort dévot. Vous parlez de vos sentimens fort franchement; mais autant vous êtes franc sur ce qui ne regarde que vous, autant vous êtes réservé sur le secret des autres; vôtre modestie est plus dans les sentimens que vous avez de vous-même, que votre air, car vous êtes modeste sans être doux, et vous êtes docile quoique vous ayez l'air rude. Vous êtes si prompt, et vous soutenez vos opinions avec une impétuosité si grande, qu'il semble qu'elles vous deviennent une passion. Vous êtes fort égal, votre humeur n'est ni trop enjouée, ni trop mélancolique; vous ne haïssez pas pourtant de vous divertir, et vous divertissez aussi fort agréablement les autres. Vous trouvez fort bien le ridicule des choses, et en cela seulement, vous avez assez l'esprit de votre pays. Je ne crois pas que vous manquiez de tendresse de cœur, mais je crains que votre tendresse ne manque un peu de délicatesse. Vous êtes fort constant et fort véritable en vos paroles, quoique Normand.

CHAPITRE II.

Religion. Révocation de l'Édit de Nantes. Détails circonstanciés et rares. Horreurs exercées contre les malheureux Protestans. Fausse politique de Louis XIV. Suite de la Révocation de l'Édit de Nantes. Chute des Manufactures, du Commerce, etc. (1). *Papiers de Huet.*

Les horreurs exercées au nom de la Religion, par des hommes corrompus contre des sectaires dont les mœurs sont pures et qui ont beaucoup de lumières et de probité; le courage héroïque développé par la plupart de ces derniers; la chute de nos manufactures, dont les chefs exilés impolitiquement, ont été enrichir l'étranger; nos malheurs, enfin notre honte, tout m'affermit de plus en plus dans le projet que j'ai conçu de réunir les

(1) Détails historiques puisés dans les Relations et les Mémoires du temps. Histoire de Louis XIV, par Limier, par Levassor, par Larré, Reboulet, etc. Mém. de Lafare. Mém. de Christine. Mém. de Choisy, et histoire de Louis XIV. Saint-Simon. Lettres de Madame de Maintenon. Louis XIV, sa Cour, etc. Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes, par Elie Benoît.

églises divisées ; mais ce projet.... Il faudra que j'en lègue l'exécution aux siècles à venir, c'est pour eux que je vais retracer fidèlement les horreurs de la révocation de l'Edit de Nantes.

En supposant même, contre toute apparence, la justice de cette mesure, qui pourroit ne pas frémir au récit des cruautés horribles exercées contre les Protestans ! Parmi les hurlemens et mille blasphêmes, les soldats pendent les hommes et les femmes par les cheveux ou par les pieds, aux planchers des chambres ou aux crochets des cheminées : dans cet état on les étouffe dans la fumée, en brûlant des bottes de foin humide. On les détache de temps en temps pour prolonger leur supplice ; on leur arrache les poils de la barbe et les cheveux de la tête, jusqu'à une entière dépilation ; on les jette dans des feux ardens, d'où on les retire encore à moitié expirans ; on les attache sous les bras, avec des cordes ; on les plonge et replonge dans des puits ; on les dépouille nus ; et après les avoir souillés de mille infamies, on leur enfonçe des épingles dans tout le corps ; on les déchiquète à coups de canifs, et on les tenaille avec des pincettes rougies au feu, etc.

Les Ministres sont arrêtés aux frontières,

emprisonnés, persécutés; il leur faut prouver qu'ils ne portent rien à leur troupeau, et encore le plus souvent ils sont enchaînés aux galères.

On ne cesse d'exercer les rigueurs les plus sévères contre les fugitifs. Il n'y a plus pour eux ni justice, ni humanité. On n'oublie rien de tout ce qui peut empêcher la fuite des persécutés; on va jusqu'à interrompre presque tout commerce avec les pays voisins. Toutes les prisons du royaume seront bientôt pleines, et tous ces pauvres prisonniers sont traités avec des rigueurs inouies, enfoncés dans des cachots, chargés de grosses chaînes, réduits à la faim, privés de tout commerce, hors celui de leurs persécuteurs, etc.

Le marquis de Seignelai a fait signer, par force, un acte d'abjuration à plusieurs d'entre eux. Aux horreurs de la prison succèdent la saisie réelle de leurs effets et papiers, l'enlèvement de leurs enfans, la séparation des maris et des femmes.

La fureur a toujours son cours, et elle s'est échauffée à un tel degré, que ne se contentant pas des désolations du royaume, elle a passé jusques dans Orange, principauté souveraine, où le Roi n'a, de droit, aucun pouvoir. Il en

fait enlever les Ministres, qu'il traduit dans ses prisons.

Tel est l'accomplissement de la menace que le Clergé leur a faite il y a trois ans, à la fin d'une lettre Pastorale. *Vous devez vous attendre*, dit-il, *à des malheurs incomparablement plus épouvantables et plus funestes que tous ceux que vous ont attirés jusqu'à présent votre révolte et votre schisme.*

L'Edit de révocation est rédigé en douze articles, qui conspirent tous, non pas à la conversion, mais à la destruction des Protestans, par la démolition de leurs temples, par la proscription de leurs Ministres, par la privation des exercices de piété, selon leur liturgie, par l'interdiction de leurs assemblées, par l'enlèvement de leurs enfans, qu'on leur défend d'élever dans une religion qu'ils croient la véritable.

Le dernier article promet encore quelqu'espèce de tolérance ; mais c'est un leurre pour les empêcher de fuir la persécution, et la tolérance, toute dure qu'elle est, paroît encore trop douce, et a duré à peine quinze jours.

De là tant de supplices qui font frémir la nature : j'en reprends la description.

On bat ces malheureux à coups de bâton : meurtris et rompus, on les traîne aux églises, où leur simple présence forcée est comptée pour une abjuration. Tantôt on les empêche de fermer l'œil durant l'espace de sept ou huit jours ; les gardes se relèvent pour les garder à vue jour et nuit, pour les tenir éveillés, soit en leur jetant des aiguiérées d'eau sur le visage, soit en les tourmentant en mille manières, soit en leur tenant sur la tête des chaudières renversées, sur lesquelles ils font un continuel charivari, jusqu'à ce que ces malheureux aient perdu le sens. Si on en trouve de malades, et retenus au lit par des fièvres ardentes, on a la cruauté d'assembler une douzaine de tambours, et de faire battre la caisse à l'entour de leurs lits. On attache les pères et les maris aux colonnes des lits, et à leurs yeux on force leurs femmes et leurs filles, et ces horribles excès restent impunis. A d'autres on arrache les ongles des mains et des pieds ; on enfle les hommes et les femmes avec des souflets, jusqu'à les faire crever.

Si après ces horribles traitemens, il y en a encore qui refusent d'abjurer, on les plonge dans les plus horribles cachots, où de nou-

velles inhumanités les attendent. Cependant on démolit leurs maisons , on désole leurs héritages; on coupe leurs bois et on se saisit de leurs femmes et de leurs enfans, que l'on jette dans des couvens. Si quelques-uns pour garantir leur conscience, et pour échapper à la tyrannie de ces furieux, se sauvent par la fuite, on les poursuit dans les champs, et dans les bois; on tire sur eux comme sur des bêtes sauvages; les Prévôts battent pour cela les chemins, et les Magistrats des lieux ont ordre de les arrêter sans distinction. On les ramène d'où ils sont partis, et ils sont suppliciés ou mis aux galères. Il ne faut pas au reste se figurer que cet orage ne tombe que sur le peuple, il atteint les nobles , les gentils-hommes et les seigneurs de la plus haute qualité.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'outre les Commandans et autres Officiers de guerre, qui marchent à la tête de ces légions, on y voit presque par-tout les Evêques et les Intendans, avec une troupe de Missionnaires et d'Ecclésiastiques. Les Intendans donnent les ordres , pour presser les conversions et pour réprimer la pitié et la commisération naturelle, lorsqu'il arrive quel-

quefois, quoique fort rarement, qu'elle trouve place dans le cœur des dragons et de leurs commandans. Les Missionnaires et les Ecclésiastiques y sont pour animer de plus en plus les gens de guerre à une exécution si agréable à l'Eglise et si glorieuse à Dieu et à Sa Majesté. Pour ce qui est des Evêques, ils y sont pour recevoir les abjurations, et pour avoir une inspection générale et sévère, afin que tout s'y passe conformément aux intentions du Clergé.

La persécution va si loin, qu'on veut obliger quelques États voisins à ne recevoir plus de réfugiés, et à renvoyer ceux qu'ils ont déjà reçus : on entreprend même d'en enlever quelques-uns dans les pays étrangers.

Le détail de ces persécutions inouies a inspiré à l'un des Ministres les plus éloquens qui aient monté dans la chaire chrétienne, sans en excepter Bossuet, cette interpellation à l'Eternel, interpellation aussi sublime qu'extraordinaire.

« Mon peuple, dit le Très-Haut, mon peu-
» ple, que t'ai-je fait ! — Ah ! Seigneur, que
» de choses tu nous a faites ! chemins de Sion
» couverts de deuil, portes de Jérusalem dé-
» solées, sacrificateurs gémissans, vierges
» plaintives, sanctuaires abattus, déserts

» peuplés de fugitifs; membres du Christ
» errans à la face de l'Univers ; enfans arra-
» chés à leurs pères; prisons remplies de
» confesseurs, galères regorgeant de martyrs;
» sang de nos compatriotes répandu comme
» l'eau ; cadavres vénérables, puisque vous
» servîtes de témoins à la Religion, mais jetés
» à la voierie et donnés aux bêtes des champs,
» et aux oiseaux des cieux pour pâture ;
» masures de nos temples, poudre, cendres,
» tristes restes des maisons consacrées à notre
» Dieu, feux, roues, gibets, supplices inouis
» jusqu'à notre siècle : répondez ici, et déposez
» contre l'Eternel ! »

Ne semble-t-il pas, en effet, par le récit que nous venons de faire, que nous soyions portés au siècle des Dioclétiens et des Maximins, où la barbarie la plus ingénieuse des tyrans s'exerçoit contre les Chrétiens, avec une fureur toujours nouvelle? Peut-on concevoir que ces choses se soient passées sous le règne et par les ordres d'un roi chrétien et très-chrétien, et fier du titre de fils aîné de l'Eglise? Du moins dans ces temps où l'Eglise naissante étoit persécutée dans son berceau, les Chrétiens étoient accusés de bouleverser l'Etat, et les raisons de conscience n'avoient que peu ou point de part

aux édits cruels des Empereurs. Mais ici il n'y a rien de semblable : les Protestans sont les sujets les plus fidèles et les plus affectionnés que le Roi eût; il l'a reconnu lui-même et de vive-voix et par écrit; et malgré tout cela, ce sont ces mêmes sujets, les seuls qui aient été pour le Roi contre la maison d'Autriche, qu'il a si inhumainement persécutés; quoiqu'à dire le vrai, il y a peu d'apparence que le Prince soit informé en détail de tous ces traitemens indignes, qu'on ne peut lire sans horreur. C'est le Clergé seul qu'il en faut accuser; le plan formé depuis long-temps par le cardinal de Richelieu, de détruire les Protestans en France, n'alloit pas à ces rigueurs inouies.

Mais ce qu'on ne peut ni excuser, ni dissimuler dans un roi, dont la parole doit toujours être sacrée et inviolable, sur-tout quand elle émane du trône et qu'elle est revêtue du caractère de la loi solennelle et authentique; c'est d'avoir révoqué un Edit aussi formel que celui de Nantes, qu'il a confirmé lui-même tant de fois, et dont il a juré l'observation en des termes si précis et si respectables. Y a-t-il rien de si saint et de si autorisé qu'on ne puisse violer après cela? et sur quoi pourra-t-on faire fond, si les Edits

même et les lois les plus sacrées sont sujettes, comme tout le reste, à l'inconstance et au caprice? Qu'on ne dise point que les rois peuvent défaire dans un temps, selon les besoins de l'Etat, ce qu'ils ont fait dans un autre. Que deviendra la religion du serment, ce lien indissoluble de la société? C'est précisément la raison d'Etat, qui devoit obliger le Roi à l'entière observation de l'Edit célèbre dont nous parlons. Ce Monarque est-il plus sage et plus éclairé que son aïeul, qui a regardé cet Edit comme le lien de la paix et le fondement de la tranquillité publique?

L'on voit dans la harangue faite par le roi Henri IV, aux gens de sa Cour de Parlement de Paris, le 8 janvier 1699, les raisons qu'il eut de faire l'Edit de Nantes.

L'on y voit quelles étoient les sages et solides raisons qui portèrent ce bon Prince à faire cette loi, qu'il n'avoit garde de croire que son petit-fils dût abroger. Aussi leur parloit-il, agissoit-il en père plutôt qu'en roi, au lieu que l'autre ne se croit maître de ses sujets que pour leur faire sentir tout le poids d'une domination absolue et arbitraire.

Les affaires des Protestans occupent plus le cabinet que la ligue d'Ausbourg. On com-

mence à s'apercevoir, quoiqu'un peu tard, que l'entreprise qu'on a faite de forcer les consciences, est encore au dessus du pouvoir du Roi. Non-seulement il déserte tous les jours de nouveaux convertis, mais plusieurs ne se donnent pas la peine d'attendre une semblable occasion; ils s'assemblent où ils peuvent pour faire l'exercice de leur religion, quoiqu'ils n'ignorent pas que s'ils étoient découverts, il n'iroit pas moins que de leur vie. C'est une étrange chose que de voir ainsi changer la face d'un beau royaume, réduit à la dernière désolation. De quelque côté qu'on regarde, on ne voit qu'échafauds et que potences; et il est aussi extraordinaire aux Intendans des provinces d'aller sans bourreau, que sans secrétaire. Plusieurs, à la vérité, ne font ce métier-là qu'à contrecœur. Cela n'empêche pourtant pas que ceux qui se sentent de la répugnance à faire mourir des innocens, n'exécutent leurs ordres au pied de la lettre.

Au moment même où le bon évêque d'Avranches déploroit ces malheurs, il reçut, de Christine, la lettre suivante (1) :

« Puisque vous desirez savoir mes senti-

(1) Pièce historique. *Voyez* ses Mémoires.

mens sur la prétendue extirpation de l'hérésie en France, je suis ravie de vous les dire; et comme je fais profession de ne craindre et de ne flatter personne, je vous avouerai franchement que je ne suis pas fort persuadée du succès de ce grand dessein, et que je ne saurois m'en réjouir comme d'une chose fort avantageuse à notre sainte Religion : au contraire, je prévois bien le préjudice qu'un procédé si nouveau fera naître par-tout. De bonne foi, êtes-vous bien persuadé de la sincérité de ces nouveaux convertis? Je souhaite qu'ils obéissent sincèrement à Dieu et à leur Roi; mais je crains leur opiniâtreté, et je ne voudrois pas avoir sur mon compte les sacriléges que commettront tous les Catholiques, forcés par des Missionnaires qui traitent si cavalièrement nos saints mystères.

» Les gens de guerre sont d'étranges apôtres, et je les crois plus propres à tuer, à voler et à violer qu'à persuader : aussi des relations (desquelles on ne peut douter) nous apprennent qu'ils s'acquittent de leur mission fort à leur mode. J'ai pitié des gens qu'on abandonne à leur discrétion; je plains tant de familles ruinées, tant d'honnêtes gens réduits à l'aumône, et je ne puis regarder ce

qui se passe aujourd'hui en France sans en avoir compassion. Je plains ces malheureux d'être nés dans l'erreur, mais il me semble qu'ils sont plus dignes de pitié que de haine; et comme je ne voudrois pas, pour l'empire du monde, avoir part à leur erreur, je ne voudrois pas aussi être cause de leur malheur. Je considère la France comme un malade à qui l'on coupe bras et jambes, pour le sauver d'un mal qu'un peu de patience et la douceur auroient entièrement guéri; mais je crains fort que cela ne s'aigrisse, et qu'il ne se rende enfin incurable; que ce feu caché sous la cendre ne se rallume un jour plus fort que jamais, et que l'hérésie masquée ne devienne plus dangereuse. Rien n'est plus louable que le dessein de convertir les hérétiques et les infidèles; mais la manière dont on s'y prend est fort nouvelle; et puisque notre Seigneur ne s'est pas servi de cette méthode pour convertir le monde, elle ne doit pas être la meilleure (1). J'admire et je ne comprends pas ce zèle et cette politique qui me passent. Je suis de plus ravie de ne les pas comprendre. . . .

(1) C'est la pensée de Fénélon: souffrons toutes les religions, puisque Dieu les souffre.

» Voilà les plus puissantes raisons qui m'empêchent de me réjouir, de cette prétendue extirpation de l'hérésie. L'intérêt commun de l'Eglise m'est sans doute aussi cher que ma vie. Mais c'est ce même intérêt qui me fait voir avec douleur ce qui se passe, et je vous avoue aussi que j'aime assez la France pour plaindre la désolation d'un si beau royaume. Je souhaite de tout mon cœur de me tromper dans mes conjectures, et que tout se termine à la plus grande gloire de Dieu et du Roi votre maître. Je m'assure même que vous ne doutez pas de la sincérité de mes vœux (1). »

CHRISTINE.

Le bon Evêque, qui partageoit les sentimens de Christine, en parla le soir devant madame de Sévigné, dont la sensibilité se démentit alors entièrement : tel est l'effet du double fanatisme politique et religieux, lorsqu'il ne connoît plus de bornes ; il s'étend jusqu'aux meilleurs esprits. Madame de Sévigné s'écria que la révocation de l'Edit de Nantes étoit l'acte le plus glorieux du règne

(1) Lettre de Christine sous la date de 1686.

de Louis XIV (1) ; qu'on ne devoit aucune pitié aux Huguenots, qu'il falloit les exterminer ; que M. de Grignan ne leur faisoit aucun quartier, et qu'elle ne plaignoit, dans tout cela, que son gendre, qui étoit sans cesse à les poursuivre au sein de leurs rochers et de leurs montagnes.

De retour chez lui : Hélas ! s'écria l'évêque d'Avranches, qu'il est bien vrai de dire que les femmes portent, dans les objets de religion et de politique, toutes leurs passions.

Madame de Sévigné, pleine de sens, de raison, de douceur, lorsqu'elle ne sort pas du cercle de ses devoirs et de ses affections domestiques, perd tout à coup ce caractère pour se montrer bonne catholique et femme d'Etat (2).

C'est une femme encore qui, d'accord avec un Jésuite, est l'auteur de tous ces maux.

Madame de Maintenon, M. de Louvois et le père Letellier en furent les instigateurs ; ils déterminèrent le Monarque français par trois motifs.

(1) Lettre de Madame de Sévigné.

(2) C'est ce qui est arrivé de nos jours à Madame de G., surnommée si plaisamment, *une des Mères de l'Eglise* ; avec beaucoup moins de talens que Madame de Sévigné, elle montre encore plus d'intolérance.

Le fanatisme par lequel les Jésuites se sont acquis le droit de commander aux consciences, commençoit à paroître usé. Il ne leur semble bon que faute de mieux, et ils ont cru avoir besoin d'un autre moyen, pour donner un nouveau ressort à leur puissance; bien sûrs de trouver long-temps, dans le premier, matière à brouilleries, quand un peu d'intervalle et de diversion l'aura rajeuni. La destruction du Huguenotisme, leur a paru tout propre à cela. Le Roi étoit devenu dévot, et malgré cela, toujours sensible, jusqu'à l'incroyable, à ce qui pouvoit effleurer le moins du monde son autorité. On lui a représenté ces Huguenots solennellement frappés des plus grands anathêmes par l'église universelle, dignes par conséquent de toute l'indignation d'un Monarque religieux une société d'hommes qui formoit un état dans l'Etat, parvenue à ce point de licence, à force de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, société qu'un Roi politique et ami de ses peuples, ne devoit pas tolérer; combien il lui seroit glorieux de faire une action qui surpassât le pouvoir de ses ancêtres; que cette action d'ailleurs ne pouvoit que lui être très-méritoire devant Dieu; eh! quelle douce satisfaction que celle

de

de faire, aux dépens d'autrui, une pénitence facile, qu'on lui a persuadé très-sûre pour l'autre monde !

Ainsi parloient les Jésuites et leurs émissaires. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trève de vingt ans, qui ne faisoit presque que d'être signée, a espéré qu'un si grand coup porté aux Huguenots, ruineroit tout le protestantisme de l'Europe ; et s'applaudit en attendant, de ce que le Roi, ne pouvant frapper sur ces hérétiques que par ses troupes, il seroit le principal exécuteur des ordres donnés, et par-là, de plus en plus en crédit. Il a donc encouragé le Roi à cette entreprise, de concert avec le père le Tellier ; et pour vaincre ses scrupules et ses craintes, l'un et l'autre lui ont promis *qu'il n'en coûteroit pas une goutte de sang*.

Et n'est-ce pas du sang que des exils et des proscriptions, des tourmens et des supplices ? Peut-on se rappeler, sans frémir, le pillage public et avoué des Dragons, la désunion des familles, parens armés contre parens, pour se ravir leurs biens ? Le spectacle d'un peuple nombreux errant, nu, fugitif ; nobles, riches, vieillards, gens souvent très-renommés par leurs vertus et leur savoir, foibles, délicats,

accoutumés à une vie aisée, jetés dans les cachots, enchaînés à la rame, périssant sous le nerf des comites, pour cause unique de religion?

Cette résolution funeste, qui a fait passer nos manufactures à l'étranger, qui fait fleurir et regorger leurs Etats aux dépens du nôtre, il faut l'attribuer à la mauvaise habitude de Louis XIV, de se tenir, en affaires, barricadé contre tout le monde, sous la clef de deux ou trois Ministres; et c'est ainsi que par les vues secrettes et intéressées de quelques Confidens, sont menés souvent à des fautes irréparables, les Princes qui, par paresse ou par abandon, se livrent à ceux qui flattent de près leur paresse ou leur orgueil, et les Monarques qui mettent ainsi entr'eux et leurs Sujets, une barrière insurmontable, qui empêche la vérité d'arriver jusqu'à eux.

Le vieux chancelier *le Tellier*, en signant l'Edit de Révocation, s'écria, plein de joie: *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quià viderunt oculi mei, salutare tuum.* Il ne voyoit pas qu'il signoit un des grands malheurs de la France.

Près de cent mille familles depuis trois ans sont sorties du Royaume, et ont été suivies par d'autres. Elles vont porter chez les étrangers

les arts, la manufacture et la richesse. Presque tout le Nord de l'Allemagne, pays encore agreste, et dénué d'industrie, reçoit une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetoit auparavant de la France, sont fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres est peuplé d'ouvriers français, en soie; d'autres y portent l'art de donner la perfection aux cristaux.

Ainsi, la France perd environ neuf cent mille habitans, une quantité prodigieuse d'espèces, et sur-tout des arts dont ses ennemis s'enrichissent. La Hollande y gagne d'excellens officiers et des soldats. Le prince d'Orange et le duc de Savoie ont des regimens entiers de réfugiés. Ces mêmes Souverains de Savoie et de Piémont, qui ont exercé tant de cruautés contre les Réformés de leur pays, soudoient ceux de France; et ce n'est pas assurément par zèle de Religion, que le prince d'Orange les enrôle. Il y en a qui s'établissent jusque vers le cap de Bonne-Espérance.

Le neveu du célèbre *Duquêne*, lieutenant-général de la marine, a fondé une petite colonie à cette extrémité de la terre. Les Français sont dispersés plus loin que les Juifs.

Si, en proposant de changer de religion, on avoit proposé en même temps quelqu'alternative possible à exécuter, comme de sortir avec des biens, dans un temps limité, ainsi qu'on l'avoit pratiqué dans le siècle précédent, ou même de sortir sans biens, le Roi auroit été obéi volontairement dans l'un ou dans l'autre cas; parce que l'esprit trouvant un choix et une issue, ne peut se reprocher ni s'excuser d'avoir agi par contrainte; mais de proposer un changement de croyance, sans y admettre le consentement du cœur, et fermer en même temps toutes les issues, pour le forcer de vouloir ce qu'il ne peut vouloir, c'est tenter une chose aussi impossible que de vouloir empêcher la fumée d'un embrâsement avant de l'avoir éteint; et les malheureux qu'on châtie en ces occasions sont punis, moins par leur faute que par celle d'autrui. Il est vrai qu'il est de la politique de réprimer les mouvemens de désobéissance et de rebellion contre la volonté du Souverain; mais comme il faut bien distinguer entre les motifs des actions libres ou volontaires, on peut dire qu'il est plus encore de la prudence de ne pas constituer des sujets, d'ailleurs bien intentionnés, dans une désobéissance inévitable,

et pour une affaire qui ne concerne, en aucune façon, l'État, mais qui dépend uniquement du tribunal de la conscience.

Le Tellier, qui a l'esprit d'un possédé, sous l'habit monastique, est la source de tous les troubles qui arrivent en France. Il a persuadé au Roi que sa conscience seroit déchargée de tous ses péchés, s'il rend à la Religion sa pureté, en abolissant les Protestans et les Jansénistes.

Il ne sera pas inutile de consigner ici les moyens par lesquels s'éleva le père le Tellier. Le choix du Roi tient à des circonstances peu connues.

Le père le Tellier a succédé au père la Chaise, qui étoit un homme sage, doux et paisible, et qui, ne suivait point les impressions des Jésuites, ennemis des Jansénistes, contre lesquels ils vouloient qu'on agît avec la dernière rigueur.

La Chaise, qui pensoit tout différemment, et qui croyoit qu'on ne devoit y employer que les voies de la douceur et de la persuasion, avoit tous les jours de nouveaux assauts à essuyer de la part de la Société. Les pères Doucin, Second et le Tellier, ne le laissoient point en repos, et le fatiguoient si fort que la

Chaise prit la résolution de remettre sa place.

La Chaise parla à Sa Majesté, et lui dit que ses infirmités et son âge ne lui permettoient plus de rester auprès d'elle, sur quoi le Roi lui demanda s'il n'étoit pas content de sa conduite; lui ayant répondu que oui, il lui dit : Il ne faut donc nous séparer qu'à la mort.

Celle du père la Chaise arriva environ trois ans après; et comme il se sentit affoibli et qu'il dépérissoit tous les jours, il supplia le Roi de vouloir bien lui permettre de se retirer; et sur la demande que Sa Majesté lui fit d'un confesseur pour le remplacer, il lui dit que par rapport à lui et à sa conscieuce, il lui proposoit le père Veuillars, qui étoit en ce temps-là recteur du noviciat des Jésuites d'Avignon, homme doux et paisible; que s'il suivoit les impressions de la Société, il lui proposeroit le père le Tellier, et que s'il vouloit écouter les convenances de sa Cour, ce seroit le père de la Rue.

Le Roi se détermina sur-le-champ, choisit le père Veuillars, et chargea le père la Chaise de lui en écrire, et de le faire venir à Versailles, sans cependant lui dire pourquoi il étoit appelé.

On savoit bien que le père de la Chaise vouloit se retirer, mais on ne savoit pas sur qui le choix du Roi tomberoit ; il ne fut pas bien difficile de l'apprendre, car ceux à qui le secret étoit confié, le divulguèrent eux-mêmes.

La Société qui ne vouloit point du père Veuillars, fit mettre dans le gazetin qui court à Paris, et qu'on envoie dans toutes les provinces, en manuscrit, le choix de Sa Majesté.

Madame de Maintenon, à qui le Roi n'en avoit point fait part, et auprès de laquelle le père le Tellier s'étoit ménagé un appui, par le moyen de madame de Caylus, dit au Roi qu'elle avoit appris son choix par les nouvelles publiques, ce qui offensa si fort Louis XIV, qu'il fit donner ordre au père Veuillars de rester à Châlons, où il étoit quand le courrier, qui alloit à sa rencontre, le trouva.

Quoi qu'il en soit, à ces plaies, dont ce Royaume, autrefois si florissant, saigne encore, les jalousies des Ministres et le gouvernement des femmes qui, dans les suites, se mêlèrent de tout, en ajoutèrent encore d'autres non moins funestes au bien commun. Le Roi, dont l'autorité étoit sans bornes, s'en servit pour tirer de ses peuples jusqu'à

leur substance, pour l'employer en bâtimens, aussi mal conçus que peu utiles au public, et qui, s'éloignant de la nature, faisoient maudire les arts, qui deviennent pernicieux quand on s'en sert à de mauvaises fins. Imitateur des rois d'Asie, dont les dangereuses ambassades lui corrompirent le goût, le seul esclavage lui plut. Il négligea le vrai mérite pour ne s'attacher qu'à l'apparent, et ses Ministres, ennemis de la vérité, ne songèrent plus qu'à substituer en sa place une basse flatterie. Il rapporta tout à sa personne. Rien ne se fit plus par rapport au bien de l'Etat. Le Dauphin, son fils, fut élevé dans une dépendance servile; il ne le forma point aux affaires; il ne donna sa confiance à aucun de ses Généraux; il n'eut point d'égards à leurs talens, mais à leur seule soumission.

D'autre côté, à la place des Ministres habiles qu'il avoit, il adopta leurs enfans, jeunes, mal élevés, insuffisans et corrompus par la fortune.

CHAPITRE III.

Le Ridicule. Des Journaux et de leur Liberté (1).

Le ridicule, ainsi qu'il arrive presque toujours, se mêla aux atrocités. Le Cardinal de...... ayant fait bâtir, à Montpellier, un superbe hôtel à la placedu Temple qu'avoient eu les Protestans dans cette ville, lui donna le nom d'hôtel de Givaudan, nom d'une très-belle fille à qui son Eminence vouloit du bien. Comme on avoit élevé, vis-à-vis de ce Temple dénaturé, une grande croix pour marquer le triomphe de la religion sur l'hérésie; le Cardinal et cette demoiselle sollicitèrent et obtinrent la suppression d'une perspective aussi triste. Quelque plaisant fit à ce sujet le distique suivant :

Cede loco, Crux alma, Deæ palatia furgunt;
Non bene conveniunt Cruxque, Venusque loco.

Huet, auteur de ces vers, les envoya avec l'anecdote à l'auteur de la *Muse Enjouée*,

(1) Mémoires. Anecdotes. Gazettes du Temps.

avec invitation de les insérer dans une de ses feuilles ; mais au lieu de lui accorder cette satisfaction, le Journaliste lui répondit que cette matière était bien plus difficile à manier que la *barbe de Saint-François.* Huet demanda le mot de cette énigme ; il reçut du gazetier la réponse suivante :

« Les Capucins du Marais faisoient broder un S. François. Leur père sacristain étant un jour allé chez la brodeuse, voir où en étoit l'ouvrage, s'endormit profondément la tête sur le métier où il regardoit travailler. L'habile et malicieuse ouvrière, qui en était justement à broder le menton du Saint, saisit l'occasion favorable d'ajuster artistement la longue barbe du révérend père pour en composer la barbe de S. François. Au réveil du Religieux indigné de se trouver pris par un endroit qu'il croyoit si respectable, il y eut un débat assez plaisant entre lui et la brodeuse, à qui resteroit cette barbe, et si ce seroit au Saint fondateur ou à son humble disciple qu'on seroit forcé de la faire.

» Brodant une seconde fois cette vénérable barbe, je lui ai trouvé place dans une de mes feuilles. Le Roi en a beaucoup ri et n'y a rien trouvé à redire. La Reine ne laissa pas d'en rire

aussi, et n'en fut point d'abord scandalisée ; toute la Cour en apprit les vers par cœur; mais le confesseur de la Princesse, Cordelier Espagnol, qui n'entendoit pas raillerie, irrité encore par les Capucins, qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur Père, mit le scrupule dans l'ame de cette pieuse séraphique Reine qui en demanda au Roi une punition exemplaire. Sa Majesté voulut d'abord tourner la chose en plaisanterie, et tâcha d'adoucir la Princesse ; mais la voyant obstinée à ne point pardonner, il la laissa maîtresse de faire tout ce qu'elle voudroit.

» La Reine, toujours excitée par le père confesseur, qui lui en faisoit un point de conscience, manda le chancelier Seguier, à qui elle ordonna de me retirer mon privilége et de m'envoyer à la Bastille jusqu'à nouvel ordre, pour m'apprendre à ne plus badiner avec les Saints. Ce chef de la Justice, protecteur de tous les gens de lettres, et qui m'aimoit particulièrement, ne trouva pas le délit aussi grand que l'étoit la colère de la Reine. En obéissant aux ordres de Sa Majesté, il eut l'attention d'ordonner à l'Officier qu'il chargeoit des siens, de me laisser quand il viendroit m'arrêter, tout le temps nécessaire pour écrire

à mes protecteurs. Ne m'attendant à rien moins qu'au compliment de cet Officier, lorsqu'il me rendit sa visite, je le priai de se mettre à table avec d'autres jeunes gens que j'avois à déjeûner. Quoique je n'eusse pas lieu d'être content du gîte où je devois aller coucher, je fis encore assez bonne contenance à table, et j'employai le temps qu'on me laissoit pour écrire une lettre en vers à M. le Prince, le Grand-Condé, qui m'honoroit de sa protection. Le Prince eut la bonté d'en parler au Roi qui fit révoquer sur-le-champ l'ordre d'aller à la Bastille, mais qui par considération pour la Reine, me fit défendre de continuer ma Gazette et me retira ma pension.

» Je n'oublierai jamais cette anecdote; elle m'a rendu de la plus timide circonspection pour le reste de mes jours. Mes lecteurs et le siècle, peut-être, y perdront; mais je préfère aujourd'hui ma tranquillité à leur instruction. »

CHAPITRE IV.

État de l'Agriculture (1).

Détournons les yeux de tant de ridicules et de tant d'horreurs, sauvons-nous dans les champs, examinons l'état de l'Agriculture. Eh quoi, je la vois aussi dégradée que l'industrie! La dernière ne peut prospérer lorsque la première languit. Il est plusieurs causes de cet avilissement du premier des arts.

Les arts d'agrément qui, dans l'attrait des hommes pour le plaisir, trouveront toujours des encouragemens, ont par-tout recueilli les faveurs, tandis que la modeste Agriculture obtient à peine quelques regards protecteurs. Avec la somme que coûte annuellement l'Opéra de Paris, à la Nation, qui n'en jouit pas, on donneroit l'impulsion à tout ce que le génie inventeur peut tenter en agronomie. Osez-vous demander à la terre de plus riches moissons, lorsqu'une chanson ou une gavote sont bien autrement payées qu'une découverte utile ?

(1) Histoire de l'Agriculture. Préf. des Œuvres d'Ollivier de Serres.

Mais le plus grand obstacle aux progrès de l'Agriculture ancienne et moderne, fut le mépris dont elle se trouva frappée par l'abandon exclusif qu'on en fit aux esclaves, puis aux serfs de la glèbe. Après avoir avili les individus, on avilit l'industrie et la terre. Il est étrange que dans l'enseignement religieux on ait conservé l'expression d'*œuvres serviles*, puisque la religion a tant fait pour honorer le travail, affranchir les hommes, et les rappeler à leur dignité primitive.

La main du Créateur embellit le séjour de l'homme des champs ; autour de lui elle sema les plaisirs honnêtes, pour le détourner de ceux qui ne sont pas avoués par la morale. L'Agriculture, la profession la plus ancienne, la plus durable, la plus nécessaire, est encore celle qui trompe le moins les espérances de quiconque s'y livre ; unie à la vertu, elle est pour l'individu, comme pour les nations, un moyen de bonheur et d'indépendance.

Les mamelles de l'Etat sont, dit-on, l'Agriculture et le Commerce ; mais celui-ci est fils de celle-là, et si elle en fournissoit les matières premières, où trouveroit-on des objets d'échange? sur le tombeau de Colbert retentissent les reproches que lui adresse la pos-

térité ; pour avoir sacrifié l'Agriculture à l'Industrie manufacturière, au lieu de les faire marcher d'un pas égal. Des sommes exhorbitantes furent dévorées par les spéculations lointaines, tandis que des landes immenses couvroient la France. D'autres sommes ont été prodiguées pour des fêtes scandaleuses et des spectacles; d'autres s'écoulèrent dans le sein des prostituées et des vampires qui assiégeoient les avenues de la puissance. Les Gouvernans, administrateurs essentiellement révocables et comptables du trésor public, s'en crurent les propriétaires, et l'on vanta comme des actes de générosité, les vols faits à la France. Quel en fut le résultat? la Cour éblouissoit par le prestige de son luxe dévorateur; mais le Peuple qui est tout, et qui fut à peu près compté pour rien, excepté quand il s'agissoit de payer...... le Peuple fut malheureux. Quelques hommes avoient le superflu, les autres n'avoient pas le nécessaire; la Nation eut des épices, et souvent elle manqua de pain.

Le fléau des impôts arbitraires et mal répartis, aggrava tant de maux. Ils pesèrent moins ces impôts sur le superflu du riche que sur le nécessaire du Peuple. On jugera de la misère universelle par le trait suivant :

Un passementier indigent, du faubourg Saint-Marceau, étoit taxé à dix écus pour un impôt sur sa maîtrise. On le presse : il demande du temps ; on le lui refuse : on prend son pauvre lit et sa pauvre écuelle. Quand il se vit en cet état, il coupa la gorge à trois de ses enfans qui étoient dans sa chambre ; sa femme sauva le quatrième et s'enfuit. Le pauvre homme fut mis au Châtelet, et on le pendit le lendemain : il dit que tout son chagrin étoit de n'avoir pas tué sa femme et son quatrième enfant. Depuis le siège de Jérusalem, il ne s'est point vu une telle fureur.

La Cour elle-même ne fut pas exempte de tant de désastres. La vaisselle du Roi fut portée à la Monnaie, et l'on engagea les pierreries de la Couronne. Madame de Maintenon, après avoir vendu sa vaisselle, vendit ses meubles et engagea sa terre. On servoit du pain d'avoine à sa table, et tout le monde n'avoit pas le moyen de s'en procurer de pareil. L'extrémité de la misère ouvrit les cœurs les plus durs à la compassion. On allumoit tous les jours des feux dans les carrefours et sur les places publiques, où les riches faisoient porter du bois. Mais ces libéralités d'éclat n'étoient point comparables aux dons secrets qu'obtenoit la religion.

Outre

Outre les aumônes qui étoient adressées aux Curés, pour être répandues dans les Paroisses, on distribuoit à tous les pauvres, dans chaque quartier, une espèce de bouillie grossière, qui du moins les empêchoit de mourir de faim.

Ce froid rigoureux fut suivi d'un dégel subit et de neiges abondantes, ce qui occasionna un débordement de toutes les rivières, et les plus tristes ravages dans les pays qui les avoisinent. On entroit en batelet dans le Louvre; les rues formoient des rivières, et les bourgeois, en certains quartiers, avoient trois pieds d'eau dans leur foyer. Cependant dès qu'on n'eut plus à combattre que la disette, on parut respirer : il se présenta plus de soldats qu'on en vouloit. Les jeunes gens espéroient trouver au service du Roi, le pain dont ils manquoient dans leur famille. En effet, on distribua régulièrement la ration aux troupes. Mais on ne pouvoit ni leur donner leur paye ni les habiller. Le maréchal de Berwick manquant de tout dans son armée, s'empara d'une voiture d'argent que l'on conduisoit au Palais-Royal. Le Contrôleur-général lui écrivit pour se plaindre d'une conduite si irrégulière. Berwick lui répondit qu'il seroit bien plus irrégulier de laisser périr de misère des hommes

qui garantissoient les frontières de l'Etat, et le Roi ne s'offensa ni de l'action ni de la réponse.

Mais voici le comble de la dégradation pour tous. Ministres, Roi, Peuple, tous sont également avilis, et toutes les notions les plus saines de l'économie politique perverties, confondues. On auroit peine à croire que le mode d'impôt dont on va parler ait été proposé avec autant de sang-froid, si le motif plus extraordinaire encore qui en détermina l'exécution, n'absorboit à lui seul tout l'étonnement. Voici les faits.

Desmarets ayant imaginé d'établir, en sus des autres impôts, cette dîme royale que le maréchal de Vauban avoit autrefois proposée comme une taxe unique, le Roi fut effrayé de la rigueur de l'Edit qui fut dressé à ce sujet. Depuis long-temps, il n'entendoit parler que de la misère des peuples, et ce terrible impôt l'attrista d'une manière sensible. Maréchal, son premier chirurgien, osa lui demander d'où pouvoit naître cette tristesse, qui l'inquiétoit pour la santé de son maître. Le Roi lui avoua qu'il ressentoit des peines infinies, et les rejeta vaguement sur la situation des affaires. Huit à dix jours après, le Roi ayant

repris son calme ordinaire, fit appeler Maréchal, lui dit qu'il se sentoit soulagé, et qu'il vouloit bien lui apprendre ce qui l'avoit si vivement affecté. Il lui confia que le mauvais état des affaires l'ayant déjà forcé d'imposer ses sujets à des taxes exorbitantes, il étoit dans la nécessité de les augmenter considérablement; que son humanité avoit eu beaucoup à souffrir de ce surcroît d'impositions; qu'enfin il s'en étoit ouvert à un Casuiste, qui lui ayant demandé quelques jours pour y penser, étoit revenu avec une consultation des plus habiles docteurs, qui décidoient nettement qu'un Roi étoit le propriétaire du bien de ses sujets, et qu'en disposant à son gré de leur fortune, il ne faisoit rien contre la justice. Il ajouta que cette décision l'avoit mis fort à l'aise, en dissipant ses scrupules, et lui avoit rendu sa première tranquillité. Maréchal fut si étourdi de ce récit, qu'il ne put proférer une seule parole. Heureusement pour lui que le Roi n'exigea pas de réponse, et qu'une affaire qui lui survint dans ce moment tira Maréchal de l'embarras de s'expliquer sur une pareille décision.

CHAPITRE V.

Histoire de Madame de Maintenon (1).

Je marquerai cette journée sur mes tablettes. Que j'ai souffert! que j'ai été humilié de reconnoître aujourd'hui plus que jamais l'insuffisance de l'éloquence et de la raison! Appelé près de madame de Maintenon, j'étois parvenu à jeter dans son ame quelques remords relativement aux horreurs exercées contre les Protestans : elle désapprouvoit ces atrocités; elle en gémit peut-être en secret, et cependant elle n'ose dire au Roi qu'on le trompe, que celui qu'on appelle le vainqueur de l'hérésie est le bourreau de ses sujets. Enfin, après avoir en vain parlé à son esprit et à son cœur, je lui représentai que la politique se réunissoit ici à l'humanité pour élever sa voix contre cette grande et déplorable erreur d'un Souverain armé et persécuteur au nom de la Foi. Je lui montrai la ruine du commerce, la rareté de l'argent, le dé-

(1) Extrait de ses lett. Vie de Mde. de Maintenon. La Beaumelle. S.-Simon. Mém. du Temps. Vie de Fénélon.

périssement des manufactures : elle prit le parti de tout nier.

Je revins à la question, ou plutôt aux grands principes de la liberté de conscience. L'évêque de Cambray, qui partageoit mon opinion, et qui la défendoit avec plus d'éloquence, termina par ce mot : *Souffrons toutes les Religions, puisque Dieu les souffre.* Il rappela le succès de sa mission dans la Saintonge, où il avoit refusé d'être accompagné par des soldats. Il ajouta que les ministres de la Religion étoient des Evangelistes de paix; qu'il ne convenoit pas qu'ils marchassent escortés de gens de guerre; que cet appareil militaire pouvoit effrayer, mais ne changeroit véritablement personne; que le glaive de la parole, que la force de la grâce étoient les seules armes que les Apôtres eussent employées; qu'à leur exemple, il n'en avoit point voulu d'autres. Et tout-à-coup, entrant dans un saint enthousiasme, et d'un ton inspiré : « O bon Pasteur! s'écria- » t-il, qui avez donné votre vie pour vos » brebis, courez après elles, rapportez-les » sur vos épaules! Que le ciel se joigne à la » terre pour s'en réjouir; que nous ne fas- » sions plus ensemble qu'un seul troupeau,

» un seul cœur, une seule ame. Loin, Seigneur, loin de votre Eglise cette réforme hautaine, et animée par un zèle amer qui a rompu le lien de l'unité. Qu'au contraire, ce soit la réunion qui fasse la vraie réforme. Que vos enfans travaillent tous ensemble à se réformer dans une douce paix, dans une humble attente de vos miséricordes, afin que votre Eglise refleurisse, et qu'on voie reluire sur elle la beauté des anciens jours. »

Madame de Maintenon répondit sèchement qu'elle ne croyoit pas que cette liberté de conscience pût jamais produire de bons effets; que cette liberté seroit tout au plus proposable, s'il n'y avoit pas d'autre moyen de préserver le royaume de quelque grand péril...... Que d'ailleurs, faire reculer le Roi dans une entreprise qui avoit reçu tant de louanges, ce seroit démentir la sagesse et la fermeté ordinaires de ses résolutions. Elle conclut de là que le seul parti à prendre étoit d'adoucir les mesures extérieures d'exécution, mais de ne se relâcher en rien quant aux moyens politiques qui peuvent accélérer la suppression du culte réformé (1).

(1) Lettre de Madame de Maintenon, tome VI, p. 249. Edit. de *Léop. Collin.*

Je la regarde comme l'auteur des derniers maux de la France. J'esquisserai son histoire,

Histoire de Madame de Maintenon.

Ceux qui croient à la fatalité, et ceux qui croient qu'une ame forte est maîtresse de ses destins, liront avec un égal étonnement l'histoire de madame de Maintenon.

J'ai toujours pensé qu'à l'exemple de plusieurs personnages de l'antiquité, elle avoit d'abord rêvé la grandeur, et finit par s'accoutumer à l'idée de voir se réaliser ces songes d'une imagination ardente. Ainsi, dans les temps modernes, le pâtre qui parvint à se saisir des clefs apostoliques et à ceindre la thiare, s'étoit dit à lui-même, dans son enfance : *Je serai Pape*, et il le fut en effet sous le nom de Sixte-Quint. Tous les génies extraordinaires ont suivi la même marche. Quelqu'éloigné que soit le but qu'on se propose, il suffit de le désigner de bonne heure, et de s'y diriger constamment sans reculer, sans regarder de côté ni en arrière. Ce principe explique des succès bien plus grands que ceux de madame de Maintenon.

Il paroît que dès sa plus tendre enfance

elle avoit été fortement frappée de l'idée de jouer à la Cour le premier rôle. Toutes ses démarches y tendirent, et les circonstances la favorisèrent. Il n'y a là rien que de très-simple et de très-naturel. Devenir la maîtresse d'un Roi très-galant, lorsqu'on est encore belle, et sur-tout lorsqu'on a plus de tenue politique et d'expérience que ses rivales, est un évènement qui mérite à peine d'être remarqué. Amener ce même Prince, par dégrés, jusqu'à la plus complette séduction, l'enlacer alors dans les liens d'un mariage secret, est sans doute une aventure beaucoup moins commune, mais qui s'explique bien naturellement encore, en mettant dans la balance des motifs le poids de l'ennui des plaisirs faciles, de l'épuisement, de la satiété, de la nécessité d'une plus douce habitude, et sur-tout les scrupules d'une ame déjà imprégnée de toutes les foiblesses de la superstition. Ce dernier levier, le plus puissant de tous, fut habilement employé par madame de Maintenon, pour le malheur de la France, ajoutons et pour le sien.

On a rassemblé plusieurs traits qui confirment le caractère que nous reconnoissons ici dans madame de Maintenon. Sa mère lui

répéta souvent que la reine Jeanne d'Albret avoit épousé en secret son grand-père, le célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné, digne ami du brave Henri IV. Ce récit commença à ouvrir devant elle le champ des illusions. *Et moi*, s'écria un jour l'enfant en entendant cette histoire, *et moi je serai Reine.*

Depuis ce moment elle saisit avidement toutes les prédictions fortuites que lui fit rencontrer l'usage alors très-répandu, de chercher et de débiter à tort et à travers la bonne aventure.

Un maçon prophétisa qu'elle seroit Reine(1).

Madame de Montespan se rendit un jour chez la plus fameuse sorcière de Paris, avec madame d'Audicourt et madame Scarron, habillées en femmes-de-chambre. Après les grimaces accoutumées, la devineresse, reculant de surprise et d'effroi : « Que vois-je, dit-elle en montrant madame Scarron? Encore un peu de temps, et votre femme-de-chambre sera plus grande dame que vous. » Madame de Montespan fut vivement frappée de ces paroles, et ne put plus envisager madame Scarron sans remarquer qu'en effet elle

(1) *Voyez* tome II, le développement de cette aventure.

avoit dans les yeux quelque chose qui sembloit annoncer tout l'éclat de ses destinées.

On connoît le mot de Scarron, lorsque le notaire lui demanda quel douaire il assuroit à sa femme : « L'immortalité, répondit Scar-
» ron. Le nom des femmes des Rois meurt
» avec elles. Celui de la femme de Scarron
» vivra éternellement. »

Elle se produisit à Versailles, et sollicita jusqu'à l'importunité, au point que *les placets de la veuve Scarron* étoient devenus proverbe. Elle ne se rebuta point. Elle savoit que le cœur humain, rempli d'inexplicables contrariétés, passe quelquefois du dégoût, et même de la haine, à la passion la plus vive : l'essentiel est, sinon de l'intéresser, du moins de l'occuper. Elle ne se trompa point dans son calcul. Elle se consoloit d'être rebutée en sachant qu'elle étoit aperçue. Elle confioit au temps le soin de tout le reste.

Si elle n'avoit cherché qu'à améliorer sa situation, alors très-précaire ; en un mot, si elle n'eût songé qu'à sa fortune, elle auroit accepté sur-le champ, et avec reconnoissance, les offres que madame de Montespan lui fit faire d'élever le duc du Maine. Mais elle répondit constamment : « Si l'enfant est au Roi,

» je le veux bien; car je ne me chargerois
» pas sans scrupule de ceux de madame de
» Montespan. Ainsi il faut que le Roi me l'or-
» donne. Voilà mon dernier mot. »

Cette obstination de ne s'adresser qu'au Roi, de n'être en rapport qu'avec le Roi, annonce un dessein formé. Enfin, lorsqu'elle fut appelée à la Cour, le dépositaire de tous ses secrets, l'abbé Gobelin, lui dit ces paroles remarquables : « Je ne sais, mais j'ai là quelque chose
» qui m'assure que vous êtes appelée à beau-
» coup mieux. »

Il seroit possible d'imaginer que le confesseur ne vit, dans toute cette intrigue, qu'un moyen pieux de servir utilement la cause de l'Eglise. La même clef donne le secret de l'apparition et du voyage de l'artisan de Salon. La plupart des politiques pensent que tout fut combiné dès-lors pour l'élévation de madame de Maintenon. Cette aventure est trop extraordinaire pour ne pas la rapporter.

On vit, en 1692, paroître à Versailles un maréchal de la petite ville de *Salon*, en Provence, qui s'adressa à M. de Brissac, major des Gardes-du-Corps, pour être conduit au Roi, à qui il vouloit parler en particulier. Il ne se déconcerta point des rebuffades qu'il eut

à essuyer, et fit tant que le Roi en fut informé, et lui fit dire qu'il ne parloit point ainsi à tout le monde. Le maréchal insista, en protestant que, s'il voyoit le Roi, il lui diroit des choses si secrettes, que Sa Majesté ne douteroit pas qu'il n'eût mission pour lui parler. En attendant, il demandoit à être renvoyé à un des Ministres d'État. Là dessus le Roi lui fit dire d'aller trouver Barbezieux, à qui il avoit donné ordre de l'entendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que le maréchal, qui n'étoit jamais sorti de son pays, ne voulut point de Barbezieux, et répondit tout de suite qu'il avoit demandé à être renvoyé à un Ministre d'État; que M. de Barbezieux ne l'étoit point, et qu'il ne parleroit qu'à un Ministre. Sur cela le Roi nomma Pomponne, et le maréchal l'alla trouver sans difficulté. Voici ce qu'on sut de son histoire.

Cet homme se rendant un soir à sa maison, se trouva investi d'une grande lumière, auprès d'un arbre assez voisin de Salon. Une personne vêtue de blanc et à la royale, belle blonde, et fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui apprit qu'elle étoit la Reine, qui avoit été l'épouse du Roi; lui ordonna de l'aller trouver, et de lui dire les choses

qu'elle lui avoit communiquées ; que Dieu l'aideroit dans son voyage, et qu'à une chose secrette qu'il diroit au Roi, et qui ne pouvoit être sue que de lui, il reconnoîtroit la vérité de tout ce qu'il avoit à lui apprendre; que si d'abord il ne pouvoit parler à Sa Majesté, il demandât à parler à un de ses Ministres, et que sur-tout il ne confiât à personne ce qui ne devoit être su que du Roi; qu'il partît promptement, qu'il exécutât ce qui lui étoit ordonné, sans réserve et sans crainte; mais qu'il se persuadât bien qu'il seroit puni de mort, s'il négligeoit de s'acquitter de cette commission. Le maréchal promit tout, et aussitôt la Reine disparut. Il se trouva dans l'obscurité, au pied de son arbre; il s'y coucha, ne sachant s'il rêvoit ou s'il étoit éveillé; enfin il se retira, bien persuadé que c'étoit une illusion et une folie, dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là, passant au même endroit, il eut encore la même vision, et les mêmes propos lui furent adressés; il y eut de plus des reproches sur son doute, et des menaces réitérées. Pour cette fois, le maréchal demeura convaincu; mais, flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre. Il demeura huit jours

dans cette perplexité, et sans doute qu'il auroit fini par ne point entreprendre ce voyage, si, repassant dans le même endroit, il n'eût vu et entendu la mêmè chose, et des menaces si effrayantes, qu'il ne songea plus qu'à partir. Il alla trouver, à Aix, l'Intendant de la province, qui l'exhorta à suivre son voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. Arrivé à Versailles, il entretint trois fois M. de Pomponne, et fut chaque fois plus de deux heures avec lui. Ce Ministre rendit compte au Roi de sa conversation avec le maréchal; et l'on délibéra, dans un Conseil d'État, sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture. Le résultat fut que Sa Majesté entretiendroit le maréchal. Le Roi le vit en effet dans ses cabinets, où il monta par le petit escalier, qui est sur la cour de Marbre. Il le revit quelques jours après, et fut, à chaque fois, plus d'une heure avec lui. M. de Duras, qui étoit sur le pied de dire tout ce qui lui passoit par la tête, s'avisa de parler avec mépris de ce maréchal, et de lui appliquer ce mauvais proverbe : *Si cet homme n'est pas fou, le Roi n'est pas noble.* « Je ne suis donc » pas noble, lui répondit le Roi, car je l'ai » entretenu long-temps, et je vous assure

» qu'il s'en faut bien qu'il soit fou. » Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée, qui surprit fort les assistans. Le Roi ajouta que cet homme lui avoit dit une chose qui lui étoit arrivée il y a plus de vingt ans, et que lui seul savoit; il s'expliqua en plusieurs autres occasions on ne peut plus favorablement, sur le compte du maréchal, à qui il fit donner de l'argent, et qu'il recommanda à l'Intendant de Provence, avec ordre de le protéger et de veiller à ce qu'il ne manquât de rien, jusqu'à la fin de ses jours. Ce qu'il y a de plus marqué, c'est qu'aucun des Ministres n'a jamais voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont questionnés à diverses reprises, sans pouvoir en arracher un seul mot. Le maréchal ne fut pas moins discret. De retour à Salon, il reprit son métier, et vécut à son ordinaire, sans laisser échapper la moindre parole de jactance sur sa mission, qui parut surnaturelle aux moins crédules, et qui s'explique par les motifs que nous avons rapportés plus haut. Il paraît que madame de Maintenon avoit fait jouer cette machine pour s'emparer de l'esprit du Roi.

Tous les regards de la Cour sont aujourd'hui

tournés vers elle. On jugera de la bassesse universelle par les traits suivans :

Monsieur de Valincourt a écrit à la favorite : « Je ne suis bien servi par mes valets que » depuis le jour qu'ils m'ont vu entrer chez » vous. » L'abbé de Choisy vient de lui dédier sa traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. Il a fait graver, à la tête de sa traduction, une belle planche où l'on voit la favorite à genoux aux pieds du Crucifix, et au bas sont gravées ces paroles, tirées de David : *Audi, filia, concupiscet, Rex decorem tuum.* « Ecoutez, » ma fille, le Roi sera épris de votre beauté. » Cette application scandalisa tout le monde, et l'abbé de Choisy fut obligé de retrancher cette image des exemplaires de son livre.

Madame la marquise de*** n'étoit point aimée de madame de Maintenon, en étoit sûre, et vouloit pourtant passer pour sa favorite. Elle avoit projeté le mariage d'une de ses filles avec le duc de*** ; mais point de dot, et le Duc insistoit sur ce point. Il falloit donc l'éblouir par l'espérance d'une faveur qui en tiendroit lieu. Mais comment approcher madame de Maintenon, aussi sourde pour l'importunité qu'accessible à l'indigence ? Depuis long-temps elle souhaitoit d'être admise

à

à sa table, distinction extrêmement rare. Elle brigue encore cet honneur; ses empressemens sont inutiles; puisqu'elle ne peut diner avec elle, il faut paroître du moins y avoir diné: elle va la voir immédiatement après le repas, au hasard d'être froidement reçue. L'appartement de madame de Maintenon, à Versailles, avait un balcon qui donnoit sur la cour de Marbre. Madame de*** aperçoit de loin l'équipage du Duc; elle feint de se trouver mal, demande de l'eau, une serviette, se lave les mains, la bouche, fait toutes les grimaces de propreté qu'on fait en sortant de table. Le soir même le mariage est conclu; le Duc de*** se croit trop heureux de prendre sans biens une fille dont la mère a dîné avec madame de Maintenon.

En se rappelant les diverses particularités de sa jeunesse, de ce temps pénible où elle n'avoit que des tapisseries d'emprunt, où elle alloit porter chez l'imprimeur les épreuves des ouvrages de Scarron, madame de Maintenon se ressouvint qu'un jour qu'elle devoit recevoir chez elle des femmes de qualité, une blanchisseuse lui avoit loué quelques meubles, et n'avoit point voulu recevoir le paiement de ce loyer. Honteuse de s'en souvenir si tard, elle

ordonna à ses gens de chercher cette femme. Après bien des perquisitions, on la trouva dans un galetas, accablée de vieillesse et d'infirmités, prête à vendre sa dernière chaise pour avoir encore un morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir, lui rappelle le prêt des meubles, et lui assure, pour le reste de ses jours, une petite pension, dont elle lui paye le premier quartier.

Les courtisans malins comparentsouvent son ancienne humiliation àsa grandeur présente.

Madame de Maintenon étoit d'une ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Son père, Constant d'Aubigné, ayant voulu faire un établissement à la Caroline, et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut délivré par la fille du gouverneur nommé de Cardillac, gentilhomme bordelais. Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice en 1627, et la mena à la Caroline. De retour en France au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou, par ordre de la Cour. Ce fut dans cette prison de Niort que nâquit, en 1635, Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune.

Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique, sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez Madame de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser, en 1651, Paul Scarron qui logeoit auprès d'elle, dans la rue d'Enfer. Scarron étoit d'une ancienne famille du Parlement, illustrée par de grandes alliances; mais le burlesque dont il faisoit profession, l'avilissoit en le faisant aimer; ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avoit qu'un bien très-médiocre. Elle fit avant ce mariage abjuration de la religion calviniste, qui étoit la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer; elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris: et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie. Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit long-temps solliciter auprès du Roi une petite pension de quinze cents livres dont Scarron avoit joui. Enfin, au bout de quelques années, le Roi lui en

donna une de deux mille, en lui disant: « Madame, je vous ai fait attendre long-temps; » mais vous avez tant d'amis que j'ai voulu » avoir seul ce mérite auprès de vous. »

On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine. Ce jeune Prince étoit né avec un pied difforme. Le premier médecin, d'Aquin, jugea qu'il falloit envoyer l'enfant aux eaux de Barège. On chercha une personne de confiance qui pût se charger de ce dépôt. Le Roi se souvint de madame Scarron. M. de Louvois alla secrettement à Paris lui proposer ce voyage; elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le Roi, et non point par madame de Montespan comme on l'a dit. Elle écrivoit au Roi directement; ses lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de sa fortune: son mérite fit tout le reste.

Le Roi, qui ne pouvoit d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Elle a fait venir de bonne foi la religion au secours de ses charmes usés pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale. Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du Roi,

d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, dura depuis 1680 jusqu'en 1686, époque de leur mariage.

Son élévation n'est pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement qui est de plein-pied à celui du Roi, elle se borne à une société de deux ou trois Dames retirées comme elle, encore les voit-elle rarement. Le Roi vient tous les jours chez elle après son diner, avant et après le souper, et y demeure jusqu'à minuit. Il y travaille avec ses Ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupe à la lecture ou à quelque ouvrage de main; ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'Etat, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui a la plus légère apparence d'intrigue et de cabale; beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouverne que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une extrême circonspection.

Le Roi ne l'interroge qu'avec les plus grands égards. Si la question est difficile, il lui dit en souriant: Eh bien! Madame, que pense là-dessus *votre solidité?* Si une discussion s'élève entre lui et le Ministre, il s'adresse encore à elle, en disant: *Consultons la raison même.*

Cependant, jaloux de son autorité, Louis la fait quelquefois sentir par des refus.

Madame de Maintenon ayant demandé un bénéfice pour un abbé qu'elle protégeoit, le père de la Chaise lui promet de le nommer à propos au Roi. Il le met à la tête de la liste, le Roi l'efface. Le Confesseur, d'un ton chagrin, affecté ou réel, dit que cet ecclésiastique lui avoit été recommandé par madame de Maintenon. « C'est justement à cause de cela que je l'efface : je ne veux pas qu'elle s'en mêle. » — Mais, sire, dit le Jésuite, ses dispositions pour moi en deviendront moins favorables ; et j'ai cru que le suffrage d'une Dame aussi pieuse devoit être compté. — « Ah ! répondit le Roi, c'est une raison : mais si elle est bonne pour vous, elle n'est rien pour moi. » On voit par ce trait quelle habileté il faut à Madame de Maintenon pour gouverner un Prince du caractère de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, elle s'est offensée de l'affectation du Père de la Chaise, à mettre le nom de son protégé à la tête de la feuille. Elle a regardé cette marque apparente de considération comme un artifice, pour engager le Roi à lui défendre de gêner désormais le Confesseur par ses recommandations, et cette bagatelle

est, dit-on, l'origine de la mésintelligence qui règne depuis, entre Madame de Maintenon et le Père de la Chaise.

Rien n'est plus remarquable que la diversité ou plutôt la flexibilité d'esprit de Madame de Maintenon. Semblable au Caméléon, elle eut toujours la couleur et la nuance de sa situation. Son frère, d'Aubigné, se plaît à communiquer ses diverses lettres et à les assaisonner du plus malin commentaire. Il ne tarit point sur les aventurss de sa sœur avec Villarceaux, sur les agaceries de Fouquet, sur les propositions du comte de Guiche, et les premières liaisons de sa sœur avec le chevalier de Méré.

On cite quelques-uns des vers galans qu'elle composoit alors. Il y en a même qui se sentent de son commerce avec Ninon, tels que cette épitaphe de l'abbé Testu :

Ci-gît un abbé froid et sec,
Dont la vigueur fut endormie ;
Dans les derniers temps de sa vie
Il ne lui restoit que le bec
Dont il béquetoit son amie.

Je donnerai la préférence à celle du duc de Richelieu :

Ci-gît Armand ; l'amour pour faire pièce aux belles,
Lui donna son souris, son carquois et ses ailes.

J'aime encore assez ce sixain qu'elle fit sur une partie de plaisir où l'on n'en eut d'autre que de se promettre d'en avoir beaucoup :

Six personnes brûlant du desir de se voir,
Après s'être cherchées (1), se trouvèrent un soir
Dans un bois sombre et solitaire :
Que leur plaisir fut grand ! il passa leur espoir ;
Mais après les transports du salut ordinaire
Ils ne surent que dire, ils ne surent que faire.

Ailleurs elle décrit ses occupations, alors fort agréables.

« Nous menons ici une vie fort uniforme, très-agréable pourtant. Madame de Fiesque, Beuvron, mademoiselle de Praslin et Coulanges nous donnent tous les soirs un petit concert. L'abbé fait des vers; on nous lit ceux qui nous viennent de Paris. Nous avons la matinée à nous, et le reste de la journée nous le donnons au jeu, à la conversation, à la musique. A Saint-Germain tout est plaisir; à Paris tout ennuie, tout endort. »

Elle se rappeloit ses jours heureux lorsqu'elle écrivoit :

(1) Faute de versification.

« J'ai grande envie d'aller dans l'entresol; c'est un lieu charmant: excellens repas, air de solitude, conversation libre; tout m'en plaît. Et lorsqu'elle ajoutoit: Amusez-vous, Madame; ayez la santé d'une Déesse, comme vous en avez la figure. Flore est très-enjouée, et Zéphir ne l'est pas tant. Et vous, Monsieur, jouissez de tout. Soyez homme de bien, et préparez-vous à la mort le plus gaiement que vous pourrez.... Voyant que je bâille, et que je fais bâiller les autres, je suis quelquefois prête à renoncer à la dévotion. »

On voit que ses premières pensées se ressentent de la brillante et légère société où elle avoit passé les plus malheureux et les plus beaux jours de sa vie. En approchant du trône, elle se creusa un abîme d'ennuis. Une mélancolie éternelle, qu'on prit pour de la majesté, appesantit ses traits et son style. La plainte de l'habitant des prisons n'est pas plus douloureuse que celle de Madame de Maintenon enfermée dans un Palais.

« Que mon état présent, dit-elle, ne trouble point votre félicité: c'est une aventure personnelle qui, comme vous dites très-bien, ne se communique point. Vous avez du bien et du repos: tout le reste n'est qu'un jouet

d'enfant. Après ceux qui ont les premières places, je ne connois rien de plus malheureux que ceux qui les envient, si vous savez ce que c'est....

» Je n'eus jamais tant de plaisirs éclatans d'un côté, ni tant de chagrins de l'autre;..... je suis si malheureuse, je l'ai tant été jusqu'ici, qu'il y a apparence que la prospérité ne me gâtera pas....

» Il y a long-temps que je n'ai plus de sentimens à moi; que je serois heureuse si c'étoit à Dieu que j'en eusse fait le sacrifice!...

» Ah! que les hommes sont tyranniques: ils aiment une liberté extrême, et n'en laissent aucune; ils nous enferment pendant qu'ils courent; ils croient une femme trop heureuse de les recevoir quand il leur plaît de revenir; ils exigent mille complaisances, et ils n'en ont que pour leurs maîtresses. Procédé imprudent avec la plupart des femmes, et cruel avec toutes.

» Quelle situation que celle de chercher à distraire un homme qui n'est plus amusable!

» Il y aura demain quinze jours que je suis enrhumée, et en spectacle aux courtisans, aux médecins, aux princes; caressée, ménagée, blâmée, chicanée, tourmentée, considérée, accablée, dorlotée, contrariée, tiraillée....

» On est malheureux de vivre dans un pays où la bonne foi des traités dépend des sermens. Il faut s'accoutumer à tout : j'ai déjà renoncé à mes goûts, à ma santé, à mes plaisirs. Je suis étrangère dans ce pays, sans autre appui que des personnes qui ne m'aiment pas, sans autres amis que des amis intéressés, et que le souffle le plus léger de la fortune tournera contre moi ; sans autres parens que des gens qui demandent sans cesse, et qui ne méritent pas toujours.... Croyez-moi, les intrigues de la Cour sont bien moins agréables que le commerce de l'esprit.

» A force de voir la conduite des hommes, la lâcheté des braves, les foiblesses des philosophes, les bêtises des politiques, la fausseté des dévots, je suis parvenue à ne les pas plus estimer que les femmes qui sont pourtant de jour en jour plus méprisables....

» Si j'aimois l'argent, j'aurois pu vendre bien cher ma protection ; et j'ai eté surprise et indignée de tout ce que l'on m'a offert là-dessus.

» Nous voyons ici (à la Cour), des assassinats de sang-froid, des envies sans sujet, des rages, des trahisons sans ressentiment, des avarices insatiables, des désespoirs au milieu

du bonheur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'ame : je me tais, je ne puis y penser sans emportement.

» Croyez que toutes les choses que vous vous figurez si délicieuses, et que vous m'enviez peut-être, ne sont que vanité et affliction d'esprit. La Cour est comme ces perspectives qui veulent être vues dans l'éloignement : je ne puis vous y placer; et quand je le pourrois, je ne le ferois pas.

» Que ne puis-je vous donner toute mon expérience ! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer?... J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs; j'ai été aimée par-tout. Dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur : et je vous proteste, que tous les états laissent un vide affreux. Comptez que tout ceci (la Cour), est sujet à de grands changemens, et que la disgrace et la faveur se tiennent par la main.

» Nous partons lundi pour Fontainebleau : j'y suis toujours accablée de vapeurs; j'y passe les jours à pleurer, à étouffer, à me contraindre,

et à me trouver la plus malheureuse personne du monde.

» Le Roi vient dans ma chambre trois fois par jour : tout ce que je pourrois avoir à faire est coupé. Je conviens que je suis insensible aux honneurs qui m'environnent, et que je ne vois qu'assujettissement et contrainte..... On veut tout par rapport à soi; et je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourroit faire, ni pour celui qu'on devroit laisser faire aux autres....

» Ma vie ne durera pas long-temps; la mort va bientôt me dérober au présent qui m'attriste, et à l'avenir qui m'effraie. J'ai passé mes jours dans les plaisirs et dans les larmes : j'aurois pu être heureuse, si j'avois moins compté sur les hommes....

» Je suis très-lasse de vivre, peu de choses me plaisent : les jours sont longs ici; je ne suis pas fort triste, nous n'en avons point de nouveaux sujets. Mais la mort est préférable à la vie....

» Je suis plus que jamais hermite à la Cour, et il n'y a personne sans exception à qui je daigne parler. Ma vieillesse me console de tout....

» Les malheurs de l'Etat ne me laissent pas

même le loisir de pleurer les malheurs de mes amis....

» Je ne trouve dans toute ma vie aucun plaisir qui ait été aussi vif que mes peines d'aujourd'hui sont amères; et toute ma consolation est l'espérance de ce dernier moment qui viendra bientôt mettre fin à toutes mes joies et à toutes mes afflictions....

» Nous menons ici une vie singulière : nous voudrions avoir de l'esprit, de la galanterie, de l'invention; et tout cela nous manque entièrement. Il n'en est plus question : on joue, on bâille, on s'ennuie, on ramasse quelque misère les uns des autres, on se hait, on s'envie, on se caresse et on se déchire....

» J'ai toujours un serrement de cœur qui me fait croire que je suis la plus malheureuse personne du monde. Je ne vous voudrois pas ces jours-là, car je ne fais que pleurer; venez les jours où je suis plus raisonnable....

» Je suis poursuivie en quelque lieu que j'aille. Je suis née pour mourir des maux d'autrui....

» C'est dommage que je me forme l'esprit si tard! je me serois épargné bien des peines, si j'avois su tout ce que les Papes et les Rois sont capables de faire....

» Je serois trop bien payée de l'esclavage où je suis, si je pouvois faire quelque bien....

» Ma vie est partagée entre le chagrin d'être esclave, et le desir de ne l'être plus.... Je n'aurois peut-être jamais pensé à Dieu si j'avois été plus satisfaite des hommes. »

Elle s'explique librement sur les Jésuites.

« Jamais les Jésuites n'ont été plus faibles qu'ils le sont : le père de la Chaise n'ose parler; leurs meilleurs amis en ont pitié. Ils n'ont de pouvoir que dans leurs collèges (1).

» N'allons pas chercher des crimes aux Jésuites, nous leur en trouverons assez....

» Plus vous vous attacherez au Roi, plus vous l'éloignerez de la domination des Jésuites.... »

Sa philosophie est douce et traitable. On en jugera par le trait suivant :

« Laissez, Madame, aux adorateurs de ce rien qu'on nomme faveur et crédit, ce respect souvent si peu sincère, si peu aimable, et si offensant pour moi; et ayez toujours la grossièreté de m'aimer....

(1) On diroit que Madame de Maintenon prévoyoit leur destruction: cela prouve toujours qu'ils avoient eu du crédit à la Cour, pendant qu'ils n'auroient dû en avoir que dans leurs maisons. Toute société religieuse et remuante, dit un fameux Ecrivain, mérite par cela seul que l'État en soit purgé.

» La Philosophie nous met au dessus des grandeurs; rien ne nous met au dessus de l'ennui....

» Notre jalousie ronge toujours le mérite, et ne laisse pas même en paix le malheur....

» Il est bien difficile de se défendre de l'orgueil quand on commande toujours, et qu'on n'obéit jamais....

» C'est l'imagination qui gâte tout à force de tout embellir. »

Il y a plus de malignité dans l'article suivant, mais il s'agit d'une rivale.

« Que de choses j'ai vues! Madame la duchesse de Bourgogne obtenoit tout ce qu'elle vouloit par des manières et par une conduite qui auroient fait la disgrace de toute autre. Madame de Montespan atteloit six souris à un petit carrosse de filigrane, et s'en laissoit mordre ses belles mains: elle avoit des cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés. Le Roi la montroit aux Ministres comme un enfant, se récriant sur le badinage des Mortemarts. Mais elle savoit tous les secrets de l'Etat, et donnoit de très-bons conseils ou de très-mauvais, selon ses passions.... »

Le ton qui règne dans les lettres suivantes est absolument assorti aux convenances.

A Mademoiselle d'Aubigné.

« Le ton d'autorité que vous prenez ne vous va point. Vous croyez-vous un personnage important, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le Roi va tous les jours? Le lendemain de sa mort, ni son successeur, ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera, ni vous, ni Saint-Cyr..... Si pendant ma vie vous épousez un Seigneur, il ne vous estimera, quand je ne serai plus, qu'autant que vous lui plairez; et vous ne lui plairez que par la douceur, et vous n'en avez point.........

» Vous avez de l'esprit: je consentirois de bon cœur que vous en eussiez moins, pourvu que vous perdissiez cette présomption ridicule devant les hommes, et criminelle devant Dieu; je vous en aimerois davantage. Vous savez quelle peine j'ai à vous gronder, et quel plaisir j'ai à vous en faire. »

A Madame la Duchesse de Bourgogne.

» Que votre piété soit solide, droite, éclairée; solide, en la regardant comme la règle de toutes les actions de votre vie; droite, en

préférant les obligations de votre état à toute dévotion particulière ; éclairée, en vous instruisant de ce que vous devez savoir pour vous sauver, et pour sauver les autres par votre exemple... Evitez la vanité et l'oisiveté... Sacrifiez tout à la vérité et à la vertu.

» N'espérez pas un parfait bonheur ; il n'y en a point sur la terre : et s'il y en avoit, il ne seroit pas à la Cour. Dans la vie privée on se fait aux chagrins ; à la Cour on ne s'y habitue pas.

» Que M. le duc de Bourgogne soit votre meilleur ami, et votre seul confident. En sacrifiant votre volonté ne prétendez rien sur la sienne. Les hommes y sont encore plus attachés que les femmes, parce qu'on les élève avec moins de contrainte : ils sont naturellement tyranniques ; ils veulent les plaisirs et la liberté, et que les femmes y renoncent. N'examinez pas si leurs droits sont fondés : qu'il vous suffise qu'ils sont établis.

» Parlez, écrivez, agissez comme si vous aviez mille témoins. Comptez que tôt ou tard tout est su. Il est très-dangereux d'écrire.

» Aimez vos enfans, voyez-les souvent : c'est l'occupation la plus honnête qu'une Princesse et qu'une paysanne puissent avoir.

» N'épousez les passions de personne : c'est à vous à les modérer, et non pas à les suivre.

» Excusez les absens, et n'accusez personne. Aimez l'Etat, aimez la noblesse qui en est le soutien ; aimez les peuples, protégez les campagnes, soulagez-les autant que vous pourrez.

» En protégeant quelqu'un qui vous est connu, songez au tort que vous faites à un homme de mérite que vous ne connoissez pas.

» Apprenez à vous contraindre et à souffrir. Votre amie est malade, ne cachez point votre inquiétude ; elle meurt, montrez votre affliction.

» Le pouvoir de rendre service et de faire des heureux est le vrai dédommagement des fatigues, des désagrémens, de la servitude de votre état.

» Aimez vos parens : mais que la France soit votre seule Patrie. La France ne vous aimera qu'autant que vous saurez l'aimer.

» Soyez en garde contre le goût de l'esprit : trop d'esprit humilie ceux qui en ont peu. L'esprit vous fera haïr du plus grand nombre, et peut-être mésestimer des personnes sages.

» Vous êtes la première femme du monde ; mais par cela même, quoique vous fassiez, vous serez la plus malheureuse. »

Au Comte d'Aubigné.

« Songez, mon cher frère, au voyage d'Amérique, aux malheurs de votre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence au lieu de murmurer contre la fortune.... Il y a dix ans que nos espérances étoient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente : nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seroient pas encore remplis ! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantez si fort : soyons contens;.... nous avons le nécessaire et le commode : tout le reste n'est que cupidité.... Travaillez sur votre humeur; ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules : il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée : vous ne penserez pas bien tant que vous vous porterez mal. »

Ce frère est un parfait original. Il n'a jamais été que capitaine d'infanterie, et parle toujours de ses vieilles guerres, comme un homme qui mérite tout, et à qui on fait le plus grand tort du monde de ne l'avoir pas fait Maréchal de France. Quel-

quefois il dit assez plaisamment qu'il a pris son bâton en argent. Il court les petites filles aux Tuileries et ailleurs, en entretient toujours quelques-unes, et vit le plus souvent avec elles et leur famille. C'est un fou à lier, mais plaisant, avec de l'esprit et des saillies; malgré tout, bon homme, honnête homme, poli, et sans rien de ce que la vanité de la situation de sa sœur auroit pu donner d'impertinence. Quelquefois il se donne carrière sur les temps antérieurs, et c'est un plaisir de l'entendre causer de Scarron et de l'hôtel d'Albret: sur-tout il ne peut se contenir sur les aventures de sa sœur, et en fait le parallèle avec sa dévotion actuelle. Il n'est pas trop prudent de provoquer ces propos, qu'on n'arrête pas quand on veut, et qu'il ne tient pas devant deux ou trois amis, mais à table, devant tout le monde, sur un banc des Tuileries, et quelquefois dans la galerie de Versailles, où il ne se contraint pas plus qu'ailleurs, de prendre un ton goguenard, et de dire le *beau-frère*, lorsqu'il veut parler du Roi. Enfin, madame de Maintenon ne sachant que faire d'un frère si extravagant, a mis tout Saint-Sulpice en mouvement, pour lui inspirer des

sentimens de dévotion, avec promesse que s'il renonce à ses débauches, il ne manquera plus d'argent ; qu'on fournira abondamment à sa dépense, et qu'il aura toujours de quoi satisfaire ses fantaisies, pourvu toutefois qu'elles soient honnêtes. Pour cela il a fallu que M. d'Aubigné se retirât dans une communauté qu'un M. d'Orsen a établie pour des gentilshommes qui vivent dans une espèce de retraite, d'où il s'échappe souvent pour se livrer à de nouvelles folies.

La dévotion et la régularité de madame de Maintenon ont de son côté quelques orages à essuyer. Des critiques s'élèvent contre les représentations d'Esther et d'Athalie. M. *Hébert*, célèbre curé de Versailles, traverse, autant qu'il est en lui, ces plaisirs innocens. A une assemblée des dames de Charité, où madame de Maintenon assistoit très-régulièrement, le discours avant la conférence tomba sur la tragédie d'*Esther*. La flatterie renchérissoit sur tous les éloges qu'accordoit la vérité. Le Curé attendoit, en gémissant, le moment de parler. Madame de Maintenon, rapporta d'un air satisfait, les noms de tous les religieux qui avoient été spectateurs, ou qui demandoient à l'être. « Il n'y a plus que

vous, Monsieur, dit-elle au Curé, qui n'aura pas vu cette pièce; ne vous y verrons-nous pas bientôt? » M. Hébert répondit par une profonde révérence. « Je voudrois bien, ajouta-t-elle en le regardant, y aller aujourd'hui en aussi bonne compagnie. — Je vous supplie de m'en dispenser, répartit le Curé, en commençant son exhortation. » Dès qu'elle fut achevée, mesdames de *Chevreuse* et de *Beauvillers*, grondèrent le Curé de ce refus public. « Vous avez, lui dirent-elles, mortifié madame de Maintenon. Voir Esther est une faveur sollicitée; elle vous y invite, et vous refusez du ton le plus désapprobateur. On n'aura plus la même confiance en vous; on vous croira outré sur la morale; vous serez redouté comme le censeur des Evêques; vous perdrez un crédit utile à votre zèle. — Mes raisons, interrompit M. Hébert, ne sont pas de vains scrupules; je vous en rendrai compte, et j'en ferai juge madame de Maintenon elle-même. Si elle me condamne, je me rendrai volontiers. » L'ayant vue le soir même, il lui dit: « Vous connoissez, Madame, mon respect pour vous; mais vous savez aussi combien je déclame en chaire contre les spectacles. *Esther* n'est point comprise dans cette proscription. — Pourquoi

donc, interrompit-elle, refusez-vous de l'entendre? — Le Peuple, reprit le Curé, ne sait pas la différence qu'il y a entre cette tragédie et une autre. J'irai; il croira plutôt à mes actions qu'à mes paroles. La réputation d'un Ministre de l'Evangile est trop délicate, pour la sacrifier à la complaisance ou à la curiosité. Eh! pensez-vous qu'il soit décent à des prêtres d'assister à des jeux exécutés par des jeunes filles bien faites, aimables, regardées pendant deux heures entières? c'est s'exposer à des tentations. Des courtisans m'ont avoué que leurs passions étoient plus vivement excitées par la vue de ces enfans, que par celle des comédiennes. L'innocence des vierges est un attrait plus dangereux que le libertinage des prostituées. Le vice profane tout. — Mais du moins, lui dit madame de Maintenon, vous ne condamnez plus ces divertissemens si utiles à la jeunesse? — Je crois, répondit-il, qu'ils doivent être proscrits de toute bonne éducation. Votre grand objet, Madame, est de porter vos élèves à une grande pureté de mœurs. N'est-ce pas détruire cette pureté, que de les exposer sur un théâtre aux regards avides de toute la Cour? c'est leur ôter cette honte modeste qui les retient dans le devoir.

Une fille redoutera-t-elle un tête-à-tête avec un homme, après avoir paru hardiment devant plusieurs? Les applaudissemens que les spectateurs prodiguent à la beauté, aux talens de ces jeunes personnes, leur inspirent de l'orgueil. Je ne puis, en exerçant un ministère qui combat toutes les passions, me défendre de la vaine gloire de prêcher devant mon Souverain; comment des enfans se préserveroient-ils d'une vanité si naturelle? — Cependant, dit madame de Maintenon, ces exercices sont autorisés, de tout temps, dans les colléges. — On ne peut, répliqua le Curé, en rien conclure pour les colléges de filles. Les garçons sont destinés à des emplois qui les obligent de parler en public. Un homme de robe, un homme d'église, un homme d'épée, ont également besoin de l'exercice de la déclamation. Les filles sont destinées à la retraite, et leur vertu est d'être timide, leur gloire d'être modeste. Je ne parle point du temps qu'emportent les rôles qu'il faut apprendre, des distractions que donne le charme des vers; de l'orgueil de celles qui jouent; de la jalousie de celles qui ne jouent pas; des airs de hauteur qu'on prend au théâtre, et qu'on ne quitte pas dans la société; de mille choses contraires à votre éta-

blissement. Je ne dis plus qu'un mot : tous les couvens ont les yeux attachés sur Saint-Cyr; par-tout on suivra l'exemple que Saint-Cyr aura donné. On se lasse des pièces de piété, on en jouera de profanes ; on invitera des laïcs à ces spectacles. Dans toutes les maisons religieuses, au lieu de former des novices, on formera des comédiennes. — J'entre dans tout cela, dit madame de Maintenon ; mais S. François de Sales est moins rigide que vous. Il permet à ses filles de représenter des pièces de dévotion. »

L'histoire suivante achèvera de faire connoître et la bassesse de la Cour, et ce qu'on peut attendre de l'influence des favorites quelles qu'elles soient.

Le mariage de la Princesse de Savoie occasionna des promotions à la Cour ; il falloit une Dame d'honneur. Le Roi hésita presque jusqu'au dernier moment entre plusieurs qui lui étoient proposées. La veille encore, causant avec son frère qui tâchoit de découvrir sur qui tomberoit le choix, il paroissoit fort indécis, et Monsieur lui ayant nommé madame du Lude, il s'écria : *Bon! voilà le meilleur choix du monde, pour apprendre à la Princesse à mettre du rouge et des mouches*, et

ajouta quelques propos peu obligeans pour cette Dame. Le lendemain, l'huissier de la chambre de Monsieur, en ouvrant son cabinet, lui annonce que la duchesse du Lude est Dame d'honneur. Il traite la nouvelle de fable. Au même instant arrivent le duc de Châtillon et plusieurs autres, qui la confirment et la circonstancient si bien, que Monsieur se rend, mais avec un étonnement qui frappe tout le monde. On lui en demande la cause; et comme le secret n'étoit pas son fort, il raconte naïvement ce que le Roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant. Son récit fait faire des réflexions. On cherche, et on découvre enfin le souterrain par lequel madame du Lude étoit arrivée à cette place.

Madame de Maintenon a une vieille servante, son unique domestique dans son veuvage. Cette fille appelée *Nanon* par sa maîtresse, et par les autres mademoiselle *Balbien*, se coîffe, s'habille comme elle, imite ses manières, sa dévotion, et jusqu'aux inflexions de sa voix. Les filles du Roi se trouvent bien heureuses de pouvoir l'embrasser quelquefois, et les Ministres de s'en faire remarquer en la saluant très-bas. Elle se rend à l'exemple de madame de Maintenon,

fort rare, et difficile à aborder; mais madame du Lude avoit ses accès libres par une vieille mie nommée madame *Barbizi*, qui autrefois avoit fait à Nanon l'honneur de la voir, et qui à présent se trouvoit honorée d'être reçue par madame Balbien. Ces deux importantes s'abouchèrent, et moyennant vingt mille écus comptant, donnés à Nanon, la Duchesse fut nommée le soir même du jour où le Roi avoit montré à son frère tant d'éloignement pour elle. Et voilà les Cours! une Nanon qui vend les plus belles places à une femme riche en dignité, sans enfans, sans affaires, libre, indépendante, qui a la folie d'acheter chèrement une servitude : des personnes puissantes qui, soit foiblesse, soit intérêt, souffrent qu'on trafique de leur crédit, et des Rois qui ignorent que leur choix est celui d'une servante!

La domination exclusive a été l'objet de madame de Maintenon. En politique adroite, elle tourne souvent le dos au but vers lequel elle se dirige. Du moment où le Roi a eu la foiblesse d'ouvrir en sa présence le porte-feuille des affaires, elle s'en est rendue maîtresse. Elle feint, il est vrai, la réserve; mais qui pourroit être dupe d'une modestie aussi fausse, lorsqu'on voit cette femme nommer les géné-

vaux et renvoyer les Ministres? N'est-ce pas elle qui soutient constamment l'inepte Villeroy, et qui constamment encore écarte le généreux Catinat, parce qu'il ne va point à la messe; et Chamillard, ce ministre dont le mérite consiste à faire au billard la partie du Roi, inepte, incapable, et par conséquent estimé de madame de Maintenon, c'est-à-dire regardé comme une créature flexible; n'est-il pas disgracié aujourd'hui parce qu'il s'est avisé de montrer du caractère, et sur-tout d'être Français?

Il dissimula en effet vis-à-vis de la favorite, le projet héroïque, formé par Louis XIV, au sein des défaites, de partir pour l'armée et de s'ensevelir sous les ruines de la monarchie. On sent que madame de Maintenon ne pouvoit être d'un tel voyage. Elle ne put en supporter l'idée et le secret : dans sa vengeance, elle conçut, demanda et obtint le renvoi de Chamillard. On l'a remplacé par un homme plus dévoué et sur l'esprit duquel on imprime, comme sur une cire molle, le cachet de ses volontés. C'est Voisin, cet ancien greffier, élevé à la place de garde-des-sceaux, par l'adresse de sa femme, qui dans un voyage de madame de Maintenon, eut l'attention dé-

licate, mais trop payée depuis, de faire trouver sous les mains de la favorite une robe qui lui plut.

C'est ainsi qu'elle assiste au conseil et par elle-même et par ses créatures. Ajoutons qu'elle y préside, qu'elle y décide par l'empire qu'elle exerce sur le Monarque si humble à ses pieds, et hors de là si absolu.

Il faut convenir que madame de Maintenon est la plus fatale des maîtresses. Les autres du moins, ni la douce la Vallière, ni l'aimable Fontange, ni l'orgueilleuse Montespan, n'exercèrent aucune influence, je ne dirai pas publique, mais même particulière sur les intérêts de l'État. Elles grevèrent de quelques rentes de plus le trésor public, ce fut le seul mal qu'elles occasionnèrent à la France. On les regarda comme de vraies courtisanes; leurs vices du moins n'étoient pas encensés, adorés. Mais madame de Maintenon, épouse sans nom, et Reine sans qualité, commandant les respects à des titres qui ne sont point solennellement avérés, ne réussit qu'à faire mieux ressortir la maxime que :

Il est avec le Ciel des accommodemens.

En cachant son mariage, elle a autorisé la

Nation à ne pas le croire ou à se le dissimuler, et par conséquent à ne regarder les formes sévères dont elle s'enveloppe, et le rigorisme qu'elle affecte que comme un moyen adroit et imposant de se soustraire à la curiosité et à la malignité publique. C'est ainsi que des hommes coupables savent cacher sous des voiles brillans et mystérieux le néant ou la vileté de leurs dieux et de leurs idoles.

De-là résultera nécessairement une révolution inouie dans les mœurs. On en est venu à se persuader que les dehors sont tout; et la plus profonde hypocrisie, en régnant impérieusement sur les apparences, affranchit tellement les ames du joug intérieur de la conscience, que ce vice odieux prépare et fera naître tous les débordemens qui suivront nécessairement le siècle de Louis XIV.

CHAPITRE VI.

Suite du Journal de Huet (1). L'Amour propre de Madame de Maintenon est humilié. Lettre de Fénélon.

J'AI revu hier chez madame de Maintenon, le plus digne Ministre Evangélique, cet homme adorable, dont l'éloquence révèle une ame sublime et tendre, cet excellent Fénélon, auquel l'antiquité auroit dressé des autels.

J'ai remarqué avec étonnement que madame de Maintenon l'avoit traité avec une réserve plus marquée encore qu'à l'ordinaire. Il y avoit dans toute l'attitude de cette femme quelque chose de si empesé, de si froid, de si extraordinaire, que je serois encore à en rechercher le motif sans pouvoir l'atteindre, si madame de Maintenon ne m'en eût par hasard instruit elle-même.

M. de Fénélon étoit à peine sorti, que madame de Maintenon me dit avec un souris gêné: Mon cher Evêque, pouvez-vous croire que

(1) *Voyez* Œuvres de Fénélon.

j'aie

j'aie autant de défauts, et au même moment elle me remit une lettre de M. de Fénélon. (Il paroît qu'elle avoit eu la coquetterie d'interroger au sein de la Cour, l'homme le plus vrai sans en excepter Montausier.)

Je me voyois pour la première fois de ma vie dans un embarras inextricable ; ma prudence normande se trouvoit même en défaut et sans boussole : cette confidence étoit un piége dans lequel je croyois rester. Le Roi arriva fort à propos pour m'en tirer. Je sortis, et rentré chez moi, ma première idée fut d'écrire à M. de Fénélon et de l'inviter à un déjeûner frugal dans ma cellule.

Mais je veux copier sa lettre ; elle fait connoître à la fois, et madame de Maintenon et Fénélon lui-même.

Lettre de M. de Fénélon à Madame de Maintenon.

» Je ne puis, Madame, vous parler sur vos défauts que douteusement et presqu'au hasard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous. Mais n'importe, je vous dirai ce

que je pense, et Dieu vous en fera faire l'usage qu'il lui plaira.

» Vous êtes ingénue et naturelle; de-là vient que vous faites très-bien sans avoir besoin d'y penser, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais trop froidement dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fond de la promptitude et de la lenteur: ce qui vous blesse, vous blesse vivement. Vous êtes née avec beaucoup de gloire; c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne: on se corrigeroit plus aisément d'une vanité folle. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire, sans que vous l'aperceviez: la sensibilité sur les choses qui la pourroient piquer jusqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle ne soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin, à celui de paroître par votre cœur au dessus de votre place.

» Le *moi* trop humain dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous

n'avez point brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *moi:* au contraire, vous cherchez le *moi* en Dieu; le goût sensible de la prière et de la présence de Dieu vous soutient; mais si ce goût venoit à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même, et au témoignage de votre propre vertu, vous jetteroit dans une dangereuse épreuve. J'espère que Dieu fera couler le lait le plus doux, jusqu'à ce qu'il veuille vous sevrer et vous nourrir du pain des forts.

» Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choses, par rapport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'espère que Dieu vous donnera la lumière pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

»Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas assez à fond éprouvé la prudence; mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop. Les personnes ingénues et confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se

livre et la défiance qui ne sait plus à quoi s'en tenir, lorsqu'elle sent que ce qu'elle croyoit tenir lui échappe. Votre bon esprit vous fera assez voir que si les honnêtes gens ont des défauts, auxquels il ne faut pas se laisser aller aveuglément, ils ont aussi un certain procédé droit et simple auquel on reconnoît sûrement ce qu'ils sont. Le caractère de l'honnête homme n'est point douteux et équivoque à qui le sait bien observer dans toutes ses circonstances; l'hypocrisie la plus profonde et la mieux déguisée n'atteint jamais jusqu'à la ressemblance de cette vertu ingénue : mais il faut se souvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours sur soi-même, et certaines recherches de son propre intérêt qu'elle n'aperçoit pas.

» Il faut donc éviter également, et de soupçonner les gens de bien, éprouvés jusqu'à un certain point, et de se livrer à toute leur conduite.

»Je vous dis tout ceci, Madame, parce qu'en la place où vous êtes, on découvre tant de choses indignes, et on en entend si souvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne sait plus que croire. Plus on a d'inclination à aimer la vertu et à s'y confier, plus on est embar-

rassé et troublé en ces occasions : il n'y a que le goût de la vérité et un certain discernement de la sincère vertu qui puissent empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance universelle qui feroit un très-grand mal.

» J'ai dit, Madame, qu'il ne faut se livrer à personne; je crois pourtant qu'il faut par principe de Christianisme, et par sacrifice de sa raison, se soumettre aux conseils d'une seule personne, qu'on a choisie pour la conduite spirituelle. Si j'ajoute une seule personne, c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les Directeurs, ni en changer sans de grandes raisons; car ces changemens ou mélanges produisent une incertitude et souvent une contrariété dangereuse. Tout au moins on est retardé au lieu d'avancer, par tous ces différens secours : il arrive même d'ordinaire que quand on a tant de différens conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux qu'on a reçus d'autrui. Je conviens néanmoins qu'outre les conseils d'un sage Directeur, on peut en diverses occasions, prendre des avis pour les affaires temporelles qu'un autre peut voir de plus près que le Directeur. Mais je reviens à dire qu'excepté la conduite spiri-

tuelle pour laquelle on se soumet à un bon Directeur, pour tout le reste qui est extérieur on ne doit se livrer à personne.

» On croit dans le monde que vous aimez le bien sincèrement. Beaucoup de gens ont cru long-temps que la vaine gloire vous faisoit prendre ce parti : mais il me semble que tout le public est désabusé, et qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, et, selon toute apparence, avec vérité, que vous êtes sèche et sévère ; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous ; qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres ; que quand vous commencez à trouver quelque foible dans les gens, que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vîte, et que vous poussez trop loin le dégoût.

» S'il est vrai que vous soyiez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue et profonde étude de vous-même.

» Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus votre cœur s'élargira pour supporter les défauts d'autrui et pour y compâtir sans bornes. Vous ne verrez par-tout que misère ; vos yeux seront plus perçans et en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui : mais rien ne

pourra ni vous scandaliser, ni vous resserrer; vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la mer.

» Le monde est relâché, et néanmoins d'une sévérité impitoyable. Vous ne ressemblerez point au monde ; vous serez fidelle et exacte, mais compâtissante et douce comme Jésus-Christ l'a été pour les pêcheurs, pendant qu'il confondoit les Pharisiens, dont les vertus extérieures étoient si éclatantes.

» On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous parlent ainsi sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie de se mêler du Gouvernement, et par le dépit contre ceux qui distribuent les graces, ou par l'espoir d'en obtenir par vous. Pour vous, Madame, il ne vous convient pas de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains.

» Le zèle du salut du Roi ne doit point vous faire aller au-delà des bornes que la Providence semble vous avoir marquées.

» Il y a mille choses déplorables; mais il faut attendre les momens que Dieu seul connoît, et qu'il tient dans sa puissance.

» Ce n'est point la fausseté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez : les gens faux ne croient pas l'être; les vrais tremblent

toujours de ne l'être pas. Votre piété est droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde, et depuis long-temps vous en avez abjuré les erreurs.

» Le vrai moyen d'attirer la grace sur le Roi et sur l'État, n'est pas de crier ou fatiguer le Roi; c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-même, c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins, et enfantine dans cette patience.

» Mais parler avec chaleur et avec âpreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie. Votre solidité rejette de tels moyens, et vous n'avez qu'à la suivre simplement.

» Ce qui me paroît véritable, touchant les affaires, c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez : vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. D'ailleurs, je m'imagine que vous craignez le caractère des

gens que vous trouvez sur vos pas, quand vous entrez dans quelque affaire; mais enfin il me paroît que votre esprit naturel et acquis, a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

» Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'État; mais vous devez vous en instruire selon l'étendue de vos vues naturelles : et quand ces ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le Roi au-delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.

» Je vous ai détaillé ce que le monde dit : voici, Madame, ce que j'ai à dire.

» Il me paroît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté du cœur et pour tout ce qui lie la bonne société : c'est sans doute ce qu'il y a de meilleur, selon la raison et la vertu humaine; mais c'est pour cela même qu'il y faut renoncer.

» Ceux qui ont le cœur dur et même froid, ont sans doute un très-grand défaut naturel; c'est même une très-grande imperfection qui reste dans leur piété; car si leur piété étoit plus avancée, elle leur donneroit ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté du cœur consiste dans la fidélité à Dieu et dans le pur amour. Toutes

les générosités, toutes les tendresses naturelles, ne sont qu'un amour propre plus rafiné, plus séduisant, plus flatteur, plus aimable, et par conséquent plus diabolique.

» Je vous dis tout ceci sans nul intérêt personnel; car je suis assez sec dans ma conduite et froid dans les commencemens, mais assez chaud et tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde *l'homme* à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre. L'accroissement de la grace qui a fait tant de prodiges en lui, achèvera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le seul intérêt de Dieu en vous; il faut mourir sans réserve à toute amitié. Si vous ne teniez plus à vous, vous ne seriez non plus dans le desir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au Roi de la Chine : vous tâcheriez de les aimer du pur amour de Dieu, c'est-à-dire, d'un amour parfait, indéfini, généreux, agissant, compâtissant, constant, égal, bienfaisant et tendre comme Dieu même : le cœur de Dieu seroit versé dans le vôtre; et votre amitié ne pourroit non plus avoir de défaut que celui qui aimeroit en vous : vous ne voudriez rien des autres que ce que Dieu en voudroit, et uniquement pour lui; vous seriez jalouse pour

lui contre vous-même, et si vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne seroit que pour leur perfection et pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur eux.

» Ce qui vous blesse donc dans les cœurs resserrés, ne vous blesse qu'à cause que le vôtre est encore plus resserré au dedans de lui-même : il n'y a que l'amour propre qui blesse l'amour propre ; l'amour de Dieu supporte avec condescendance l'infirmité de l'amour propre, et attend en paix que Dieu le détruise. En un mot, Madame, le défaut de vouloir de l'amitié, n'est pas moindre devant Dieu que celui de manquer à l'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreusement le prochain sans espérance d'aucun retour.

» Au reste, il faut tellement sacrifier à Dieu le *moi* dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus ni pour la réputation, ni pour la consolation du témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentimens. Il faut mourir à tout sans réserve, et ne posséder pas même sa vertu par rapport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les Chrétiens; mais je crois que c'est la perfection d'une ame qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

» Il faut être prêt à se voir méprisé, haï, décrié, condamné par autrui, et à ne trouver en soi que trouble et condamnation, pour se sacrifier sans nul adoucissement au souverain domaine de Dieu, qui fait de sa créature selon son bon plaisir. Cette parole est dure à quiconque veut vivre en soi et jouir pour soi-même de sa vertu : mais qu'elle est douce et consolante pour une ame qui aime autant Dieu qu'elle renonce à s'aimer elle-même.

» Vous verrez un jour combien les gens qui sont dans cette disposition sont grands dans l'amitié : leur cœur est immense, parce qu'il tient de l'immensité de Dieu qui les possède. Ceux qui entrent dans ces vues de pur amour, malgré leur naturel sec et serré, vont toujours en s'élargissant peu à peu ; enfin, Dieu leur donne un cœur semblable au sien, et des entrailles de mère pour tout ce qu'il unit à eux.

» Ainsi, la vraie et pure piété, loin de donner de la dureté et de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la sécheresse, de la dureté, de l'amour propre qui se rétrécit en lui-même pour rapporter tout à lui.

» Pour vos devoirs, je n'hésite pas un moment à croire que vous devez les renfermer dans des bornes plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudroient.

» Chacun, plein de son intérêt, veut vous y entraîner, et vous trouve insensible à la gloire de Dieu, si vous n'êtes autant échauffée que lui : chacun veut même que votre avis soit conforme au sien, et sa raison à la vôtre. Vous pourrez peut-être, dans la suite, si Dieu vous en donne les facilités, faire des biens plus étendus.

» Maintenant, vous avez la communauté de Saint-Cyr, qui demande beaucoup de soins; encore même voudrois-je que vous fussiez bien soulagée et déchargée de ce côté-là : Il vous faut des temps de recueillement et de repos, tant de corps que d'esprit. Vous devez suivre le courant des affaires générales pour tempérer ce qui est excessif, et redresser ce qui en a besoin. Vous devez, sans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, et de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeux et pour l'éclairer, mais sans empressement, comme je vous l'ai souvent représenté.

» Au reste, comme le Roi se conduit bien moins par des maximes suivies, que par l'impression des gens qui l'environnent, et auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder

par des gens sûrs qui agissent de concert avec vous, pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ses devoirs, dont il n'a point assez d'idées.

» S'il est prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injustices, tant de fautes grossières, il le seroit encore bientôt plus en faveur de ceux qui suivroient les règles et qui l'amèneroient au bien. C'est ce qui me persuade que quand vous pourrez augmenter le crédit de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, vous ferez un grand coup. C'est à vous à vous mesurer pour le temps : mais si la simplicité et la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerois mieux attendre jusqu'à ce que Dieu ait préparé le cœur du Roi. Enfin, le grand point est de l'assiéger puisqu'il veut l'être; de le gouverner, *puisqu'il veut être gouverné.* Son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt.

»Votre application à le toucher, à l'instruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains piéges, à le soutenir quand il est ébranlé, à lui donner des vues de paix, et sur-tout de soulagement des Peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs et violens, d'horreur pour les actes d'au-

torité arbitraire, enfin, d'amour pour l'église et d'application à lui chercher de saints pasteurs; tout cela, dis-je, vous donnera bien de l'occupation : car quoique vous ne puissiez point parler de ces matières à toute heure, vous aurez besoin de perdre bien du temps pour choisir les momens propres à insinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au dessus de toutes les autres.

»Après les heures de piété, vous devez aussi, ce me semble, travailler et donner le temps nécessaire pour connoître par des gens sûrs les excellens sujets en chaque profession, et les principaux désordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point avoir de rapporteurs qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers; mais il faut avoir des gens de bien qui, malgré eux, soient chargés en conscience, de vous avertir des choses qui le mériteront; ceux-ci ne vous diront que le nécessaire, et laisseront le superflu aux tracassiers.

»Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi, les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux et les soupçons injustes, diminuer le faste de la Cour quand vous le pourrez; faire entrer peu

à peu Monseigneur dans toutes les affaires; empêcher que le venin de l'impiété ne se glisse autour de lui; en un mot, être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien et pour réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité.

» Pour Saint-Cyr, je croirois qu'une inspection générale et une attention suivie pour redresser dans ce général tout ce qui en aura besoin, suffisent à une personne accablée de tant d'affaires, appelée à de plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

» Il faut encore ajouter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront se plaindre ou vous avertir. Tout cela va assez loin, ainsi je m'y bornerai.

» Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de l'*homme* me paroissent fort à propos; elles seront sans contradictions et sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous commettroient trop.

» Vous avez à la Cour des personnes qui paroissent bien intentionnées; elles méritent que vous les traitiez bien et que vous les encouragiez. Mais il y faut beaucoup de précautions, car mille gens se feroient dévots pour

vous

vous plaire ; ils paroîtroient touchés aux personnes qui vous approchent, et iroient par-là à leur but : ce seroit nourrir l'hypocrisie et vous exposer à passer pour trop crédule ; ainsi il faut connoître à fond la droiture et le désintéressement des gens qui paroissent se tourner à Dieu, avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencemens de vertus.

« Si ce sont des femmes qui aient besoin d'être soutenues, faites-les aider par des personnes de confiance, sans que vous paroissiez vous-même.

» Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos conversations pieuses, où vous cherchez à être en liberté. Ce qui vous est bon n'est pas toujours proportionné aux besoins des autres. Jésus-Christ disoit : « J'ai d'autres choses à vous enseigner, mais vous ne pouvez pas encore les porter.

» Les Pères de l'Église ne découvroient les mystères du Christianisme à ceux qui vouloient se faire Chrétiens, qu'à mesure qu'ils les trouvoient disposés à les croire.

» En attendant que vous puissiez faire du bien par le choix des Pasteurs, tâchez de diminuer le mal.

» Pour votre famille, rendez-lui les soins qui

dépendent de vous, selon les règles de modération que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choses ; l'une de refuser de parler pour vos parens quand il est raisonnable de le faire ; l'autre de vous fâcher quand votre recommandation ne réussit pas.

» Il faut faire simplement ce que vous devez, et prendre en paix et en humilité les mauvais succès. L'orgueil aimeroit mieux se dépiter ; ou il prendroit le parti de ne parler plus, ou bien il éclateroit pour arracher ce qu'on lui refuse.

» Il me paroît que vous aimez comme il faut vos parens, sans ignorer leurs défauts et sans perdre de vue leurs bonnes qualités.

» Enfin, Madame, soyez bien persuadée que pour la correction de vos défauts, et pour l'accomplissement de vos devoirs, le principal est d'y travailler par le dedans et non par le dehors.

» Ce détail extérieur, quand vous vous y donnerez toute entière, sera toujours au dessus de vos forces ; mais si vous laissez faire à l'esprit de Dieu ce qu'il faut pour vous faire mourir à vous-même, et pour couper jusqu'aux dernières racines du *moi*, les défauts tomberont peu à peu comme d'eux-mêmes, et Dieu

élargira votre cœur au point que vous ne serez embarrassée de l'étendue d'aucun devoir; alors l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus et avec la capacité de votre fond, car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur. Tous nos défauts ne viennent que d'être encore entachés et recourbés sur nous-mêmes; c'est par le *moi* qui veut mettre les vertus à son usage et à son point qu'il faut commencer. Renoncez donc sans hésiter jamais, à ce malheureux *moi* dans les moindres choses, où l'esprit de grace vous fera sentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai et le total crucifiement : tout le reste ne va qu'aux sens et à la superficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement, quittent la vie par un côté et la reprennent par plusieurs autres; ce n'est jamais fait.

» Vous verrez par expérience que, quand on prend pour mourir à soi le chemin que je vous propose, Dieu ne laisse rien à l'ame, et qu'il la poursuit sans relâche; il paroît impitoyable jusqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix et une liberté d'esprit infinie. »

CHAPITRE VII.

Suite du Journal de Huet. Entrevue de Fénélon et de Huet.

Je me rapproche de plus en plus de ce génie aimable et supérieur; il m'attire à lui par un aimant invincible. Toutes mes idées sont les siennes; tous mes sentimens sont les siens; mais en passant par sa bouche ils acquièrent un charme qui me séduit et m'entraîne moi-même. J'ai cru lui devoir mes propres lumières, et qu'il avoit le premier trouvé ce système de la réunion des Eglises, système dans lequel se complaisent mon esprit et mon cœur. Il l'embellit de l'éloquence la plus irrésistible, et il a repris ce texte admirable que madame de Maintenon n'avoit point senti : *Souffrons toutes les Religions, puisque Dieu les souffre.*

Cependant je ne suis pas sans inquiétude sur sa démarche; il veut se jeter aux genoux du Roi et lui révéler l'état des choses. C'est un ange dont le langage ne sera point entendu.

CHAPITRE VIII.

Suite du Journal de Huet. Démarche de Fénélon. Il se jette aux pieds du Roi. Vérités. Disgrace (1).

Ce que j'avois prévu n'est que trop malheureusement arrivé. La vérité est exilée dans la personne de Fénélon. Je viens de l'embrasser avec admiration et avec larmes. Le Roi lui avoit donné un mois pour terminer ses affaires : il a voulu partir dans les vingt-quatre heures même : il part, il reçoit mes adieux.

Il ne m'a rien laissé ignorer de cette conférence fatale.

Il étoit seul dans un cabinet reculé où le Roi s'étoit enfermé avec lui. Il commença par lui rendre compte de l'éducation du duc de Bourgogne. « M. de Fénélon, lui dit le Roi, je rends justice à la pureté de vos intentions; cependant je voudrois en connoître les principes. — Sire, lui dit M. de Fénélon, un seul mot va m'expliquer tout entier. Tous mes

(1) Ouvrages cités. Recueil des Éloges des Académiciens. Vie de Fénélon, par Chas.

discours et toutes mes actions, dans l'exercice auguste que vous m'avez confié, n'aboutissent qu'à un seul but et ne sont régis que par une seule pensée. — Et quelle est cette pensée? — Sire, c'est que les rois sont faits pour les peuples, et non pas les peuples pour les rois. » Louis XIV prit un air sévère. — Je puis vous déplaire, Sire, mais non pas vous tromper. Ah! pardonnez au plus dévoué de vos sujets de s'exprimer une fois librement et avec confiance devant le plus grand Monarque du monde. — Parlez, parlez, M. de Fénélon (dit le Monarque avec un trouble mêlé de dignité; et s'asseyant aussitôt il indiqua de la main et de l'œil un siége à Fénélon.) — Non, Sire, c'est à vos pieds que j'embrasse, au nom de la patrie et de l'humanité éplorées, c'est à vos pieds que je veux mourir, si ma voix, ma faible voix ne parvient pas à faire passer dans votre cœur les importantes vérités dont le mien surabonde.

» Je n'ai, Sire, aucun intérêt en ce monde (1).

(1) Tout ce qui suit du discours de Fénélon est textuellement extrait d'une lettre de ce Prélat adressée à Louis XIV, insérée dans le Recueil des Eloges des Académiciens, avec la note suivante : (Note 10, p. 351).

« Comme cette lettre n'a jamais été imprimée, et

» Je ne parle ni par chagrin, ni par ambition,
» ni par envie de me mêler des grandes affaires.
» Je vous aime d'un amour pur; je regarde Dieu
» en votre personne; avec toute votre puissance
» vous ne pouvez me donner aucun bien que je
» desire, et il n'y a aucun mal que je ne souf-
» frisse de bon cœur pour vous faire connoître
» les vérités nécessaires à votre salut; si je vous
» parle fortement, n'en soyez point étonné, c'est
» que la vérité est libre et forte; vous n'êtes
» guère accoutumé à l'entendre: les gens accou-
» tumés à être flattés prennent aisément pou
» chagrin, pour âpreté et pour excès, ce qu
» n'est que vérité toute pure; c'est vous trahir
» que de ne pas vous la montrer dans toute son
» étendue; Dieu est témoin que la personne qui
» vous parle le fait avec un cœur plein de zèle,
» de respect, de fidélité et d'attendrissement
» sur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

» qu'elle est très-intéressante, non-seulement par son
» objet, mais par la vérité et la vigueur avec laquelle
» elle est écrite, nous la donnons ici fidèlement trans-
» crite sur l'original, qui est de la propre main de
» Fénélon; on y remarque plusieurs ratures et correc-
» tions, qui prouvent qu'il en étoit l'auteur. »

N. B. Elle a été publiée par M. Chas, dans la nouvelle Vie de Fénélon, imprimée chez *Briand*, en 1788, pa es 384 et suiv. Cette pièce manque à la belle édition de Didot.

» Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit » et équitable, mais ceux qui vous ont élevé, » ne vous ont donné pour science ou pour gou- » verner même, que la défiance, la jalousie, » l'éloignement de la vertu, la crainte de tout » mérite éclatant, le goût des hommes souples » et rampans, la hauteur et l'attention à votre » seul intérêt. Depuis environ trente ans, vos » principaux Ministres ont ébranlé et renversé » toutes les anciennes maximes de l'État, pour » faire monter jusqu'au comble votre autorité » qui étoit devenue la leur, parce qu'elle étoit » dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État, » ni de règles; on n'a plus parlé que du Roi et » de son plaisir; on pousse vos revenus et vos » dépenses à l'infini; on vous a élevé jusqu'au » ciel, pour avoir effacé disoit-on, la grandeur » de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à- » dire, pour avoir appauvri la France entière, » afin d'introduire à la Cour un luxe monstrueux » incurable. Ils ont voulu vous élever sur les rui- » nes de toutes les conditions de l'État, comme » si vous pouviez être grand en ruinant tous vos » sujets sur qui votre grandeur est fondée. Il est » vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, » peut-être même trop dans les choses exté- » rieures; mais pour le fond, chaque Ministre

» a été le maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner, parce que
» vous avez fixé les limites entre ceux qui gouvernoient. Ils ont bien montré au public leur
» puissance, et on ne l'a que trop sentie; ils ont
» été hautains, durs, injustes, violens, de mauvaise foi; ils n'ont connu d'autres règles, ni
» pour l'administration du dedans de l'État, ni
» pour les négociations étrangères, que de
» menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout
» ce qui leur résistoit; ils ne vous ont parlé que
» pour écarter de vous tout mérite qui pouvoit
» leur faire ombrage; ils vous ont accoutumé
» à recevoir sans cesse des louanges outrées qui
» vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous auriez dû
» pour votre bonheur rejeter avec indignation;
» on a rendu votre nom odieux, et toute la
» Nation française insupportable à tous vos
» voisins; on n'a conservé aucun allié, parce
» qu'on n'a voulu que des esclaves; on a causé
» des guerres sanglantes.

» Par exemple, Sire, on fit entreprendre à
» Votre Majesté, en 1672, la guerre de Hollande
» pour votre gloire et pour punir les Hollandais
» qui avoient fait quelques railleries, dans le
» chagrin où on les avoit mis en troublant les
» règles du commerce établies par Richelieu.

» Je cite en particulier cette guerre, parce
» qu'elle a été la source de toutes les autres; elle
» n'a eu pour fondement qu'un motif de gloire
» et de vengeance, ce qui ne peut jamais rendre
» une guerre juste; d'où il s'ensuit que toutes
» les frontières que vous avez étendues par cette
» guerre sont injustement acquises dans l'ori-
» gine. Il est vrai, Sire, que les traités de paix
» subséquens semblent couvrir et réparer cette
» injustice, puisqu'ils vous ont donné les places
» conquises; mais une guerre injuste n'en est
» pas moins injuste pour être heureuse: les trai-
» tés de paix signés par les vaincus ne sont pas
» signés librement; on signe le couteau sur la
» gorge, on signe malgré soi pour éviter de plus
» grandes pertes; on signe comme on donne sa
» bourse quand il faut la donner ou mourir.
» Il faut donc, Sire, remonter jusqu'à cette
» origine de la guerre de Hollande, pour exa-
» miner devant Dieu toutes vos conquêtes.

» Il est inutile de dire qu'elles étoient néces-
» saires à votre Etat; le bien d'autrui ne nous
» est jamais nécessaire; ce qui nous l'est véri-
» tablement, est d'observer une exacte justice.
» Il ne faut pas même prétendre que vous soyez
» en droit de retenir certaines places, parce
» qu'elles servent à la sûreté de vos frontières;

» c'est à vous à chercher cette sûreté par de
» bonnes alliances, par votre modération, ou
» par les places que vous pouvez fortifier der-
» rière ; mais enfin, le besoin de veiller à notre
» sûreté, ne nous donne jamais un titre de
» prendre la terre de notre voisin : consultez
» là-dessus des gens instruits et droits, ils vous
» diront que ce que j'avance est clair comme
» le jour.

» En voilà assez, Sire, pour reconnoître que
» vous avez passé votre vie entière hors du
» chemin de la vérité et de la justice, et par
» conséquent hors celui de l'Évangile. Tant de
» troubles affreux qui ont désolé toute l'Europe
» depuis plus de 20 ans, tant de sang répandu,
» tant de scandale commis, tant de provinces
» ravagées, tant de villes et de villages mis en
» cendres, sont les funestes suites de cette
» guerre de 1672, entreprise pour votre gloire,
» et pour la confusion des faiseurs de gazettes
» et de médailles de Hollande. Examinez sans
» vous flatter, avec des gens de bien, si vous
» pouvez garder tout ce que vous possédez, en
» conséquence des traités auxquels vous avez
» réduit vos ennemis par une guerre si mal
» fondée.

» Elle est encore la vraie source de tous les

» maux que la France souffre. Depuis cette
» guerre vous avez voulu toujours donner la
» paix en maître, et composer des conditions
» au lieu de les régler avec équité et modéra-
» tion, voilà ce qui fait que la paix ne peut
» durer; vos ennemis honteusement accablés,
» n'ont songé qu'à se relever et à se réunir con-
» tre vous. Faut-il s'en étonner: vous n'êtes pas
» même demeuré fidèle dans les termes de cette
» paix que vous avez donnée avec tant de hau-
» teur; en pleine paix vous avez fait la guerre et
» des conquêtes prodigieuses; vous avez établi
» une chambre de réunion pour être tout en-
» semble juge et partie; c'étoit ajouter l'insulte
» et la dérision à l'usurpation et à la violence;
» vous avez cherché dans le traité de *Wesphalie*
» des termes équivoques pour surprendre Stras-
» bourg. Jamais aucun de vos Ministres n'avoit
» osé depuis tant d'années, alléguer ces termes
» dans aucune négociation, pour montrer que
» vous eussiez la moindre prétention sur cette
» ville; une telle conduite a réuni et animé toute
» l'Europe contre vous. Ceux même qui n'ont
» pas osé se déclarer ouvertement souhaitent du
» moins avec impatience votre affoiblissement,
» votre humiliation, comme la seule ressource
» pour la liberté et le repos de toutes les nations

» chrétiennes. Vous qui pouviez, Sire, acquérir
» tant de gloire solide et paisible, à être le père
» de vos sujets et l'arbitre de vos voisins, on vous
» en a rendu l'ennemi et on vous expose à pas-
» ser pour un maître dur dans votre royaume.

» Le plus étrange effet de ces mauvais conseils
» est la durée de la ligue formée contre vous;
» les alliés aiment mieux faire la guerre avec
» perte que de conclure la paix avec vous, parce
» qu'ils sont persuadés, par leur propre expé-
» rience, que cette paix ne seroit point une paix
» véritable, que vous ne l'observeriez pas plus
» que les autres, et que vous vous en serviriez
» pour accabler séparément, sans peine, cha-
» cun de vos voisins dès qu'ils seroient désunis;
» ainsi, plus vous êtes victorieux, plus ils vous
» craignent et se réunissent pour éviter l'escla-
» vage dont ils se croient menacés; ne pouvant
» vous vaincre, ils prétendent au moins vous
» épuiser à la longue. Enfin, ils n'espèrent plus
» de sûreté avec vous qu'en vous mettant dans
» l'impuissance de leur nuire. Mettez-vous,
» Sire, un moment en leur place, et voyez ce
» que c'est que d'avoir préféré son avantage
» à la justice et à la bonne foi.

» Cependant vos peuples que vous devez
» aimer comme vos enfans, et qui ont été jus-

» qu'ici si passionnés pour vous, meurent de
» faim. La culture des terres est presqu'aban-
» donnée ; les villes et les campagnes se dépeu-
» plent, tous les métiers languissent et ne nour-
» rissent plus les ouvriers ; tout commerce est
» anéanti ; par conséquent vous avez détruit la
» moitié des forces réelles du dedans de votre
» Etat, pour faire et pour défendre de vaines
» conquêtes du dehors ; au lieu de tirer de l'ar-
» gent de ce pauvre peuple, il faudroit lui faire
» l'aumône et le nourrir. La France entière
» n'est plus qu'un vaste hôpital sans provision ;
» les Magistrats sont avilis et épuisés ; la no-
» blesse dont tout le bien est en décret, ne vit
» que des lettres d'État : vous êtes importuné de
» la foule des gens qui demandent et qui mur-
» murent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes
» attiré cet embarras, car tout le royaume ayant
» été ruiné, vous avez tout entre les mains, et
» personne ne peut plus vivre que de vos dons.
» Voilà ce grand royaume si florissant sous un
» roi qu'on nous dépeint tous les jours comme
» les délices du peuple, et qui le seroit en effet,
» si les conseils flatteurs ne l'avoient point em-
» poisonné.

» Le peuple même (il faut tout dire), qui
» vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance

» en vous, commence à perdre l'amitié, la con-
» fiance et même le respect. Vos victoires et vos
» conquêtes ne le réjouissent plus, il est plein
» d'aigreur et de désespoir; la sédition s'allume
» peu à peu de toutes parts; il croit que vous
» n'avez aucune pitié de ses maux, que vous
» n'aimez que votre autorité et votre gloire.

« Si le Roi, dit-on, avoit un cœur de père
» pour son peuple, ne mettroit-il pas plutôt
» sa gloire à lui donner du pain et à le faire
» respirer, après tant de maux, qu'à garder
» quelques places de la frontière qui causent la
» guerre? quelle réponse à cela, Sire? Les émo-
» tions populaires qui étoient inconnues depuis
» si long-temps, deviennent fréquentes; Paris
» même, si près de vous, n'en est pas exempt;
» les Magistrats sont contraints de tolérer l'inso-
» lence des mutins, et de faire couler sous mains
» quelques monnoies pour les appaiser; ainsi
» on paye ceux qu'il faudroit punir. Vous êtes
» réduit à la honteuse et déplorable extrémité,
» ou de laisser la sédition impunie, et de l'ac-
» croître par cette impunité, ou de faire mas-
» sacrer avec inhumanité des peuples que vous
» mettez au désespoir, en leur arrachant par
» vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils
» tâchent de gagner à la sueur de leur visage.

» Mais pendant qu'ils manquent de pain, vous
» manquez vous-même d'argent, vous ne voulez
» pas voir l'extrémité où vous êtes réduit; parce
» que vous avez été toujours heureux, vous
» ne pouvez vous imaginer que vous cessiez
» jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les
» yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre;
» vous craignez d'être réduit à rabattre quelque
» chose de votre gloire; cette gloire qui endur-
» cit votre cœur, vous est plus chère que la jus-
» tice, que votre propre repos, que la conser-
» vation de vos peuples qui périssent tous les
» jours des maladies causées par la famine; enfin
» que votre salut éternel qui est incompatible
» avec cette sorte de gloire.

» Voilà, Sire, l'état où vous vivez comme
» ayant un bandeau fatal sur vos yeux; vous
» vous flattez sur les succès journaliers qui ne
» décident rien et vous n'envisagez point d'une
» vue générale le gros des affaires qui tombe
» insensiblement sans ressource. Pendant que
» vous prenez dans un rude combat, le champ
» de bataille et le canon ennemi, pendant que
» vous forcez les places, vous ne songez pas que
» vous combattez sur un terrain qui s'enfonce
» sous vos pieds et que vous allez tomber malgré
» vos victoires; tout le monde le voit, et per-

» sonne

» Pour votre Confesseur (1), il n'est point vi-
» cieux, mais il craint la solide vertu et il n'aime
» que les gens profanes et relâchés. Il est ja-
» loux de son autorité que vous avez poussée
» au de-là de toutes les bornes. Jamais confes-
» seurs des rois n'avoient fait seuls les évêques,
» et décidé de toutes les affaires de conscience.
» Vous êtes le seul en France, Sire, à ignorer
» qu'il ne sait rien, que son esprit est court
» et grossier, qu'il ne laisse pas d'avoir son
» artifice avec cette grossièreté d'esprit; les Jé-
» suites même le méprisent, et sont indignés
» de le voir si facile à l'ambition ridicule de sa
» famille. Vous avez fait d'un religieux un mi-
» nistre d'Etat, il ne se connoît point en hommes
» ainsi qu'en autre chose. Il est la dupe de tous
» ceux qui le flattent et lui font de petits présens.
» Il ne doute ni n'hésite sur aucune question
» difficile. Un autre très-droit et très-éclairé,
» n'oseroit décider seul; pour lui, il ne craint
» que d'avoir à délibérer avec les gens qui
» sachent les règles. Il va toujours hardiment
» sans craindre de vous égarer, il penchera tou-
» jours au relâchement, et à vous entretenir
» dans l'ignorance, du moins il ne penchera aux
» parties conformes aux règles, que quand il

(1) Le père la Chaise.

» craindra de vous tranquilliser. C'est un aveu-
» gle qui en conduit un autre ; et comme dit
» Jésus-Christ, ils tomberont tous les deux
» dans la fosse.

» Votre archevêque et votre confesseur vous
» ont jeté dans les difficultés de l'affaire de la
» Réale, dans les mauvaises affaires de Rome ;
» ils vous ont laissé engager par M. de Louvois,
» dans celle de Saint-Lazarre, et vous auroient
» laissé mourir dans cette injustice, si M. de
» Louvois eût vécu plus que vous.

» On avoit espéré, Sire, que votre conseil
» vous tireroit de ce chemin si égaré ; mais votre
» conseil n'a ni force ni vigueur pour le bien.
» Du moins madame de Maintenon et M. le
» duc de B......, devoient-ils se servir de votre
» confiance pour vous détromper, mais leur
» foiblesse et leur timidité les déshonorent et
» scandalisent tout le monde. La France est aux
» abois. Attendent-ils pour vous parler franche-
» ment que tout soit perdu ? craignent-ils de
» vous déplaire ? ils ne vous aiment donc pas ;
» car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime
» plutôt que de les flatter, ou de les trahir par
» le silence. A quoi sont-ils bons, s'il ne vous
» montrent point que vous devez restituer les
» pays qui ne sont pas à vous ; préférer la vie de

» sonne n'ose vous le faire voir. Vous le verrez
» peut-être trop tard. Le vrai courage consiste
» à ne point flatter, et à prendre un parti ferme
» sur la nécessité ; vous ne prêtez volontiers
» l'oreille, Sire, qu'à ceux qui vous flattent de
» vaines espérances, les gens que vous estimez
» les plus solides, sont ceux que vous craignez
» et que vous évitez le plus. Il faudroit aller au
» devant de la vérité, puisque vous êtes roi,
» presser les gens de vous la dire sans adou-
» cissement, et encourager ceux qui sont trop
» timides. Tout au contraire, vous ne cherchez
» qu'à ne point approfondir ; mais Dieu saura
» bien lever le voile qui couvre vos yeux, et vous
» montrer ce que vous évitez de voir. Il y a
» long-temps qu'il tient son bras levé sur vous,
» mais il est lent à vous frapper, parce qu'il a
» pitié d'un Prince qui a été toute sa vie obsédé
» de flatteurs et parce que d'ailleurs vos ennemis
» sont aussi les siens ; mais il saura bien séparer
» sa juste cause d'avec la vôtre qui ne l'est pas,
» et vous humilier pour vous convertir ; car vous
» ne serez chrétien que dans l'humiliation. Vous
» n'aimez pas Dieu, vous ne le craignez même
» que d'une crainte d'esclave ; c'est l'enfer et
» non pas Dieu que vous craignez ; votre reli-
» gion ne consiste qu'en superstitions, en petites

» pratiques superficielles. Vous êtes comme les
» Juifs dont Dieu dit : *Pendant qu'ils m'ho-
» norent des lèvres, leur cœur est bien loin
» de moi.* Vous êtes bien scrupuleux sur des
» bagatelles et endurci sur des maux terribles;
» vous n'aimez que votre gloire et votre com-
» modité; vous rapportez tout à vous, comme
» si vous étiez le dieu de la terre, et que tout
» le reste n'eût été créé que pour vous sacri-
» fier; c'est au contraire vous que Dieu n'a mis
» au monde que pour votre peuple: mais hélas!
» vous ne comprenez point ces vérités. Com-
» ment les goûteriez-vous? vous ne connoissez
» point Dieu, vous ne l'aimez point, vous ne
» le priez point de cœur, et vous ne faites rien
» pour le connoître. Vous avez un archevê-
» que (1) corrompu, scandaleux, incorrigible,
» faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu
» et qui fait gémir tous les gens de bien. Vous
» vous en accommodez, parce qu'il ne songe
» qu'à vous plaire par ses flatteries. Il y a plus
» de vingt ans, qu'en prostituant son honneur,
» il jouit de votre confiance; vous lui sacrifiez
» les gens de bien, vous lui laissez tyranniser
» l'Eglise, et nul prélat vertueux n'est traité
» aussi bien que lui.

(1) Du Harlay, mort en 1695.

CHAPITRE IX.

Suite du Journal de Huet. Fénélon dans sa retraite, Maximes de Télémaque. Principes de l'Education du duc de Bourgogne (1).

LES espérances des gens de bien ne seront pas trompées. La Nation aura un Monarque digne d'elle, qui ne reconnoîtra qu'elle, qui ne vivra que pour elle. Le duc de Bourgogne est de plus en plus attaché aux maximes du vertueux Fénélon. C'est en vain qu'on a séparé le précepteur de l'élève, c'est en vain qu'on leur défend de s'écrire : leurs ames s'entendent et se communiquent sans les vains secours de la parole et de l'écriture.

Tel est l'empire de la raison et de la vérité, qu'une fois connues, rien ne peut en affoiblir les lumières et la force. Les principes éternels et sacrés, déposés dans le cœur de l'héritier de la couronne, germent, se développent et fructifient. Il ne songe qu'au soulagement des peuples ; les peuples sont tout à ses yeux : il

(1) Ouvrages cités.

veut vivre de leur vie, être heureux de leur bonheur. Que son père ne considère que la gloire ; pour lui il ne considérera jamais que la vertu.

C'est Télémaque formé par Mentor. L'ouvrage immortel qui porte ce nom vient d'aliéner de plus en plus l'esprit de Louis XIV. Comment en effet supporteroit-il les vérités suivantes :

« Souvent on tire plus de fruit de ses fautes que de ses belles actions. Les grandes actions enflent le cœur, et inspirent une présomption dangereuse ; les fautes font rentrer l'homme en lui-même et lui rendent la sagesse qu'il avoit perdue dans les bons succès. Ce qui vous reste à faire, c'est de louer les Dieux, et de ne vouloir pas que les hommes vous louent.

» Souvenez-vous qu'il y a deux choses pernicieuses dans le gouvernement des peuples, auxquelles on n'apporte presque aucun remède ; la première est une autorité injuste et trop violente dans les Rois. La seconde est le luxe qui corrompt les mœurs. Quand les Rois s'accoutument à ne connoître d'autres lois que leurs volontés absolues, et qu'ils ne mettent plus de frein à leurs passions, ils peuvent tout ; mais à force de tout pouvoir,

» vos peuples à une fausse gloire, réparer les
» maux que vous avez faits à l'Eglise, et songer
» à devenir un vrai chrétien avant que la mort
» vous surprenne? Je sais bien que quand on
» parle avec cette liberté chrétienne, on risque
» de perdre la faveur des rois; mais leur faveur
» vous est-elle plus chère que votre salut? je sais
» bien aussi qu'on doit vous plaindre, vous con-
» soler, vous soulager, vous parler avec zèle,
» douceur et respect; mais enfin, il faut dire
» la vérité: malheur, malheur à eux s'ils ne la
» disent pas et malheur à vous si vous n'êtes pas
» digne de l'entendre. Il est honteux qu'ils aient
» votre confiance sans fruit. Depuis tant de
» temps, c'est à eux à se retirer si vous êtes
» trop ombrageux, et si vous ne voulez que des
» flatteurs autour de vous. Vous demanderez
» peut-être, Sire, ce qu'ils doivent vous dire,
» le voici: ils doivent vous représenter que vous
» devez vous humilier sous la puissante main de
» Dieu, si vous ne voulez point qu'il vous humi-
» lie; qu'il faut demander la paix, et expier par
» cette honte, toute la gloire dont vous avez fait
» votre idole; qu'il faut rejeter les conseils in-
» justes des politiques flatteurs; qu'enfin il faut
» rendre au plus tôt, à vos ennemis, pour sauver
» l'Etat, des conquêtes que vous ne pouvez

» d'ailleurs retenir sans injustice : n'êtes-vous » pas trop heureux que Dieu fasse finir les pros- » pérités qui vous ont aveuglé, et qu'il vous con- » traigne de faire des restitutions essentielles à » votre salut, que vous n'auriez jamais pu vous » résoudre à faire dans un temps paisible et » triomphant ?

» En vous disant ces vérités, Sire, bien loin » d'être contraire à vos intérêts, je donnerois » ma vie pour vous voir tel que Dieu vous veut, » et je ne cesse de prier pour vous. »

« C'est assez, c'est assez, dit avec beaucoup d'émotion le superbe Louis XIV, qui, pendant tout ce discours avoit rougi et pâli successivement. Je vous conseille, M. Fénélon, de faire un tour dans votre diocèse où votre présence me paroît nécessaire. » Le Roi lui tourna le dos et sortit. Il rencontra Louvois qui cherchoit à écouter aux portes, et le Monarque, piqué, ne put s'empêcher de s'écrier et de lui dire : « Je viens d'entretenir le plus bel esprit, mais le plus chimérique de tout mon royaume. »

hommes, gagnez des batailles, sauvez la patrie, sacrifiez tous vos intérêts, vous êtes méprisé, si vos talens ne sont relevés par le faste. Ceux même qui n'ont pas de biens veulent paroître en avoir; ils dépensent comme s'ils en avoient : on emprunte, on trompe, on use de mille artifices indignes pour parvenir : mais qui remédiera à ces maux? Il faut changer le goût et les habitudes de toute une nation ; il faut lui donner de nouvelles lois. Qui le pourra entreprendre, si ce n'est un Roi philosophe, qui sache par l'exemple de sa propre modération faire honte à tous ceux qui aiment une dépense fastueuse, et encourager les sages, qui seront bien aises d'être autorisés dans une honnête frugalité?.....

» Quand les hommes veulent de la gloire, que ne la cherchent-ils dans l'application à faire le bien ? O qu'ils s'entendent mal en gloire, d'en espérer une solide en ravageant la terre, et en répandant le sang humain !

»L'erreur d'un Roi qui se flatte sur ses prétentions, cause souvent des ravages, des famines, des massacres, des pertes, des dépravations de mœurs, dont les effets funestes s'étendent jusques dans les siècles les plus reculés. »

La considération que Fénélon a obtenue dans toute l'Europe par cette droiture de cœur et par cette supériorité d'esprit, le dédommage amplement de la disgrace qu'il vient d'éprouver. Il a tort à Versailles; mais il a raison devant l'Europe, devant la postérité. Jamais les sages des temps anciens n'excitèrent une idolatrie plus vraie, plus sentie, plus universelle. On accourt de toutes les contrées pour l'entrenir, pour le voir. Les souverains étrangers entretiennent avec lui une correspondance. Le Prétendant au trône d'Angleterre s'est fait un honneur et un devoir de recevoir ses instructions. Les généraux ennemis, au sein même de la guerre la plus affreuse, ordonnent de respecter ses terres. On a vu leurs alliés, au moment même où ils manquoient de tout, escorter et conduire à leur destination, sans y toucher, les voitures de grains qui appartenoient au bon Archevêque de Cambrai.

Et cet homme si admirable et si admiré est simple comme un enfant. C'est l'ami des affligés, le consolateur des pauvres; c'est l'ange de la Flandre.

Il y a peu de jours que tout ce qu'il y a d'illustre en Angleterre, en Hollande et en

ils sapent le fondement de leur puissance; ils n'ont plus de règles certaines, ni de maximes de gouvernement; chacun à l'envi les flatte; ils n'ont plus de peuples; il ne leur reste que des esclaves dont le nombre diminue chaque jour. Qui leur dira la vérité? Qui donnera des bornes au torrent? Tout cède, les Sages s'enfuient, se cachent et gémissent. Il n'y a qu'une révolution soudaine et violente qui puisse ramener cette puissance débordée dans son cours naturel. Souvent même le coup qui pourroit la modérer, l'abat sans ressources; rien ne menace tant d'une chute funeste, qu'une autorité qu'on pousse trop loin : elle est semblable à un arc trop tendu, qui se rompt enfin tout-à-coup, si on ne le relâche : mais qui est-ce qui osera le relâcher ?....

» L'autre mal presqu'incurable est le luxe; comme la trop grande autorité empoisonne les rois, le luxe empoisonne toute une nation. On dit que le luxe sert à nourrir les pauvres aux dépens des riches; comme si les pauvres ne pouvoient pas gagner leur vie plus utilement en multipliant les fruits de la terre, sans amolir les riches par des rafinemens de volupté. Toute une nation s'accoutume à regarder comme des nécessités de la vie, les choses

superflues : ce sont tous les jours de nouvelles nécessités qu'on invente ; et on ne peut plus se passer des choses qu'on ne connoissoit pas trente ans auparavant. Ce luxe s'appelle bon goût, perfection des arts, etc. ; petitesse de la nation. Ce vice qui en attire une infinité d'autres est loué comme une vertu ; il répand sa contagion jusqu'aux derniers de la lie du peuple ; les proches parens du Roi veulent imiter sa magnificence ; les grands celle des parens du Roi ; les gens médiocres veulent égaler les grands ; car qui est-ce qui se fait justice ? Les petits veulent passer pour médiocres, tout le monde fait plus qu'il ne peut ; les uns par faste et pour se prévaloir de leurs richesses, les autres par mauvaise honte, et pour cacher leur pauvreté. Ceux même qui sont assez sages pour condamner un si grand désordre, ne le sont pas assez pour oser lever la tête des premiers, et pour donner des exemples contraires. Toute une nation se ruine ; toutes les conditions se confondent. La passion d'acquérir du bien pour soutenir une vaine dépense, corrompt les ames les plus pures ; il n'est plus question que d'être riche ; la pauvreté est une infamie. Soyez savant, habile, vertueux ; instruisez les

entre une sanglante bataille qui pouvoit ruiner la France et la honte de voir prendre Lille, vous ne paroissiez occupé qu'à noyer des mouches dans de l'huile. On ne manque pas de dire que ces jeux pardonnables à dix ans, sont indécens à vingt-sept ans, dans un grand Prince qui commande une armée très-puissante, et qui se trouve dans une occasion qui peut décider du sort de l'État. On conclut que vous ne sentez point ce que vous devez sentir; qu'il faut qu'on vous ait élevé dans une dévotion foible et puérile; qu'on ne vous a jamais inspiré une vertu noble, courageuse, digne de votre rang, et conforme aux intentions du Roi. On trouve que vous devriez être presque inconsolable des malheurs d'une si honteuse campagne, pendant que vous ne paroissez occupé que d'un badinage d'enfant. Enfin, on prétend que vous êtes irrésolu, tâtonnant, timide, en garde contre les conseils vigoureux, et toujours lent pour faire exécuter ceux qui sont inévitables; que cette opinion publique décourage les troupes, et même les officiers les plus zélés. Voilà jusqu'où va la malignité de ces cabales.

» Il me paroît, Monseigneur, qu'il y a une manière de mépriser ces discours (les *on dit*)

et une manière d'y avoir un grand égard. Il faut en un certain sens les mépriser pour ne tomber jamais dans la tristesse et dans le dégoût du travail. Vos ressources sont infinies si vous en voulez faire usage : vous n'avez qu'à écrire un peu moins, et qu'à parler un peu plus aux officiers qui méritent cet honneur ; qu'à être moins avec les gens qu'on dit qui vous obsèdent, et un peu plus à ceux qui veulent être connus de vous ; qu'à retrancher quelques jeux, et qu'à vous délasser par quelques divertissemens plus approuvés du public. Vous avez beaucoup plus qu'un autre de quoi entretenir ceux qui vous environnent : en vous livrant à eux un peu plus, vous les charmerez. Une parole, un geste, un sourire, un coup-d'œil d'un Prince tel que vous, gagne les cœurs de la multitude : quelque louange donnée à propos au mérite distingué attendrira pour vous tous les honnêtes gens. Si vous avez le pouvoir d'avancer ceux qui en sont dignes, faites leur sentir votre protection ; si vous ne pouvez pas les avancer, du moins qu'il paroisse que vous êtes affligé de ne le pouvoir pas, et que vous recommandez de bon cœur leurs intérêts. Rien n'intéressera tant pour vous ceux qui peuvent décider de

votre

France, étoit accouru à son palais pour jouir de la vue et de la conversation d'un homme qu'on ne sauroit se lasser de voir et d'entendre. On le cherche, il est sorti ; l'heure marquée pour son retour se passe ; la nuit vient ; l'inquiétude augmente : ses amis se dispersent dans la campagne où l'on savoit qu'il alloit souvent surprendre et soulager l'indigence. Après de longues courses, on aperçoit dans un chemin détourné le bon Archevêque qui ramenoit à un paysan sa vache égarée : c'étoit la seule fortune de ce malheureux ; et Fénélon partageant sa peine, avoit employé à cette recherche la journée entière et la moitié de la nuit.

L'adoration, ce mot n'est pas trop fort, peut à peine inspirer le sentiment que Fénélon inspire. Le Roi a été obligé de céder en quelque sorte à cet ascendant suprême. Le duc de Bourgogne qui fait aujourd'hui ses premières armes, a la permission de voir et d'entretenir son ancien Précepteur. Celui-ci ne profite de cette grace, ou plutôt de cette justice, que pour dire au Prince des vérités fortes. Il vient de lui écrire.

LETTRE *de Fénélon au Duc de Bourgogne.*

Novembre 1708.

« Je crois suivre vos intentions en continuant de vous rendre compte de ce que j'apprends par les officiers qui passent ici, et par les lettres qui viennent de Paris.

» Le déchaînement du public est encore très-grand. Certains politiques voudroient vous décréditer auprès du Roi et de Monseigneur, n'espérant pas avoir de la faveur auprès de vous. Les libertins craignent votre dévotion, qu'ils croient les menacer d'une réforme très-sévère. Les amis de M. de Vendôme veulent le justifier à vos dépens. Les Jansénistes même, qui vous croient prévenus contre eux et qui ont beaucoup d'intrigues par-tout, sont ravis de vous rabaisser. Voilà, selon les apparences, les différentes sortes de gens qui ont excité le public.

» On dit que vous écrivez trop, que vous êtes trop souvent renfermé, que vous n'êtes à votre aise qu'avec un certain nombre de gens devant lesquels vous êtes accoutumé à badiner. On ajoute qu'étant à Mons-en-Puelle,

votre réputation que de trouver en vous cette bonté de cœur, cette attention aux services et aux talens, ce goût et ce discernement du vrai mérite, et cet empressement pour le faire récompenser. J'ose vous dire, Monseigneur, qu'il ne tient qu'à vous de changer promptement les préjugés publics et de vous attirer les louanges du monde entier : de ce côté-là il vous est facile de faire taire les critiques; mais d'un autre côté il faut avoir un grand égard à l'improbation du Public. J'avoue que rien n'est plus vain que de courir après les vaines louanges des hommes, qui sont légers, téméraires, injustes et aveugles dans leurs jugemens. Heureux qui peut être ignoré d'eux dans la solitude! Mais la grandeur, bien loin de vous mettre au dessus des jugemens des hommes, vous y assujettit infiniment plus qu'une condition médiocre. Ceux qui doivent commander aux autres ne sauroient le faire utilement dès qu'ils ont perdu l'estime et la confiance des peuples. Rien ne seroit plus dur et plus insupportable pour les peuples, rien ne seroit plus dangereux et plus déshonorant pour un prince qu'un gouvernement de pure autorité, sans l'adoucissement de l'estime, de la confiance, et de l'affection réci-

proque. Il est donc capital, même selon Dieu, que les grands princes s'appliquent sans relâche à se faire aimer et estimer, non par une recherche de vaine complaisance, mais par fidélité à Dieu dont ils doivent représenter la bonté sur la terre Si cette attention leur coûte, il faut qu'ils la regardent comme leur premier devoir, et qu'ils préfèrent cette pénitence à toutes les autres qu'ils pourroient pratiquer pour l'amour de Dieu. Si vous vous donnez à lui sans réserve, il vous facilitera bientôt certaines petites sujétions qui vous paroissent épineuses faute d'y être accoutumé.

» Je ne puis m'empêcher, Monseigneur, de vous répéter qu'il me semble que vous devez tenir bon jusqu'à l'extrémité dans l'armée, comme M. de Boufflers dans la citadelle de Lille. Si on ne peut rien faire d'utile et d'honorable jusqu'à la fin de la campagne, au moins vous aurez payé de patience, de fermeté et de courage pour attendre les occasions jusqu'au bout; au moins vous aurez le loisir de faire sentir votre bonne volonté aux troupes et de regagner les cœurs. Si au contraire on fait quelque coup de vigueur avant que de se retirer, pourquoi faut-il que vous n'y soyiez pas et que d'autres s'en réservent l'hon-

neur? Pourquoi faut-il faire penser au monde qu'on n'ose rien entreprendre de hardi et de fort quand vous commandez, que vous n'y êtes qu'un embarras, et qu'on attend que vous soyiez parti pour tenter quelque chose de bon? Après tout, s'il y a quelque ressource à espérer, c'est dans le temps où les ennemis seront réduits à se retirer, ou à prendre des postes dans le pays pour y passer l'hiver. Voilà le dénouement de toute la campagne, voilà l'occasion décisive; pourquoi la manqueriez-vous? Il faut toujours obéir au Roi avec un zèle aveugle; mais il faut attendre et tâcher d'éviter un ordre absolu de partir trop tôt. Vous auriez tout le déshonneur de la campagne, et M. de Vendôme se réserveroit l'espérance du succès.

» Vous voyez, Monseigneur, qu'on vous accuse d'une dévotion mal tournée, scrupuleuse, timide, foible, appliquée à des minuties. Vous devez faire honneur à la piété et la rendre respectable dans votre personne : il faut la justifier aux critiques et aux libertins; il faut la pratiquer d'une manière simple, douce, noble, forte, et convenable à votre rang; il faut aller tout droit aux devoirs essentiels de votre état par le principe de l'amour de Dieu,

et ne rendre jamais la vertu incommode par des hésitations scrupuleuses sur les petites choses. L'amour de Dieu vous élargira le cœur et vous fera décider sur-le-champ dans les occasions pressantes. Un prince ne peut point, à la Cour ou à l'armée, régler les hommes comme des religieux : il faut en prendre ce qu'on peut et se proportionner à leur portée. J.-C. disoit aux Apôtres : *J'aurois beaucoup de choses à vous dire ; mais vous ne pouvez pas maintenant les porter !* S. Paul dit : *Je me suis fait à tous pour les gagner tous.* Je prie Dieu tous les jours que l'esprit de liberté sans relâchement vous élargisse le cœur pour vous accommoder aux besoins de la multitude.

» On vous croit foible nonobstant l'étendue de votre esprit; c'est par-là qu'on vous attaque; c'est par ce côté-là qu'il est capital de vous défendre. Il faut montrer que vous pensez d'une manière sérieuse, suivie, constante et ferme; il faut convaincre le monde que vous sentez tout ce que vous devez sentir et que rien ne vous échappe. Si vous paroissez mol et facile à entraîner, on vous entamera, et l'on vous mènera loin aux dépens de votre réputation: mais si vous parlez au Roi d'un ton

ferme et respectueux ; si vous lui montrez clairement en détail les véritables causes des mauvais évènemens, avec les remèdes qu'on peut y apporter ; si vous lui faites voir que vous n'avez manqué à rien d'essentiel ; si vous lui représentez la situation très-embarrassante où vous vous êtes trouvé, les piéges qui vous environnoient, le peu de secours qui étoient autour de vous avec les mécomptes que vous avez été contraint d'essuyer par la négligence et la confiance téméraire de M. de Vendôme ; enfin si vous appuyez vos bonnes raisons par les témoignages uniformes des principaux officiers qui doivent naturellement dire la vérité en votre faveur, si peu que vous ayez soin de gagner leurs cœurs, le Roi ne pourra s'empêcher d'avoir égard à votre bonne cause pour l'intérêt de l'État, et de sentir que vous n'êtes pas foible comme on vous en accuse. Ce qui est certain, c'est que si, après avoir été peut-être trop peu décisif à l'armée, vous paroissiez foible et timide à la Cour, vous tomberiez dans un état d'où il seroit très-difficile de vous relever. Vous n'avez point d'autre ressource que celle des bonnes raisons appuyées avec une fermeté qui ne peut être que louée quand elle sera assaisonnée d'une sou-

mission, d'un zèle et d'un respect à toute épreuve pour le Roi. Le moment de votre retour à la Cour sera une crise. Je redoublerai mes foibles prières en ce temps-là.

» Si vous vous accoutumez à rentrer souvent au dedans de vous pour y renouveler la possession que Dieu doit avoir de votre cœur; si vous dites avec humilité : *Audiam quod loquatur in me Dominus;* si vous n'agissez ni par humeur, ni par goût naturel, ni par vaine gloire, mais simplement par mort à vous-même, et par fidélité à l'esprit de grâce, Dieu vous soutiendra. *Angelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis..... Dabitur enim vobis in illa horâ quid loquamini.* Vous deviendrez grand devant les hommes à proportion de ce que vous serez petit devant Dieu, et souple dans sa main : vous aurez des croix, mais elles entreront dans les desseins de Dieu pour vous rendre l'instrument de sa Providence, et vous direz : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ.* Je ne saurois être devant Dieu que je ne m'y trouve avec vous pour lui demander que vous soyez, comme David, selon son cœur.......

» Voilà les principales choses qui me revien-

nent par de bons canaux...... Peut-être que personne n'osera vous dire tout ceci : pour moi je l'ose, et je ne crains que de manquer à Dieu et à vous. Personne n'est plus éloigné que moi de croire tous ces discours : la peine que je souffre à les entendre est grande. Il s'agit de détromper le monde prévenu....... Écoutez les personnes les plus expérimentées, et ensuite prenez votre parti. Il est moins dangereux d'en prendre un mauvais que de n'en prendre aucun ou que d'en prendre un trop tard. Pardonnez, Monseigneur, la liberté d'un ancien serviteur qui prie sans cesse pour vous et qui n'a d'autre consolation en ce monde que celle d'espérer que malgré ces traverses, Dieu fera par vous des biens infinis.......

» Le public vous aime encore assez pour desirer un coup qui vous relève. Mais si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains. Pardon, Monseigneur, j'écris en fou, mais ma folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier, et c'est ce que je fais sans cesse. »

L'élève, digne du maître, a remercié Fénélon de ses conseils, et le prie de continuer à lui dire la vérité.

Heureux le prince qui sait l'entendre ! Heureux les peuples qu'il gouverne !

CHAPITRE IX.

Lettre de Poissonnet au père Manneschierd.

DEPUIS que vous avez fait avertir indirectement l'évêque d'Avranches, que ses recherches, quoique dictées par un excellent esprit, n'étoient pas dans la direction de celui de votre Société, il a renoncé à toutes ses études, excepté à celle de l'hébreu. Il relit la Bible, il la commente ; et permettez-moi ici une réflexion : il me semble que la Bible est une espèce de livre, qu'on entend d'autant moins, qu'on l'explique davantage.

M. Huet avoit même jeté au feu tous ses manuscrits, qui traitoient de l'Histoire, mais j'étois parvenu à en copier la plus grande partie, j'ai l'honneur de vous l'adresser, avec le fragment qui suit, et qui parroissoit destiné à former la conclusion de l'ouvrage.

Je vous prie de me procurer, par vos relations, quelque emploi dans la nouvelle Cour.

FRAGMENT ET CONCLUSION.

Louis XIV, jugé.

Il m'est souvent venu une pensée : Je me suis représenté Louis XIV, au milieu de sa gloire, éclairé tout-à-coup par un rayon prophétique de l'avenir. Qu'auroit-il vu ? Une chute plus éclatante que son élévation même, comme si la Providence eût voulu châtier tant d'orgueil, et avertir, par cet exemple mémorable, tous ceux qui voudroient l'imiter, qu'il n'y a pas de gloire solide sans vertu. Tout fut masqué sous ce règne du sceau de la vanité, de l'égoïsme. L'absence de toute idée généreuse est sur-tout remarquable. Le Monarque, en ne faisant rien pour la gloire de la Nation, en accablant le peuple, ruina la base même de son trône.

Les calamités qui signalèrent la fin déplorable de cet orgueilleux Souverain, s'étendirent, comme une contagion, sur tout ce qui avoit participé à ses superbes folies. Quel spectacle que celui de tant de misères pompeuses ! Tous ses Ministres finirent misérablement, à commencer par Mazarin, qui mourut dans

un âge où il entrevoyoit encore de longues prospérités, et à la veille de se faire Pape (1).

Sa fortune immense fut la proie d'un fou, auquel il avoit légué son nom, et qui le déshonora. Ses nièces, qui avoient été recherchées par des Souverains, errèrent et périrent misérablement dans les pays étrangers! Et Louvois ! l'orgueilleux Louvois, après avoir dévoré tant de superbes dédains, chargé de l'exécration de l'Europe, et de la haine du Monarque, meurt empoisonné, par son médecin, dit-on, ou plutôt par le désespoir d'une ambition trompée. Triste victime de cette misérable passion, en ce fatal instant, il rassemble, sur lui seul, tous les maux qu'il a fait éprouver aux autres. Colbert le suit dans la tombe, et le peuple dont il a méconnu les véritables intérêts, veut exhumer son cadavre.

Louis XIV lui-même, humilié, entend du fond des palais de Versailles et de Marly, les gémissemens d'une Nation, décimée par la guerre, par la famine et le fanatisme : ces malheurs montent jusqu'à lui, et se débordent sur sa famille ; la mort la moissonne rapidement, à ses yeux, et offre ces grandes

(1) *Voyez* les Mémoires de Choisy.

victimes à la justice éternelle, comme une expiation de tant de sang versé. Il expire ensuite, et l'on est obligé de conduire, par des routes détournées, le convoi jusqu'à Saint-Denis, parce que la route étoit occupée, par une multitude qui allumoit des feux de joie, et qui dansoit au bruit des chants qui contenoient des imprécations contre la mémoire de ce Prince si vain et si infortuné.

On a cependant élevé bien haut la gloire de son règne et de son trône!.....

Les faits sont l'histoire, et voici ce que les faits établissent.

Le règne de Louis XIV ne lui appartient pas, le siècle qui porte son nom ne lui appartient pas davantage; ceci a l'air d'un paradoxe, je vais le prouver.

En effet, depuis 1643, que Louis XIV parvint au trône, jusqu'à sa majorité, en 1651, c'est le règne d'Anne d'Autriche.

Depuis sa majorité, en 1651, jusqu'à la mort de Mazarin, en 1661, c'est le règne du Cardinal.

Depuis 1661, jusqu'en 1675, c'est le régne des Favorites, des Ministres, et sur-tout de Louvois, sous lequel le Monarque lui-même fléchissoit.

Depuis 1675, jusqu'à sa mort, en 1715, c'est le règne de la veuve hypocrite de Scarron, et du jésuite le Tellier.

Venons à son siècle : D'abord Louis XIV ne participe à l'illustration de cet âge que vers les deux tiers de son cours ; l'éclat en avoit été préparé.

Louis XIV balbutioit encore, lorsque Turenne et Condé gagnoient des batailles, et formoient l'école des Généraux qui leur succédèrent. Déjà Descartes avoit éclairé les esprits et les avoit mis sur la route de la raison, par son immortel traité de la *Méthode* ou de l'*Analyse*. Déjà Corneille avoit élevé les ames et ouvert de chaque main les deux barrières de l'art dramatique. Déjà Pascal fixoit la prose française, et Molière multiplioit ses chefs-d'œuvre, châtioit le bel-esprit par le ridicule, ramenoit le jour du goût, et dictoit les lois des bienséances.

L'édifice des lettres étoit élevé lorsque Boileau et Racine le décorèrent. Louis XIV les protegea ; mais Corneille, génie sublime, mais la Fontaine, génie aimable, languirent dans la misère. C'est ainsi qu'on vit appeler à la cour le Brun et Girardon ; mais la mémoire de le Sueur, ce Raphaël de la France, étoit la proie de ses envieux ; mais le Poussin étoit

oublié ; mais le Puget, employé un seul instant, avoit cessé de l'être.

On fit venir, à grands frais, et du fond de l'Italie, le Cavalier Bernin ; mais la France possédoit les talens de Perrault trop méconnus. On ensevelit des millions, dans les déserts de Versailles, ce favori sans mérite ; on ensevelit des hommes dans les bourbiers de Marly qu'il fallut dessécher, dans les canaux de Maintenon qu'il fallut abandonner ; mais les deux seules entreprises, véritablement utiles et grandes, la fondation des Invalides, appartient à Louvois ; l'ouverture du canal de Languedoc est due au génie d'un particulier.

Trois grands hommes, comparables à ceux de l'antiquité, signalèrent la fin de ce siècle, Vauban, Fénélon et Catinat. Vauban fut disgracié, Fénélon exilé, Catinat sacrifié à Villeroi.

Ce siècle, d'ailleurs, pour parler comme madame de Sévigné, fut chamarré d'assez grands ridicules.

On vit un père de l'Église marié secrettement (1) ; on vit des Généraux mourir, comme

(1) Bossuet avoit épousé Mademoiselle de Mauléon, ce qui lui attira une réponse piquante du père la Chaise.

Montrevel pour avoir renversé une salière; d'autres se trouver mal à l'aspect d'une tête de marcassin, comme le maréchal d'Albret; on vit des abbés courir le monde, en habit de femme, comme l'abbé de Choisy, missionnaire, du reste, et académicien.

Que dirons-nous des atrocités? un Confesseur, s'immiscer dans le Gouvernement; il fait proclamer l'assassinat, l'exil de quatre-vingt mille familles (1).

Voilà les monumens de ce qu'on appelle la bonté de Louis XIV! Voilà cependant ce que madame de Sévigné admire! Elle laisse échapper une joie féroce, à l'occasion des massacres des malheureux Protestans (2).

Mais revenons à Louis XIV. Les poètes et les peintres l'ont représenté comme un conquérant, et il n'osa jamais livrer une bataille; l'on sait qu'il laissa échapper de ses mains le prince d'Orange, parce qu'il craignit une action générale. Il ne fit que le siège de quel-

Je ne suis, disoit Bossuet, ni Janséniste ni Moliniste. — Il est vrai, Monseigneur, dit le Jésuite; mais je vous crois Mauléoniste. (*Voyez* les Mémoires de Saint-Simon.)

(1) Révocation de l'Edit de Nantes.

(2) *Voyez* ses Lettres à Bussy.

ques villes, et tout étoit préparé d'avance ; selon l'expression de Louvois, pour que ce Monarque pusillanime acquît beaucoup de gloire sans dangers.

Cette manière de faire la guerre, en investissant des Places, annonce l'ignorance profonde de ce Prince (1) dans la science militaire.

Il n'avoit aucune connoissance positive, et son éducation avoit tellement été négligée, que les premiers élémens même de l'histoire lui étoient inconnus.

Les taches de cette ignorance paroissent sur toutes les parties de son administration. Il encouragea les manufactures d'étoffes de soie, et le peuple manqua de vêtemens de laine : enfin, la Nation eut des aromates, des épices, et n'eut point de pain.

Rien n'est plus connu que sa vanité ; ce qui ne l'est pas moins, c'est l'humiliation qu'elle subit : elle est retracée dans cette anecdote. MM. de Bouillon avoient fait dresser et imprimer leur généalogie, avec beaucoup de magnificence et de faste. Ils en avoient déjà distribué des exemplaires à la Cour, lorsqu'on

(1) Turenne disoit à Condé : « Négligez les siéges et marchez en avant.

vint à en parler au souper du Roi. « Sire, dit M. le prince de Condé, si l'on en croit cette généalogie, MM. de Bouillon sont meilleurs gentilshommes que nous, car ils se font descendre des premiers ducs d'Aquitaine, qui étoient Souverains, tandis que le grand-père de Hugues Capet, n'étoit qu'un simple particulier ; mais après tout, ajouta le prince de Condé, ce n'est pas à moi a leur dire ce que j'en pense, je ne suis que le cadet, c'est à vous, Sire, qui êtes l'aîné. » Cette réflexion ne tomba pas à terre : Dès le lendemain, le Roi s'étant fait représenter cette généalogie, *la supprima*, et en fit interdire le débit, ce qui mortifia extrêmement MM. de Bouillon (1), et qu'est-ce qui connoît aujourd'hui MM. de Bouillon ?

Ce fut par le même motif, qu'il fit supprimer la généalogie des Courtenay. Quelle petitesse ! « Louis XIV, en tout (2), fut un homme médiocre. » Sa gloire appartient à la fortune et non à son caractère ; elle appartient sur-tout aux hommes qui illustrèrent le dix-septième siècle.

Je pourrois étendre ces réflexions et appuyer

(1) Mém. Anecd. de Louis XIV, page 337.

(1) Expression de Mirabeau.

mon opinion des plus respectables publicistes !
Je termine.

On ne mérite le nom de Grand, on ne l'imprime à tout un siècle, qu'alors qu'on marque l'ouverture de ce siècle par des événemens à jamais mémorables ; qu'alors qu'on exerce sur son cours, une influence généreuse ; qu'alors qu'on l'investit à la fois de gloire et de bonheur.

NOTES.

LISTE DES PROTESTANS

Qui ont été persécutés en France, par l'Ordre des Intendans, en 1681, et premièrement des Persécutés du Poitou, par l'Intendant Marillac.

Ville de Civrai.

Rivaud Caillletori, *avocat.*
La dame Charnier.
Jean Rivaud.
... Tandron, *cordonnier.*
Jacques et François.
Moreau....
Boisragon.
... Meusnier.
La femme de Jacques Toreau.
... Vaugelade l'aîné.
... Varonnière.
... Siral.

Ville d'Aunai.

Jeanne Micheau, veuve, âgée de 72 ans.
Jean Micheau.
... La Tessière.
Jean Broussard.
... Pillot.
Jean Migaud.
... Moreau.
Daniel et la femme Renauld.
... Fradin.
Champion, *ministre.*
Charles Bigot de Mougon.
Jean Noquet.
... Pain.
Marie Jugrand.
Claude Gourgeauld de la Bessière.
... Les Ypeaux, *fermiers de la Bessière.*
Gentilhomme réformé.
Charles, *le maréchal* du Lincant.

Niort et ses environs.

Catherine Barri.
Marie Papet.
Jaquette Audebrun.
Pierre Quintard.
Isaac Maude.
Isaac Pouvreau.
Etienne Menuët.
Jean Portenon.
Marie Petit.
Isaac Lestrogon.
François Chappenaire.
Marie Guillon.
Suzanne Groulin.

... Boisrecept.
Louise Menuët.
Jean Messeau.
Susanne Laurens.
La fille de Sausise.
Louise Ponneau.
... Fougère de Prinasai.
De Bienaimé.
Benet et sa femme.
François Girardin et sa femme.
Michel Damieu.
... De la Riverie.
André Bacconneau.
André Jamain et ses filles.
... Caillard de Saint.-Maixant.
La femme de Jean Geffré.
André Langle.
André Moinet, d'Artenai.
Antoine Moinet et sa femme.
Simon Gettel.
... Baussatran, *ministre*.
Pierre Boursé.
Jean Davion de Couhé.
... Labori de Rochechouard.
... la Coutri.
... la Pierriède.
Abraham Boulestier.
... Laminière de la Rochefoucaud.
La femme de Louis Robreau.
De Sainte.-Christine.
Elisée Foribaut de Benet.
Pierre Boutet.
André Bellot et sa femme.
André Morisset.
Jeanne Madier.
Jacques Baudron.
Pierre Renvoiret.
Daniel Troubé.

Exoudun et les environs.

Gilles Sauzé.
Paul Sauzé.
Paul Moinault.
Jacques Fraigneau.
Daniel Fouchier,
André Richard.
Isaac Fraigneau.
Charles Guion.
Michel Leroi.
Etienne Thoreau.
Daniel Sauzé.
Daniel Ayraud.
Pierre Marsault.
Jean Sauzé l'aîné.
Jean Sauzé le jeune.
Jean Morisson.
Pierre Bonnet.
Jean Pelletreau.
Les enfans mineurs de Pierre Ochier.
Meri Perrin et sa femme.
Suzanne Parpais.
La fille de Pierre Marsant.
Michel Geoffriou.
Isaac Vaudier Defrançois.
Jean Quillé, *loge des Capucins*.
La veuve Louis Thoubard.
La veuve Oger.
La veuve Martineau.
Suzanne Pervelle.
Daniel Gaillard.

A Échiré.

Abraham Bourdet.
Marie Rambaud, veuve d'Aperé.
Marie Brussier.
Abel Sauvage.
Gedeon Moudault.
La veuve Ozanneau.

A Rom.

Pierre Magot.
Veuve du *sénéchal* de Rom.
... le Baron.
La femme Servet, près d'accoucher.
... Cousin de la Vilène.
... Colinau.
Jonas Picot de la Broussette.
Catherine Boynard.
Thomas Mousset.
.... Derauteau.
Olivier Fruchard.
... l'Auvergnat.
... veuve.
... Bernard.
... Gebeon.

... Braud.
Jean et Jonas Sionce.
Pierre Poynet.
Jean et Jonas Lesnet.

Luzignan et environs.

... Aumosnier.
... Rivaud.
... Thaureau Duplessis.
Jean Liége.
... Liége l'aîné.
... Brian.
... Tribest.
Marie Morsac, femme de Pierre Burgeaud.
P... Verger.
J... Gebert.
... Robin.
... Cauche.
J... Morin.
Jacques Pegain.
Jean Leveillé.
Jacques Guiton.
Jonas Macoüin.
Jean Landepain.
Daniel Cailly.
La femme de Pierre Bonnifet.
Josué Jonlain.

A Cherveux.

La femme de Jacques Boui.
La femme de Jean Goissard.
Jean Dumas.
Josué Casimir.
... Hoste, *à melle.*
George et Jean Lelong.
Jean Allard.
Pierre de Lagault.
Pierre Barré.
Pierre Bonneau.
Pierre Pruneau.
Jacques Lami.
Pierre Minaud.
Médard Odée.
Pierre Douzil, *fief de Loüard.*
Pierre Texier.
Elie et Jean Nau.
La veuve Marchand.

Melle, Rom et environs.

Jean Antanneau.
Pierre Souché.
René de Saint-Léger, *Seigneur d'Orignac.*
Charles Gourgeau, *marquis de Venours.*
Daniel Guesleam, Suzanne Thomas, Anne Festi, } *A Souché.*
Enfant de 15 ans mené en prison.
Jeanne Micheau.
Les frères Micheau, *fermiers.*
Abraham Girard.
La veuve Mée.
Elie Boutet.
La veuve Elizabeth Huall.
Jean d'Empure.
Jean Martin.
... Baulier.
Georges Tuant.
... Magnerou.
Léonore Boutet, veuve de Louis Nourri.
Louis Goizet.
Jean Goizet.
Pierre Audon.
Jacques Chardelon, *avocat.*
La veuve Manceau.
Les Groussards.
Missaudeau.
Les trois filles de Drouïneau.
Elie Girard.
La veuve Colin.
François Brun.
La veuve Dupin de Ferrandrie.
Antoine de Niort.
Louis Gilbert, *commissaire enquêteur, etc.*
Marie Disleau, veuve de Daniel Bernardin.
Pierre Servant, dans une lettre signée ou approuvée de quarante six familles plaignantes.
Catherine Minaude.
Jeanne Suzet
René Richard.
Pierre Morin.

Jean Mothillon.
Jacques Boucher.
Olivier Fraschier.
... Blanchard.

Persécutés en Saintonge et Aunis, en 1681, par l'Intendant de Muin.

Isle de Rhé et environs.

... De Brueilhac.
La Forest, *ministre.*
... Roulia.
Majon, *ministre.*
..., La Segninière Pognan.
.. Bouhereau de Niocil.
Hugues Cocherau.
Simon Duport.
Joseph Ecclef.
... Guibert.
Pierre Jalleau.
Estienne Jouneau.
... Fleurisson.
Etienne Sorret.
... Martin.
Philippe Janvier.
Richard Brameri.
Charles Gautreau.
Daniel Masson.
Jacques Metayer.
... Berteaud.
Pierre Valleau.
Pierre Proust.
François Métayer l'aîné.
F... Bertrand.
Richard Poitevinière.
Louise Villeneuve.
... Cosson.
... Boulonnier.
André Ribouleau.
P... Butaud.
Grégoire Gougeon.
G... Cothonneau.
J... Gallois.
E... Dechezaulx
... Baudoin.
Isaac Charri r.
... Bouineau.
C... Ayrault.
J... France.
... Delafont.
... Du Thay.
J... Boutet.
Nicolas Rappé.
... Samson.
Isaac Dupont.
... Delaporte.
... Burdoin.
... Lecerler.
... Grain.
J... Valleau.
Pierre Villeneau.
... Barbot.
Louise Villeneau.

Prisonniers de la Rochelle et environs.

J... Cousot.
. Reynard, âgé de soixante ans.
M .. Moussaud.
Daniel Rivet.
J... Cassonneau.
François Pouvreau.
Louis Bansilet.
Jean Montauban.
Pierre Gueri.
Jacques Piron.
J... Michau.
Jacques Soullice.
... Bonnin.

I... Pavillon.
... Chaillé.
... Olbreuse.
... Saint-Mard.
Henry de Ranques.
... Saint-Victor.
... La Laigne Saint-Hermine.
... Guibert.
... Bailli.
Jean Gourgeault, et 26 autres.
Catherine Essoüan.
Marie-Marguerite Gariteau.
Guillaume Roche.
Elizabeth Gourdon.
... Audrouin.
Jeanne Gautier.
Susanne Guiteau.
... Alaire.
... Fonnereau.
Susanne Richard.
Le *Seigneur de dom* Pierre Chatelaillon.
... Massion.
... Tharai.
... Mercier.
... Papin.
Paul Bion.
... Bouchereau.
... Journault.
... Amelot.
... Baulot.

Liste des Persécutés en 1685, 1686, etc., dans toutes les Provinces du Royaume.

Angoumois.

... De Peus.
... du Pompineau père et fils.
... de Garotte.
... Mathieu.
... Dauphiné.
... Barraud, *malade mourant.*
Susanne Ferrand.
La veuve Labrousse et sa fille, *indignités qui ne s'expriment point.*
Michel-Elie Genais du Chail.

Gentilshommes. { De la Largère et sa femme. La Ruffinière. Des Martinières. Foucaud de Villeneuve. Guimenière et sa femme. } *Prisons affreuses.*

Demoiselle de la Vallade.
Demoisrlle Peniot.
... Reynaud l'aîné, et sa femme de même.
La fille de Rouffignac, *les bras brûlés.*
La veuve de Vallad, *femme de qualité.*
... Charpentier de Ruffec.
... Champlaurier, *volé par un paysan habillé en dragon.*
La veuve de Negrevant, *de même.*

{ La veuve Saint-Agnan et ses filles. ... Les de Chesne, *laboureurs.* } *Brûlés.*

... Juliot Proposant, *les fers aux pieds.*
... la Madelaine, *plongé dans un puits.*
... la veuve Maillot et Catherine Augier, *errantes près de deux ans.*
... Gomard, sa femme et sa belle-fille.
Louis Granier de Niort, et sa mère.

Anjou et environs.

Demoiselle du Plessis.

... Guicherie de Loudun.

... Monnevi, *marchand.*

... Bouchereau, *avocat.*

... la Parière, *médecin.*

La veuve Boisquartier, à Champagne-Mouton.

... Desaveneaux, *la même.*

Deux hommes tués impunément par Jarnac, paysan de Tapounal.

... Mouchard.

Le corps de la femme Bobin, déterré à Thouars par la populace.

Prison. :

- Philippe Perot, *marchand.*
- Thomas Talard, *apothicaire.*
- Etienne Méricheau, *marchand.*

Jacques Tristan.

... Bobineau.

... Briand.

... Bichon.

Pierre Gautier et sa femme, *la même, fumés et brûlés.*

Poitou et environs.

... Montsineau de Pouzauge.

La veuve Chabrolles, à Touers.

... la Mimbrelay, *gentilhomme, la maison rasée.*

La dame de Bellefons et ses filles.

Louis Galais et ses sœurs.

... Gaman de Moncoustan.

... Germain, *la même.*

Daniel Roi, *mis à la torture.*

Femme et belle-sœur de Morin, *ministre à Verteuil : on veut leur faire avaler un serpent.*

Provinces voisines.

... Bonenfant, *médecin, goutteux*, et sa femme, *hydropique, succombent au feu, à Thouars.*

La demoiselle de Rotement, *la même.*

Daniel Morin et sa femme à Chamdenier : *coups de bâton.*

... Chesneau, *ministre pillé, et ses enfans enlevés.*

La veuve Poupain de la Rochelle.

Gentilshommes :

- de Voutron la Cave.
- de Voutron du Passage.
- des Marais la Gouze de Périgny.
- de Lossandière.
- de la Grignounière.
- des Roches Cramahé.

Jacques Laisnier, *ministre, pillé par les dragons.*

Elie Orillard et sa femme.

Gentilshommes. :

- Dame de la Forêt Fourchefière.
- Dame de Landouinière.
- la Roche Grignonnière et ses fils.
- de Guinchin.
- de Vauvert.
- des Granges.
- Vassellot.
- la Bouchetière fils.
- la Jaulière.
- la Primaudaye.

Guichet, *marchand.*

Perette Chalmot Desdonnières.

Demoiselles (*Trahies.*) :

- de Saumaise.
- de la Forest.
- de la Vergnaye.
- de Saint-Laurent.
- de Boisragon.
- de Chauffepié.

... Amonet, à Champagne-Mouton, *coups de bâton.*

... Pemant, *bon bourgeois.*

Demoiselle de Scaux, *fille de qualité.*

... Gagemon, *prisonnier*, et quatre filles.

Quarante autres prisonniers, hommes et femmes, *trahis.*

... de Vesançay et sa femme, sa mère morte dans un couvent.

... la Rochelongerie.

La dame et demoiselle de la Taillée.

La demoiselle de Médicis, *veuve.*

... la Chesnaye Boisragon, *con-*

damné aux galères, adouci à Paris.
... Pain de l'Epinai, *bourgeois*.
... Billouard, *médecin*.
La dame de Verac, *prisonnière*.
... de Monroy et sa femme.
... de Marconnai et sa femme.
... Ingrand de Poitiers, *avocat*.
... Demoiselle Cibot, *marchande*.
La dame de Lessortière.
... Ouzaneau, *fille mise nue*.
La veuve Guedon.
... Fillon, *marchand; pieds brûlés*.
... Grulier, *tête écrasée à coups de crosse de fusil, meurt*.
... Geoffrion, *sellier*.
... de Bué, *jeune gentilhomme*.
Demoiselle de la Verdonnière.
... de la Boutinière.
... Davière Coursin,
Jean Chantecaille. } *Tués*.
Jean Massé. } *Tués*.
... Baudouin, } *Tués*.

Vivarais et Dauphiné.

Deux cents prisonniers à une assemblée près Mougon.
Thomas Marché, *maréchal*. } *pendus*.
Jacques Guérin, *laboureur*. } *pendus*.
Pierre Rousseau.
Deux autres, dont l'un ayant abjuré ne laisse pas d'être *pendu*.
Louise Ecalé et son père.
Le demoiselle Fournier de Fernaud.
acques Basteau et sa femme.
... de l'Ameau et sa femme.
... marquis de Perai, femme, fils et fille.
... marquis de Villarnoul et quatre sœurs.
... marquis de Langey, femme et fille.
... marquis de Loire.
... marquis de la Gastevine et sa femme.
... de la Rochebreuillet.
... demoiselle de la Barouaire.
Pierre Lambert de Beauregard.
... du Terrail, officier disgracié pour avoir été trop modéré.
Daniel Avond, chez d'Hérapine.

Cévennes.

Demoiselle de la Farelle.
Vieille demoiselle Poitevine.
Quatre demoiselles Audemar, de Nîmes.
Deux demoiselles du Cros.
Deux demoiselles de Rai Montpellier.
La demoiselle de Mostardie d'Aimargues, perd l'esprit.
Demoiselle de Payremen, proche de Castres, a les étrivières avec des joncs noués.
Demoiselle de Najac de Puylaurens, *coups de bâton*.
... Ménuret, *avocat*.
La veuve Chamas d'Orange, perd l'esprit.
... les Pajan, *avocat*.
Blanche Gamond, *rasée*.
Anne et Marie Daumas, sœurs.
Deux autres filles et quatre hommes.
... Manuel de la Salle, *pendu*.
Le baron de la Pierre, *conseiller*.
... de l'Alo, *conseiller*.
... Seigneur de Mainviliers.

Metz et le Pays Messin.

Charles Goffin, *avocat*, à Metz.
Samuel Piersené, *marchand*.
Jean Couller, *marchand*.
Jean Paquin, *cordonnier*.
... de Varennes, *officier*, et sa fille.
... d'Orthon, *capitaine d'infanterie*.
Frédéric de l'Allouette de Vernicourt.
Alexandre du Clos.
Bachelé, *médecin*, et sa femme.
Chenevie d'Espli et sa femme.

... d'Autigny, *capitaine de cavalerie*, et sa femme.
Veuve de Louis Persode.
Un fils de la demoiselle de la Cloche.
Un fils de Nocré, *marchand*.
La femme de ...... Goffin.
Les femmes et filles de Jean Grasset l'aîné.
La femme de David Ferri.
La demoiselle du Clos.
Anne le Dens.
Un cordonnier traîné à la voirie.
Chenevié, *conseiller*, de même.
La femme de Jean Beauson l'aîné.
Jacques le Bachelé, *capitaine* d'infanterie.
... de Camas, *capitaine*, et sa femme, dont plusieurs sont pris se sauvant.
Abraham Couet du Vivier, ballotté de juridiction en juridiction.
Charles Goffin, *seigneur de Mallefroi*.
Benoît le Goulon et sa femme.
Jean Grasset, *seigneur de Failli*.
Etienne et Jean Malchas, *marchands*.
Daniel Charbonnet, *peintre*.
Un cadet de famille.

Paul Ferrier, *seigneur de Verni*.
Jean le Baché, *conseiller au Présidial*.
Auguste de Montigni.
Paul de Montigni.
Etienne Melchar, *banquier*.
Pierre Bancelin, *conseiller de ville*.
Louis Goulet, *marchand*.
... Carita, *apothicaire*.
} *Prisonniers et à l'amende par jour.*

Dame de Rochefort Poyedarré.
Demoiselle Olry.
Jérémie Partoi et son fils, *pendus*, pour avoir été pris en se retirant.
Daniel Garsé.
Jean Marc.

Normandie.

...Morin, *lecteur*, à Caen, perd l'esprit.
... Maxuel, *gentilhomme*.
La veuve d'Arthenai, autrefois *ministre* à Saint-Lo.
... de Cahanel, à Saint-Lo, et son fils.
La veuve Capelain, *traînée*.
Le comte de Marançais, la dame sa femme et 38 autres.
La dame de Tilli.
La dame de Montigni et sa famille.
La dame de Sandouville.
Les demoiselles de la Luzerne.
La demoiselle de Martigni.
La demoiselle de Contest.
Jean Cartel, *avocat*, et sa famille.
... Hamon, *marchand*, à Rouen, et sa famille.
Le Cordiés, *marchand*, à Rouen, et sa famille.
Jacques Dormant et sa fille.
... Guillot et sa femme.
... Gillot du Parc et sa femme.
Abraham Lecomte et sa famille.
... de Cerisi, *gentilhomme*, et 85 Dragons.

... Colombières,
... du Hommet;
... du Sault,
} *Maisons rasées et bois coupés.*

... l'Etanville, femme et filles.
... Livelinière, procès à son corps.
... Gilbert, *marchand*, et sa famille.
Les demoiselles Fontaine.
François Billon de la Chambre.
Madelaine Rouillon.
La femme de Jean Rouillon de la Chevalerie, et son fils.
La dame veuve de la Falaise et trois filles.
Femme de Dieppe, prise par les corsaires d'Alger, reprise par les François, renvoyée chez elle, se sauve à Londres.
... la Bazoge, *conseiller au Parlement*.

... de Henqueville, *conseiller*, et son fils.
... Girardot de Chatelchinon.
... Poncet, au pays de Gex, bassinoire ardente sur la tête.
Jeanne Lefèvre, femme de Girardot de la Forest.

Bretagne et environs.

... la Bouillonniere, *gentilhomme*, et sa famille.
Demoiselles Schoehove, mère et fille, à Nantes.
La femme de Brusse, Ecossais.
La femme et belle-mère de Stock-Verf.
... Fromaget. } *marchands.*
... Boyau. }
Demoiselle de Cran.
... Discrote Proposant.
La veuve de Farci, à Rennes.
... Pluntat.
... Hollaert.
Jacob de Baye, *consul hollandois.*
Demoiselle de la Moussaye.
... de Soussignac.
... *marquis* de la Muce.
Demoiselles { ... de la Roque. ... de Saint-Surin. ... Ferdinand, fille du peintre de ce nom.
... Rimaillon, lui 40e. arrêté se sauvant.
Trois demoiselles Guiton, trahies.
Demoiselles { ...de la Suse. ...de la Muce. ...de Chavagne. ...de Marsé.
...Bulstrade et sa femme, de Nantes.
... Pelletier et sa famille.
... Wykersloot, *marchand.*
... Bernier, *marchand.*
... Ravenel, *marchand*, sa femme et sa fille aînée.
... Bel Grient et sa femme.
... du Tertre Gouyquet.

... Dame de la Saugère sauve elle, et son père qui étoit revenu à la religion, après 25 ans de profession catholique.
... du Parc et son frère.
Quatre filles condamnées à être rasées.
Saint-Remery, *de même.*
La dame d'Astor Mombartier.

Guyenne, environs, et Montauban avec ses environs.

Dame de Saint-Germain de Sus, Sa maison démolie et ses bois coupés.
... de Cadeilhan, *gentilhomme*, de même.
... la Jasque, son cadet, de même.
La dame de Monledier.
Marguerite de Rapin.
... de Cardeneau, maison démolie.
La dame de Virasel succombe.
La dame de Malauze et sa fille.
Le *baron* de Verlhac, femme et fille.
Vergnol, *ministre*, *aux galères.*
Le *baron* de Mombreton et son fils.
Latane, *ministre* à Tonueins, et Eymer *ministre* à Monsenprou, *prisonniers.*
Six femmes coupées à coups de sabre en foix.
Un vieillard *tué.*
... Ternier, *pendu.*
Paule Calac, femme d'un seigneur.
La dame des Fons, mise toute nue.
Le *baron* de Mauzac.
La dame de Bataille de Castres.
Antoine Gache, de Prade. }
Tobie Soulage. }
Pierre Gache, père. } *Aux galères.*
Joseph Lendrinthon, anglais. }

Jeanne Fitse, Marie et Anne Gache, ses filles, *rasées*.
La femme de Jean Capon.
...Brassard, *ministre* à Montauban, } *pris par les*
Les .. *pères propo-sans*, frères. } *Algériens*.
... la Resseguerie.
Pechels de la Buissonnade, et sa femme.
... Duplan.
Un aveugle à qui on avait promis la vie.
... Pagès de Margeiron, *pendu*, sa femme.
Elisabeth Gentitot. }
Marie Gentitot. } *Rasées*.
Jeanne Barbe. }
Jean Constans. } *Aux galères*.
Jean Bessette. }
Pierre Gace, *pendu*.
Pierre Barraut, *aux galères*.
La veuve Pierre Bardon.
Olympe de Satur.
Le *baron* de la Mothe.
Le *baron* de Viçose.
La dame de Creisse.
La demoiselle de Blansaquet.
... Marchand de Creissensac.
...d'Ondés. }
...Gros. }
...du Selle. }
...Planteau. }
...Sarlande. }
...Laserre. } Bergerac.
...Joüateau. }
...le Gravous. }
...des Bordes. }
...du Tiquet. }
...Gilles de Peyrot. }
...Supériori, *ministre* de Castelnau, ses livres pillés par les cordeliers de Mompazier.
Les sœurs du *comte* de Caïlus.
...Moulens. } *Gentilhom.* vers
...de Julien. } Puy-Laurens.
...Dupuy à Carmaing.
...Rivière, *médecin* à Mazamet, âgé de 80 ans, jeûne 2 jours.
...Dame d'Aiguefonde, perd l'esprit.

...*seigneur* de Setris. }
...de Montfalcou. } *Maisons rasées*.
...de Doumène. }
Un meunier, près Carmaing, *tué*.
Pierre Marro, *paysan*, loge une compagnie à Saint-Antonin.
...Custos, à Villesnur, de même.
Priscille de Mas, veuve Rivals du Soulié.
...Simandi à Saint-Afrique, suspendu sur un grand feu.
...Hamonnet.
...Beauchamp.
...la Bastide.
La veuve Hardy de la Fosse.
...Isanchon.
...Constans, *avocat*.
La dame d'Alteyrac.
...Bellon et sa femme.
Les demoiselles du Valadec et d'Elpy.
...de Virasel, *conseiller* à Bourd.
...Darassus, à Montauban.
...Natalis.
...Lugandy, père et fils.
...Rassaldy.
...Palot, la même.
...Gérémie.
...Pauli.
...la Combe.
...d'Alba, *gentilhomme*.
La dame de Tenac.
La dame de Vertamond.
...de Berghe, *Gentilhomme*, sa femme et sa fille enlevées.
La veuve de Fontaine, *ministre*, et une servante du *comte* de Belet, en des *cachots affreux*.
...de Meru, condamné *aux galères*, trois fois pris, échappé.
...l'Escun de Tonneins.
...la Rannière, *gentilhomme* d'Agénois, sa maison rasée.
Valet de Genitons, près Tonneins, enchaîné et brûlé.
La demoiselle de Berbiginières.
La demoiselle Bibal, femme de Testas, *marchand* à Bordeaux.
La demoiselle veuve de Costra.
Le *fermier* de... Vallotte, *pendu*.
Deux de ses filles et cinq autres

fouettées avec des gaules fraîches, par les soldats.
La demoiselle de Prescastel, deux doigts coupés.
Elle et sa sœur enfermées.
Falcran Rey, *proposant*, *pendu*.
...André, tué.
Un jeune *proposant*, poignardé.
La demoiselle André, blessée.
...Du Buisson, à Castres, *gentilhomme*.
Rey, *avocat en parlement*, enivré avec un entonnoir.
Sa fille aînée mise en chemise.
...Mascarène, *avocat*.
... de Castel Franc, *gentilhomme*.
...Narbonne, *marchand* à Béziers.
...les Vialas, frères.
...de Herward du Fort et sa famille.
...de Herward son frère.
...Saint-Leger.

Paris, Picardie, Brie, Champagne, Orléans, et environs.

...Hardy de Vignes et sa femme.
... Hardy d'Alençon et sa famille.
... de Lineville.
La veuve Petitot.
... Aufrère.
... Croyer, *conseiller* à Sédan
... de Monceaux, *médecin*.
... Tavernier.
Le fils de Nicolas Tavernier.
Les filles de François Hauduroi.
Judith Percher.
... Fossin l'aîné.
... Rapillard, de Château-Thierry.
Les demoiselles d'Anjau.
... Monginot.
... Masclari, père, fils et sa famille.
... de Chenailles, sa femme et sa sœur.
Thierry de Maroles, deux fils, trois filles et sa femme.
La dame de Réal.
... Bi ot
Louis Cordier et sa femme.
La veuve de Beguard, *traînée à la voirie*.
Duentin Prévôt, *marchand* de Sédan.
Jacques Beaurin de Saint-Valeri, *traîné à la voirie*.
La veuve l'Epineaux, *traînée*.
... Jaquelot.
Elisabeth Bilot.
Susanne Hugueni.
Jean de Voucienne.
Paul Sebile.
Jeanne et Marie Varnier.
Jacques Garnier.
Jean Varnier, *aux galères*, mort de fatigue.
Suzanne et Denise Varnier.
Jean Garnier.
Jeanne Beaumont.
Esaïe Galois.
Claudine Ribaucourt.
... Lorrain de Châlons, meurt dans un chemin.
Barthélemy de Maroles.
Antoinette de Boullon.
La dame de Beaulieu.
David de Proisi d'Epe.
... *vicomte* de la Valle.
... Gomberville d'Anois.
La femme d'Esaïe Viridet, à Parai-le-Moineau.
... de Sainte-Maison.
La veuve Blondel, *traînée*.
... de Beringhen, femme, fils et filles.
Duc de la Force et la *Duchesse*.
Lecoq, *conseiller*, et sa femme.
Saint-Martin, *conseiller*, et sa femme.
... de Germain et sa femme.
... Massanes et sa famille.
... Saint-Clerc et sa famille.
Suzanne Thomassin se tue en sautant d'une fenêtre.
... Destorges.
... Blondel de Châlons.

Samson Hubert, *traîné*.
... Fetison.
... d'Effize.
Madelaine Georges, procès à son corps.
Demoiselle Georges, religieuse depuis huit ans, enlevée à son père, *ministre*, se sauve du couvent.
Suzanne Mauclair.
Suzanne Chemet.
Madelaine Laurent.
Daniel Bonché, *enfermé*.
... Changuion de Vasci, fils de Pierre Changuion.
Abraham Lemaire.
La veuve Vatta. } *Trainés*.
Jean de la Mare. }
Samuel Doye. }
... Chevalier de Sedan.
... Palanchard de Miramont et sa femme, *perdent l'esprit*.

Guienne, Montauban et environs.

Jean Haudot.
... Farinel, à Montauban.
... Duvin, *médecin à Monflanquin*.
... Becais de Morel.
... de Costa, *prison d'Eguillon*.
... Vernajou, *ancien procureur au parlement*.
... Lescun, de Tonneins.
Le *seigneur* de Beaupui de Bonneaire et sa femme.
... Borie de Sainte-Foi et sa femme.
... Surice, *aux galères*, sa femme *dans un cachot*, *persévère*.
... de Laba, habitant de Clairac, meurt dans les fatigues des logemens.
... Massac, *avocat*, à Tonneins, et sa femme.
... Femme et sœur de Mathurin, *avocat* à Tonneins, la première récluse à la manufacture de Bordeaux.
... Bouch, *marchand à Castel-Moron, sa maison rasée*.
... Martinesque de la Parnde, *pendu*.
... Armurier à Roussane.
... Rigaud, *exilé*.
La dame de Samazan de Tombebœuf.
... Guignard, (mort au sortir d'une longue prison).
... Demoiselle de Calonges.
... Lamothe, *ministre*, pris par les corsaires, *mort à Alger*.
Antoine Leguille, *traîné* à Sainte-Foi.
... Redebout, *confesseur*, forcé à le traîner.
Demoiselle Vaqué, morte à Daqs, en prison, où on tient qu'il s'engendrait des serpens.
... Le Bosc de Brejou, *ministre*, *condamné aux galères*.
... Senssac, } *Gentilshommes cachés 15 mois*.
... la Garde, }
... la Grange }
... Madsillan de Casaux.
... fille de sieur Genais, métayer de Moullé, *marchand* à Puch, *traînée à la voirie*.
... Sarres de Caumont, déterré et trainé.

Prison d'Eguillon.

Antoine Vincent. } Même prison.
Judith et Rose Gorsse. }
Daniel Desclaux. }
Samuel } *Grasse*. }
Pierre } }
Jacques } }
Jean } }
David de Layme, bearnois.
Mathieu de Monramé.
Souveraine } Martel, filles du *professeur*, recluses.
Jeanne }
Gratiane de Campagne d'Oleron, *traînée*.
Abraham de Casenave de Nay.
La dame d'Arconques, âgée de 80 ans.
La dame de Mondut, sa famille.
La femme et la mère de Rivas, en Agénois.
La veuve de Cousi et ses filles.
La dame de Thiers.

... Castel.
Germain de Montauban.
} *Aux galères.*

Languedoc.

... Castan, *pendu* à Nîmes pour avoir été guide.
Jean Mollière, à la tour de Constance.
Le Dauphinois.
... Gaches, *cordonnier*, sa femme *pendue* étant grosse.
... Ricard de Pignan.
... Caumont, *proposant*, *mis à la chaîne*.

... Girard, *marchand* à Nantes.
... Dombre.
Daniel Guérin.
Pierre Rouquier.
Jean Cabric.
Pierre Roussel.
Pierre Rocher.
Jean Rabinel de Sinsens.
Scipion Verdier.
Esaïe Daudé.
Charles de Jeune.
Annibal Roubau.
Jacques de la Honde.
François Ricard.
Jean Galibert.
Jacques Figniel.
Pierre Mazaurie.
François-Martin de Nîmes.
Jacques Hourlet.
Annibal Gabriac.
... Reynaud.
Jacques Bouzillon.
Pierre Crouzil, aveugle.
Jean Roque.
Jean Roussel.
} *Prisonniers, ou morts dans les prisons d'Aigue-Mortes.*

Pierre Cairas.

Meyrieu.
Salindre.
Barbut.
} *Pendus.*

... Thoulouse, à Montpellier, *traîné*.
... Severin et sa famille.
Claire Durand de Montpellier, *rasée et recluse*.

Jeanne Prade, 25 ans.
Anne Roux, 16 ans.
Babeau Chamand, 15 ans.
La fille de Meynier, *apothicaire*.
La fille de Roux, *jardinier*, 8 ans.
La fille de Martin, *cordier*, 10 ans.
} *Fouettées.*

Pierre Fabre, *fouetté* sans cause jusqu'à la mort.
Balestrier de Combanières, et sa nièce.
Arnaud de Saint-André.

Dauphiné, Vivarais, Provence.

Jean Fourestier de Clermont.
... Nissole, *marchand* à Gange.
Sanson de Rocher de Petit.
Paris, et sa famille.
Jacques de Rocher, de Chatines.
Jean Videl, de Briançon.
Benjamin de la Rolandière, et Laurence de Lorme sa femme.
... Joubert, *avocat* à Die.
La femme de Jean Paris, *traînée*.
Abraham... de Fenestrelles.
Moïse Flot.
La veuve Jacob Borel et ses filles, son gendre et sa famille.
Jean Baile et ses sœurs.
Jacques Lecours.
La femme et deux enfans d'Antoine....
... Terrasson.
... Gueymar.
... de Langes, *avocat* à Grenoble, et sa femme.
La femme de Vial, *avocat*.
Demoiselle... Blandin.
Demoiselle... Segaud.
Demoiselles... Mathieu, quatre sœurs.
... Gautier.
... Jordain.
... David Conte.
Un *proposant* de la Prusse.

Demoiselle de Bantoux, sœur d'un ministre, morte en prison à Grenoble.
La femme de Lamande et sa fille.
... Dupont.
Demoiselle... Fréau.
Jean et
Pierre Conte.
Pierre Ravier.
Pierre Roux.
Guillelmon Davin.
Trois frères Surdel.
Thomas Baffet, fils et fille.
Jacob et
Moïse Perron.
Enfans de Pisfard.
Les Clémens de Guillestre.
... Jariages de Gap.
La femme de.... Milon et ses enfans.
... Samuel.
... Gros, *avocat*, et son fils.
La dame de Chevrières.
... de Bellefourière, caché plus d'un an dans les montagnes.
... des Bergeries, à Calais.
Marie le Bert, de Villiers-le-Bel.
Zacharie Celle : sa maison abattue.
Nicolas Porcher, de même.
... Gouffé, de même.
Isaac Lausanne, de même.

Poitou, Saintonge et environs.

La femme de Garnier, *apothicaire* à Poitiers.
... Cuville.
... de la Roche et sa femme.
La veuve Baupoil, de Châtellerault.
... Berthon,
... Garnaut, *notaire*.
... Otend, *apothicaire*.
Etienne Lerpinière, de Saumur, *proposant*.
La dame d'Arville.
... de Pontignac, *traîné et mangé des chiens*.
... Bigot de Pauzange, *pendu*.
Antoine Chassot, *banni*.
Jean Tisseau, *aux galères*.
La veuve Main.
La demoiselle Tinnebac.
Deux sœurs Tourteron.
Michel Berthon, de Tours.
Jeanne Montier.
Pierre Albert, *aux galères*.
... Marquet.
... Amblard.
Anne Bouguereau, veuve Fontaine.
Demoiselle... veuve de Vonillat.
Pierre Gautier.
Madelaine Rullier.
Aymé Berchon Greffardière, à Châtellerault.
... de sieur Même et sa femme, proche Thouars.
Jean de la Tour Auzanneau, à Loudun, *traîné à la voierie*.
Isaac Guérin, sieur de la Loge, *mort en prison*.
... Bouchet, *marchand*.
Sa mère, âgée de 80 ans.
Son oncle, à peu près de même âge, *mort sur mer*.
Sa fille, mariée à un Hollandais.
Jean Gui des Aveneau.
Louis Quillet, *proposant* d'Alençon.

Normandie, Perche, etc.

Elizabeth d'Arthuis, à Othon.
... de Vaux, *drapier* à Dieppe, *pris sur mer*.
David Lami.
Jean Perigal.
Du Jardin.
Théronde.
Anne Boulanger.
David le Beau.
... Malandin.
Esther Bertrand.
Marthe le Beau.
Marie de la Bale.
Sara Mel.
... Gosselin, *horloger*.
... le fils de Lamy

... le fils de Cartault, *ministre* révolté.
... le Mounier.
... Lefèvre, *marchand.*
... Cossard, *marchand.*
... le Boulanger.
... les d'Aussi, de Neuville.
... du Mont Genth, près de Fécamp; *sa maison rasée.*
... de Bernapré, repris sur mer.
La femme d'Isaac Neel.
Madelaine-Marthe Poyer.
F.... de la Garenne.
Jeanne Guérar.
Daniel l'Heureux.
Françoise Pot-de-Vin.
Françoise Boucour.
Pierre le Bas.
La veuve Nicolas des Pommaires.
Anne l'Emperier.
Les filles de Jean Cardel, *avocat* au Parlement.
Isaac Cardel d'Orgeval.
Jean Malandam.
Abraham Navarre.
... Machelart.
Pierre Fourdrinier.
Jean Dorée.
Pierre Massieu.
Pierre Benetot, traîné à la voirie.

Bourgogne.

Demoiselle de Bellavenne, âgée de 72 ans.
Isaïe Viridet et sa femme.
Jean Viridet.
Gravier des Bessons.
Demoiselle Suzanne, de Refuge.
Demoiselle Louise, de Saint-Denis.
Demoiselle.. de Launai-Ruel.
... Lefèvre, *avocat.*
Fille au pont de Velle, *traînée nue.*

Metz et Pays Messin.

Charbonnet, *peintre*, mort.
... comte de Farci, *aux galères.*
... sa mère, *tuée.*
Demoiselle Marie du Bois.
Samuel Payot.
... Payot sa sœur, morte.
Jean Dolzet et quatre autres moururent à la chaîne en partant.

Nota. On pourroit grossir ce Catalogue du nom de plus de cent femmes ou filles de qualité qui se retirèrent dans les maisons des Dames françaises réfugiées en Hollande, à Harlem, à Delft, à la Haye, à Harderwyck, ou entretenues des charités de mademoiselle de Danjan, à la Haye et à Schiedam, ou recueillies dans la maison de mademoiselle de Soustelle, à Rotterdam, et de plusieurs autres qui n'ont pas donné leurs noms.

On n'a point mis ici le nom des Officiers qui sont assez connus par eux-mêmes, ni des Ministres, qu'on sait bien avoir été bannis.

On n'a pas rapporté le nom de tous ceux qui ont été tués sur-le-champ ou exécutés pour avoir assisté aux assemblées; cela auroit été infini.

Noms

Noms de ceux qui servirent aux Galères.

... de Laubouïnière, mort depuis peu.
Pierre, David, Jean } de Serres de Montauban.
... de la Cantinière.
Clément Patonnier.
Jean Masson.
... de la Tour-Nagant.
Pierre Richard.
Benoît Peter, Suisse.
Etienne Sermond, Suisse.
Pierre Berger, Suisse.
Elie Honnin.
Louis Beranger.
Joseph Droch, Anglais.
François Tridon.
Pierre Hemps.
Elie Ervan.
Abraham...
Daniel....
Pierre....
Pierre Bastide.
Pierre Sauvé.
Barthelemy Gauma.
François Augier.
Pierre Nebande.
Isaac Thaulier.
Pierre Lamière.
Jean Marvège.
Castor l'Estanchat.
Philippe Muchel.
Marc Audé.
Nicolas Robeline.
Jean Julien.
David Holeron.
... Guillemot.
Jean Pitel.
Jean Laurens.
Pierre Poissant.
Pierre l'Orphelin.

Les susnommés n'ont jamais abjuré; les suivans sont repentans.

David Housquet.
Jean Richard de Tébante.
... de la Bergerie.
François du Moulin, Suisse.
Philippe l'Hostier.
Barthelemy Rossignol.
François du Saux.
Antoine la Porte.
Claude Docq.
Jacques, Louis } Cochet.
Pierre Meunier.
Antoine Durand.
David Ramé.
Pierre Lomer.
Abraham Daudé.
Pierre Piron.
Jacques Réomal.
Pierre David.
Pierre Perier.
Pierre Toureil, dit Perat.
Jean Perier.
Jean Beauvaine.
Pierre Breynard.
Pierre Tardieu.
Marc Antoine.
Daniel Javet.
Joseph Sorbier.
Jean Vincent.
Antoine Megenel.
Jean Hete.

Jean Capelle.
Pierre Sauset.
Pierre Lacombe.
Antoine Detas.
Isaac Enard.
David de Vol.
Jean Lardens.
Antoine Morin.
André Monier, Suisse.
Jean Sitne, Suisse.
Antoine Mercier.
Abraham Rispail.
Etienne Droume.
Philippe Tardieu.
Pierre Greste.
Daniel le Conte.
Jean Maisse.
Isaac Guillotton.
Jean Lampion.
André Renaud.
Pierre Tourtereau.
Pierre Jousteau.
Jean Armand.
Pierre des Vignes.
André Frère.
Antoine Grand.
Pierre Nicolas.
Jean Lant.
Jean Bernard.
... de Velaux.
... le Capilin.
Jean Barte.
Pierre Lucas.
Jacques Blanc.
Pierre { Taillard. Mallet. Hugon. Gublaire.
René Bregnard.
François la Piste.
Daniel Serville.
Jacob Allebant.
Louis Emmanuel.
Jean { Panget. Migaut.
Jacques { Migaut. Piémarin.
Jean Temaine.
David Rebours.
Pierre l'Etoile.
Jean Cheuzat.
Pierre, Jean { Maillet.
... de Faverolles.

Autre Liste plus nouvelle, marquant le Nom des Galères où les Réformés furent distribués.

Isaac Lefèvre.
Elie Neau.
Barthelemy Cosson, *prêtre converti.* } *Prisonniers.*

Sur la Couronne.

Pierre Mauri
André Gazeau.

Sur le Magnanime.

Alexandre Astier.
Jean Martin.
Simon Pineau.

Sur la Fortune.

Jean de Falgueirolles.
Pierre Serres, l'aîné.
Jean Marvège.
Pierre Raimond.
Antoine Grange.
Pierre Gascuel.
Mathieu Pelanchon.
André Pelevier.
Jean Chiraud.

Sur la Favorite.

Elie Maurin.
Pierre Toureil ou Perat.
Elie-François le Doux.
André Mounier.
Pierre Mazet.
David Douvier, de Luzerne.
Jacques Meynadier.
David Sevre, le puîné.

Sur la France.

Jean l'Epicier.
Jacques Poissan.
Charles Bouïn.
Jean-Pierre Clerc, Suisse.
Jean Rousseau.
Nicolas Josué.
Jean Serres, le puîné.

Sur la Duchesse.

Abraham Touvenin, Suisse.
David Teissonnière.

Sur l'Invincible.

Jean Campion.
Pierre Robert, Luzernois.

Sur la Hardie.

Jean Musseton, } Luzernois.
Antoine Mercier, } Luzernois.
Louis Manuel.
Jean Berraton.
Pierre Boyer.
Charles Melon.

Sur la Fidelle.

Jean du Bui.
Daniel Gouïn.
Louis l'Etoile.
Jacques Peridier.
Pierre Babela, Suisse.

Sur la Guerrière.

Jean { Carrière.
Jean { Lardent.
Jean { Loustalet.
Pierre Auzereau.
Jean Rochard, Suisse.
Jacques Belbèche.
Jean Fayer, *catéchumène.*

Sur l'Héroïne.

Pierre Baleau, de Lansonnière.
Pierre Garnier.
Claude Sauvet.
Nicolas Robline.
Louis Guimard.
Jean Villaret.
Pierre Maillé.
Etienne Arnal.
Abraham Panel.

Sur la Madame.

André Valette.
Barthelemy Gauma.
David Rozereau.
Alexandre Vacher.
Moyse { Renaud, frères.
Pierre { Renaud, frères.
Pierre Valla.
Jean { Marin.
Jean { Morin.
Daniel Borel.
Pierre Dalgue.
David Conté.

Sur la Belle.

Pierre Aquet.
Jean Espaze.
Etienne Tardieu.
Jean Casale.
Jean Bilcaird.
Jacques Rulland.

Sur la Patrone.

Claude Dock.
Joachim Lautré.

Sur la Galante.

Cardin Guillemot.
Jean Soulage.
Jacob Albert.
Pierre Grimaud.
Jean Durand.

Sur la Forte.

Pierre Allix.
Abraham Rispail.
Pierre Allard.

Sur la Reine.

Pierre Pichard.
David Voll, Luzernois.
Pierre Gay.
Antoine Compan.
Jean Pierre.

Sur la Sirène.

Jacques Morel.
Jean { Rouvières.
Jean { Michel.
... de Serguières.
Isaac Lunadier.
Pierre Moulin.
Daniel Richard.
Jean Breton.

Sur l'Illustre.
Claude Iaussaud.
Philippe Michel.
Jean { Gazan.
Jean { Severat.
Isaac Petit.
Sur la Souveraine.
Jean Julien.
Daniel Benet.
Antoine Astruc.
Sur la Renommée.
Israël Bouchet.
Sur la Perle.
Elie Bonvin.
Jacques Piemarin.
François Augier.
Jean Tourtelot.
Alexandre Brunel.
Isaac Guilloton.
Jean Cheminon.
Sur la Dauphine.
Elie Roujeaud.
Sur la Fleur-de-Lys.
Jean Garnier.
Jacques Bonneaud.
Pierre Sylvain.
Jacques Chau.
Etienne Fer.
Sur la Fière.
Jean Souverain.
André Tiers.
Louis Aubier.
Jacques Pinet.
Henri Benetaut.
Jean Flavard.
Daniel Cros.
Etienne Barnabon.
Sur la Conquérante.
Louis } Cochet.
Jacques } Cochet.
Estienne Meunier.
Sur la Saint-Louis.
I. Pierre Peridier
Sur la Gloire.
Marc-Antoine Reboul.
Daniel Iavel.
Isaac Touliers.
Marc Odon.
Pierre Sauzet.
Antoine Myenel.
Jean-Pierre Dintre.
Jean-Vincent Malet.
Jean Gendre, Luzernois.
Joseph Corbière.
Pierre l'Orphelin.
David Odon.
Etienne Sermoz, Suisse.
Sur la Grande.
François Sabattier.
Louis du Claux.
Jean-Baptiste Bancillon.
Daniel Conté
Guillaume Roux.
Elie Ervan.
Meric Grasse.
Jean Violars.
Jean Lambert.
Philippe Tardieu.
David Puch.
Jean Nègre.
Samuel Pintard.
David Lauret.
Guillaume Barelai, Anglais.
Jean-Jacques...
Sur la Brave.
Abel } Damoüin, cousins-
Etienne } germains.
Jean Bourreli.
Pierre Lafon.
Jean Chappelier.
Sur la Réale-Capitaine.
Antoine Boüene.
Pierre Paloyer.
Sur la Valeur.
Jacques Petet.
Jean-François du Moulin, Suisse.
Sur la Superbe.
Elie Bedard.
Jean de Vigne.
Jacques Fort.
Sur la Vieille-Réale.
Paul Ragots ou Berger, Suisse.
Philippe Allix.
Abraham le Noir.
Pierre Didier.
Paul Pelton.
Nicolas Forite.
Isaac Cotterel.
Philibert Pascal.
Jean Premier.
Bertrand Aurelle.

Pierre { Pecan. / Arnaud. / Bertrand. } *On ne sait où les deux ont été mis, leurs galeres ayant été désarmées.*

Jean Daudé, malade à l'hôpital.

Sur l'Amazone, qui a un autre nom à Brest.

Roi de la Tour.
Jean Laurent.
Jean Daudé. (On ne sait s'il est autre que le susdit.)
Abraham le Nu.
Barthelemi Rossignol.
Pierre Boruë.
Jean Sumeine.
Jacques du Four.

Sur l'Eclatante ou Triomphante, passée au Ponent.

Clément Patonnier.
Etienne Salle.
Jean Perier.
Pierre Maître.

A Saint-Malo, sur la Ferme ou la Palme.

François Bridon.
Jean Revolte.
Louis Teissier.
Daniel Aubert.
Jean { Bancillon. / Barque. }
Pierre Baraqua.
Jean Bernard.

Sur la Victoire, nommée aussi d'un autre nom.

Mathieu Malarte.
Antoine Reynard.
Pierre Blanc.
Antoine Second.
Daniel Rhege.

A Bordeaux, sur l'Ambitieuse ou l'Emeraude.

Marc-Antoine Damoüin.
Jean Gaston.
Pierre { Bastide. / Meynadier. }
César Combet.
Jean { Amour. / Connuère. }
Étienne Friquet.
Isaac Grimal.
Etienne Durand.
Pierre Boitias.
David Loup.
Benoît Fischer, Suisse.
Daniel Ramé.
Joseph Broch ou Droch, Anglais.
Antoine Perier.

Sur la Princesse ou la Martiale.

Pierre Capelain.
Jacques Blanc.
Jean Giraut.
Jacques du Pont.
Pierre Dumas.

Sur l'Heureuse.

Antoine Brenard.
Daniel Rege.
Pierre Blanc.
Mathieu Malar.
Antoine Second.

Noms de quelques Personnes transportées dans les Colonies françaises de l'Amérique, ou conduites sur les Ports.

N. B. **Ceux qui, dans cette Liste, sont marqués de ces lettres *Fem*, sont des noms de femmes dont on n'a pas cru pouvoir distinguer le sexe autrement.**

Messins.
... de la Cloche.
... Grasset.
... Simon.
Paul Marc.
La demoiselle Goffin.
La fille d'un cordonnier de Metz.
La femme de Coupé.
... de Rochefort, *officier*.
... Olry, *notaire*.
... Goffin.

Pierre Merle, du Bas-Languedoc.
Mathieu Palot, de Clermont de Lodève.
Fem.... Ialaberte, de Nîmes.
Estienne Serres, de Montpellier.
Marie de Sers, près de Montauban.
Demoiselle.... Fouquet, du Vigan.
Demoiselle.... de Cabani, de Saint-Pierre de la Salle.
La veuve de Coras, *ministre*.
Demoiselle... Raisin, sa sœur.
... Ferand de Nay, en Bearn.
... Jonquière de Saint-Jean, de Gardonnenque.
Demoiselle... Marie, de Nîmes.
Guillaume-Martin de Mastenac.
Demoiselle... de Canibel, près Castres.
Antoine Lebre, de Saint-André.
Demoiselle... de Pechels, morte sur mer.
Demoiselle... de Saint-Bresson, près Montauban.
Hannibal et Marie Pagés, de Saint-Jean de Gardonnenque.
Fem... *tondue*, près de Valerangue.
Marie Cabanisse.
Fem... Lironne, de Valerangue.
Fem... Gente, d'Ardaillez.
Marie Aigoin.
Susanne Roussarière.
Marie, Isabeau, Jeanne — Giberne.
Fem.... Carrieresse, de Saint-Jean de Gardonnenque.
Hannibal de Leuse, *tailleur*.
Jean-Antoine Vigne, de Genouillac.
Jean Falgueirols.
Jacques Laget.
Jacques Vieljeut.
Brunet d'Anduze.
Pierre Merle, d'Alais.

Jacques Teissier, de Geneirargues
Jean Farges, de Peirole.
Catherine Romain.
Constant Bertezène, de Valerangue.
... Cabrit, de Caderles.
Jacques Cros, de Saint-Jean-de Gardonnenque.
Simon Restouble, de St.-André.
... Valdeyron, de Valerangue.
Henri Bordarie, de Sainte-Croix de Caderles.
César Coutelle, de Saint-Jean.
... Jean Mercier, de Saumane.
... Rigal, de Saint-Jean-de-Gardonnengue.
... Gibert, mort à l'hôpital à la Martinique.
... autre Gibert, son fils.
... Aumède et sa mère, près d'Alais.
Pierre Noguier, de Conqueirat.
... Forcoal, de Ganges.
Demoiselle... Forcoal, sa sœur.
Jean Sourbier, d'Usez.
Etienne Fontanier, de Saint-André.
Louise Breton, de Geneirargues.
Fem... { la Puech, de Bussas. / Dumas, de Millerines. }
... la Porte, dit Piton.
Henri Peredez, de Pecjurade.
Fem... Lajeannine.
... Meynadier, près de Castres.
Fem... de Riquet, de Clarensac.
Jeanne Viala, de Millerines.
Fem... Grenesse, de Soudorgues.
Fem... Bertezène mère, et deux filles.
Abraham Fagés, mort à l'hôpital à la Martinique.
Marie / Anne } Fagés, ses filles.
Antoinette Merlonne, de Geneirargues.
Dlle. { .... Blanque, / ... otte, / ... Paue, } d'Anduze.
Fem... Boissette. près d'Alais.
Margueritte Vielles, de Peirole.
La fille de Gautier.

Pierre Durand, de Saint-Pierre de la Sale.
Jacques Bousquet, du pied de la Coste.
Claude Fabre, de Saint-Jean.
Pierre / Jacques } Julien, *cordonniers*.
Fem... Clémence, près d'Usez.
Henri Lafont.
Jacques Paul.
Jacques Chatal, mort sur mer.
Antoine / Pierre } Mazel, de Soudorgues.
Antoinette Bonie, de Geneirargues.
Philippe / Marie } Guerin.
Espérance Gras, de Caderles.
... de Gasques.
Fem... { Durante, de St.-Jean. / Dumas, de Nîmes. }
Baron de Verlhac.
La dame sa femme, morte sur mer.

Morts sur mer :
Henri de Mathieu, de Monramé.
... Fouquet, de Bois-Hebard.
François Martin, de Nîmes.
Pierre Lause, de Nîmes.
... Gruillet, le père.
Jacques { Bonnet. / Huë. }
Annibal Roubaud.
Jacques Figniel.
Henri Durand.
... Pascal.
Gabriel-André Vignur.
François Ricard.
Jean Jouquet.
La veuve Feragut, *ministre*.
La veuve Bosc, de Montpellier, et sa sœur.
Marthe Roque.
Françoise Cabrit.
... Gui, de Bedarieux.

Noyés par naufr. :
... Daudé, vers Anduze.
Jacques Crosier, de Villeneuve-de-Berg.
Jacques Alloger, de Nîmes.
Pierre Roux, de Nîmes.
Jean Fontane, d'Anduze.

Pierre Huë, d'Anduze.
Pierre Roque,
Jean-Pierre Gras,
François Chappelle,
Laurent Mazel,
Pierre Fesquet,
Guillaume Renaud,
Antoine Malzac,
Raimond Tourrenc, } *des Cévennes.*
La veuve Arnaud, *ministre.*
Dauphine
Louise } Arnaud.
La veuve Bonami, de Poitou.
La veuve de Pierre de Lause.
La veuve Roque de la Salle.
Jeanne
Isabeau } Roque, ses filles.
La demoiselle Baldine.
Demoiselle Esperte, de Puylaurens.
Fem... { Ressonne, des Cevennes. / Passette, de Nîmes.
Jeanne
Isabeau } Peyriques, de Saint-Ambroise.
Madon Joyeuse, des Cevennes.
Marie Laune, de Nîmes.
La veuve Dumas, d'Anduze.
La femme de Guillaume de Lacombe.
Fem... { Gradelle, / Micugue, } *des Cévennes.* } *Noyés par naufrage.*
... Guiraud,
... Nouvel,
Jean
Isaac } Boissons,
Pierre Michel,
Pierre Brun,
... Terrieu,
Pierre Orange, } *de Nîmes.*
... Jeanne de Villeneuve, de Berg.
... Mazauri, d'Anduze.
Claude Jurand,
François Salindre, de la Salle,
Antoine Truc,
Scipion, de Saint-Etienne,
Jean Mazeirac, } *des Cévennes.*

Claude Bourdy,
Guillaume la Combe, de la Salle,
Jean Martin,
Jacques Pu,
Jacques Gras,
Pierre Amblar,
Jacques { du Cros, / Fontane,
André Cers,
Fomaran Fabre,
Jean Malzac,
Antoine Mazel,
David Fesquet,
Nicolas Audiger,
Claude Gruillet, fils,
Charles Marion,
Jean-Antoine la Fon, } *des Cévennes.*
... Goiran, d'Usez.
David Videl, de Clarenzac.
Pierre Duclos, de Nîmes.
Daniel Latgé, de Montpellier.
... Serre, de Montpellier.
... l'Erpinière, *proposant.*
... Pellat, *chirurgien.*
Fem... Alogère, de Nîmes.
Fem... Jalaberte, de Nîmes.
La femme de David Vedel.
Susanne..., des Cevennes.
Jacques Bernard, de Nîmes, mort de la brûlure du soleil.
La dame du Carnet, prête à partir, succombe.

D'un vaisseau parti de Nantes en 1687, chargé de 160 personnes, il en mourut 24 en mer, dont on ne sait pas les noms.

De deux autres partis de Marseille l'année suivante avec environ 180 personnes, il en mourut 40 en chemin, dont on ignore aussi les noms.

S'il y a quelques noms répétés, cela vient de ce que certaines personnes ont été mises d'un vaisseau sur l'autre.

(*Extrait de l'Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes, par* Elie Benoît, *t.* 5, *p.* 1019 *et suivantes* *.)

* Ce livre est devenu extrêmement rare.

Suite de la Note sur les Protestans.

Nous terminerons par les réflexions éloquentes de Raynal.

« Sous le règne le plus brillant et sous l'époque la plus heureuse de ce règne, trois cent mille familles Calvinistes jouissoient paisiblement en France des droits de l'homme et du citoyen, droits confirmés par l'édit fameux qui avoit assoupi tant de troubles et terminé tant de malheurs, l'édit de Nantes. L'effroi de ses voisins et l'idole de ses sujets, Louis XIV n'avoit à redouter ni des ennemis au dehors, ni des rebelles au dedans de ses provinces. Les Protestans, tranquilles par devoir et par intérêt, ne songeoient qu'à servir l'État et qu'à contribuer à sa puissance et à sa gloire. On les voyoit à la tête de beaucoup de nouvelles manufactures; et, répandus dans les contrées maritimes, une marine formidable à sa naissance, trouva sa force principale dans leurs bras. Où règne une aisance honnête, fruit du travail et de l'industrie; là sont ordinairement les bonnes mœurs. Elles distinguoient les Protestans, parce qu'ils étoient les plus foibles, les plus laborieux, et qu'ils avoient encore *à justifier leur croyance par leurs vertus.*

» Je le répète, tout étoit tranquille dans l'intérieur du royaume : mais l'orgueil sacerdotal, mais l'ambition pharisienne ne l'étoient pas. Le Clergé de France, Rome et les Jésuites obsédoient le trône de leurs calomnieuses remontrances. « Des Français qui ne s'humilioient pas » aux pieds d'un confesseur, qui ne voyoient que du pain

» dans la sainte hostie, qui se passoient de messes, qui
» n'apportoient aucune offrande à l'autel, qui épousoient
» leur cousine sans acheter de dispenses; ces Français ne
» pouvoient aimer la patrie ni leur souverain. Ce n'é-
» toient au fond du cœur que des traîtres hypocrites, qui
» pour secouer le joug de l'obéissance, n'attendoient
» qu'une circonstance favorable, que, tôt ou tard, ils
» sauroient bien faire naître. »

» Lorsque l'imposture alarmera le souverain sur la fidélité de ses sujets, il est difficile qu'elle ne soit pas attentivement écoutée. Cependant nous oserons demander si Louis XIV fut excusable, lorsqu'il parut ignorer combien ses sujets Protestans lui étoient utiles, s'il pouvoit croire sérieusement qu'ils le seroient davantage en devenant Catholiques; si la tolérance d'un maître aussi puissant, aussi absolu, pouvoit jamais amener aucune de ces fâcheuses conséquences dont on ne cessoit de le menacer. Les Protestans avoient été séditieux, il est vrai; mais persécutés, mais alternativement avec les Catholiques, le jouet de l'ambition turbulente des grands. Tant de sang versé sous les règnes précédens, ne devoit-il pas lui faire craindre d'en verser encore? les événemens passés ne devoient-ils pas lui apprendre qu'un roi ne peut rien sur les opinions religieuses; que les consciences ne se forcent pas; que la fortune, la vie, les dignités ne se comparent point avec les peines éternelles; et que s'il est bon de fermer l'entrée d'un pays où l'on n'observe qu'un seul culte, à toute superstition étrangère, la force n'en exclura jamais celle qui y est établie. Louis XIV l'éprouva. Vous qui êtes chargé du soin de conduire les hommes, souverains, apprenez

à les connoître. Etudiez leurs passions, pour les régir par leurs passions. Sachez qu'un prince qui dit à ses sujets : Votre religion me déplaît, vous l'abjurerez, je le veux, peut faire dresser des potences et des roues ; que ses bourreaux se tiennent prêts. »

« Louis XIV chargea de l'exécution, projet impie en religion, absurde en politique, deux ministres impérieux comme lui, deux hommes qui haïssoient les Protestans, parce que Colbert s'en étoit servi ; un le Tellier, homme dur et fanatique, un Louvois, homme cruel et sanguinaire : c'est celui-ci qui opinoit à submerger la Hollande, et qui depuis fit réduire le Palatinat en cendres. Sur le moindre prétexte, on ferme au Calvinisme son temple ; on l'exclut des fermes du Roi ; il ne peut être admis dans aucune corporation ; on inscrit ses ministres sur le rôle de la taille ; on prive ses maires de la noblesse ; on applique aux hôpitaux les legs faits à ses consistoires ; les officiers de la maison du prince, les secrétaires du Roi, les notaires, les avocats, les procureurs ont ordre de quitter leurs fonctions ou leur croyance. L'absurdité succède à la violence. Une déclaration du conseil de 1681 autorise les enfans à l'âge de sept ans, de renoncer à leur foi. Des enfans de sept ans qui ont une foi ! qui ont une volonté civile ! qui en font des actes publics ! ainsi donc le souverain et le prêtre peuvent également et des enfans en faire des hommes, et des hommes en faire des enfans ! »

« Mais il falloit soustraire les enfans à l'autorité de leurs parens. La force y pourvoit. Des soldats les enlèvent de la maison paternelle et s'installent à leur place. Le cri de la désolation retentit d'un bout du

royaume à l'autre. On songe à s'éloigner de l'oppresseur; des familles entières désertent leurs foyers transformés en corps-de-garde. Les puissances rivales de la France leur offrent des asiles. Amsterdam s'agrandit de mille maisons qui les attendent. Les provinces se dépeuplent; le Gouvernement voit ces émigrations et il en est troublé; les galères sont décernées contre l'artisan et le matelot fugitifs. On ferme les passages; on n'oublie rien de ce qui peut accroître le mérite du sacrifice, et plus de cinq cent mille citoyens utiles s'échappent au hasard de recevoir en chemin la couronne du martyre.

C'est en 1685, au milieu de ces horreurs, que paroît la fatale Révocation de l'édit de Nantes. Il est ordonné aux ministres opiniâtres de sortir du royaume dans l'intervalle de quinze jours, sous peine de mort. Les enfans sont arrachés d'entre les bras de leurs pères et de leurs mères. Et ce sont des hommes réfléchis, une assemblée de graves personnages, une Cour suprême qui légitiment de pareilles horreurs! Ils étoient pères, et ils ne frémirent pas en ordonnant l'infraction des lois les plus sacrées de la nature!

Cependant les esprits s'échauffent; les Protestans s'assemblent; on les attaque; ils se défendent. On envoie contre eux des dragons; et voilà les hameaux, les villages, les champs, les grands chemins, les entrées des villes, hérissés d'échafauds et trempés de sang. Les intendans des provinces se disputent de barbarie. Quelques ministres osent prêcher, osent écrire. Ils sont saisis et mis à mort. Bientôt le nombre des cachots ne suffit plus au nombre des persécutés, et c'est la volonté d'un seul

qui peut faire tant de malheureux ! Il parle, et les liens civils et moraux se brisent ! il parle, et mille citoyens révérés par leurs vertus, leurs dignités, leurs talens, sont dévoués à la mort et à l'infamie ! O peuples ! ô troupeau d'imbécilles et de lâches !

Et toi, tyran aveugle ! parce que tes prêtres n'ont pas l'art persuasif qui feroit triompher leurs raisons, parce qu'ils ne peuvent effacer de l'esprit de ces innocens les traces profondes que l'éducation y a gravées, parce que ceux-ci ne veulent être ni des lâches, ni des hypocrites, ni des infâmes, parce qu'ils aiment mieux obéir à Dieu qu'à toi, il faut que tu les spolies, que tu les enchaînes, que tu les brûles, que tu les pendes, que tu traînes leurs cadavres sur une claie. Lorsque tu retires d'eux ta protection, parce qu'ils ne pensent pas comme toi, pourquoi ne retirent-ils pas de toi leur obéissance, parce que tu ne penses pas comme eux ? c'est toi qui romps le pacte.

Les temples des Protestans sont détruits ; leurs ministres ont été mis à mort ou sont enfuis. La désertion des persécutés s'est-elle arrêtée ? Non. Quel parti prendra-t-on ? On imaginera que la fuite sera moins fréquente, lorsque la sortie sera libre. L'on se trompera ; et après avoir ouvert les passages, on les refermera une seconde fois avec aussi peu de succès que la première.

L'horrible plaie que le fanatisme fit alors à la Nation a saigné jusqu'à nos jours, et saignera long-temps encore. Des armées détruites se refont ; des provinces envahis se reprennent ; mais l'émigration d'hommes utiles, qui en portant chez des nations étrangères leur industrie et leurs talens, les élèvent tout-à-coup au

niveau de la nation qu'ils ont abandonnée, est un mal qui ne se répare point. Le cosmopolite dont l'ame vaste embrasse les intérêts de l'espèce humaine, s'en consolera peut-être; pour le patriote, il ne cessera jamais de s'en affliger.

Ce patriote, c'est lui qui dit aux rois dans ce moment : Maîtres de la terre, lorsqu'un homme, sous le nom de prêtre, aura su lier ses intérêts aux prétendus intérêts d'un Dieu, quand sa haine ombrageuse pourra faire servir le nom de ce Dieu qu'il ne manquera pas de peindre jaloux et cruel, pour allumer la persécution contre celui qui ne pensera pas comme lui, ou pour parler plus exactement, qui ne pensera pas comme il veut que l'on pense; malheur à vous et à vos sujets si vous l'écoutez.

Cependant les Protestans français, dispersés dans les différentes parties du globe, tournoient par-tout de tristes regards vers leur ancienne patrie. Ceux qui avoient trouvé un asile au nord de l'Amérique, désespérant de revoir jamais leurs premiers foyers, vouloient du moins être réunis à la Nation aimable dont la tyrannie les avoit séparés. Ils offroient de porter leur industrie et leurs capitaux à la Louisiane, pourvu qu'il leur fût permis d'y professer leur culte. Le malheur de l'Etat voulut que la superstition de Louis XIV, que la foiblesse du régent fissent rejeter ces propositions.

Cependant quel rapport y a-t-il entre les dogmes de la religion et les spéculations du ministère? pas plus, ce me semble, qu'entre l'ordonnance du médecin et les dogmes qu'il professe. Le malade s'est-il jamais avisé de demander à Dumoulin s'il alloit au sermon ou au

prêche? s'il croyoit en Dieu ou s'il n'y croyoit pas? Maîtres de la terre, celui qui fait luire indistinctement son soleil sur les contrées orthodoxes et sur les contrées hérétiques; celui qui laisse également tomber la rosée féconde sur leurs champs, ne vous dit-il pas avec assez d'évidence et de force, combien il doit vous être indifférent par quels hommes elles soient peuplées, par quels bras elles soient cultivées? C'est à vous de les protéger tous; c'est à vous à animer leurs travaux; c'est à vous à encourager leur industrie et leurs vertus; c'est à lui à lire au fond de leurs cœurs et à les juger. Rend-il les mères des Calvinistes stériles, ou étouffe-t-il l'enfant dans le sein des mères Luthériennes, lorsqu'elles sont fécondes? Comment osez-vous donc condamner à l'exil, à la mort, à la misère pire qu'elle, celui à qui le souverain des souverains, votre père et le leur, permet de vivre et de prospérer? Parce qu'on n'auroit pas célébré la messe et chanté vêpres à la Louisiane, les productions du sol auroient-elles été moins abondantes, moins précieuses et moins utiles? Si cette contrée eût été peuplée d'orthodoxes, et que quelque raison d'Etat vous en eût fait tenter la conquête, vous les eussiez tous égorgés sans scrupule: et vous en avez à confié la culture à l'hérétique! De quelle étrange manie êtes-vous donc tourmenté? la conformité du culte n'arrête point votre férocité; la diversité l'excite. Est-il de la dignité du chef d'un État de régler sa conduite sur l'esprit fanatique et sur les vues étroites d'un directeur de séminaire? est-il de sa sagesse de n'admettre au nombre de ses sujets que les esclaves de ses prêtres? Qu'après avoir déterminé un vieux mo-

narque pusillanime et humilié par une longue suite de calamités, à y mettre le comble en révoquant un édit salutaire; les superstitieux et les hypocrites qui l'environnoient, l'ayant amené de conséquence en conséquence à rejeter les propositions avantageuses des religionnaires du nouveau monde, je n'en serai point étonné; mais que des considérations qu'on peut appeler monacales, aient eu la même autorité sur le Prince éclairé qui tenoit les rênes de l'Empire après le vieux monarque, et qui certes ne fut jamais soupçonné de bigoterie, c'est ce que je ne saurois expliquer.

Chapitre VI, Livre XII, page 368.

FÉNÉLON.

Il me paroît démontré que Fénélon appartenoit à la secte qu'on appelle aujourd'hui des illuminés.

Une pareille assertion a besoin d'être démontrée: pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir au hasard les *Œuvres spirituelles* de l'archevêque de Cambrai (*Voyez l'édition de ses œuvres, donnée par Didot, en 7 vol. in-4°*), dont nous avons extrait les passages suivans que nous aurions pu multiplier.

« Ne songez point à des choses éloignées: cette in-
» quiétude sur l'avenir est contraire à votre grace. Quand
» Dieu vous donne un secours, ne regardez que lui seul
dans

» dans le secours qui vous est donné, et prenez-le chaque
» jour comme les Israélites prenoient la manne, sans
» en faire jamais de provision d'un jour à l'autre. La
» vie de pure foi a deux choses : la première est qu'elle
» fait voir Dieu seul sous toutes les enveloppes impar-
» faites où il se cache ; la seconde est de tenir une ame
» sans cesse en suspens. On est toujours comme en l'air
» sans pouvoir toucher du pied la terre. La consolation
» d'un moment ne répond jamais de la consolation du
» moment qui suivra. Il faut laisser faire Dieu dans tout
» ce qui dépend de lui, et ne songer qu'à être fidèles
» dans tout ce qui dépend de nous. Cette dépendance de
» moment à autre, cette obscurité et cette paix de l'ame
» dans l'incertitude de ce qui lui doit arriver chaque
» jour est un vrai martyre qui s'opère sans bruit. C'est
» être brûlé à petit feu. Cette mort est si lente et si in-
» interne, qu'elle est souvent presque aussi cachée à
» l'ame qui la souffre, qu'aux personnes qui ignorent
» son état. Quand Dieu vous ôtera ce qu'il vous donne,
» il saura bien le remplacer ou par d'autres instrumens,
» ou par lui-même. Les pierres mêmes deviennent dans
» sa main des enfans d'Abraham. Un corbeau portoit
» tous les jours la moitié d'un pain à S. Paul hermite,
» dans un désert inconnu aux hommes. Mangez donc
» en paix le demi-pain de chaque jour que le corbeau
» vous apporte. *A chaque jour suffit son mal.* Le jour
» de demain aura soin de lui-même. Celui qui nourrit
» aujourd'hui est le même qui nourrira demain. On
» reverra la manne tomber du ciel dans le désert,
» plutôt que de laisser les enfans de Dieu sans nour-
» riture.

» Laissez tomber toutes vos pensées de doutes et de
» scrupules : laissez-les bruire dans votre imagination
» comme des mouches dans une ruche. Si vous les exci-
» tez, elles s'irriteront et vous feront beaucoup de mal;
» si vous les laissez sans y mettre la main, vous n'en
» aurez que le bourdonnement et la peur. Accoutumez-
» vous à demeurer en paix dans votre fond malgré votre
» imagination agitée.

» La simple vue de Dieu donne la paix ; c'est la
» récompense d'un amour pur et direct : c'est un petit
» commencement de paradis. Sans plaisir sensible, et
» même avec des douleurs, on sent je ne sais quoi, très-
» profond et très-intime qui ne veut rien au-delà et qui
» fait un rassasiement de volonté. On ne sort de ce
» paradis que par les subtilités inquiettes sur soi-même.

» La chaleur d'imagination, la vivacité des senti-
» mens, la foule des raisons, l'abondance des paroles,
» ne fait presque rien. L'effectif, c'est d'agir devant Dieu
» en parfait détachement, faisant par sa lumière tout
» ce qu'on peut, et se contentant du succès qu'il donne.
» Cette continuelle mort est une bienheureuse vie que
» peu de gens connaissent. Un mot dit simplement dans
» cette paix opère plus, même pour les affaires exté-
» rieures, que tous les soins ardens et empressés. Comme
» c'est l'esprit de Dieu qui parle alors, il ne perd rien de
» sa force et de son autorité. Il éclaire, il persuade, il
» touche, il édifie. On n'a presque rien dit, et on a tout
» fait. Au contraire, quand on se laisse aller à la vivacité
» de son naturel, on parle sans fin, on fait mille ré-
» flexions subtiles et superflues; on craint toujours de ne
» parler et de n'agir pas assez; on s'échauffe, on s'épuise,

» on se passionne, on se dissipe, et rien n'avance. Votre » tempérament a un besoin infini de ces maximes : » elles ne sont guères moins nécessaires à votre corps » qu'à votre ame : votre médecin doit être là-dessus » d'accord avec votre directeur.

» Laissez couler l'eau sous les ponts, laissez les » hommes être hommes, c'est-à-dire, faibles, vains, » inconstans, injustes, faux et présomptueux. Laissez » le monde être toujours monde, aussi bien ne l'em» pêcheriez-vous pas; laissez chacun suivre son » naturel et ses habitudes; vous ne sauriez les refon» dre; le plus court est de les laisser et de les souf» frir. Accoutumez-vous à la déraison et à l'in» justice. Demeurez en paix dans le sein de Dieu qui » voit mieux que vous tous ces maux et qui les permet. » Contentez-vous de faire sans ardeur le peu qui » dépend de vous; que tout le reste soit pour vous » comme s'il n'était pas.

» Dès que vous appercevez l'activité naturelle qui » se glisse, rentrez doucement dans l'intérieur où est le » règne de Dieu. Écoutez ce que l'attrait de grace de» mande: alors ne dites et faites que ce qu'il vous mettra » au cœur. Vous verrez que vous en serez plus tranquille; » que vos paroles seront plus courtes et plus efficaces, » et qu'en travaillant moins vous ferez plus de choses » utiles. Il ne s'agit point d'une contention perpétuelle » de tête qui seroit impraticable. Il ne s'agit que de » vous accoutumer à une certaine paix où vous con» sulterez facilement le bien aimé sur ce que vous » aurez à faire. Cette consultation très-simple, très» courte se fera bien plus aisément avec lui que la

» délibération empressée et tumultueuse qu'on fait
» d'ordinaire avec soi quand on se livre à sa vivacité
» naturelle.

» Essayez, je vous conjure, de vous accoutumer à
» cette dépendance de l'esprit intérieur; alors tout de-
» viendra peu à peu oraison. Vous souffrirez; mais une
» souffrance paisible n'est qu'une demi-souffrance.

» Pour demeurer dans ce repos, il faut laisser sans
» cesse tomber tout ce qui en fait sortir. Il faut se faire
» taire très-souvent pour être en état d'écouter le maître
» intérieur qui enseigne toute vérité; et si nous sommes
» fidèles à l'écouter, il ne manquera pas de nous faire
» taire souvent. Quand nous n'entendons pas cette voix
» intérieure et délicate de l'esprit, qui est l'ame de notre
» ame, c'est une marque que nous ne nous taisons pas
» pour l'écouter, sa voix n'est point quelque chose d'é-
» tranger: Dieu est dans notre ame, comme notre ame
» dans notre corps. C'est quelque chose que nous ne dis-
» tinguons plus de nous, mais qui nous mène, qui nous
» retient et qui rompt toutes nos activités.

» Heureux qui est véritablement délivré! Il n'y a
» que le Fils de Dieu qui délivre; mais il ne délivre
» qu'en rompant tout lien : et comment le rompt-il?
» C'est par ce glaive qui sépare l'époux de l'épouse, le
» père et le fils, le frère et la sœur. Alors le monde
» n'est plus rien : mais tandis qu'il est encore quelque
» chose, la liberté n'est qu'en parole, et on est pris
» comme un oiseau qu'un filet tient par le pied. Il
» paroît libre, le fil ne se voit point; il s'envole, mais
» il ne peut pas voler au-delà de la longueur de son
» filet, et il est captif. Vous entendez la parabole. Ce

» que je vous souhaite est meilleur que tout ce que vous
» pourriez craindre de perdre. Soyez fidèle dans ce que
» vous connoissez pour mériter de connoître encore
» davantage. Défiez-vous de votre esprit qui vous a
» souvent trompé. Le mien m'a tant trompé que je
» ne dois plus compter sur lui. Soyez simple et ferme
» dans votre simplicité. *La figure du monde passe :* nous
» passerons avec elle si nous nous rendons semblables
» à sa vanité ; mais la vérité de Dieu demeure éternel-
» lement, et nous serons permanens comme elle, si
» elle seule nous occupe.

» Dieu ne veut ni vous décourager, ni vous gâter.
» Abandonnez-vous à cette vicissitude qui donne tant
» de secousses à l'ame, et qui, en l'accoutumant à
» n'avoir ni état fixe ni consistance, la rend souple
» et comme liquide pour prendre toutes les formes
» qu'il plaît à Dieu. C'est une espèce de fonte du cœur.
» C'est à force de changer de forme qu'on n'en a
» plus aucune à soi. L'eau pure et claire n'est d'au-
» cune couleur ni d'aucune figure ; elle est toujours
» de la couleur et de la figure que lui donne le vase
» qui la contient. Soyez de même en Dieu. »

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Troisième Volume.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.

LIVRE DOUZIÈME.

Fin de la Table des Chapitres contenus dans ce Troisième et dernier Volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES contenues dans les Trois Volumes de cet Ouvrage.

N. B. Les chiffres romains, suivis du signe—, indiquent le Volume, et les autres indiquent la page.

A.

B.

C.

D.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

Œ.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Fin de la Table des Matières contenues dans ces trois Volumes.

ERRATA.

TOME I.

Page 128, ligne 10, s'entretenir; *lisez :* s'en entretenir.
170, 16, XVIIIe. siècle; *lisez :* XVIe. siècle.
210, 2, res ta à; *lisez :* resta à
338, 3, *indificabunt;* lisez : *nidificabunt.*
340, 2 et 3, d'érudition. Le père Petau; *lisez :* d'érudition, le père Petau, etc.
378, 10 et 11, Godefroy, Théodore, Denis et Jean; *lisez :* Godefroy (Théodore, Denis et Jean).
400, 1, *la ligne doit commencer par le mot* qu'il.

TOME II.

60, 4, appartemnt; *lisez :* appartement.
Les pages 110 *et* 111, *sont mal à propos numérotées* 111 *et* 112.
195, 11, ma isces; *lisez :* mais ces.
263, 3, decèle; *lisez :* decèlent.
265, 13, Saint-Marc; *lisez :* Cinq-Mars.
268, 3, *même faute.*
312, 13 et 14, quand roit pris; *lisez :* quand elle auroit pris.
409, 4, plumes; *lisez :* plume.
418, 6, 1663; *lisez :* 1653.
471, 10, ait; *lisez :* est.

TOME III.

27, à la naissance de Louis XIV; *lisez :* à la naissance des amours de Louis XIV.
Les pages 127 *et* 128 *sont doublées, et l'erreur suit jusqu'à la page* 142, *qui est suivie de* 145.
188, *Les deux dernières lignes sont transportées avant l'ante-pénultième.*

